

UNIVERSITE LUMIERE LYON 2  
Faculté des Lettres, Sciences du Langage et Arts  
Discipline: Sciences du Langage

# La composition dans la relation verbe-objet. Problématique générale et application au persan.

Thèse de doctorat nouveau régime  
présentée par:

**Fatemeh Samsam Bakhtiari**

23 Mars 2000

Directeur de thèse: Monsieur le Professeur Denis Creissels

Jury: Monsieur le Professeur Gilbert Lazard Monsieur le Professeur Pierre Lecoq



# Table des matières

<b>Remerciements . .</b>	<b>1</b>
<b>Liste des abréviations .</b>	<b>3</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>5</b>
<b>1.L'incorporation de l'objet .</b>	<b>9</b>
1.1. La description de l'incorporation .	9
1.2. Les différents types d'incorporation .	10
1.3. Les propriétés phonologiques et morphologiques .	12
1.4. Les propriétés sémantiques . .	13
1.4.1. Quelques définitions .	13
1.4.2. Les caractéristiques sémantiques de l'incorporation . .	14
1.5. Les propriétés syntaxiques .	19
1.5.1. Le substantif .	19
1.5.2. Le verbe . .	21
1.5.3. Les changements syntaxiques: les causes ou les conséquences de l'incorporation? . .	22
1.6. Les propriétés pragmatiques .	23
1.6.1. La définition de la fonction pragmatique .	23
1.6.2. L'incorporation et la pragmatique . .	28
1.7. L'objet prototypique et l'objet atypique <sup>13</sup> . .	30
1.7.1. La problématique . .	30
1.7.2. La théorie du prototype .	31
1.7.3. Le prototype en syntaxe .	33
1.7.4. Le cas du français .	35
1.7.5. L'objet prototypique .	37
1.8. La conclusion . .	40

<sup>13</sup> Nous avons emprunté ce terme à M. Maillard, dans son cours de licence.

1.8.1. L'incorporation sémantique .	41
1.8.2. L'incorporation pragmatique .	41
1.8.3. L'incorporation syntaxique . .	42
<b>2. La composition objet-verbe . .</b>	<b>43</b>
2.1. La définition .	43
2.2. Le marquage différentiel de l'objet . .	44
2.2.1. Les facteurs sémantiques .	44
2.2.2. Les facteurs pragmatiques .	48
2.3. Les "light verbs" .	48
2.3.1. La grammaire générativiste . .	49
2.3.2. La grammaire relationnelle .	50
2.4. La composition objet-verbe .	51
2.4.1. Les propriétés morphologiques .	51
2.4.2. Les propriétés syntaxiques .	52
2.4.3. Les propriétés sémantiques . .	56
2.4.4. Les propriétés pragmatiques . .	59
2.4.5. La lexicalisation du composé . .	60
2.5. Les mécanismes de la composition . .	61
2.6. Conclusion: la comparaison entre l'incorporation et la composition .	63
<b>3. Quelques éléments de la langue persane .</b>	<b>65</b>
3.1. Le substantif . .	65
. .	65
3.2 L'adjectif .	69
3.3 Les pronoms et les indices .	70
3.4. Les syntagmes génitival et épithétique .	73
3.5. Le verbe . .	74
3.5.1. La morphologie .	74
3.5.2. Le temps et l'aspect . .	76
3.5.3. Le passif .	78

3.5.4. Le causatif .	79
3.6. Les adverbes .	80
3.7. Les fonctions syntaxiques .	82
3.7.1. La fonction sujet . .	82
3.7.2. La fonction objet .	83
3.7.3. Les compléments prépositionnels .	95
3.7.4. Les interrogatifs . .	96
3.8. L'ordre linéaire des constituants de la phrase .	98
<b>4. Quelques généralités sur les verbes composés . .</b>	<b>101</b>
4.1. Les éléments non verbaux dans la morphologie du verbe persan: un aperçu historique ..	101
4.1.1. Le vieux perse .	101
4.1.2. Le moyen perse . .	103
4.1.3. Le persan moderne .	105
4.2. Les verbes composés dans la grammaire persane .	107
4.2.1. La description .	108
4.2.2. La définition classique des verbes composés .	108
4.2.3. Les insuffisances de la définition sémantique .	109
4.2.4. Les insuffisances de la définition syntaxique . .	110
4.3. Les propriétés sémantiques des éléments du composé .	112
4.3.1. Le verbe . .	112
4.3.2. Le substantif .	118
4.3.3. Le composé . .	123
4.3.4. La conclusion . .	128
<b>5. L'analyse syntaxique des verbes composés . .</b>	<b>131</b>
5.1. Quelques caractéristiques des objets génériques du persan. .	132
5.1.1. Les propriétés de quelques verbes composés du type <i>ketâb xândan</i> . .	133
5.2. Les propriétés de quelques verbes composés du type <i>javâb dâdan</i> . .	146
5.3. Les propriétés de quelques verbes composés du type <i>zin kardan</i> .	153

5.4. Les propriétés de quelques verbes composés du type <i>gul zadan</i> . .	157
5.5. La comparaison des différents types de verbes composés . .	160
5.5.1. Les observations .	160
5.5.2. Une discussion supplémentaire sur les verbes composés .	162
5.5.3. Le persan comparé à d'autres langues .	166
5.6. La composition objet-verbe en persan et la théorie du prototype .	167
<b>6. Les verbes composés et la voix .</b>	<b>171</b>
6.1. La voix passive . .	171
6.1.1. Un bref aperçu historique du passif persan . .	172
6.1.2. Le persan moderne a-t-il une construction passive? . .	174
6.1.3. Le passif des verbes composés .	179
6.2. La voix moyenne .	189
6.2.1. La définition de la voix moyenne .	190
6.2.2. Le persan possède-t-il une voix moyenne? . .	191
6.3. La conclusion . .	198
<b>Conclusion .</b>	<b>201</b>
<b>Bibliographie . .</b>	<b>203</b>

## Remerciements

- Je tiens à remercier Monsieur le Professeur Denis Creissels pour avoir accepté de diriger ce travail, pour ses conseils précieux et pour sa disponibilité tout le long de l'élaboration de cette thèse.
- Je remercie également Messieurs les Professeurs Lazard et Lecoq pour avoir accepté de faire partie du jury.
- Finalement, je remercie les personnes suivantes: Mesdemoiselles Esra Atuk et Renáta Varga, Messieurs Damien Borrelly et Jérôme Serventon; ils m'ont beaucoup aidé pour la mise en forme de cette thèse, mais je leur suis reconnaissante avant tout pour leur soutien moral.





## Liste des abréviations

Personne	Nombre	Genre
1 (première)	sg (singulier)	M (masculin)
2 (deuxième)	pl (pluriel)	F (féminin)
3 (troisième)		N (neutre)

ABS	absolutif	INSTR	instrumental
ACC	accusatif	IO	indice d'objet
AOR	aoriste	IS	indice de sujet
ART	article	LOC	locatif
ASP	aspect	NEG	morphème de négation
AUX	auxiliaire	NOM	nominatif
DAT	datif	PAR	parfait
DEF	défini	PAS	passé
DUR	duratif	PASS	passif
ERG	ergatif	POST	postposition
EZ	ezâfe	PP	participe passé
FOC	morphème de focalisation	PRES	présent
		PREV	préverbe
GEN	génitif	PROG	progressif
GER	gérondif	PRT	particule (en général)
I	indice (en général)	REFL	réflexif
IMP	imparfait	REL	relatif (morphème de la
IMPER	impératif		relative)
INDEF	indéfini	SGN	singulatif
INF	infinitif	SUF	suffixe (en général)
INF	infinitif apocopé	TMP	temps (en général)



# Introduction

Le problème des verbes composés du persan a, depuis toujours, attiré l'attention des linguistes s'intéressant à l'étude de cette langue. Parfois, ces verbes ont été considérés comme une particularité de la langue persane. S. Telegdi dit à ce sujet:

***"En faisant la connaissance du persan, on est infailliblement frappé par une singularité du vocabulaire: dans les textes les plus divers, on rencontre à chaque instant une de ces locutions qui périphrasent le verbe." (1950:32)***

En effet, pendant longtemps nous avons considéré les verbes composés du persan comme une "singularité" de cette langue. Néanmoins, au cours de nos recherches, nous nous sommes rendu compte que la relation de composition entre l'objet et le verbe n'est pas une particularité du persan: il existe beaucoup de langues qui connaissent la relation de composition entre l'objet et le verbe, cette composition pouvant aller jusqu'à la fusion des deux constituants pour aboutir à l'incorporation de l'objet. Les verbes composés, quel que soit le degré morphologique de la composition, constituent un domaine de la linguistique générale. A partir de ce constat, nous nous sommes donné comme but essentiel de voir le problème des verbes composés persans dans une perspective plus large, à savoir la relation objet-verbe en général. Notre hypothèse du départ est la suivante: la relation entre l'objet et le verbe en persan, aboutissant à la formation des verbes composés, n'est qu'un cas particulier de la relation du constituant objet et du verbe.

Cette hypothèse conduit notre recherche dans deux directions complémentaires. Dans un premier temps, nous nous intéresserons au problème de la relation objet-verbe

du point de vue de la linguistique générale. Effectivement, parmi tous les constituants de la phrase, l'objet est celui qui présente, dans beaucoup de langues, une affinité particulière pour entrer en composition avec le verbe. Qui plus est, le constituant objet est lié au verbe aussi sémantiquement: dans les différentes théories linguistiques, on détermine le rôle sémantique des constituants autres que l'objet, mais on hésite à parler en termes généraux du rôle sémantique particulier de l'objet, ce qui découle du fait que le sens de ce constituant est fortement lié au sens du verbe de la phrase. Ces particularités, auxquelles s'ajoutent les facteurs pragmatiques conduisant à la mise en arrière-plan de l'objet dans certains contextes ou situations, créent un environnement linguistique qui est à la base de la relation particulière objet-verbe. Cet environnement, pouvant aboutir à l'incorporation de l'objet ou à la formation d'un composé, est effectivement un domaine de la linguistique générale, et n'appartient pas à une langue particulière.

Dans un deuxième temps, nous essayerons d'étudier les verbes composés du persan, d'une manière détaillée, bien que notre travail n'ait pas l'ambition de vouloir présenter une analyse exhaustive et complète de ces verbes. En effet, le but principal est de dégager les *types* de relations qui existent entre les deux éléments de la composition. Pour ce faire, nous choisirons plusieurs verbes composés que nous espérons être représentatifs, et nous baserons notre étude sur ceux-ci. En ce faisant, nous espérons pouvoir donner une place aux verbes composés du persan dans le domaine de la linguistique générale afin qu'ils ne soient plus considérés comme une particularité de la langue persane. Nous tenterons de proposer de nouveaux critères de classification des verbes composés du persan. Par ailleurs, nous tenterons de démontrer que ces caractéristiques sont fondamentalement semblables à celles d'autres langues connaissant une relation de composition entre l'objet et le verbe.

Ce travail sera organisé en plusieurs chapitres. Les deux premiers chapitres sont consacrés à une étude sommaire des langues présentant une relation d'incorporation ou de composition entre l'objet et le verbe. Notre souci est d'un côté de dégager les caractéristiques essentielles de ce type de relation, et d'autre côté, de donner des exemples tirés des langues appartenant à des familles diverses, ce qui, à notre sens, montre le caractère général de la composition objet-verbe.

Le troisième chapitre donne quelques éclaircissements sur la structure syntaxique du persan. Nous sommes consciente du fait que certains points sont traités d'une manière détaillée, alors que d'autres ne le sont pas, mais étant donné que l'étude de la grammaire persane n'est pas l'objet de ce travail, nous nous sommes concentrée sur des sujets qui ont, d'une manière ou d'une autre, un rapport avec les verbes composés: la fonction objet, par exemple, en fait partie.

Le quatrième chapitre traite les aspects linguistiques autres que syntaxiques des verbes composés persans: une courte étude historique suivie d'une critique du traitement traditionnel des verbes composés dans la grammaire persane, et finalement la relation sémantique entre l'objet et le verbe dans le cadre des verbes composés. Le but de ce chapitre est de donner quelques éléments de compréhension pour mieux voir le problème des verbes composés.

Les deux derniers chapitres sont entièrement consacrés à l'analyse des verbes

---

composés, d'une manière directe (le cinquième chapitre) aussi bien que d'une manière indirecte en passant par le changement de voix et ses conséquences sur la distinction des verbes composés et sur la structure interne de la catégorie (le chapitre six). En ce qui concerne le choix des verbes composés traités dans ces deux chapitres, nous avons une remarque à faire. En effet ce n'est pas facile de bien délimiter l'objet de l'analyse, à savoir la catégorie des verbes composés, donc ce n'est pas évident d'avoir un corpus cohérent. A partir de là, il nous semble que notre travail peut entrer dans un cercle vicieux: pour analyser les verbes composés il faut savoir quels verbes peuvent être qualifiés de composés, et pour savoir quels sont les verbes composés il faut les analyser d'abord. Pour éviter ces problèmes, nous avons décidé de baser notre travail sur une définition large de la notion de "verbe composé": par ce terme, nous entendons tous les "composés" plus ou moins liés comprenant un substantif et un verbe transitif. En effet, nous avons d'abord pensé insérer dans cette définition le fait que le substantif puisse être l'objet du verbe, mais nous ne l'avons pas fait pour la simple raison qu'une telle définition ne comprend pas un verbe tel que *zin kardan* (mot à mot: selle faire; seller), où le substantif *zin* ne peut pas fonctionner comme l'objet du verbe, et pourtant si le persan possède des verbes composés, *zin kardan* en fait certainement parti. Donc nous avons décidé de nous tenir à notre définition très large. L'inconvénient de cette définition est qu'elle nous conduit à faire des choix arbitraires à propos de certaines constructions: le fait qu'il y ait un substantif fortement satellisé par un verbe transitif ne veut pas forcément dire que nous avons là une des manifestations de la relation objet-verbe. Par exemple, si nous reprenons le verbe *zin kardan*, nous ne sommes pas en mesure de dire que le substantif était, ou pourrait être l'objet du verbe alors que ce qui nous intéresse dans ce travail c'est de voir la relation de composition qui peut exister entre l'objet et le verbe. Néanmoins, nous sommes revenue encore une fois à notre définition du départ, pensant que nous ne pouvons pas omettre de tels verbes lorsque nous travaillons sur les verbes composés.

Le dernier chapitre de ce travail est constitué par une conclusion générale qui, en résumé, souligne les points essentiels de l'ensemble du travail.

D'une manière plus générale, tout le long de notre analyse, nous essayons de donner les différents points de vue des linguistes sur les sujets traités (lorsque nous les connaissons) surtout quand ces points de vue sont en contradiction avec nos hypothèses. Notre intention est d'ouvrir une discussion qui, nous le souhaitons, aide à voir le problème des verbes composés de différents points de vue. A titre d'exemple, ce problème se pose, selon les linguistes, de deux différentes façons: alors que certains se demandent comment on peut distinguer un verbe composé d'un verbe simple d'autres se posent la question de savoir si le persan possède oui ou non des verbes composés. Nous pensons qu'il est intéressant de donner ces points de vue, bien que nous nous placions dans le premier groupe.

Concernant les caractères employés pour transcrire les exemples donnés des différentes langues, nous gardons ceux employés par les auteurs dans les documents qui nous ont servi de source. Les phrases de la plupart des langues sont transcrites à l'aide de l'alphabet phonétique; d'autres, comme les phrases turques ou nahuatl, sont transcrites par des caractères orthographiques de ces langues. En ce qui concerne le persan, nous avons employé l'alphabet phonétique le plus utilisé pour transcrire les

phrases de cette langue. Parfois, une même langue est transcrite de différentes façons selon les auteurs, c'est le cas du tchouktche. Dans ce cas, nous nous sommes permis de modifier une des transcriptions pour pouvoir rester cohérente tout le long du travail.

# 1.L'incorporation de l'objet

## 1.1. La description de l'incorporation

L'incorporation peut être définie comme un processus morpho-syntaxique qui aboutit à la fusion d'un des constituants nominaux de la phrase avec le verbe. Ce terme peut être le sujet, l'objet, ou un autre complément. Ce processus est observé dans les familles des langues les plus diverses et de ce fait ne concerne pas une langue ou une famille de langues particulières. Pour bien observer cette particularité, on peut donner les exemples suivants: le premier est tiré du nahuatl classique, où l'objet peut apparaître sous forme incorporée, et le deuxième vient du tchouktche, langue paléo-sibérienne, où le verbe peut incorporer, outre l'objet de la phrase transitive, le sujet d'une phrase intransitive :

(1-1)	ni-c-cua in <i>naca-tl</i> (IS.1sg-IO.3sg-manger / ART / viande-SUF) Je mange la viande.
(1-2)	ni- <i>naca-cua</i> (IS.1sg-viande-manger) Je mange de la viande.
(1-3)	<i>Y'ilg-en</i> amecat-g'e. (lune-ABS / cacher-3sg.AOR) La lune s'est cachée.
(1-4)	<i>Y'elg</i> -amecat-g'e. (lune-cacher-3sg.AOR) La lune s'est cachée. (Polinskaja et Nedjalkov 1987: 240)

La phrase (1-1) possède un objet autonome, à savoir *in naca-tl*. L'indépendance de ce constituant peut s'apprécier d'une part par l'article défini *in*, d'autre part par le suffixe nominal du nahuatl, *-tl*, qui n'apparaît qu'avec des constituants nominaux autonomes. Dans la phrase (1-2), on peut voir le même constituant incorporé: il n'est ni précédé par l'article défini *in*, ni suivi par le suffixe nominal *-tl*. En somme, il a perdu son autonomie syntaxique et s'est transformé en partie intégrante du verbe. Ceci est valable pour le deuxième groupe de phrases: en (1-3), nous avons un sujet autonome *y'ilg-en* (la lune) qui est marqué par le morphème de l'absolutif *-en*, alors que ce même sujet a été incorporé en (1-4), il a perdu son autonomie, et de ce fait n'est plus marqué par l'absolutif (l'alternance de voyelle *i/e* dans ce mot est dû au fait que le tchouktche est une langue à harmonie vocalique). Cette fusion du lexème substantival avec le verbe est ce qu'on appelle l'incorporation.

## 1.2. Les différents types d'incorporation

L'incorporation nominale ne s'effectue pas toujours de la même manière dans toutes les langues. De là vient la question de la productivité de l'incorporation: en gros, nous pouvons distinguer trois cas de figure. Certaines langues utilisent l'incorporation d'une manière systématique, dès que les conditions nécessaires sont réunies; dans d'autres langues, l'incorporation est un phénomène sporadique, ce qui veut dire qu'il existe des formes composées résultantes de l'incorporation d'un des constituants nominaux de la phrase mais ce phénomène n'est pas aussi productif que dans une langue comme le nahuatl. Le troisième cas de figure concerne les langues où ce phénomène n'est plus productif, mais subsiste sous forme de composés encore employés dans la langue. On peut donner l'exemple des langues de la famille muskogean où, selon M. Hass, l'incorporation n'est plus productive:

***"While the process is reflected to some degree in all of the groups and subgroups of the Muskogean family, it is not a productive process in any of the individual languages. In some of them, indeed, its existence could not be demonstrated (perhaps not even suspected) without reference to the other languages." (Hass 1941:312).***

Les linguistes pensent qu'en fait l'incorporation nominale était une des caractéristiques du



proto-muskogean, elle n'a pas survécue en tant que phénomène linguistique, mais ses traces restent dans les langues actuelles qui sont issues du proto-muskogean. Par exemple en muskogee, la langue qui a le mieux gardé des traces d'incorporation, il existe des composés formés d'un substantif et d'un verbe qui peuvent, ailleurs dans la langue, exister de manière indépendante. Un de ces substantif est *nok-* (le cou; forme incorporée) qui apparaît dans des composés comme *nok-fayyitá* (mot à mot: cou-tordre; tordre (quelque chose ou quelqu'un) par le cou). Ce même substantif peut aussi apparaître dans des composés dont le verbe n'existe pas ou plus dans la langue: *nok-milíta* (avaler un liquide) (Ibid.).

L'incorporation diffère aussi par la nature sémantique et/ou syntaxique des constituants qu'elle met en jeu. Le constituant le plus souvent incorporé est l'objet de la phrase. Ainsi, parmi les langues incorporantes, un grand nombre ne connaît que l'incorporation de l'objet. D'autres langues permettent l'incorporation d'autres constituants, comme par exemple le sujet (cf. tchouktche) ou les compléments locatif, instrumental, ou de but. Les phrases suivantes montrent respectivement un locatif incorporé (en koryak), un instrumental incorporé (en takelma), et un complément de but incorporé (en yana):

(1-5)	g-ashin-tili-lin-au (PAS-rivage-aller et venir-3pl) Ils allaient et venaient sur le rivage. (Mithun 1984:861)
(1-6)	gwen-wayá-sgul'usgal-hi (cou-couteau-couper.AOR-INSTR) Avec son couteau, il [leur] a coupé le cou. (Hagège 1977:321)
(1-7)	k'ut-xai-si-ndja (vouloir-eau-PRES-je) J'ai soif. (Ibid.)

Un cas d'incorporation qui est assez fréquent parmi les langues incorporantes, concerne le substantif qui réfère à une partie du corps, comme les exemples suivants venant respectivement du huahtla nahuatl et du nahuatl classique:

(1-8)	nec-iksi-wite'-ki ((lui)me-peid-heurter-PAS) Il m'a heurté le pied. (Mithun, op. cit., p. 860)
(1-9)	o-nech-mapil-coton-qu-ê (PAR-IO.1sg-doigt-couper-SUF participial-3pl) Ils m'ont coupé le doigt. (Launey 1979:167)

Parfois une langue permet une incorporation multiple, à savoir l'incorporation de plusieurs substantifs à un seul verbe. Là encore c'est un composé du nahuatl classique que nous donnons comme exemple:

(1-10)	ni-mitz-ma-ten-namiqui (IS.1sg-IO.2sg-main-lèvre-rencontrer) Je te baise les mains (Je te rencontre par les lèvres en ce qui concerne les mains.). (Ibid.)
--------	--

La nature des référents des constituants intervient aussi dans l'incorporation. En règle générale, les substantifs référant aux animés, surtout humains, sont moins souvent incorporés que ceux référant aux inanimés, et les noms propres ne le sont que très

rarement. En dully, langue couchitique, l'incorporation de l'objet générique ou indéfini est fréquente. Pourtant un objet qui réfère à un être humain n'est pratiquement jamais incorporé, même s'il est générique ou indéfini (Sasse 1984:250). Par ailleurs, plus le référent du constituant nominal est agentif, ou encore plus son rôle dans le procès est important, moins le constituant qui le représente a de chances d'être incorporé. Par exemple l'unique argument agentif d'un verbe comme "courir", ou encore le patient d'un verbe comme "assassiner", qui joue un rôle important dans le procès, ont très peu de chances d'être incorporés; par contre les constituants de certains verbes comme "être bon" ou "avoir" s'incorporent plus facilement (Mithun, op. cit., p. 863).

Néanmoins, certaines langues n'obéissent plus à ces règles générales, elles peuvent incorporer des constituants ayant des référents animés et/ou agentifs (Sasse, op. cit., p. 253):

(1-11)	min aweera kawayd'aadeed'i <i>idohoo</i> -d'isa (maison / boni (GEN) / d'habitude / femmes-construire (IMP, 3 sg, M) Les maisons boni sont d'habitude construites par des femmes.
--------	---

Dans cette exemple, *idohoo* est non seulement le sujet animé, mais en plus il est bien agentif; pourtant il a été incorporé. Mais de tels exemples sont très rares parmi les langues incorporantes.

Ainsi, on peut voir que les conditions permettant à un constituant nominal d'être incorporé sont interdépendantes: syntaxiquement c'est l'objet qui est le plus souvent incorporé, or l'objet prototypique est sémantiquement patient du procès, ce qui veut dire qu'il est prototypiquement non agentif et inanimé. De même, le constituant le moins souvent incorporé est le sujet, prototypiquement agentif, animé et humain.

### 1.3. Les propriétés phonologiques et morphologiques

Lorsqu'un constituant nominal subit le processus d'incorporation, il fait corps avec le verbe, ce qui veut dire qu'il est soumis à des règles phonologiques qui régissent le verbe. Si la langue en question possède le phénomène d'harmonie vocalique, le constituant incorporé peut être soumis à l'harmonie selon l'environnement verbal. Ainsi, en tchouktche, langue paléo-sibérienne, le substantif *kupre* (filet) subit l'harmonie vocalique en s'incorporant et devient *kopra*-:

(1-12)	tumg-e <i>kupre</i> -n nantevat-g'an (amis-INST / filet-ABS / mettre-3pl□3sg) Les amis ont posé le filet.
(1-13)	tumg-et <i>kopra</i> -ntevat-g'at (amis-ABS / filet-poser-3pl) Les amis ont posé un (des) filet(s). (Comrie 1981:248-50)

De même, il peut y avoir des changements morphologiques subis par le constituant

nominal incorporé. Le plus courant d'entre eux, c'est le fait que le substantif peut perdre des segments initiaux et/ou finaux lors de l'incorporation, ce qui est, par exemple, le cas du substantif nahuatl qui perd son suffixe nominal *-tl*, ou encore le cas du so:ra où *e'jo:n* (poisson) s'incorpore sous forme de *-jo:-* (Mardirussian 1975: 383-4) :

(1-14)	(amin) nam-jo:-t-e-n ((lui) / prendre-poisson-fait) Il pêche des poissons.
--------	--

Donc le substantif perd une partie des morphèmes qu'il comporte lorsqu'il est autonome pour s'intégrer au verbe, et souvent il se place entre les morphèmes aspectuels et les indices (d'objet et de sujet) présents au niveau du verbe, ce qui veut dire que l'incorporation d'un substantif peut s'accompagner des changements morphologiques. En ce qui concerne le verbe, nous n'avons pas observé de cas où il serait soumis à des changements morphologiques, ce qui veut dire que c'est en fait l'élément incorporé qui s'adapte aux exigences de l'élément incorporant.

## 1.4. Les propriétés sémantiques

### 1.4.1. Quelques définitions

Il nous semble qu'une mise au point est nécessaire en ce qui concerne certains termes qui renvoient au référent d'un constituant nominal, à savoir le défini, l'indéfini, et le générique. Pour ce faire, nous nous basons essentiellement sur l'explication de S. Karimi (1990: 146). Nous faisons une première distinction entre le spécifique et le non spécifique. Par le terme "spécifique" nous entendons le prélèvement d'un individu particulier (ou plusieurs individus, quand il s'agit du pluriel) d'un ensemble d'entités. Cet individu est "défini" lorsqu'il est à la fois connu de l'énonciateur et de l'interlocuteur, et il est "indéfini" quand il n'est connu que de l'énonciateur. A côté, nous avons le non spécifique, qui concerne soit les termes qui réfèrent à une entité inconnue du locuteur, soit les termes génériques qui renvoient non pas à un ou plusieurs individus d'un ensemble, mais à l'ensemble lui-même.

Un autre terme qui, nous semble-t-il, a besoin d'être défini est la notion d'individuation. Pour ce faire nous adoptons la définition de G. Lazard: il regroupe les traits d'humanité et de définitude dans la catégorie scalaire d'individuation; plus un terme est haut placé sur cette échelle, plus il est individué (Lazard 1994:202).

Par conséquent, si nous voulons extraire un ou plusieurs entités d'un ensemble, il faut qu'ils soient "individué", divisibles en entités autonomes; de la même façon un terme générique comprend des entités fortement non individué.

## 1.4.2. Les caractéristiques sémantiques de l'incorporation

---

### 1.4.2.1. Le substantif et le verbe

Concernant les propriétés sémantiques de l'incorporation, on peut observer qu'ici les deux éléments de l'incorporation sont concernés. En fait, le substantif subit une sorte de généralisation sémantique, alors que le verbe, dans la presque totalité des cas, est affecté par une spécialisation du sens. Le verbe, avant d'incorporer le substantif, ne renvoie pas, en général, à un procès bien précis; il a un sens plutôt vaste et global. Le substantif, par contre, qui est un argument du verbe, renvoie à une entité bien particulière, même quand il est indéfini. Lorsque le processus de l'incorporation a lieu, les changements sémantiques s'effectuent: le substantif ne désigne plus un référent précis et renvoie à un sens générique (comme on verra plus loin, il perd en même temps son autonomie syntaxique), alors que sa présence à l'intérieur du verbe fait que le sens du verbe au contraire se rétrécit et il prend une signification plus précise. Nous pouvons voir cette différence dans les phrases suivantes tirées du nahuatl classique :

(1-15)	Qui-chihua in mexicatl in <i>cac-tli</i> (IO-fabriquer / ART / mexicain / ART / chaussure-SUF nominal) Le mexicain fabrique les chaussures.
(1-16)	<i>Cac-chihua</i> in mexicatl (chaussure-fabriquer / ART / mexicain) Le mexicain fabrique des chaussures. (Launey 1979).

Comme on peut remarquer, dans la phrase (1-15), où le substantif est autonome, il dénote une entité précise, à savoir les chaussures, et le verbe, au contraire, a un sens très vaste: en effet, on peut fabriquer beaucoup de choses. Dans la phrase suivante, là où le substantif a été incorporé (tout en perdant son suffixe nominal), il s'est transformé, sémantiquement, en un élément qui ne renvoie plus à un référent précis, qui peut dénoter n'importe quelle chaussure, donc il a un sens générique. Le verbe a pris un sens beaucoup plus précis: il ne s'agit plus de n'importe quelle fabrication, mais de la fabrication des chaussures. Donc on peut voir que les deux éléments qui entrent dans le processus de l'incorporation changent de propriétés sémantiques. D'ailleurs Launey remarque qu'il y a, en nahuatl classique, deux conditions qui sous-tendent l'incorporation: premièrement l'objet incorporé renvoie à une classe de choses, et non une chose particulière; et deuxièmement, s'il s'agit d'un objet particulier, le verbe représente un type défini d'activité caractéristique d'une classe de personne à laquelle appartient le sujet. Par exemple, on dit *tlaca-chihua*, (mot-à-mot: "homme-faire"; mettre au monde) (op. cit., p. 166). Autrement dit, même si le substantif a un référent particulier dans la réalité (ici, l'enfant qui vient de naître), cette particularité du référent n'est pas reflétée au niveau du verbe, on ne peut pas dire que le mot "homme" réfère à l'enfant qui vient de naître.

Mithun distingue quatre types d'incorporation, qui sont, selon elle, en même temps les quatre étapes de l'évolution de l'incorporation nominale. Elle considère qu'il existe un premier type d'incorporation nominale, à laquelle elle donne le nom de "composition lexicale". Il s'agit du cas de deux unités, un constituant du verbe et le verbe lui-même, qui

se juxtaposent, avec un lien plus ou moins étroit, pour former une nouvelle unité lexicale. En ce qui concerne la raison de cette forme d'incorporation, elle explique ainsi:

**"Some entity, quality, or activity is recognized sufficiently often to be considered name-worthy in its own right; thus Eng. bus money or lunch money are more likely nominal compounds than sock money or screwdriver money. [...] The same is true of verbal compounds, which are coined as names of recognizable activities." (op. cit., p. 848).**

donc le lien entre l'objet et le verbe devient si fort que cet ensemble finit par se fixer dans le lexique. Elle cite Harrison à propos du résultat de l'incorporation: "The addition of the noun refines the meaning of the verb in question, limiting its application to the set of objects named by the noun." (Ibid.); l'exemple vient du mokil (langue micronésienne) :

(1-17)	Ngoah kohkoa <i>oaring</i> -kai (moi / moudre / noix de coco-ces) Je mouds ces noix de coco.
(1-18)	Ngoah ko <i>oaring</i> (moi / moudre / noix de coco) Je mouds de la noix de coco..

Comme on peut l'observer, si l'objet en (1-17) réfère à une certaine noix, en (1-18) le substantif incorporé ne réfère à rien de précis, il ne sert que réduire le champ sémantique du verbe. Il faut dire qu'il nous semble que Mithun donne une définition très large de l'incorporation dans son premier type: généralement quand il n'y a pas de fusion morphologique entre le substantif et le verbe on ne parle pas d'incorporation, mais son point de vue a le mérite de souligner la parenté syntaxique et sémantique entre le substantif incorporé et l'objet générique indéfini (nous y reviendrons plus tard).

Le deuxième type d'incorporation, ou la "manipulation du cas", ressemble au premier type sauf sur un point: le premier diminue la valence du verbe, c'est-à-dire que la place laissée vacante par l'argument incorporé est éliminée (un verbe transitif devient de cette façon intransitif), mais le deuxième type d'incorporation laisse cette place libre pour un autre argument de la phrase. Ainsi, un locatif ou un instrumental, ou même un argument référant au possesseur d'un objet ou d'une partie du corps peut occuper cette valence vide. On peut observer ce type d'incorporation en tupinamba (langue tupi-guarani):

(1-19)	s-o□á a-yos-éy (sien-visage / je-le-laver) J'ai lavé son visage.
(1-20)	a-s-o□á-éy (je-lui-visage-laver) Je l'ai "visage-lavé". (Mithun op. cit., p. 857)

En (1-19), l'objet de la phrase est o□á, représenté dans le verbe par le pronom -yos-. Le verbe de (1-20) est toujours transitif, mais cette fois l'objet de la phrase est le possesseur du visage, représenté dans la morphologie verbale par le pronom -s-. En d'autres termes, l'incorporation a permis au possesseur en fonction de déterminant d'objet d'accéder au rang d'objet direct de la phrase.

Le troisième type d'incorporation c'est celui qui manipule la structure discursive. Cette incorporation sert à mettre en arrière-plan l'information connue ou d'importance secondaire dans certaines parties du discours. Pour l'auteur

**"IN's [incorporated nouns] are not salient constituents in themselves, whose presence might obstruct the flow of information. They simply ride along with their host V's." (op. cit., p. 859).**

Une des langues qui montre ce type d'incorporation est le huahtla nahuatl. Lorsque, dans un énoncé, on introduit un constituant nominal pour la première fois, il est autonome; mais s'il n'a pas d'importance informative particulière pour le reste du récit, en d'autres termes s'il n'est pas saillant, il sera incorporé. Ce type d'incorporation est celle que Merlan appelle justement l'incorporation contextuelle ou "discourse-determined" (Merlan 1976:184). Prenons ces deux phrases extraites d'une conversation:

(1-21)	A kanke eltok <i>kocillo</i> (où / est / couteau) Où est le couteau?
(1-22)	B na' aš ni- <i>kocillo</i> -mok <sup>w</sup> itlawiya (moi / NEG / IS-couteau-garder) Je ne garde pas les couteaux (je ne "couteau-garde" pas). (Ibid.)

Le quatrième type d'incorporation nominale de Mithun c'est celui qu'elle appelle "Classificatory Noun Incorporation". Ce cas concerne les phrases qui comportent d'une part un substantif de sens générique incorporé, d'autre part un constituant nominal autonome de même sens que le précédent mais avec une plus grande précision sémantique. De cette façon, lorsque le sens précis du substantif incorporé a été exprimé par le constituant autonome, pour le reste du discours le seul substantif incorporé suffira. Par ailleurs le substantif incorporé ne peut pas établir une référence discursive, c'est pourquoi l'énonciateur a besoin d'un constituant autonome. Le gunwinggu (langue australienne) est parmi des langues qui montre ce type d'incorporation:

(1-23)	bene-dulg-nan mangaralaljmayn (eux deux-arbre-ont vu / noix de cajou) Ils ont vu un anacardier. (op. cit., p. 867)
--------	--

L'étude du travail de Mithun nous montre que quel que soit le type d'incorporation en question, il y a une caractéristique commune à tous, et c'est la fonction sémantique du substantif incorporé. Il spécialise toujours le sens du verbe. Bien entendu cette fonction est plus évidente dans le premier type de l'incorporation nominale, là où elle est la seule et l'unique fonction de l'incorporation, mais on peut observer que les autres types d'incorporation montrent, eux aussi, cette particularité. En d'autres termes, dans tous les cas le substantif incorporé limite le champ d'application du procès aux entités qu'il désigne.

Nedjalkov et Polinskaja (1987) attirent l'attention sur une caractéristique importante du substantif incorporé: il est toujours (ou presque) de sens générique. Ils expliquent que chaque constituant nominal a, hors contexte, une "extension", c'est-à-dire un ensemble d'entités désignées par le constituant, et une "intension", c'est-à-dire la propriété exprimée par le constituant<sup>1</sup>. L'extension étant non différenciée hors contexte, pour en extraire un membre il faut une assertion spéciale, ce qui fait que sur le plan sémantique il y a une opposition individué/non individué<sup>2</sup> dont le premier membre est marqué; lorsqu'un substantif est incorporé, il devient non marqué pour l'individuation, autrement dit il n'est

<sup>1</sup> Les auteurs précisent que ces deux termes ont été pris dans le sens que leur donne Carnap.

fait aucune assertion spéciale pour permettre de distinguer son référent de l'ensemble des référents concernés (op. cit., p. 252). Donc le substantif incorporé est générique, il ne renvoie pas à un membre particulier de l'ensemble.

C'est aussi la constatation de Sasse, qui étudie le *dullay*, une langue couchitique, présentant l'incorporation nominale de l'objet dans le but de délimiter le domaine sémantique du verbe; il finit par conclure: "It seems that incorporated objects are mostly, if not always, indefinite or generic." (1984:248):

(1-24)	An-woso-tayad'a. (FOC.1sg-champ-gardien.IMP.1sg) Je suis un gardien de champs, j'effectue l'activité de garder des champs.
(1-25)	Wosoan-tayad'a. (champ / FOC.1sg-gardien.IMP.1sg) Je suis le gardien d'un champ (bien particulier).

Dès que l'objet désigne un référent particulier, le composé cesse d'exister et les deux éléments se séparent, ce qui peut être comparé à certains composés allemands comme "Zeitunglesen" ou "Pfeiferauchen" (Ibid.).

H. Woodbury, étudiant l'incorporation en onondaga (langue iroquoise), s'intéresse au changement du sens du substantif incorporé dans cette langue. Pour ce faire, elle réfère à une distinction faite par Scheffler et Lounsbury entre les deux modalités du référent: la relation entre un signe et un objet comme une chose, et la relation entre un signe et un objet comme un exemplaire d'une sorte de chose ou comme un membre d'une classe de choses. Elle appelle la première la dénotation et la deuxième la désignation (Woodbury 1975:12)<sup>3</sup>. Suivant son raisonnement, on en déduit que quand un constituant nominal est incorporé, il ne réfère pas à un objet particulier, car il n'est pas spécifique, donc ce constituant désigne son référent, et ne le dénote pas. Pour dénoter, il faut que le référent soit unique et précis, autrement dit il faut qu'il soit spécifique (ou encore il faut que le référent soit individué).

#### 1.4.2.2. Le composé

On vient de voir les changements sémantiques qui se produisent pour les deux éléments impliqués dans l'incorporation, à savoir le verbe et l'élément substantival. Mais qu'en est-il du composé lui-même? Est-ce que le sens de l'unité formée après l'incorporation est la somme de sens des deux éléments composants? Nous ne pouvons pas répondre à ces questions d'une manière simple, parce qu'en fait cela dépend de la langue, aussi bien que du composé étudié. En premier lieu, dans la plupart des langues le sens de la composition est effectivement la combinaison de sens entre les deux unités, sauf que

<sup>2</sup> Nous avons déjà parlé du sens que G. Lazard donne au terme "individuation". Nous pensons que ce terme, employé par Nedjalkov et Polinskaja, a essentiellement le même sens que lorsqu'il est employé par Lazard; néanmoins il existe, à notre avis, une différence du point de vue: Lazard se base sur les manifestations sémantico-syntaxiques de l'individuation, alors que les deux autres linguistes s'intéressent au référent du substantif.

<sup>3</sup> On peut rapprocher les concepts de dénotation et désignation du concept d'individuation tel qu'il a été exprimé par Polinskaja et Nedjalkov: une entité dénotée est individué, une entité désignée ne l'est pas.

comme on l'a expliqué plus haut, grâce à la présence du substantif, la signification du verbe prend plus de précision. Mais il se peut que le composé ait un sens différent des éléments du départ, auquel cas le composé n'est pas employé dans le même contexte que la phrase avec l'objet autonome. Un exemple nous est donné par Mithun, concernant le ponape, langue micronésienne (op. cit., p. 850) :

(1-26)	I kanga-la <i>wini-o</i> . (moi / manger-SUF complétif / médicament-celui-là) Je prends tout ce médicament-là.
(1-27)	I keng- <i>winih</i> -la. (moi / manger-médicament-SUF complétif) J'ai pris mon médicament; j'ai complété ma prise de médicament.

Comme on peut le voir, les sens des deux phrases sont assez différents: alors qu'en (1-26) il s'agit d'indiquer que tout le médicament a été pris, en (1-27) ce n'est pas le cas, l'incorporation indique la fin du procès. Dans ce cas précis il ne faut pas perdre de vue le fait que ce changement sémantique est lié à la place du suffixe complétif, mais il n'en demeure pas moins que la seule différence entre les deux phrases c'est l'incorporation de l'objet qui a abouti à un changement de sens de la phrase, ce qui fait que le contexte de l'emploi des deux phrases est nettement différent.

En deuxième lieu, même dans les langues où le sens du composé est équivalent à ceux des deux éléments, l'incorporation sert à introduire une nuance sémantique qui ne peut pas être rendue par le substantif non incorporé. Pour mieux voir cela, regardons les phrases suivantes du nahuatl classique :

(1-28)	Yalhua o-ti-c-cuaquê in <i>naca-tl</i> . (hier / PAR-nous-le-manger.pl / ART / viande-SUF nominale) Hier nous avons mangé la viande.
(1-29)	Yalhua o-ti- <i>naca</i> -cuaquê. (hier / PAR-nous-viande-manger.pl) Hier nous avons mangé de la viande (ou plutôt: nous avons "viande-mangé"). (Launey 1979)

La (1-28) est la phrase qui comporte l'objet autonome et on voit que celui-ci est précédé de *in*, l'équivalent de l'article défini du français; la phrase suivante possède un objet incorporé. La question est de savoir quelle est la nuance sémantique apportée par l'objet incorporé de la phrase (1-29)? En fait, d'après Launey, lorsqu'on procède à l'incorporation, on exprime un procès assez inhabituel, assez rare, c'est par exemple dans le cas où manger de la viande sort d'une certaine façon d'ordinaire, alors qu'un objet indéfini autonome, et encore moins un substantif en position d'objet n'exprime pas cette nuance (op. cit., p. 166)<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> A première vue cette affirmation de Launey peut paraître en contradiction avec l'hypothèse de Mithun qui pense que l'incorporation de l'objet se fait lorsque le procès ainsi exprimé est "name-worthy". Mais Launey entend, par "procès inhabituel", un fait qui sort de l'ordinaire du point de vue social ou culturel. Nous le citons à propos de l'incorporation dans *ni-mich-cua* (je "poisson-mange"): "[...] en transposant dans la religion catholique, on traduirait "je mange du poisson" habituellement par *niccua michin*, mais s'il s'agit de "faire maigre" le vendredi en mangeant du poisson au lieu de viande, on dirait *nimichcua*". (Ibid.) Nous constatons que le fait de manger du poisson le vendredi peut être considéré comme suffisamment institutionnalisé pour permettre l'incorporation de l'objet, mais en même temps, d'un point de vue religieux, il peut sortir de l'ordinaire, être inhabituel.



F. Merlan parle elle aussi de cette distinction à propos du huahtla nahuatl. Elle opère une distinction entre l'incorporation lexicale et l'incorporation contextuelle. Le premier type d'incorporation est défini ainsi: "By lexical incorporation I mean the following: in many instances, compounds of noun stem and verb stem express lexical meanings which cannot be rendered otherwise.". La définition qu'elle donne de l'incorporation contextuelle est la suivante:

***"By this is meant that there are many sentences in which incorporation does not alter the lexical meaning of the verb; instead, incorporation serves to maintain definiteness of the discourse referent by signaling coreferentiality with a previously-occurring NP adjunct."***<sup>5</sup> (1976:183-4).

Comme preuve de l'incorporation lexicale, là où le sens du composé comporte une nuance absente de la phrase sans incorporation, elle donne les exemples suivants:

(1-30)	) tesiwi-weci-ø-ø (grêle-tomber-PRES-sg)
(1-31)	tesiwitl-weci (grêle-SUF / tomber)

La traduction de la (1-30) est "It is hailing", alors que la (1-31) est traduite par "Hail is falling". Elle en déduit que la deuxième phrase peut être la réponse à "What is falling?", alors que la première est la réponse à "What is the weather like?" (Ibid.).

En étudiant la fonction sémantique de l'incorporation, nous constatons qu'elle est riche et importante. En effet, l'incorporation permet d'une part le réemploi d'un verbe déjà existant pour apporter une nuance à la signification d'une phrase, ou encore pour apporter un changement de sens, et d'autre part le rétrécissement du sens trop général d'un verbe.

## 1.5. Les propriétés syntaxiques

Lorsque l'incorporation a lieu, le substantif qui s'incorpore perd son autonomie. Au niveau syntaxique, cette perte se traduit par des changements importants dans la phrase. On peut regrouper ces changements en deux ensembles principaux: les différences du substantif incorporé avec le substantif autonome, et les changements qui surviennent au niveau du verbe incorporant.

### 1.5.1. Le substantif

En ce qui concerne le substantif, le fait de perdre son autonomie a des répercussions sur son statut de constituant. Avant l'incorporation, il fait partie des arguments du verbe, donc il a une fonction syntaxique. Après l'incorporation il n'est plus un constituant, il n'a plus

<sup>5</sup> En effet ce deuxième type d'incorporation concerne le fait que dans une conversation, un nom peut apparaître, pour la première fois, sous forme autonome; ce même nom peut être repris, dans le reste du discours, par une forme incorporée au verbe. C'est ce que Merlan appelle l'incorporation contextuelle (aussi phrases (21) et (22)).

aucune fonction syntaxique dans la phrase. L'absence de l'autonomie du substantif a d'autres conséquences: ce terme ne peut plus avoir des déterminants, comme des articles, des adjectifs, des déictiques, des marques de pluriel, etc. (Hagège, 1975:324). Comme exemple, nous pouvons reprendre la phrase de nahuatl classique précédemment citée:

(1-32)	Qui-chihua in mexicatl in <i>cac-tli</i> . (IO-fabriquer / ART / mexicain / ART / chaussure-SUF nominale) Le mexicain fabrique les chaussures
(1-33)	<i>Cac-chihua</i> in mexicatl. (chaussure-fabriquer / ART / mexicain) Le mexicain fabrique des chaussures.

Comme on le remarque, l'objet de la première phrase comporte d'un côté un article qui le définit, et de l'autre il est suivi par un suffixe nominal qui n'est là que lorsque le substantif est autonome. Par ailleurs, en nahuatl tout objet est obligatoirement représenté au niveau du verbe par un indice (un pronom clitique). Dans la phrase sans incorporation, l'objet est *cactli*, l'indice coréférent au niveau du verbe est *qui-*. A partir du moment où le substantif est incorporé, il n'est donc plus déterminé; dans la phrase à objet incorporé on remarque que l'indice a disparu: il n'a plus de raison d'être parce que la phrase n'a plus d'objet. Qui plus est, les opérations syntaxiques ne sont plus possibles sur le substantif incorporé: on ne peut pas focaliser, topicaliser, rendre passif, relativiser, etc. (Hagège, op. cit., 326). Cette propriété s'explique aussi par la non autonomie du substantif; en effet en s'incorporant au verbe, il perd toute aptitude à la manipulation syntaxique.

Revenant à l'indice d'objet, on remarque que quand le substantif incorporé est un complément autre que l'objet direct de la phrase, son incorporation n'a pas d'effet sur l'indice d'objet:

(1-34)	Ni-c-xochi-temoa cuicatl (IS.1sg-IO.3sg-fleur-chercher chant) Je cherche des chansons comme des fleurs. (Launey, op. cit., p. 167)
--------	--

Une autre évidence qui vient affirmer l'absence de statut syntaxique du substantif, c'est le fait que les morphèmes d'aspect, de nombre, de personne, etc. qui, d'habitude s'amalgament au lexème verbal, viennent se mettre des deux côtés du composé objet-verbe, en tant que suffixe ou préfixe selon les langues, comme si il ne s'agissait que d'une seule et unique unité morphologique. En onondaga nous avons:

(1-35)	) wa'-ha- hninu-' ne' o-ye'kwa-'. (TMP-IS.IO-acheter-ASP / PRT nominale / il-tabac-SUF nominal) Il acheta le tabac.
(1-36)	wa'-ha-ye'kwa-hni:nu-'. (TMP-IS.IO-tabac-acheter-ASP) Il acheta du tabac. (Woodbury,1975:10)

Comme on peut voir, lorsque le substantif s'incorpore au verbe, les affixes du verbe se mettent en place autour du composé, aucun d'entre eux ne vient se placer entre le substantif et le verbe. Dans son article de 1973, Sugita donne une liste des

caractéristiques de l'objet incorporé en kusaie et ponape, langues océaniques, qui résume bien ce qui vient d'être dit :

1. l'objet ne peut pas être modifié ou quantifié; 1.
2. il ne peut pas être déplacé de sa position; 2.
3. rien ne peut être inséré entre l'objet et le verbe qui le précède; 3.
4. les suffixes verbaux les suivent au lieu de suivre le verbe ( op. cit.; p. 404)La traduction est la nôtre.. 4.

A ce niveau on peut comparer les constructions d'incorporation à des mots composés. Prenons le mot composé anglais *truckdriver* où les deux composants, *truck-* et *-driver* sont parfaitement reconnaissables. Quand il est libre, c'est-à-dire en dehors de la composition, le mot *truck* peut être modifié: il peut être mis au pluriel (*trucks*), il peut avoir un déterminant (*one/my truck*), il peut avoir un adjectif (*big blue truck*), etc.. A partir du moment où il entre dans la composition il cesse d'être un composant indépendant; il n'accepte plus de modification. Si on peut toujours dire *one truckdriver*, le déterminant renvoie au composé dans son ensemble et non plus à *truck-*. C'est exactement la même chose pour le substantif incorporé: il cesse d'être indépendant, c'est pourquoi il n'accepte plus aucune modification.

### 1.5.2. Le verbe

Le verbe de la phrase peut, après l'incorporation, perdre ou non une de ses valences. Dans certains cas, surtout lorsque c'est l'objet qui s'incorpore, la position laissée vide par cet argument est éliminée, ce qui veut dire que le verbe perd un de ses valences lors de l'incorporation. Dans ce cas si le verbe était transitif, il devient intransitif. Dans d'autres cas, la valence laissée libre par l'argument incorporé est occupée par un autre argument, souvent un oblique. Le tchouktche, langue ergative, présente les deux cas de figure:

(1-37)	etleg-e <i>metqemetkawkaw-ek</i> kili-nin (père-ERG / beurre (ABS) / pain-LOC / étaler-3sg:3sg (AOR)) Le père a étalé le beurre sur le pain.
(1-38)	etleg-en <i>kawkaw-ek metqe-rkele-g'e</i> (père-ABS / pain-LOC / beurre-étaler-3sg (AOR)) Le père a étalé du beurre sur le pain.
(1-39)	etleg-e <i>kawkaw metqe-rkele-nen</i> (père-ERG / pain (ABS) / beurre-étaler-3sg:3sg (AOR)) Le père a étalé du beurre sur le pain (ou plus exactement: il a "beurre-étalé" le pain.). (Polinskaja et Nedjalkov, op. cit., p. 240)

Ces phrases montrent les deux façons possible de traiter la valence laissée vide par l'objet incorporé. La phrase de départ, (1-37), comporte un objet en absolutif et un locatif. En (1-38), la phrase est intransitive: l'objet est incorporé, la valence qu'il laisse est éliminée. En (1-39), l'objet est incorporé, mais c'est l'ancien locatif qui se met à l'absolutif et prend la place de l'objet, la phrase reste transitive.

On voit donc que l'incorporation peut effectuer des changements syntaxiques assez importants dans la phrase. Une langue peut avoir recours à elle pour convertir un argument en objet direct, ou au contraire éliminer la position de l'objet. Comme Sasse le signale, l'incorporation fonctionne comme un mécanisme de changement de diathèse dans les langues qui s'en servent. Nous pouvons ajouter que si c'est bien le cas, au niveau syntaxique l'incorporation doit avoir la même importance que le passif des langues accusatives et l'antipassif des langues ergatives.

### 1.5.3. Les changements syntaxiques: les causes ou les conséquences de l'incorporation?

---

Les changements syntaxiques peuvent causer des changements sémantiques aussi. Nous avons vu qu'il y a beaucoup de langues qui incorporent des constituants référant aux parties du corps humain. Lorsque ces termes ne sont pas incorporés ils occupent une position syntaxique à part entière, le possesseur apparaît souvent comme le déterminant d'un syntagme génitif dont le nom de la partie du corps est le déterminé. Après l'incorporation, c'est généralement le possesseur qui remplace la partie du corps dans sa fonction. Sur le plan sémantique, nous pensons que ce changement de statut entraîne une autre lecture de la phrase: un argument autonome a plus de poids sémantique que celui qui est incorporé, et dans ce cas bien précis, c'est effectivement la personne possédant la partie du corps qui est plus importante sémantiquement que la partie elle-même. Le blackfoot présente un autre type de traitement du possesseur de la partie du corps:

(1-40)	n-o'kakini a-isttsi-wa (mon-dos / DUR-douleur-IS) Mon dos (me) fait mal.
(1-41)	nit-a-istts-o'kakini (moi-DUR-mal-dos) J'ai mal au dos. (Mithun, op. cit., p. 858)

Il nous semble que la phrase "mon dos me fait mal" exprime une absence du possesseur, comme s'il continuait par "... et je n'y peux rien."; mais la phrase "j'ai mal au dos" concerne directement la personne, c'est elle qui souffre du mal de dos. A ce propos, Merlan signale que les parties du corps constituent la classe sémantique la plus incorporée dans les langues, et elle l'explique ainsi:

**"[...] first, body-part nouns are nonagents, that is, they do not ordinarily constitute acceptable transitive subjects. [...] Second, body parts constitute a fairly small, closed, and well-defined class in terms of ssprimary reference. Body-part nouns and some verbs regularly associated with them are probably mutually determining in ways that other noun and verb classes are not." (Merlan, op. cit., p. 189).**

L'importance de la fonction syntaxique de l'incorporation dépend essentiellement de la langue étudiée. Dans bien des langues, elle constitue la fonction première, les changements sémantico-pragmatiques ne seront que les effets secondaires de l'incorporation. A titre d'exemple nous pouvons comparer l'onondaga et le boni. Woodbury

pense qu'en onondaga l'incorporation est un phénomène syntaxique qui génère des nouvelles catégories sémantiques (op. cit., p. 12, note). Sasse pense qu'en boni l'incorporation des constituants nominaux est un phénomène pragmatique:

***"In boni, finally, pragmatization of NI [Noun Incorporation] has been carried through rather completely. Pragmatic prominence is not associated in any way with the relational status of a noun. [...] Incorporation is largely a pragmatic mechanism indicating a predicate phrase composed of elements with equally high information value." (Sasse, op. cit., p. 256).***

Ainsi, nous pouvons voir que selon la langue en question, les changements syntaxiques peuvent être soit la cause soit l'effet de l'incorporation. Quoi qu'il en soit, il est indéniable qu'ils jouent un rôle non négligeable dans chacune des langues incorporantes.

## 1.6. Les propriétés pragmatiques

### 1.6.1. La définition de la fonction pragmatique

---

En ce qui concerne la notion de "pragmatique", après avoir étudié plusieurs documents sur l'incorporation nominale, nous avons constaté que d'une part, il existe plusieurs termes chez différents linguistes qui renvoient plus ou moins à la même notion, et d'autre part, le même terme peut avoir différentes valeurs notionnelles selon les linguistes. Etant donné que pour parler de ce que nous considérons comme une fonction importante de l'incorporation nous avons besoin de clarté, nous avons décidé de prendre un des termes employés par des linguistes, en l'occurrence " fonction pragmatique", le définir pour éclaircir ce que nous entendons quand nous l'employons, et nous y tenir tout le long de ce travail. La fonction pragmatique est un terme appliqué à l'organisation de l'information selon l'importance que lui accorde l'énonciateur. Ce dernier choisit de mettre certains éléments de son discours en premier plan en leur donnant une valeur informative plus élevée, et certains autres en arrière plan, en jugeant qu'ils portent des informations plus faibles en valeur. Ce choix se fait selon ce que l'énonciateur veut dire ou ce qu'il a éventuellement déjà dit, et selon ce que son interlocuteur sait de manière générale sur le monde. Autrement dit, la pragmatique concerne la hiérarchisation de la saillance de l'information échangée entre les interlocuteurs. Si on accepte cette définition, on se rend compte qu'aucun énoncé n'est neutre sur le plan pragmatique, déjà parce que chaque énoncé comporte un thème, l'information connue, sur lequel vient se greffer le rhème, l'élément nouveau de l'information. Mais à part cette bipartition de l'énoncé il existe d'autres moyens pour faire ressortir un élément comme ayant une valeur informative plus élevée et le mettre en premier plan du discours; le discours lui-même vient jouer un rôle prépondérant: il faut organiser l'énoncé en fonction du développement du discours, un élément qui ne joue pas un rôle saillant dans la partie du discours qui suit peut être mis en arrière plan dès le départ.

Lorsque on s'intéresse à la fonction pragmatique des langues, on est souvent

confronté à des termes concernant les processus mentaux qui interviennent dans le phénomène langagier. Ces termes sont parfois clairement définies par les linguistes qui les emploient, mais malheureusement ce n'est pas toujours le cas. Ceci peut aboutir d'une part à une compréhension approximative de ces termes et des notions qu'ils sont censés représenter, et d'autre part à l'emploi du même terme pour décrire des processus mentaux différents, bien que proches, à cause de l'opacité partielle du terme. Nous avons eu ce problème avec quelques termes qui renvoient à des notions décrivant certains processus mentaux intervenant dans la mise en relief des éléments d'un énoncé, ou de l'énoncé lui-même. Pour nous, il s'agit de deux termes suivants: la saillance et la pertinence. En effet, quand ces mots n'ont pas une définition technique, on peut souvent les employer indifféremment pour décrire le caractère important d'un élément par rapport à d'autres; mais à partir du moment où on veut leur donner des valeurs techniques, il faut les définir d'une manière claire et cohérente, de sorte que chaque terme ne renvoie qu'à un phénomène linguistique bien précis, et que si synonymie il y a, elle soit explicitée. Comme il a été dit plus haut, certains linguistes utilisent ces différents termes pour décrire un seul phénomène qui est la mise en relief en général. C'est surtout le cas de la fonction pragmatique de l'incorporation nominale, où le substantif incorporé manque de relief sémantique et syntaxique par rapport aux autres constituants de la phrase, et c'est dans ce cas que les linguistes parlent indifféremment du manque de saillance ou de pertinence du substantif incorporé. Nous avons trouvé que ces deux termes ont des définitions linguistiques précises, qui ne sont pas les mêmes, et qu'ils renvoient à des notions bien différentes dans le processus mental qui aboutit à mettre certains éléments en relief. C'est pour cette raison que nous nous sommes basée sur les travaux de Langacker d'une part et Sperber et Wilson d'autre part pour donner des définitions de "saillance" et de "pertinence" respectivement, et ensuite nous nous efforcerons de n'utiliser chaque terme que conformément à sa définition.

### 1.6.1.1. La saillance

En fait chez Langacker (1987) la notion de saillance n'a pas été traitée en tant que telle, mais d'après les emplois qu'il en fait il est possible d'avoir une définition. Pour ce faire, avant de nous intéresser à la saillance, il faut éclaircir quelques autres notions de la grammaire cognitive. Tout d'abord, nous pouvons dire que la grammaire cognitive voit un lien étroit entre le processus mental de conceptualisation et la structure syntaxique et sémantique de l'énoncé décrivant une scène. Par ailleurs, selon cette grammaire, la syntaxe et la sémantique ne sont pas des aspects différents du langage; la syntaxe est la symbolisation conventionnelle de la structure sémantique (op. cit.; p.2). Ainsi, une conceptualisation est codée par la syntaxe sous forme des structures grammaticales propres à chaque langue. Ce codage se fait essentiellement à partir de ce qu'il appelle "l'imagerie" (Imagery), qui consiste en l'aptitude à construire une situation perçue de manières différentes, avec des images différentes, selon les besoins liés à la pensée ou à l'expression (op. cit.; pp.110-1). Les exemples qu'il donne sont les suivants:

(1-42)	a. The clock is on the table. b. The clock is lying on the table. c. The clock is resting on the table. d. The table is supporting the clock.
--------	---

La première phrase, la plus neutre, décrit une situation. En b, le verbe *lie* attire l'attention sur le fait que l'horloge est aligné avec l'axe horizontal de la table. Le verbe *rest*, lui, souligne le caractère statique de la relation locative. Finalement, la dernière phrase met l'accent sur la résistance de la table à l'horloge. Ainsi, nous avons quatre différentes images d'une même situation objective, des phrases qui expriment le même contenu conceptuel. Il faut noter que pour des phrases comme celles que nous venons de voir, représenter la même situation ne veut pas dire avoir le même sens; en fait lorsque les images données par la même situation diffèrent, le sens n'est pas le même d'une phrase à l'autre. En d'autres termes, les différences syntaxiques des phrases ci-dessus résultent des différences sémantiques entre les phrases (Ibid.).

Les images peuvent différer selon quelques paramètres qui sont la sélection (qui détermine quelles sont les facettes de la scène traitées), la perspective (la position à partir de laquelle la scène est vue) et l'abstraction (le niveau de spécificité attribuée à une situation)<sup>6</sup>. La sélection a un domaine, une échelle et une portée. Le domaine de la sélection détermine quels sont les traits qui caractérisent une entité, par exemple dans la proposition "the big blue plastic cup" les domaines sélectionnés sont la définitude, la taille, la matière et la couleur. De plus, l'échelle des valeurs d'un domaine peut varier de phrase en phrase. Par exemple le terme "close" est la valeur d'un domaine bien précis, mais il est employé à des échelles différentes dans les deux phrases suivantes:

(1-43)	a. The two galaxies are very <i>close</i> to one another. b. The sulfur and oxygen atoms are quite <i>close</i> to one another in this type of molecule.
--------	--

Par ailleurs, il y a aussi la portée d'une sélection; il s'agit du contexte nécessaire pour la caractérisation de "profile" (l'entité désignée par la prédication). De ce fait, si l'entité à caractériser est par exemple "le bras", la portée immédiate, ou encore le contexte nécessaire pour la caractériser, est "le corps"; de même, "la main" a, comme portée immédiate, "le bras" (op. cit.; pp. 117-9).

Le deuxième paramètre qui intervient dans le changement d'une image est l'abstraction. Cette notion fait référence aux détails qu'une expression donne: plus elle en donne, moins elle est abstraite. Par exemple si on dit de quelqu'un qu'il est "grand", cette caractérisation est "abstraite" par rapport à une spécification plus précise comme "il mesure presque deux mètres" (p. 132).

Le troisième paramètre c'est la perspective. Elle se subdivise en plusieurs branches, nous allons en traiter deux qui nous concernent directement. Ces deux aspects de la perspective sont d'une part la distinction "figure/ground" et d'autre part "Viewpoint". Ces notions ont été définies par Langacker de manière suivante respectivement:

***"... the figure within a scene is a substructure perceived as "standing out" from the remainder (the ground) and accorded special prominence as the pivotal entity around which the scene is organized and for which it provides a setting." (op. cit.;***

<sup>6</sup> L'importance de ces notions réside dans le fait qu'elles interviennent au niveau du changement d'image, et nous venons de voir que le sens de la phrase -lui-même lié étroitement à la structure syntaxique- dépend de l'image.

**p. 120)<sup>7</sup> . "In observing a complex scene with multiple participants, we can assume different positions in relation to them, with direct consequences for their perceived proximity and salience." (op. cit.; p. 122).**

Par ailleurs, le point à partir duquel on observe une scène ("vantage point") permet de distinguer deux zones principales: le "foreground", qui est l'aire d'une taille indéterminée qui comprend la partie de la scène la plus proche du point d'observation, et le "background" qui est le reste de la scène. Un participant situé dans le "foreground" est typiquement plus proéminent, il a donc plus de chances d'être perçu comme le "figure" de la scène. Ainsi, il ne faut pas confondre le "foreground" et le "figure", le premier concerne les éléments de la scène qui sont les plus proches du point à partir duquel on voit la scène, alors que le deuxième concerne l'élément qui ressort du reste de la scène. On peut avoir un "figure" situé en "background" (op. cit.; pp. 124-5).

Nous remarquons que la notion de "plan" est en relation étroite avec la saillance relative des constituants d'une phrase (ou d'un énoncé): il s'agit d'imaginer une scène découpée en deux plans: l'arrière plan ("background") et le premier plan ("foreground"). En effet plus la saillance d'un élément de la phrase est élevée, plus il a des chances de se retrouver dans le premier plan de la scène, et vice versa. Lorsqu'on parle de la mise en arrière plan d'un élément, il faut en conclure que cet élément perd une partie de sa saillance pragmatique en se mettant en arrière plan. Cette notion est importante parce que c'est ce qui se passe avec l'objet incorporé: il est plus saillant lorsqu'il est un constituant autonome. Dès qu'il est incorporé, non seulement sa saillance pragmatique diminue, mais aussi il est mis en arrière plan de la scène.

Après avoir expliqué ces quelques notions de la grammaire cognitive, nous pouvons essayer de définir la notion de "saillance". Dans un premier temps, nous nous rendons compte que la saillance et la proéminence sont employés par Langacker comme des synonymes: lorsqu'il parle de la proéminence de "figure", on peut tout aussi bien dire que "figure" est l'élément le plus saillant du scène. Ensuite, il ne faut pas perdre de vue que la saillance a toujours une valeur relative, c'est-à-dire qu'une unité de la prédication peut être plus ou moins saillante que les autres. Langacker lui-même en parle lorsqu'il explique la perspective, il dit qu'il y a des éléments de la scène qui sont plus saillants que des autres: les participants en "foreground" ainsi que le "figure" sont souvent plus saillants que les autres. Selon les définitions de ces termes, nous pensons pouvoir dire qu'un élément situé en "background", s'il n'est pas "figure", est moins saillant que les autres éléments de la scène.

### **1.6.1.2. La pertinence**

La notion de pertinence s'applique à un autre facteur du processus mental intervenant dans le langage. Pour définir cette notion et éclaircir sa différence avec la saillance, nous prenons en compte la définition donnée par Sperber et Wilson (1992). Le point de départ de leur théorie c'est le fait que la signification linguistique (l'ensemble des sens de chacun des composants de l'énoncé) n'est pas suffisante pour l'interprétation complète de l'énoncé, il lui faut aussi un contexte; celui-ci nous aide à combler les sous déterminations

---

<sup>7</sup> Les mots en caractères gras le sont dans le texte original.



de l'interprétation de l'énoncé. Pour ce faire, les théories pragmatiques donnent des ensembles de règles et des maximes, mais les auteurs pensent qu'avec la seule théorie de la pertinence, on peut résoudre la sous-détermination. La théorie de la pertinence est basée sur deux aspects du traitement de l'information par les humains: l'effort mental pour traiter l'information, et l'effet cognitif que ce traitement produit, cet effet peut influencer les croyances de l'individu<sup>8</sup>. Lors du traitement de l'information, plus l'effet cognitif produit par ce traitement est grand, et/ou plus l'effort requis par ce traitement est faible, plus cette information est pertinente pour l'individu qui l'a traitée.

Autrement dit, lorsque deux personnes communiquent, le locuteur doit s'assurer que l'énoncé qu'il produit est pertinent, et l'auditeur doit faire un effort pour traiter les informations données par cet énoncé; lorsque ces informations produisent un effet chez l'auditeur, elles sont pertinentes. Plus l'effet produit est grand, plus elles sont pertinentes.

Les auteurs établissent ensuite le principe de pertinence: "Tout énoncé communique au destinataire la présomption de sa pertinence optimale.". Pour mieux comprendre ce principe, ils donnent l'exemple suivant: lorsque Marie dit à Pierre "la soupe manque de sel", dans un premier temps Pierre suppose que Marie exprime sa propre pensée<sup>9</sup>. Ensuite, Pierre construit des interprétations de cet énoncé, selon le contexte (au sens large, comme il a été décrit en note de bas de page n° 9). Sperber et Wilson pensent que la première interprétation est la seule cohérente avec le principe de pertinence, parce que si Marie avait voulu que Pierre comprenne autre chose, elle aurait donné des informations suffisantes pour que Pierre ne soit pas obligé d'imaginer, d'examiner et de rejeter cette première interprétation qui lui vient à l'esprit (elle aurait voulu que ses informations produisent le moindre effort possible). Dans le cas contraire, c'est-à-dire si Marie oblige Pierre à faire l'effort supplémentaire pour rejeter une première hypothèse, il n'y a pas de cohérence avec le principe de pertinence. Dans une situation ordinaire, la première interprétation de Pierre peut être la suivante par exemple: il faut passer le sel à Marie (op. cit.; pp. 228-32).

Comme on peut le constater, la pertinence concerne l'interprétation d'un énoncé; selon la description donnée par les auteurs, il s'agit d'une notion englobant toutes les maximes, les conventions et les règles d'autres théories pragmatiques permettant à l'auditeur d'aller au-delà de la signification linguistique pour saisir le sens exact de l'énoncé dans un contexte donné. A partir de là, nous pouvons voir la différence entre la saillance et la pertinence: il s'agit de deux notions qui renvoient à des processus mentaux

---

<sup>8</sup> Sperber et Wilson (1989) donnent une explication plus détaillée de l'interaction entre le contexte et la pertinence d'une information. Nous en donnons un résumé ici: l'ensemble des prémisses utilisées pour l'interprétation d'un énoncé constitue le contexte, c'est-à-dire un sous-ensemble des hypothèses de l'auditeur sur le monde. Le contexte comprend donc non seulement l'environnement physique et l'énoncé précédent, mais aussi des prévisions, des hypothèses scientifiques, des croyances religieuses, etc. (p.31). Modifier ou améliorer un contexte c'est produire un certain effet sur ce contexte, mais pas n'importe quel effet: les nouvelles informations doivent interagir avec les anciennes pour donner ce que l'on appelle un effet contextuel (p.168). Pour qu'une information soit pertinente, il faut qu'elle ait des effets contextuels. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus les effets contextuels sont grands, plus grande est la pertinence de l'information qui les produit (p.182).

<sup>9</sup> Elle peut en effet exprimer ce qu'elle suppose être la pensée de quelqu'un d'autre (p. 224).

bien différents. Si nous reprenons l'image donnée par Langacker, à savoir la conceptualisation d'une scène, nous pouvons dire, en simplifiant, que la pertinence concerne la valeur informative de la scène dans le contexte (au sens large) alors que la saillance est en rapport avec la valeur informative de chacun des éléments constitutifs de la scène elle-même. Cette différence est aussi valable pour les études qui ont recours à ces notions: la pertinence a son importance dans des études portant sur des textes, alors que l'étude de la relation objet-verbe, qui est la nôtre, a besoin de mesurer la saillance relative des constituants de la phrase les uns par rapport des autres et d'étudier ses variations lors des changements de statut syntaxique des constituants. Les deux relations objet-verbe étudiées dans ce travail, à savoir l'incorporation et la composition, sont en rapport avec la saillance relative de l'objet.

### 1.6.2. L'incorporation et la pragmatique

---

Lorsqu'on étudie les langues incorporantes, on observe souvent un phénomène intéressant qui est le suivant: dans certains cas, bien que la langue possède un moyen autre que l'incorporation pour exprimer la généricité d'un substantif, elle a quand même une structure incorporante. L'exemple peut venir du nahuatl classique :

(1-44)	Qui-cua in cihuatl in naca-tl. (IO-manger / ART / femme / ART / viande-SUF nominal) La femme mange la viande.
(1-45)	Qui-cua naca-tl in cihuatl. (IO-manger / viande-SUF nominal / ART / femme) La femme mange de la viande.
(1-46)	Naca-cua in cihuatl. (viande-manger / ART / femme) La femme mange de la viande (mot à mot: la femme "viande-mange").

Comme on peut constater, la première phrase comporte un objet défini, et donc autonome, qui dans une phrase sans thématization suit le sujet de la phrase; la deuxième phrase a un objet indéfini, qui n'est pas précédé de l'article *in*, et suit immédiatement le verbe. La troisième phrase a un objet incorporé, et comme on a vu, il est indéfini, ce qui fait qu'il est incorporé. La question qui se pose est de savoir pourquoi le nahuatl possède une structure incorporante alors qu'un objet indéfini peut être exprimé par une phrase comme la (1-45)? La différence se situe au niveau sémantique, bien sûr, car un objet indéfini n'est pas forcément générique, alors qu'un objet incorporé l'est. Mais il y a encore une autre raison qui ne peut être appréhendée que si on quitte la phrase pour s'intéresser à un niveau plus élevé, le discours. Chaque élément de la phrase a un rôle informatif dans le discours, et c'est ce rôle qui lui donne une valeur informative. Selon l'importance de cette information apportée par l'élément, celui-ci est traité différemment; comme il a été dit plus haut, l'énonciateur dispose des moyens morpho-syntaxiques pour attribuer une valeur informative plus ou moins élevée à cet élément. Pour ce faire, il faut tenir compte de la saillance. Ainsi, on parle de la saillance chez Polinskaja et Nedjalkov à propos du tchouktche pour expliquer la différence entre l'objet autonome (avec une distinction entre l'objet à l'absolutif et l'objet oblique) d'un côté, et l'objet incorporé de l'autre. D'après eux, le facteur pragmatique intervient en ce sens que quand l'objet est à l'absolutif, il exprime

une signification supplémentaire par rapport à son sens lexical, et c'est le fait que le changement du référent de l'objet est en quelque sorte saillant pour être pris en compte, alors que l'objet oblique et encore plus l'objet incorporé expriment le fait que le changement survenu au niveau du référent n'est pas significatif donc n'est pas saillant. Ceci permet la mise en arrière-plan (backgrounding) de l'information apportée par l'objet. Donc en tchouktche, la distribution de l'objet incorporé ou oblique dépend du fait que l'information exprimée par le substantif est plus ou moins saillante, c'est-à-dire qu'un objet à l'absolutif code une information qui paraît être saillante pour le reste du récit, alors qu'un objet incorporé exprime le fait que l'information codée n'est que de caractère épisodique ou de court terme. (op. cit., pp. 251-7).

En ce qui concerne Mithun, elle pense que le choix entre l'objet incorporé et l'objet oblique, dans les langues qui possèdent les deux structures, dépend de la valeur informative du référent du substantif. A propos du troisième type de l'incorporation nominale, elle dit:

***"NI [Noun Incorporation] is also used to background known or incidental information within portions of discourse. [...] IN's are not salient constituents in themselves, whose presence might obstruct the flow of information. They simply ride along with their host V's." (op. cit., p. 859).***

C'est pour cette raison que Mithun appelle ce type d'incorporation "la manipulation de la structure discursive". Donc nous voyons qu'au moins dans un des types de l'incorporation nominale de Mithun, qui est en même temps une étape de l'évolution du phénomène d'incorporation, la notion de saillance relative de l'objet incorporé entre en jeu.

A ce sujet, Sasse a sensiblement le même avis. Il pense qu'en général, le processus de l'incorporation nominale sert un but pragmatique, à savoir l'élimination d'un complément qui manque de proéminence<sup>10</sup> en soi. Ce manque le lie automatiquement au verbe, le centre prédicatif de l'énoncé, et le moyen syntaxique le plus efficace d'arriver à ce but est la fusion des deux éléments en un. Dans ses explications, Sasse va plus loin et pense que dans une phrase transitive (qu'il nomme un "jugement catégoriel") il y a non seulement un pic de proéminence pragmatique constitué par le thème de la phrase, mais il existe un deuxième pic, moins élevé, qui est constitué par l'élément qui représente le patient de la phrase. Ce rôle sémantique étant souvent lié à l'objet de la phrase, ce pic est donc l'objet. De ce fait la phrase possède deux types de proéminences pragmatiques: un "point de départ" ("starting-point"), fait par le thème, et un "point d'arrivée" ("end-point"), fait par le pic du rhème. Selon lui, on peut imaginer que "le point de départ" constitue le "background" et le "point d'arrivée" le "foreground". Ce qui lie ces deux points c'est l'autre partie du rhème, le verbe. Le moyen grammatical qui permet cette liaison c'est le marquage: l'individuation et l'agentivité constituent l'élément non marqué et l'individuation et la passivité font la partie marquée de la combinaison<sup>11</sup>. Mais lorsque l'objet combine les traits de non individuation et de passivité, il est non marqué et pragmatiquement non

<sup>10</sup> Nous avons vu que le terme de proéminence peut être employé comme synonyme de saillance.

<sup>11</sup> Nous avons plusieurs remarques à faire à propos de quelques termes: l'individuation est définie par Sasse comme: "referentiality, definiteness, specificity" (op. cit., p. 259). Par ailleurs, nous avons choisi le terme "passivité" pour la traduction du terme anglais "patency"; il ne faut pas voir, dans ce terme, une allusion au statut sémantique du référent de l'objet.

pertinent<sup>12</sup>. C'est ce facteur pragmatique qui favorise son incorporation au verbe. L'analyse de Sasse va dans le sens des autres analyses affirmant le manque de saillance du substantif incorporé (op. cit.; pp. 259-263).

Comme on peut le voir, la fonction pragmatique de l'incorporation est étroitement liée à la notion de saillance d'un substantif. Si on considère de nouveau les phrases de nahuatl, on peut expliquer la différence entre (1-45) et (1-46): dans la première, où il y a un objet indéfini, le substantif est indéfini, ce qui veut dire qu'il est individué, même s'il n'est peut-être pas spécifique. A partir de là, on peut dire que pragmatiquement, il est suffisamment saillant pour rester autonome. Par contre, en (1-46), le substantif incorporé est générique, ce qui veut dire qu'il ne peut en aucun cas être individué, ce qui en fait un substantif très peu saillant. C'est pour cette raison qu'il est incorporé. En d'autres termes, ce substantif est non marqué du point de vue de son extension selon la terminologie de Polinskaja et Nedjalkov; il est aussi non marqué pour Sasse puisqu'il a des traits de non individuation et de passivité. Qui plus est, cet objet ne doit pas être saillant pour le reste du discours, comme il a été dit par Mithun et aussi par Polinskaja et Nedjalkov, ce qui le conduit à l'incorporation.

Ainsi, on peut définir la fonction pragmatique de l'incorporation: l'élimination d'un constituant nominal de la phrase manquant de saillance pragmatique en l'incorporant au lexème verbal.

## 1.7. L'objet prototypique et l'objet atypique<sup>13</sup>

### 1.7.1. La problématique

---

Nous avons vu que l'incorporation est un processus qui aboutit à une fusion morphologique d'un constituant avec le verbe de la phrase. La question qui se pose est de savoir quel peut être le statut du substantif incorporé, parce qu'on a vu que ce substantif perd son autonomie syntaxique, alors faut-il parler d'un "mot" incorporé ou d'un morphème? Pour pouvoir répondre à cette question, nous allons étudier l'exemple du tchouktche:

(1-47)	etlon lon- <i>kopra-ntewat-a it-g'i, etrec qelunin.</i> (il.ABS / NEG-filet-mettre-GER / être-3sg.AOR / cependant / panier (à poisson).ABS) Il a installé un panier à
--------	--

<sup>12</sup> Nous avons gardé le terme employé par l'auteur, mais nous pensons que selon les définitions que nous avons données des termes de saillance et de pertinence, le terme "non saillant" serait préférable dans ce contexte.

<sup>13</sup> Nous avons emprunté ce terme à M. Maillard, dans son cours de licence.

	poisson, pas un filet.
(1-48)	etlon lon- <i>kopra-ntewat-a</i> , ga- <i>qalon-ntewat-lin</i> . (il.ABS / NEG-filet-mettre-GER / PAR-panier (à poisson)-mettre-3sg.PAR) Il a installé un panier à poisson, pas un filet. (Polinskaja et Nedjalkov, op. cit., p. 267)

Comme les auteurs font remarquer, dans la phrase (1-47) le substantif incorporé a été nié et mis en contraste, et dans la phrase (1-48) les deux membres du couple contrasté sont des substantifs incorporés. Il nous semble que le cas du substantif incorporé en tchouktche présenté ici est un cas assez rare parce que dans les documents que nous avons consultés sur d'autres langues incorporantes nous n'avons pas rencontré ce type de problème, mais il n'en demeure pas moins qu'il peut être considéré comme le cas intermédiaire entre un substantif autonome et le substantif incorporé sans aucune autonomie syntaxique, c'est de ce point de vue que ce cas nous intéresse. Donc le substantif perd d'une part son autonomie syntaxique, et agit comme un morphème lié, et d'autre part il peut subir certains changements propres à des substantifs autonomes. Pour expliquer cela, on peut prendre en compte l'idée des auteurs qui pensent que ce type de mot peut être décrit à partir de la théorie du prototype, c'est-à-dire que le substantif incorporé, du moins en tchouktche, appartient à un continuum qui porte à une de ses extrémités les substantifs, et à l'autre les morphèmes non autonomes. Une manière d'aborder le sujet pour pouvoir expliquer le statut de l'objet incorporé du tchouktche est de le considérer comme une entité linguistique à mi-chemin entre le substantif autonome et le morphème non autonome.

Partant de ce constat, on peut se poser d'une manière plus générale la question de la relation objet-verbe dans le cadre de la théorie du prototype. En d'autres termes, nous pouvons nous demander quels sont les types de relation qu'il peut y avoir entre l'objet et le verbe, et comment on peut expliquer les propriétés particulières de l'objet incorporé.

### 1.7.2. La théorie du prototype

Pour essayer de comprendre le statut syntaxique du substantif incorporé, on peut se référer à la théorie du prototype comme elle a été décrite par Kleiber (1990). Selon cette théorie (version standard), pour la catégorisation des unités lexicales il ne faut pas se contenter de leur donner un sens dans l'absolu; il faut prendre en compte les caractéristiques qui nous permettent de regrouper chaque élément dans une catégorie sémantique. Ces caractéristiques sont mesurées par rapport à un prototype, qui est défini comme étant le meilleur exemplaire ou encore la meilleure instance d'une catégorie. Cette théorie sémantique a des caractéristiques suivantes :

1. La catégorie a des frontières floues, le passage d'une catégorie à une autre est imprécis, mais chaque catégorie possède une structure interne avec un centre, une partie intermédiaire et une périphérie.
2. L'appartenance à la catégorie s'effectue sur la base du degré de similarité avec le

prototype, plus une unité a des ressemblances avec celui-ci, plus elle est représentative de la catégorie, et donc plus elle se situe près du centre (près du prototype). Par ailleurs, il n'y a pas de propriétés communes à tous les membres de la catégorie, ce qui les regroupe ensemble c'est une ressemblance de famille.

3. Il existe deux types de dimension qui régissent les catégories: la dimension horizontale qui concerne la catégorie et sa structure interne, la dimension verticale qui concerne l'organisation inter catégorielle. Ceci veut dire que de même que les prototypes doivent avoir le minimum de traits communs avec les membres des catégories contrastives, de même une catégorie doit avoir un minimum de traits communs avec des catégories contrastives tout en ayant un maximum de traits communs pour ses membres (op. cit.; pp. 47 - 51).

Ainsi, pour décrire un élément par la théorie du prototype, il faut d'abord poser un certain nombre de caractéristiques, celles du prototype, et ce n'est qu'après qu'on peut en quelque sorte "mesurer" la distance d'un autre constituant par rapport à celui-là.

Par ailleurs, Hopper et Thompson (1984) se sont intéressés aux noms et aux verbes prototypiques. Selon leur théorie, il existe deux catégories de base, celle de nom et celle de verbe. De plus, ils suggèrent que ces deux catégories doivent être considérées comme **"universal lexicalizations of the prototypical discourse functions of 'discourse-manipulable participant' and 'reported event', respectively."** (op. cit., p. 703). Ici, c'est la catégorie de nom qui nous intéresse. Selon les auteurs, un nom prototypique possède un certain nombre de caractéristiques sémantiques, à savoir qu'il réfère à une entité concrète ayant une existence propre dans le réel, ou à des entités qui ont une "stabilité temporelle" (ils empruntent ce terme à Givón). Ce critère leur semble nécessaire mais pas suffisant pour décrire les noms prototypiques<sup>14</sup>. Le facteur qui leur paraît plus important que le caractère sémantique du nom c'est sa fonction pragmatique, c'est-à-dire qu'un nom prototypique est celui qui sert à introduire un participant dans le discours. De ce fait, un nom ne peut pas être intrinsèquement prototypique ou non prototypique, tout dépend de son rôle dans le discours. Ils donnent les exemples suivants:

(1-49)	<i>Foxes are cunning.</i>
(1-50)	<i>Early in the chase the hounds started up an old red fox, and we hunted him all morning.</i>

Dans les deux phrases, nous avons le mot *fox* qui, en dehors du contexte, renvoie à une entité bien concrète avec des caractéristiques bien déterminées. Les deux phrases diffèrent en ce qui concerne la fonction de ce même nom dans le discours: dans la première phrase, *foxes* est bien le thème de la phrase, ce qui est une fonction typique des noms, mais il ne renvoie pas à une entité concrète et perceptible dans cet emploi, alors

<sup>14</sup> Cette insuffisance se montre, comme les auteurs l'ont remarqué, dans le cas des couples nom-verbe comme dansé/danser: en effet le nom est censé être stable dans le temps, contrairement au verbe. Dans des couples comme celui que nous venons de citer, il n'est pas facile de voir la stabilité du nom "danse" par rapport au verbe "danser". Par ailleurs, ils font remarquer qu'il y a des noms qui renvoient à des situations temporaires comme les mots anglais "fire" et "fist", ou encore d'autres qui peuvent renvoyer à des entités abstraites comme "justice", donc la stabilité temporelle d'un nom ou son existence concrète sont des critères insuffisants.

que dans la deuxième phrase il s'agit d'un nom (*an old red fox*) qui joue un certain rôle dans le discours où il figure. Et c'est le facteur qui en fait un nom prototypique (p. 708). Par ailleurs, les auteurs pensent que plus un nom s'approche du prototype (toujours par le rôle qu'il joue dans le discours), plus il est apte à recevoir les outils morpho-syntaxiques propres aux noms de la langue qui les emploie. On peut voir ce phénomène dans les exemples cités plus haut: la première occurrence du mot *fox* ne peut avoir que le morphème de pluriel, alors que la deuxième occurrence, le nom prototypique, peut avoir plusieurs déterminants, y compris l'article et l'adjectif<sup>15</sup>.

Ce qui est vrai pour les caractéristiques sémantico-pragmatique peut l'être également pour les caractéristiques syntaxiques: selon Lakoff<sup>16</sup> les catégories grammaticales, tout comme les règles de grammaire, sont une affaire de degré; il y a des secteurs d'application favorables, donc des secteurs prototypiques, et d'autres qui le sont moins.

### 1.7.3. Le prototype en syntaxe

---

A première vue, ces deux applications de la théorie du prototype paraissent appartenir à deux niveaux différents de l'analyse: d'une part il s'agit des caractéristiques prototypiques des membres de la catégorie nominale, et d'autre part il s'agit de dégager les caractéristiques prototypiques d'une fonction syntaxique. Néanmoins il nous semble que nous pouvons regrouper ces deux niveaux et en faire un: plus un nom (ou encore un constituant nominal) est prototypique, plus il a des chances de représenter une fonction syntaxique prototypique. En d'autres termes, un constituant nominal non prototypique a très peu de chances de fonctionner comme un objet prototypique. L'inverse est vrai aussi: un objet non prototypique a beaucoup de chances d'être aussi un constituant nominal non prototypique. A partir de ce constat, nous pouvons expliquer le phénomène d'incorporation nominale, et plus particulièrement l'incorporation de l'objet, comme l'ont fait Hopper et Thompson. Ils pensent que le nom incorporé est non manipulable<sup>17</sup> et très bas en catégorialité, donc non prototypique. C'est justement ce caractère non manipulable du constituant nominal qui le conduit à l'incorporation; s'il est l'objet initial de la phrase nous aurons l'incorporation de l'objet. La langue kosraenne emploie deux racines différentes du verbe selon qu'il est transitif ou intransitif, ce qui montre l'impact de

<sup>15</sup> Les auteurs raisonnent de la même manière pour les verbes: un verbe peut être prototypique de part son rôle discursif, c'est-à-dire lorsqu'il "ASSERT THE OCCURRENCE OF AN EVENT OF THE DISCOURSE" (p. 708, avec les caractères majuscules dans le texte). Dans ce cas, il a à sa disposition toute une palette des morphèmes propres au verbe. De plus, un nom prototypique a un maximum de distinction avec un verbe prototypique, mais plus les deux s'éloignent des prototypes de leurs catégories respectives moins ils se distinguent l'un de l'autre; on peut arriver à une neutralisation grammaticale et sémantique entre les deux (p.709).

<sup>16</sup> Cité par Kleiber, op. cit., p. 103.

<sup>17</sup> Les auteurs emploient le terme "manipulable" au lieu de "référentiel" pour la raison suivante: "[...] but we prefer the more mnemonic terms 'manipulable' and 'non-manipulable', since the opposition 'referential/non-referential' has strong logical/semantic connotation for many linguists." (op. cit., p. 711).

l'incorporation de l'objet sur le verbe (op. cit., p. 712):

(1-51)	El <i>twem</i> -lah mitmit sahfiht sac. (il / aiguiser-ASP / couteau / émoussé / ART) Il a aiguisé le couteau émoussé.
(1-52)	El <i>twetwe</i> mitmit-lac (il / aiguiser / couteau-ASP) Il a "couteau-aiguisé" (il a aiguisé le couteau).

Mis à part les changements survenus au niveau du constituant nominal dans la deuxième phrase (la perte de ses déterminants, son déplacement entre la racine verbale et le morphème d'aspect), nous remarquons le changement du verbe: dans la première phrase nous avons une racine transitive, alors que la racine employée dans la deuxième phrase est intransitive, ce qui démontre que le constituant nominal n'est plus un argument du verbe. A partir de ce moment, non seulement nous n'avons pas d'objet dans la phrase, mais le constituant nominal incorporé n'est plus prototypique, il est très bas en catégorialité. Avec le nahuatl, nous allons encore plus loin dans la décatégorisation du constituant nominal parce que celui-ci perd une partie de sa morphologie nominale, à savoir le suffixe nominal *-tl*:

(1-53)	ni-k- <i>t/e</i> -watsa in nakatl <sup>18</sup> (je-le-feu-rotir / ART / viande) Je rôtis la viande. (op. cit., p. 713)
--------	---

Dans cette phrase, nous avons *-t/e-* qui est la racine du constituant nominal *t/e-tl* (feu), nous voyons que l'incorporation fait perdre le suffixe nominal. Hopper et Thompson voient là encore une preuve de la décatégorisation du nom lorsqu'il est incorporé. Donc tous ces constituants nominaux qui sont soumis à l'incorporation sont non prototypiques, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas manipulables en discours.

Ainsi, nous voyons que la notion de "prototype" peut être étendue aux fonctions syntaxiques. Nous allons nous intéresser à la fonction d'objet, pour voir comment la notion de prototype peut intervenir pour distinguer les différents types d'objet. Par rapport à la grammaire traditionnelle, le concept d'étude prototypique de la syntaxe ouvre de nouvelles perspectives. Nous savons que la grammaire traditionnelle décrit les fonctions grammaticales à partir des catégories bien délimitées, par exemple la fonction d'objet comporte un certain nombre de caractéristiques bien définies; un constituant nominal de la phrase peut montrer ces caractéristiques, auquel cas il est l'objet de la phrase, ou pas, auquel cas il ne l'est pas. On ne peut en aucun cas avoir un constituant "un peu objet", à savoir un constituant qui possède une partie des caractéristiques d'objet, mais pas toutes. Et nous connaissons les problèmes que cela pose quand on essaye de décrire la fonction des cas "marginaux" de la grammaire, comme par exemple un constituant qui ne possède pas toutes les caractéristiques d'un objet.

Or c'est justement ce que la théorie du prototype nous permet de faire. En premier

<sup>18</sup> Cette phrase a été reproduite ici telle que nous l'avons trouvée dans l'article de Hopper et Thompson, à savoir en alphabet phonétique; les autres exemples du nahuatl notamment ceux venant du livre de Launey ont été reproduits comme l'auteur les avait donnés, c'est-à-dire en alphabet normal du nahuatl.



lieu, la structure interne scalaire de la catégorie permet le classement de toutes les unités appartenant à cette catégorie selon leur place sur une échelle allant du prototype jusqu'à l'élément le moins prototypique. C'est là où on peut avoir un constituant "un peu objet", qu'on désignera par le terme d'objet non prototypique ou atypique; c'est-à-dire qu'ici un constituant qui ne possède pas toutes les caractéristiques de l'objet ne pose aucun problème d'appartenance à une catégorie syntaxique.

En deuxième lieu, en posant le principe que les limites des catégories grammaticales sont floues (comme c'est le cas des catégories lexicales) on élimine immédiatement le problème que certaines unités posent pour appartenir à telle ou telle catégorie bien délimitée. En effet, il nous semble que la question d'appartenance à une catégorie grammaticale ne suit pas la loi de tout ou rien, on ne peut pas dire - du moins pas toujours - si une unité appartient oui ou non à une telle catégorie. La preuve nous vient du persan, où certains adjectifs ou certains adverbes peuvent fonctionner comme substantif, ou encore certains adverbes peuvent servir comme adjectif. Justement la grammaire traditionnelle persane a du mal à catégoriser ces unités. La théorie du prototype peut régler le problème: les limites floues de chaque catégorie permet de supposer des zones d'intersection intercatégorielles; un constituant peut appartenir à plusieurs catégories en même temps. Bien évidemment dans chaque catégorie il sera atypique parce que ce sont les prototypes qui ont le maximum de contraste entre eux, mais cette solution nous paraît beaucoup plus juste que celle qui consiste à mettre de telles unités dans une seule catégorie.

#### 1.7.4. Le cas du français

Pour mieux appréhender les différents types d'objet, nous avons choisi le français qui est très intéressant de ce point de vue: non seulement il possède trois types de relations entre l'objet et le verbe, mais en plus il présente des constructions de compléments incorporés, bien que ce phénomène n'ait jamais été systématique dans cette langue.

Le premier type de relation entre un objet et le verbe de la phrase c'est lorsque le constituant objet est un argument à part entière de la phrase. Ce constituant montre un certain nombre de caractéristiques syntaxiques que nous énumérerons brièvement. Concernant les traits propres à un constituant nominal, il est toujours précédé par un article, défini ou indéfini. Lorsque ce constituant est en position d'objet dans une phrase, il se place souvent, mais pas toujours, immédiatement après le verbe. En outre, il s'agit d'un constituant qui peut être représenté auprès du verbe par des indices d'objet *le, la, les* et il prend la position de sujet de la phrase passive; il se laisse questionner par "Qu(i) est-ce que", et finalement il est relativisable par "que". De ce fait, dans la phrase "Martin a acheté *le cheval*" le constituant nominal qui occupe la position d'objet possède toutes les propriétés que nous venons d'énumérer:

(1-54)	a. *Martin a acheté $\emptyset$ cheval. b. Martin <i>l'a</i> acheté. c. <i>Le cheval</i> a été acheté (par Martin). d. <i>Qu'est-ce que</i> Martin a acheté? e. Le cheval <i>que</i> Martin a acheté.
--------	---

Dans le deuxième type de relation objet-verbe en français, le constituant nominal ne possède pas toutes les caractéristiques qui viennent d'être énumérées. Certaines expressions figées du français illustrent ce type de relation. Prenons la phrase "Martin hochait la tête": le constituant nominal *la tête* n'a pas toutes les caractéristiques de l'objet de la phrase, bien qu'il suive immédiatement le verbe. Voyons le résultat des manipulations syntaxiques possibles sur un objet:

(1-55)	a. *Martin hochait $\emptyset$ tête. b. *Martin la hochait. c. *la tête fut hochée (par Martin). d. *Qu'est-ce que Martin hochait? e. *La tête que Martin hochait.
--------	---

On peut constater que *la tête* ne peut participer à des opérations syntaxiques propres à un objet comme *le cheval*; le seul trait de sa fonction qui subsiste c'est sa position postverbale. Par contre, nous pensons que son statut substantival ne peut pas être remis en question: il ne peut pas perdre son article, tout comme d'autres constituants nominaux, sans parler du fait que dans une phrase simple telle que "Martin hochait la tête" il est parfaitement acceptable; ce terme a une certaine autonomie syntaxique, c'est uniquement sa fonction qui est atypique.

Avant de voir le troisième type de relation entre l'objet et le verbe, voyons le cas d'une autre expression figée telle que "mettre la table". En effet ce cas peut être considéré comme intermédiaire entre les deux premiers types: *la table* est à la limite de l'autonomie:

c	a. Martin mit la table. b. ?Martin la mit. c. La table fut mise par Martin. d. *Qu'est-ce que Martin mit? e. La table que Martin mit.
---	--

Il existe un troisième type de relation objet-verbe qui concerne des constructions dans lesquelles la dépendance du constituant nominal au verbe est allée encore plus loin. Là, le substantif, qui était l'objet du verbe dans un état antérieur de la langue, a perdu non seulement toutes les propriétés de sa fonction (à part sa position par rapport au verbe), mais aussi des traits qui en faisaient un constituant nominal autonome: c'est un substantif nu, complètement satellisé par le verbe. Prenons les exemples suivants:

(1-57)	J'ai pris conscience de cela. b. Ils se rendent compte de leur erreur.
--------	--

Evidemment, ces unités ne possèdent pas les traits de l'objet prototypique:

(1.58)	a. *Qu'est-ce que j'ai pris? b. *Conscience que j'ai prise. c. *Je l'ai prise (la conscience). d. *Conscience a été prise (par moi).
--------	--

Ou encore:

(1.59)	a. *Qu'est-ce qu'ils se rendent? b. *Compte qu'ils se rendent. c. *Ils se le rendent (le compte). d. *Compte est rendu par eux.
--------	---

Donc ces substantifs n'ont aucune indépendance syntaxique dans la phrase. Pour

avoir une fonction, ils ont besoin d'un lexème verbal et c'est l'ensemble "substantif-verbe" qui peut accepter une fonction dans la phrase, celle de prédicat.

Néanmoins, il faut remarquer que cette relation étroite entre deux unités ne s'accompagne pas d'une solidarité, dans la mesure où certaines unités peuvent s'intercaler entre le verbe et le substantif sans que pour autant la dépendance du substantif soit mise en cause:

(1-60)	Ils ne se rendent pas <i>bien</i> compte de leur erreur.
--------	--

Nous rapprochons ce comportement syntaxique de tels verbes de ce qu'on peut voir dans les formes composées d'un verbe simple, c'est-à-dire que là aussi certains adverbes ainsi que les morphème de négation peuvent s'intercaler entre les deux parties du verbe (plutôt entre les deux lexèmes):

(1-61)	J'ai <i>bien</i> mangé, mais j'ai <i>trop</i> dormi, pourtant je ne l'ai <i>pas</i> fait exprès.
--------	--

Autrement dit, certains mots peuvent s'insérer entre les deux lexèmes de la forme composée d'un verbe, ou entre deux composantes d'un verbe du type *prendre conscience*

19 .

### 1.7.5. L'objet prototypique

Revenant à nos trois types de relation entre l'objet et le verbe, nous remarquons qu'il s'agit d'un continuum: allant de *le cheval* à *conscience*, les substantifs perdent graduellement leur propriétés d'objet pour finir par être les substantifs satellites du verbe:

<sup>19</sup> Il est intéressant de voir un autre type de relation entre un constituant nominal et le verbe en français, bien que ce type de relation concerne d'autres compléments que l'objet direct de la phrase. Cette relation se manifeste dans les verbes comme *maintenir* (tenir avec la main) ou *colporter* (porter au cou). En effet, ces verbes aujourd'hui considérés comme simples, sont le résultat de l'incorporation du complément instrumental, ici *main* et *col* (Benveniste, 1974, tome 2, p. 106). Le caractère composé de ce type de verbe n'est pas mis en doute par Benveniste: "Il [ce type de composé verbal] est cependant très intéressant à étudier parce qu'il perpétue dans la langue -fût-ce à l'état de résidu- non plus seulement un composé verbal, [...] mais un véritable *verbe composé*, à flexion complète: *maintenir* possède la flexion entière de *tenir* ou de *soutenir*." (Ibid.). De plus, il compare ce type de composé à des composés formés par l'incorporation d'un constituant nominal au verbe en paiute, langue de la famille uto-aztèque (Ibid.). Ainsi, les verbes *maintenir* et *colporter* sont des composés, résultant de l'incorporation d'un substantif. Bien que Benveniste leur donne le nom de "verbe composé", il nous semble que nous pouvons les appeler incorporations parce qu'en fait il n'y a pas de différence, concernant leur formation, avec les incorporations des langues pour lesquelles ce phénomène a été reconnu. Cette analyse permet de constater que le français comporte des verbes incorporants; mais il ne faut pas oublier que dans cette langue l'incorporation n'est pas productive, elle se fait d'une manière sporadique. En ce qui concerne les propriétés syntaxiques de ces verbes, on peut aisément constater que l'ancien substantif n'en est plus un; il a perdu toute autonomie syntaxique et toutes ses propriétés substantivales. Dans le cas de *col-*, il a comme équivalent libre le terme *cou*; on voit que *col-* a subi, en plus, des modifications morphologiques après l'incorporation (Ibid.). De ce fait, on ne peut que donner le statut de morphème à ces termes-là et les comparer à des préverbes: au niveau du comportement syntaxique nous ne voyons aucune différence entre le morphème *main-* de *maintenir* et les morphèmes *re-*, *ré-*, et *r-* de *rechercher*, *réanimer* et *rabattre*.

alors que *le cheval* est un argument à part entière de la phrase, *conscience* est un substantif satellite; *la tête* se situe entre les deux parce qu'il n'est pas un argument du verbe, mais il n'est pas encore satellisé par le verbe. Il nous reste à déterminer laquelle de ces trois relations représente la relation prototypique entre l'objet et le verbe. A première vue, la réponse paraît simple: ni *la tête* ni *conscience* ne peuvent être prototypiques puisqu'ils ne participent pas aux opérations typiques de l'objet de la phrase; donc c'est forcément *le cheval* qui est l'objet prototypique. Mais en fait ce n'est pas le cas, ce n'est pas l'objet défini (comme *le cheval*) qui est prototypique. Voyons d'abord la définition de la fonction objet :

**"... on peut définir l'objet comme un type formel de complément qui, à l'échelle de la langue qu'on décrit, (et pas seulement par rapport à certaines bases verbales considérées individuellement), manifeste, par l'ensemble de son comportement syntaxique, un maximum de solidarité avec le verbe." (Creissels 1991:394-5).**

Le lien étroit du constituant nominal en fonction d'objet avec le verbe est souligné également par G. Lazard (1994:89): "[...] **parmi tous les actants, et sous réserve de la position du sujet, l'objet est le plus central, c'est-à-dire le plus proche du prédicat verbal.**". Ce lien étroit se traduit par un certain nombre de propriétés syntaxiques, propres à l'objet de la phrase, dont nous avons parlé à propos du français (c'est par exemple le fait d'être représenté au niveau du verbe par des indices d'objet). Donc un constituant nominal apte à montrer ces caractéristiques est un objet plus prototypique que d'autres. Le caractère sémantique de l'objet entre également en jeu, bien qu'il ne soit pas suffisant pour constituer la base de la définition de la fonction d'objet, essentiellement parce qu'il n'est pas toujours valable pour tout objet. Ceci veut dire que certains objets ayant des caractéristiques sémantiques précises sont plus prototypiques que d'autres, ce qui est surtout important à ce niveau c'est l'opposition sémantique entre l'objet et le sujet de la phrase:

**"... le choix du participant au procès dont la désignation occupe la position syntaxique d'objet se porte, en règle générale, sur un participant qui peut être conçu comme se trouvant dans une relation de polarité avec le sujet, selon un contraste du type source/but ou puissant/non puissant." (Creissels, 1991:393).**

En mettant ces deux critères ensemble, nous pouvons déduire que l'objet prototypique doit être syntaxiquement très proche du verbe et sémantiquement très loin du sujet de la phrase. Par ailleurs le sujet prototypique d'une phrase transitive est sémantiquement la source ou l'entité puissante, ce qui veut dire qu'il est fortement individué et animé (Lazard, 1994:203); donc l'objet prototypique doit être, sémantiquement, non individué et inanimé. Or l'objet défini est individué, donc par là même, il n'est pas sémantiquement prototypique. Le seul type d'objet qui peut combiner les deux critères sémantique et syntaxique expliqués plus haut, c'est celui qui est d'une part un constituant nominal prototypique, ce qui en fait un candidat idéal pour être un argument à part entière, et d'autre part indéfini, ce qui lui donne le caractère d'opposition maximale avec le sujet. Ceci nous conduit à conclure qu'en effet, c'est l'objet indéfini qui est l'objet prototypique.

Le point qui mérite d'être souligné c'est le fait que l'objet indéfini peut, dans certaines langues, avoir une relation de composition avec le verbe; mais cette composition n'est pas possible sans qu'il y ait un certain nombre de conditions sémantiques, syntaxiques et pragmatiques (nous verrons toutes ces conditions plus loin). Tant qu'il ne satisfait pas à

ces conditions, il reste un argument du verbe, et parmi ceux-ci, il est celui qui a la relation la plus étroite avec le verbe de la phrase. A partir du moment où l'objet commence à perdre les propriétés de sa fonction, il se prépare à entrer dans la relation de composition (ou d'incorporation) avec le verbe. C'est pour cette raison que les phrases suivantes qui paraissent avoir une structure identique:

(1-62)	a. Martin a acheté le cheval. b. Martin a mis la table.
--------	---

montrent leur différence lorsqu'on veut employer l'article indéfini:

(1-63)	a. Martin a acheté un cheval. b. *Martin a mis une table.
--------	---

L'inacceptabilité de la deuxième phrase est due au fait que l'objet est à la limite de la relation de composition avec le verbe, et de ce fait il perd une partie de ses propriétés d'objet, d'où l'impossibilité de la présence de l'article indéfini.

C'est à partir de ce que nous venons de voir que nous pouvons aller encore plus loin dans l'analyse des comportements syntaxiques des éléments de la phrase. Nous pensons pouvoir dire que les phénomènes syntaxiques comme l'incorporation peuvent être, eux-mêmes, prototypiques ou atypiques. En effet un processus syntaxique peut être considéré comme prototypique lorsque les règles d'application qu'il met en jeu aboutissent à une structure prototypique; il est atypique dans le cas où son déroulement aboutit à une structure atypique. Prenons l'exemple de l'incorporation. Dans une langue on peut avoir des occurrences prototypiques de l'incorporation, comme par exemple dans la phrase tchouktche:

(1-64)	tumg-et <i>kopra</i> -ntevat-g'at (amis-ABS / filet-poser-3pl) Les amis posèrent un (des) filet(s).
--------	---

Ici l'incorporation peut être considérée comme prototypique parce qu'elle satisfait toutes les conditions générales de l'incorporation nominale, à savoir les modifications morphologiques subies par le substantif incorporé (nous rappelons que le tchouktche est une langue à harmonie vocalique), le changement sémantique des deux composants (la spécialisation du champ sémantique du verbe et le sens générique du substantif), la transformation du statut du substantif (qui est maintenant un morphème sans aucune autonomie syntaxique), et finalement la propriété pragmatique du composé (la mise en arrière-plan du substantif). Si maintenant on étudie la phrase suivante, où le substantif incorporé est mis en contraste avec un substantif autonome, on remarque qu'un certain nombre des propriétés du composé précédent lui manquent:

(1-65)	etlon lon- <i>kopra</i> -ntewat-a it-g'i, etrec <i>qelunin</i> . (il.ABS / NEG-filet-mettre-GER /
--------	--

	être-3sg.AOR / cependant / panier (à poisson).ABS) Il installa un panier à poisson, pas un filet.
--	---

Au niveau morphologique et sémantique ce composé est comparable au précédent (on peut donner un sens général aux termes "panier" et "filet", comme désignant n'importe quel panier ou filet), mais au niveau syntaxique visiblement le substantif incorporé est en contraste avec un substantif autonome, ce qui suppose qu'ils sont considérés comme équivalents. Par ailleurs, cette mise en contraste annule la fonction pragmatique de l'incorporation de mise en arrière-plan: le substantif incorporé est au contraire mis en premier plan sous l'effet de contraste. Tout cela n'empêche pas la relation substantif-verbe d'être celle d'incorporation, mais elle est atypique.

## 1.8. La conclusion

Dans ce qui suit, nous tenterons de résumer les différents aspects d'incorporation. Avant d'aller plus loin, il s'avère nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que selon les langues incorporantes, les détails de l'incorporation peuvent changer considérablement. Néanmoins, il semble qu'il existe un certain nombre de caractéristiques qui sont communes à toutes les langues incorporantes, et c'est à celles-ci que nous nous intéressons.

Lorsque nous parlons des différents aspects de l'incorporation, nous entendons par là les motivations sous-jacentes qui poussent un constituant à s'incorporer au verbe. Ces motivations ne sont évidemment pas toujours les mêmes d'une langue à une autre, ce qui fait que chaque langue incorporante possède un type particulier d'incorporation nominale.

Nous pouvons facilement distinguer trois aspects du phénomène d'incorporation: sémantique, pragmatique et syntaxique. L'aspect sémantique de l'incorporation aboutit à la formation d'un composé. Comme tout composé, le sens de celui-ci peut être la somme des sens des deux membres du composé, ou alors il peut apporter une précision supplémentaire, ou encore il peut être tout à fait différent des deux sens du départ. Le deuxième aspect, pragmatique, est celui qui s'occupe de la mise en arrière-plan d'un constituant de la phrase, ce constituant ayant une saillance peu élevée. Et enfin l'incorporation syntaxique concerne la manipulation de cas dans une phrase, à savoir rendre une phrase intransitive, ou encore créer une valence pour y placer un autre constituant. Il peut paraître inutile de classifier l'incorporation de cette façon parce que dans chaque langue nous avons un peu de toutes ces facteurs, mais en fait bien qu'ils soient étroitement liés, il nous semble que chaque langue déclenche l'incorporation pour une de ces raisons, les autres n'étant que le résultat du processus. Par exemple si on s'intéresse à la durée de vie des composés, on se rend compte qu'alors que certains se font et se défont d'une phrase à l'autre, il y en a qui restent plutôt stables à travers la langue. Ou encore il doit y avoir une manière d'expliquer l'emploi par beaucoup de langues de l'incorporation des parties du corps. Ainsi, nous expliquons ces différences par

une différence de motivation du départ.

### 1.8.1. L'incorporation sémantique

---

En ce qui concerne l'aspect sémantique de l'incorporation, il se manifeste de manière suivante: quand un verbe a un sens général et imprécis, l'énonciateur peut se servir d'un des constituants nominaux de la phrase pour apporter une précision sur le sens du verbe. A partir de là, le procès exprimé par le verbe ne s'applique qu'au domaine désigné par le substantif. Plus le sens du verbe est imprécis au départ, plus la présence du substantif devient indispensable. Par exemple, le verbe "avoir" pris isolément n'évoque que très vaguement l'idée d'une possession quelconque, alors que "avoir soif" donne une idée bien précise du champ d'application de la "possession". Il nous semble que le rôle joué par le substantif français est, sémantiquement, équivalent du celui du substantif incorporé dans les langues incorporantes. C'est à ce stade que certains composés ainsi constitués, qui renvoient à un procès suffisamment employé dans la langue pour être digne d'avoir sa propre désignation, peuvent se lexicaliser et entrer dans le vocabulaire de la langue en question (cf. 1.3, M. Mithun, le type 1 de l'incorporation ou l'incorporation lexicale). Donc un composé peut se lexicaliser, se stabiliser dans la langue. Et c'est pour cette raison que nous les avons appelés des composés sémantiques: une fois formés, ils sont lexicalisés parce qu'ils sont les seuls à pouvoir apporter cette nuance sémantique dont la langue a besoin. La langue dully présente ce type d'incorporation: " [...] in Dullay, NI [Noun Incorporation] is a basically semantic process, which is exploited only secondarily for pragmatic purposes." (Sasse, op. cit., p. 250). Il peut aussi arriver que l'incorporation soit employée pour créer du nouveau sens: le composé substantif-verbe peut renvoyer à un procès bien précis pour lequel la langue n'a pas d'autre verbe.

### 1.8.2. L'incorporation pragmatique

---

L'incorporation pragmatique est motivée par toute autre chose. En effet nous avons vu que dans chaque langue incorporante il existe une fonction pragmatique de l'incorporation qui est due à la saillance du constituant incorporé: moins il est saillant (sémantiquement non individué) plus il a de chances d'être incorporé au verbe. Néanmoins, nous nous souvenons du cas du boni, où l'incorporation est entièrement pragmatique, et c'est pour cela que cette langue constitue une exception où même l'agent humain de la phrase peut être incorporé (cf. 1.4.). En fait cette langue possède des morphèmes de focalisation; chaque fois que le locuteur a besoin de marquer la saillance d'un des constituants, y compris le verbe, il peut le focaliser. Par ailleurs, lorsque ni le verbe ni un des constituants nominaux ne sont focalisés, le verbe peut incorporer ce constituant. De fait, l'incorporation de cette langue exprime la saillance égale du constituant incorporé et du verbe (Ibid.):

(1-66)	Hác-idohoo <i>bijóo-ta'aka</i> (SGN-femme / eau-boire.IMP.3sg.f) La femme boit de l'eau.
(1-67)	Hác-idohoo <i>bijóo-é ta'aka</i> (SGN-femme / eau-FOC / boire.IMP.3sg.f) C'est de l'eau que la femme boit.

Comme on peut le constater, la première phrase ne comporte pas d'élément focalisé dans le rhème, c'est-à-dire qu'elle est neutre; c'est là où le verbe incorpore l'autre élément rhématique (ici, l'objet direct). Dès que l'objet est focalisé, c'est-à-dire dès que l'énonciateur décide de donner à cet élément une valeur informative plus élevée, donc une saillance plus élevée, l'incorporation cesse d'exister.

L'incorporation pragmatique peut se réaliser d'une autre manière qui consiste à incorporer l'élément qui est déjà introduit dans le discours mais qui n'est pas saillant. C'est ce que Merlan appelle "la fonction discursive" de l'incorporation, dont nous avons donné des exemples (phrases 1-21 et 1-22). Selon elle, dans ce cas la fonction de l'incorporation est anaphorique; elle constitue, en huauhtla nahuatl, une pronominalisation "faible" avec une coréférence "puissante" (op. cit., p. 186). L'une des conséquences de cela est:

***"Incorporation [...] marks a change in the status of nouns previously entered in discourse from rhematic to thematic, that is, the reference-relations established by incorporation permit us to identify the incorporated noun as a discourse topic or, at least, as one of the thematic elements of discourse." (Ibid.).***

### 1.8.3. L'incorporation syntaxique

---

La motivation syntaxique concerne essentiellement l'aptitude de certaines langues à incorporer les constituants nominaux référant à différentes parties du corps. Nous avons déjà vu ce type d'incorporation en détails (cf. 1.5.3) et donc nous n'allons pas y revenir, nous signalons simplement que l'incorporation de la partie du corps libère une valence du verbe, ce qui permet au constituant nominal dont le référent est le possesseur de cette partie corporelle d'endosser une fonction syntaxique autonome.



## 2. La composition objet-verbe

### 2.1. La définition

Dans une phrase, il peut y avoir en gros trois types de relations entre l'objet et le verbe: l'objet peut être un argument à part entière du verbe, ce qui veut dire qu'il est une entité syntaxiquement autonome, auquel cas selon la langue considérée, il possède des propriétés morphologiques et syntaxiques propres à l'argument objet de cette langue. Dans le cas opposé, l'entité qui aurait pu être l'objet de la phrase n'a pas d'existence syntaxique propre, auquel cas il s'amalgame au verbe de la phrase et constitue ce qu'on a vu précédemment, c'est-à-dire l'objet incorporé. Il existe un cas intermédiaire qui nous intéresse plus particulièrement: il s'agit de la relation qu'il peut y avoir entre un objet non incorporé qui n'est pas tout à fait autonome par rapport au verbe de la phrase: morphologiquement il est distinct du verbe alors que syntaxiquement il montre à la fois certaines caractéristiques d'un argument autonome, et certaines caractéristiques d'un élément fortement lié au verbe. C'est cette relation que nous appelons la composition et que nous allons étudier maintenant.

La composition, qui s'observe dans des langues de familles linguistiques différentes, est le résultat d'un changement au niveau du statut syntaxique de l'objet: pour des raisons qui seront étudiées plus bas, l'objet perd certaines de ses caractéristiques qui en faisaient

un argument du verbe.

Il existe plusieurs phénomènes qui doivent être considérés comme faisant partie d'un ensemble de principes basé sur la relation particulière existant entre le constituant objet et le verbe (cf. l'introduction). Parmi ces phénomènes, il y en a deux auxquels nous allons nous intéresser ici. En premier lieu, nous étudierons la différence qui peut exister, dans une langue, entre l'objet marqué et l'objet non marqué. Cette différence est souvent en relation avec ce que Bossong a appelé le "marquage différentiel de l'objet"<sup>20</sup>. En effet, chaque langue qui procède à la composition verbe-objet doit faire la différence entre l'objet autonome et l'objet non autonome, et souvent cette différence est faite au niveau de l'objet même, en éliminant la possibilité pour celui-ci d'être le noyau d'un syntagme nominal. La manifestation la plus répandue de la non autonomie de l'objet vient de l'absence des morphèmes qui lui sont habituellement associés et qui signalent son statut dans la phrase en tant qu'argument du verbe, comme par exemple le morphème de l'accusatif ou les pré- ou postpositions. C'est la présence ou l'absence de telles marques qui constitue le fond du marquage différentiel de l'objet. En deuxième lieu, il existe dans certaines langues, ce qu'on appelle des "light verbs". Il s'agit des verbes aptes à entrer en relation de composition avec leurs objets.

## 2.2. Le marquage différentiel de l'objet

Ce phénomène fait partie d'un ensemble plus vaste qui concerne les changements qui surviennent au niveau des arguments du verbe et c'est ce que G. Lazard appelle la variation d'actance. Selon lui, une telle variation peut avoir des fonctions différentes dans différentes langues, de même qu'un facteur peut aboutir à des variations différentes selon les langues. En ce qui nous concerne, nous allons essayer de voir ce type de variation qui affecte l'objet d'une phrase. On peut regrouper les raisons conduisant à ce type de variation en plusieurs points: les facteurs sémantiques et les facteurs pragmatiques.

### 2.2.1. Les facteurs sémantiques

---

Le procédé le plus employé pour marquer l'objet de la phrase est le morphème d'accusatif ou les adpositions. Il peut arriver qu'en fonction de certains traits sémantiques, ce marquage ne s'effectue pas. Une des raisons les plus courantes c'est la place peu élevée du référent de l'objet sur l'échelle de la définitude et/ou de l'humanité<sup>21</sup>. Pour appréhender ces notions, il faut imaginer des continuums pour chacune d'elles qui vont respectivement du défini au générique et de l'humain par excellence, le locuteur, à

<sup>20</sup> Cité par G. Lazard 1994: 175.

<sup>21</sup> La définition du terme "humanité" est donnée par G. Lazard: "Nous désignons par ce terme l'ensemble des valeurs selon lesquelles un être, ou une chose, est traité ou non, ou plus ou moins, comme une personne ..." (1982:185)

l'inanimé massif et à l'abstrait (Lazard 1994: 192). Dans ces cas, plus le référent de l'objet est proche des pôles défini et humain plus il a de chances d'être marqué, de même que plus il tend vers les autres pôles des continuums plus faible est la probabilité qu'il soit marqué.

### 2.2.1.1. La définitude

Il y a plusieurs langues qui procèdent au marquage différentiel de l'objet en fonction de la définitude de ce dernier. Un exemple nous vient du turc. Dans cette langue à harmonie vocalique, l'objet défini est marqué par les allomorphes du morphème de l'accusatif "-i, -u, -ü, -i", alors que l'objet indéfini<sup>22</sup> n'est pas marqué:

(2-1)	çocuk <i>et</i> yedi. (enfant / viande / mangea) L'enfant a mangé de la viande.
(2-2)	çocuk <i>et-iyedi</i> . (enfant / viande-ACC / mangea) L'enfant a mangé la viande..
(2-3)	<i>Kitapokudum</i> (livre / je lus) J'ai lu un/des livre(s).
(2-4)	<i>Bir kitap okudum</i> . (un / livre / je lus) J'ai lu un livre.
(2-5)	<i>kitab-i okudum</i> (livre-ACC / je lus) J'ai lu le livre. (Underhill 1976:50-1)

Dans ces phrases, nous pouvons observer le fonctionnement du morphème de l'accusatif: il n'intervient que quand l'objet est défini. Lorsque nous avons affaire à un objet indéfini, il n'est pas marqué par l'accusatif; il peut être précédé d'un article indéfini (*bir*), mais il peut aussi apparaître sous forme d'un substantif nu (phrases (2-1) et (2-3)), c'est ce qui est l'objet non marqué. Il semble donc qu'en turc, le facteur déterminant le marquage de l'objet est la définitude de celui-ci.

Dans sa description du premier type d'incorporation, M. Mithun donne des exemples des langues qui procèdent à ce qu'elle appelle l'incorporation par juxtaposition, concernant les unités sémantico-syntaxiques formées par un des constituants nominaux de la phrase, le plus souvent l'objet, et le verbe. A titre d'exemple, en lahu, langue tibéto-birmane, nous avons:

<sup>22</sup> Le terme "indéfini" ne convient pas, à notre avis, pour ce type d'objet. Selon les distinctions que nous avons faites à propos de spécifique (défini et indéfini) et non spécifique (indéfini et générique), ce type d'objet appartient à la classe des objets génériques: un constituant indéfini (spécifique ou non spécifique) renvoie à un ou plusieurs individus extraits d'un ensemble d'individus, alors qu'un constituant nominal de sens générique renvoie à cet ensemble d'individu. Nous constatons que l'objet "indéfini" du turc renvoie justement à un ensemble de référents sans qu'il y ait un prélèvement. Par ailleurs, certaines langues possèdent des articles d'indéfini qui servent à marquer les constituants nominaux indéfinis, ces articles ne peuvent pas être employés avec des constituants génériques. Néanmoins, nous gardons le terme "indéfini" pour le moment, par un souci de cohérence: c'est le terme employé par la plupart des linguistes que nous citons. Dans le chapitre de notre travail consacré aux verbes composés du persan nous verrons que dans cette langue on doit faire une distinction entre l'objet générique et l'objet indéfini, et nous pensons que ceci est vrai pour toutes les langues citées dans ce travail.

(2-6)	<i>jìthà' dò</i> (liqueur / ACC / boire) Boire la liqueur.
(2-7)	<i>ji dò</i> (liqueur / boire) Boire de la liqueur.

Pour expliquer la différence de ces deux phrases, Mithun cite Matisoff: la première phrase, où le constituant nominal est accompagné du morphème d'accusatif, veut dire "**boire une liqueur bien particulière**", "**boire la liqueur en opposition à quelque chose d'autre**"; alors que la deuxième phrase, qui ne comporte pas de marque d'accusatif, veut dire "**boire n'importe quelle liqueur**". Mithun dit que bien que les deux constituants nominaux soient morphologiquement distincts du lexème verbal, dans la deuxième phrase l'objet n'est pas marqué pour la spécificité et il n'est pas spécialement saillant (op. cit., pp. 849 et 853).

En guambiano, langue amérindienne, l'objet et le datif sont marqués avec le même morphème casuel, à savoir *-wan* (-n). Il existe néanmoins une différence: alors que le datif est toujours marqué, l'objet n'est marqué que s'il est défini (Vásquez de Ruíz 1988:70):

(2-8)	<i>panela</i> penentrá yar ( <i>panela</i> / acheter / aller (locuteur)) Je vais acheter de la <i>panela</i> .
(2-9)	<i>werá sruk-wan</i> main ken ( <i>chein.NOM</i> / œuf-ACC / manger / être (non locuteur)) Le chien a mangé les œufs.

Le fait que c'est le même morphème qui marque les constituants datif et accusatif, et que lorsqu'il s'agit du datif il n'y a pas d'alternance possible entre le constituant marqué et le constituant non marqué, montre que c'est effectivement le caractère défini de l'objet qui va de pair avec le marquage de ce constituant.

Les caractéristiques de l'objet peuvent avoir d'autres manifestations, elles peuvent notamment affecter le verbe. L'exemple de ce type de phénomène nous vient du hongrois, où l'objet est toujours marqué par le morphème de l'accusatif, et où c'est la conjugaison du verbe qui change selon la définitude de l'objet (Lazard, Ibid.): c'est ce qui fait la différence entre les conjugaisons dites objective et subjective:

(2-10)	Péter újság-ot olvas. (Péter / journal-ACC / lit) Péter lit un journal/ des journaux.
(2-11)	Péter olvas egy újság-ot. (Péter / lit / un / journal-ACC) Péter lit un journal.
(2-12)	Péter olvas-sa az újság-ot. (Péter / lit-IO / ART DEF / journal-ACC) Péter lit le journal. (Hopper et Thompson 1980:258)

Dans les deux premières phrases l'objet est indéfini, le verbe est à la conjugaison subjective, et il n'y a pas d'indice d'objet au niveau du verbe. Par contre, l'objet de la troisième phrase est bien défini, le verbe a une conjugaison objective, et il y a

effectivement un indice d'objet suffixé au verbe.

### 2.2.1.2. L'humanité

Comme nous l'avons signalé, l'humanité a aussi un rôle important dans le marquage différentiel de l'objet. En persan, ce facteur n'entre en jeu que pour les objets indéfinis spécifiques<sup>23</sup> :

(2-13)	mard-i râ did (homme-un / POST / il vit) Il a vu un homme.
(2-14)	medâd-i xarid (crayon-un / il acheta) Il a acheté un crayon.

Pilot-Raichoor affirme qu'en badaga, langue dravidienne, l'objet humain est toujours marqué, même quand l'identité de l'individu qui est le référent de l'objet n'est pas connue:

(2-15)	ama ondu manusa-na noodida (lui / un / homme-ACC / voir + passé + 3sg) Il a vu un homme.
(2-16)	ama ondu kudare/(-ya) noodida (lui / un / cheval / (ACC) / voir + passé + 3sg) Il a vu un cheval. (Pilot-Raichoor 1994:364-5)

Alors que dans la phrase (2-15) l'accusatif est obligatoire et ne peut pas être omis, dans la phrase (2-16) dont l'objet n'est plus humain, la marque peut être omise sans que son absence nuise à la bonne formation de la phrase. Dans ces exemples on peut voir deux choses importantes: d'un côté on voit qu'il s'agit effectivement d'un continuum allant de l'humain au non humain en passant par différentes étapes, et de l'autre nous remarquons que l'absence du trait "+humain" ne veut pas dire une omission automatique de la marque d'accusatif, il s'agit plutôt du fait que les chances de sa présence diminuent au fur et à mesure qu'on s'éloigne du trait "+humain" sur le continuum.

Il semble que les deux caractères humain et défini interviennent souvent ensemble et sont en corrélation avec le marquage de l'objet. A ce sujet, Croft donne l'explication suivante:

**"[...] there is a clustering of animacy and definiteness, so that the higher a direct-object noun phrase is found on the animacy AND/OR the definiteness hierarchy, the more likely it is to be marked with a case marker." (1990:127)<sup>24</sup> .**

<sup>23</sup> Exemples de Milanian, cité par G. Lazard, 1982:185.

<sup>24</sup> *Il ne faut pas perdre de vue que la hiérarchie de "animacy" de Croft est basée directement sur les unités grammaticales (les pronoms et les substantifs). Il la décrit comme suit: Animacy: first, second-person pronouns < third-person pronoun < proper names < human common noun < nonhuman animate common noun < inanimate common noun. (op. cit., p. 112) On peut penser qu'a priori cette hiérarchie est différente de l'humanité, mais lorsqu'on regarde de plus près, on se rend compte qu'en fait les éléments les plus haut placés dans la hiérarchie de Croft sont ceux dont le référent a le trait +humain.*

C'est pour cette raison que G. Lazard a regroupé ces deux traits dans un seul continuum auquel il donne le nom d'"individuation" (cf. 1.4.1). En résumé, on peut dire que plus un référent est individué, plus le constituant qui le représente dans la phrase a de chances d'être marqué.

Il est donc évident que le sémantisme de l'objet a des répercussions sur son marquage. Il reste à savoir quelle peut être l'explication de tels changements. Une explication souvent avancée, et proposée notamment par G. Lazard est que le facteur sémantique qui conduit au marquage différentiel de l'objet est la nécessité qui existe de distinguer l'objet du sujet: l'objet peu individué est bien distinct du sujet prototypique, celui d'une phrase d'action. Par contre, un objet fortement individué doit être marqué pour être clairement distingué du sujet, et c'est là que le marquage de l'objet intervient pour rétablir cette distinction (Ibid.).

## 2.2.2. Les facteurs pragmatiques

---

A côté des raisons sémantiques qui causent un marquage différentiel de l'objet, il existe des facteurs pragmatiques qui concernent notamment le statut des constituants à l'égard de la division de la phrase en thème/rhème. G. Lazard montre que, dans un certain nombre des langues qui appliquent un marquage différentiel de l'objet, un objet même indéfini et non humain est marqué lorsqu'il est thématifié (op. cit., p. 209). L'exemple vient du persan:

(2-17)	arabi baladi? ... torki râ baladi? (arabe / tu sais / turc / POST / tu sais) Sais-tu l'arabe? ... et le turc, le sais-tu? (Lazard 1982:189)
--------	---

Dans cette phrase, *torki* est non seulement l'objet de la phrase, mais aussi il en est le thème. Selon G. Lazard, la présence du morphème *râ* est liée au statut thématique du constituant nominal qui le précède (Ibid.).

Le marquage différentiel de l'objet, dont les facteurs viennent d'être exposés brièvement, conduit à des changements syntaxiques. Un objet non marqué n'a pas les mêmes propriétés qu'un objet marqué. Toutes les différences découlent du fait que l'objet non marqué perd une grande partie de son autonomie par rapport au verbe. Nous allons voir plus loin quelles sont précisément les propriétés d'un objet non marqué, mais il faut noter dès à présent que dans la plupart des langues, quel que soit l'ordre des constituants dans une phrase, l'objet non marqué tend souvent à se mettre juste à côté du verbe et il ne peut pas être déplacé. Ce phénomène se produit parce que l'objet n'étant plus tout à fait autonome, il est satellisé par le verbe, et c'est ce même phénomène qui est à l'origine d'une relation de composition entre l'objet et le verbe.

## 2.3. Les "light verbs"

---

### 2.3.1. La grammaire générativiste

Dans la théorie générativiste, les linguistes parlent d'une catégorie de verbe nommée "light verbs". Ces verbes sont définis comme suite: **"...these verbs are actually light with respect to the argument structure, in the sense that their arguments are unspecified."** (Di Sciullo et Rosen 1990:109). Dubinsky les définit ainsi:

**"The term 'light' verb refers to the thematically empty use of verbs ... in which the action is spelt out in the nominal that follows" ... In an English light verb construction, the nominal determines the argument structure." (1990:127).**

A partir de ces définitions nous pouvons remarquer que les linguistes parlent des verbes qui peuvent entrer en composition avec leurs objets. Pour illustrer ce propos, nous donnons l'exemple du verbe japonais *suru* (faire). En effet ce verbe est considéré comme étant un "light verb". Cette propriété se traduit par le fait que dans certaines phrases, ce verbe normalement transitif, doit "incorporer"<sup>25</sup> son objet (Miyagawa 1989:659):

(2-18)	*Ya-ga mato-ni <i>meityuu-o sita</i> . (flèche-NOM / cible-DAT / frappe-ACC / <i>suru</i> ) La flèche a touché la cible.
(2-19)	Ya-ga mato-ni <i>meityuu-sita</i> . (flèche-NOM / cible-DAT / frappe- <i>suru</i> ) La flèche a touché la cible (cible-toucha).

Alors que la phrase (2-19) est acceptable, la phrase (2-18) est au mieux une phrase marginale<sup>26</sup>. Pour expliquer le cas du verbe *suru*, l'auteur a recours à la "Généralisation de Burzio" qui est la suivante: **"A verb assigns an external thematic role iff it can assign Case"**. Selon l'auteur, dans le cas où le verbe *suru* a un objet marqué (la construction non incorporante), le verbe assigne le cas au nominal porteur du rôle thématique. Donc il doit pouvoir assigner aussi un rôle thématique externe. Si *suru* reçoit un rôle thématique externe du nominal par "Argument Transfer", il peut l'assigner et de ce fait il peut satisfaire à la Généralisation de Burzio. Lorsque le nominal est ergatif, il ne peut

<sup>25</sup> Nous avons gardé le terme employé par l'auteur tel quel, mais il ne faut pas oublier que dans ce travail nous opérons une distinction entre les substantifs incorporés et ceux qui sont en relation de composition avec le verbe, d'où les guillemets.

<sup>26</sup> Miyagawa base ses explications sur une théorie de la grammaire générative appelée "l'hypothèse ergative". Il faut savoir que les termes "ergatif" et "accusatif" employés dans cette théorie n'ont absolument pas le même sens que ces mêmes termes utilisés ailleurs dans la linguistique (pour expliquer le marquage des constituants sujet et objet d'une phrase). Selon l'hypothèse ergative, les verbes intransitifs peuvent être regroupés dans deux classes: la première classe comprend les verbes dont le sujet est agentif, comme par exemple 'danser' ou 'rire'. Ces verbes sont appelés les inergatifs ou les accusatifs. Le sujet agentif est un argument externe, ce qui fait qu'il est en position sujet à la fois en D-structure et en S-structure. La deuxième classe des verbes intransitifs comprend ceux dont le sujet n'est pas agentif; il s'agit des verbes ergatifs ou inaccusatifs. Le "sujet" de ces verbes est un argument interne et de ce fait, il occupe la position objet en D-structure. Etant donné que les verbes ergatifs n'ont pas d'argument externe, c'est cet objet qui occupe la position sujet en S-structure. De même, un constituant nominal peut être ergatif s'il est l'argument interne du verbe dans la D-structure (op. cit., p. 659).

pas transférer un rôle thématique au verbe, donc le verbe assigne bien le cas mais pas le rôle thématique, ce qui est en contradiction avec la Généralisation de Burzio. Dans le cas où le nominal est incorporé, le verbe n'assigne pas de cas, donc il n'a pas à assigner un rôle thématique externe. C'est pourquoi toutes les constructions incorporantes sont grammaticales (Ibid., p. 665).

Il faut garder à l'esprit que ce n'est pas seulement dans des combinaisons substantif-verbe qu'on peut parler de "light verbs", il y a aussi des structures constituées de deux formes verbales où l'une des formes correspond à la définition de ce type de verbe. Di Sciullo et Rosen pensent que certaines structures de langues romanes comme l'italien ou l'espagnol comportent également les "light verbs", et par là les auteurs entendent des verbes dont la structure argumentale est non spécifique, bien qu'ils aient un sens spécifique. Dans ce cas de figure, c'est-à-dire lorsque les arguments d'un verbe sont non spécifiés, il s'opère une restructuration en ce sens que ce verbe se combine avec un autre verbe, le prédicat complexe résulte de la substitution des variables non spécifiées du "light verb" par les variables d'une structure argumentale appartenant à un "heavy verb", un verbe qui a une structure argumentale spécifiée, et les propriétés thématiques du prédicat ainsi obtenu sont équivalentes à celles du "light verb". La différence de comportement de tels verbes est donnée par des exemples de la sélection d'auxiliaire en italien, où les verbes choisissent entre *essere* (être) et *avere* (avoir): les inergatifs et les transitifs choisissent l'auxiliaire *avere*, parce qu'ils possèdent un argument externe; les passifs et les inaccusatifs, ne possédant pas d'argument externe, forment leur temps composés avec *essere*:

(2-20)	a. Mario <i>avrebbe</i> proprio voluto andare a casa. (heavy verb) a. Mario <i>sarebbe</i> proprio voluto andare a casa. (light verb) Mario aurait bien voulu aller à la maison <sup>27</sup> .
--------	---

Dans ces exemples, le premier *volere* (*voluto*) a un argument externe qui est l'expérient<sup>28</sup>, il est lourd ("heavy verb") et il prend donc *avere* comme auxiliaire, alors que dans la deuxième phrase, *volere* ne participe pas à la sélection de l'auxiliaire puisqu'il est léger ("light verb") et qu'il n'a pas de structure argumentale spécifiée, c'est le verbe inséré qui est par ailleurs inaccusatif (*andare*) qui choisit *essere* comme auxiliaire (op. cit., pp. 109-12).

### 2.3.2. La grammaire relationnelle

---

<sup>27</sup> Nous avons demandé à une informatrice italienne de vérifier ces deux phrases. Selon elle, normalement lorsqu'un verbe modal est suivi d'un infinitif, c'est ce dernier qui choisit l'auxiliaire: le verbe modal avec *andare* (aller) aura pour auxiliaire *essere* (être) et avec *mangiare* (manger), il aura l'auxiliaire *avere* (avoir). Mais aujourd'hui on peut employer l'infinitif *andare* avec l'auxiliaire *avere*, c'est une exception à la règle qui est admise. Donc les deux phrases citées comme exemple sont grammaticales.

<sup>28</sup> Terme proposé par G. Lazard pour "experiercer" de l'anglais.



Nous avons vu que le verbe japonais *suru* (faire) peut entrer en composition avec son objet lorsque celui-ci n'est pas marqué par le morphème de l'accusatif. Dans la grammaire relationnelle, cette composition est expliquée par la nature du substantif: dans la structure profonde, le substantif est un prédicat. Pour arriver à la structure de surface, il y a d'abord l'introduction d'un "light verb" comme *suru*, ce qui met le substantif "en chômage" (il n'a plus de fonction syntaxique). Une des façons de résoudre ce problème est "l'incorporation" du substantif au verbe (Dubinsky, op. cit., p. 132). Ainsi, à la structure de surface nous aurons une phrase telle que:

(2-21)	sono deeta ga wareware ni kare no ruron ga matigatteiru to <i>syoomei-siteiru</i> (ce / donnée / NOM / nous / DAT / il / GEN / théorie / NOM / faux / complément / preuve-faisant) Cette donnée nous prouve que sa théorie est fausse. (Ibid.)
--------	--

Ici, le substantif *syoomei* qui, par ailleurs, peut être l'objet de la phrase et recevoir le morphème de l'accusatif *-o*, est en composition avec le "light verb" *suru*. Là encore Dubinsky parle des substantifs "ergatifs" et de leur incapacité d'être marqués par le morphème de l'accusatif (Ibid., p. 143).

## 2.4. La composition objet-verbe

Le phénomène de composition entre l'objet et le verbe présente des degrés divers: parfois elle se fait uniquement entre l'objet indéfini avec le verbe, auquel cas dès que l'objet est marqué (et défini) la composition cesse d'exister; d'autres fois l'objet perd entièrement son statut d'argument en entrant en composition avec le verbe: il ne peut ni être défini, ni subir d'autres manipulations syntaxiques. De tels composés peuvent, dans certaines langues, se figer et s'employer d'une manière systématique. Le cas extrême est la lexicalisation du composé: la relation objet-verbe est tellement étroite que le composé entre dans le lexique de la langue.

### 2.4.1. Les propriétés morphologiques

Dans une majorité des langues qui a recours à la composition objet-verbe, le substantif satellite est morphologiquement indépendant du verbe, c'est-à-dire qu'il ne s'amalgame pas au verbe contrairement à ce qu'on a vu pour l'incorporation. Cette propriété peut aussi s'apprécier au niveau de l'orthographe de la langue. Pourtant, il se peut que dans certains cas les règles de l'orthographe permettent au substantif de se rapprocher physiquement du verbe. Par exemple en turc il existe des cas où le substantif satellite et le verbe constituent un seul mot, on peut avoir le verbe *affetmek* (pardonner) qui est constitué de

deux parties: *aff* (pardon) et *etmek* (faire)<sup>29</sup>. Dans de tels cas, bien que les deux mots ne font plus qu'un, le substantif garde son intégrité morphologique dans le sens où il n'est pas modifié et il préserve sa morphologie d'origine, en particulier si le substantif comporte habituellement des morphèmes en état indépendant, il les garde après sa composition avec le verbe.

## 2.4.2. Les propriétés syntaxiques

---

### 2.4.2.1. Le substantif

Lorsque le substantif entre en composition avec le verbe, il présente un certain nombre de caractéristiques que nous allons voir. Comme il a été dit, le lien entre les deux membres du composé peut être plus ou moins étroit, ce qui conduit à l'existence, dans une même langue, de substantifs ayant perdu plus ou moins leur autonomie syntaxique.

Nous savons que le turc procède au marquage différentiel de l'objet. Dans cette langue, l'objet indéfini n'est pas marqué, ce qui le pousse à la coalescence avec le verbe<sup>30</sup>. Regardons les phrases suivantes:

(2-22)	Orhan <i>yemeg-i</i> köpeg-e verdi (Orhan / nourriture-ACC / chien-DAT / il donna) Orhan a donné la nourriture au chien.
(2-23)	Orhan köpeg-e <i>yemek</i> verdi. (Orhan / chien-DAT / nourriture / il donna) Orhan a donné de la nourriture au chien. (Underhill 1976:67)

Le constituant *yemeg-i*, l'objet marqué, est l'argument du verbe à part entière. Par contre, dans l'exemple où l'objet n'est pas marqué, il perd une partie de son autonomie syntaxique: son déplacement à côté du verbe témoigne de cette dépendance. En effet on peut considérer que l'objet non marqué a "physiquement" besoin du verbe.

L'objet satellisé par le verbe peut servir la langue turque d'une autre manière. En effet lorsqu'on a un verbe transitif dans cette langue, il ne peut pas être employé sans un constituant objet. Dans le cas où l'énonciateur n'a pas un tel constituant, il peut utiliser une sorte d'objet interne, de sens indéfini, et avec le statut d'objet satellisé:

(2-24)	Adam yemek yedi. (l'homme / nourriture /
--------	--

<sup>29</sup> Cette information nous a été communiquée par une informatrice turcophone.

<sup>30</sup> La notion de coalescence, empruntée à G. Lazard, a un sens plus vaste que la composition. En effet, pour G. Lazard, la coalescence va de la satellisation de l'objet indéfini par le verbe jusqu'à l'incorporation de l'objet. En d'autres termes, tout type de rapprochement syntaxique de l'objet au verbe fait partie de la notion de coalescence, et c'est dans ce sens que nous employons ce terme.

	mangea) L'homme a mangé (de la nourriture) 31 . (Underhill 1976:52)
--	--

Le tamoul est une langue qui emploie beaucoup le type de construction appelé "locutions verbales" (Murugaiyan 1997). Ces locutions sont souvent formées d'un substantif et d'un lexème verbal :

(2-25)	avan veTkappaTTaan (il / honte.éprouver.PAS.3sg.M) Il avait honte
(2-26)	vidai teLittaaan (semence / asperger.PAS.3sg.M) Il a semé.
(2-27)	vidai-yai teLittaaan (semence-ACC / asperger.PAS.3sg.M) Il a planté la semence (graine). (Ibid.)

En (2-25) le substantif ne peut pas avoir de marque d'accusatif. Dans la phrase (2-26), nous avons affaire à un objet que nous qualifions de sens indéfini, donc non marqué. En passant à la phrase suivante, nous constatons que ce même objet est marqué par l'accusatif, il est défini et nous ne pouvons plus parler de la composition avec le verbe: il est un argument du verbe.

La langue hindi aussi possède des verbes composés. En hindi nous avons d'une part des composés qui présentent un lien étroit entre leurs deux membres<sup>32</sup> :

(2-28)	main a:p-ko ya:d karta:hu:n (moi / vous-ACC / souvenir / je fais) Je pense à vous. (A. Montaud 1997:223)
--------	--

Nous constatons que le substantif *ya:d* (souvenir) ne se comporte pas comme un constituant autonome.

D'autre part, il y a des composés où "le formant nominal conserve une partie de son autonomie,..." (Ibid.):

(2-29)	) mai <sub>n</sub> ne apne dost ki: <i>prati:kSa:do ghanTe</i> <i>tak ki: hai</i> (moi.ERG / REFL.M / ami.M /
--------	--

<sup>31</sup> Le cas de la langue turque n'est pas isolé. En persan parlé, lorsque l'on a affaire à un verbe transitif qui n'a pas d'objet, on emploie souvent le mot "ciz" (chose) à la place de l'objet de manière suivante: ali ciz mixord ali ciz mixune (Ali / chose / il mangeait) (Ali / chose / il lit) Ali mangeait. Ali lit (fait de la lecture). La langue nahuatl utilise un procédé différent: un verbe transitif doit obligatoirement être accompagné d'un indice d'objet; lorsque l'objet n'est pas connu ou lorsque l'énonciateur ne veut pas l'exprimer, il existe des indices indéfinis -*tla-* (pour les référents non humains) et -*te-* (pour les référents humains) qui se préfixent au verbe: ni-tla-cua ni-te-itta (IS.1sg-IO-manger) (IS.1sg-IO-voir) Je mange (quelque chose). Je vois des gens. (Launey, op. cit.; pp. 36-7)

<sup>32</sup> A. Montaud appelle ce type de composé "semi-coalescent", nous en concluons que le substantif, bien que dépendant du verbe, doit montrer quelques traces d'autonomie. Ce point n'a pas été discuté par l'auteur.

	de.sg.F / attente.sg.F / deux / heures / jusque / faire / PAS.3sg.F) J'ai attendu mon ami pendant deux heures.
--	--

Le verbe de cette phrase s'accorde avec le substantif, ce qui montre l'autonomie relative du substantif; ce dernier ne peut accepter le morphème d'accusatif ni être relativisé (Ibid.), ce qui montre sa dépendance au lexème verbal.

#### 2.4.2.2. La transitivité de l'ensemble objet-verbe

Lorsque l'objet et le verbe ont une relation de composition, la question de la transitivité de l'ensemble se pose. En effet, celui-ci peut avoir une transitivité différente de celle du verbe pris isolément. En tamoul, "La LV peut se comporter comme un verbe transitif ou intransitif. Le formant verbal, qu'il soit transitif ou intransitif, ne commande pas toujours la valence de la LV." (Murugaiyan 1997:187). Ainsi, en tamoul, nous pouvons avoir un objet autre que le substantif satellite: le verbe *peNpaarkka* (mot à mot: femme voir; demander en mariage une fille) peut fonctionner seul, ou avec un constituant qui sera l'objet de l'ensemble:

(2-30)	naangaL peNpaarkka poogiroom (1 pl / femme voir / aller.PRES.1 pl) Nous allons chercher une fille pour le mariage.
(2-31)	vaaddiyaarin <i>magaLa</i> peNpaarkka varugiraargaL (instituteur.GEN / fille.ACC / femme voir / venir.PAS. 3 pl) Les gens viennent demander (en mariage) la fille de l'instituteur. (Ibid.)

Toujours en tamoul, le verbe composé peut régir un complément autre qu'objet dans la phrase:

(2-32)	kamala kulandaikku paal koDukkiraal (Kamala / enfant.DAT / lait / donner.PRES.3 f sg) Kamala allaite le bébé. (Ibid.)
--------	---

Dans ce dernier cas, Murugaiyan pense que le verbe est transitif, mais sa valence est occupée par le constituant nominal coalescent; le deuxième constituant est donc marqué par le datif.

Selon Murugaiyan, en tamoul il faut distinguer d'une part la forme et d'autre part le sens d'une locution:

***"La cohésion formelle de LV [locution verbale] n'est pas un critère déterminant [...] Dans certains cas, les deux formants peuvent être séparés, par un suffixe de pluriel, d'une particule d'emphase, voire un relateur ou un circonstant [...] L'absence de "solidarité formelle" n'influe en rien sur le sens de la locution. C'est l'unité sémantique qui l'emporte sur l'unité formelle." (Murugaiyan 1997:186).***

En turc, lorsque nous avons affaire à un composé où l'objet est totalement satellisé, l'ensemble objet-verbe peut recevoir un argument marqué de l'accusatif:

(2-33)	Hava kirliligi hallesagligin-i <i>tehdit</i> ediyor. (atmosphère / pollution / santé publique-ACC / menace / fait) La pollution atmosphérique menace la santé publique <sup>33</sup> .
--------	---

Dans cette phrase, il ne s'agit plus de l'objet indéfini: en effet le substantif nu *tehdit* n'est plus l'objet de la phrase. L'existence d'un autre constituant ayant le morphème de l'accusatif confirme ce fait: il s'agit d'un verbe composé. La différence entre cette phrase et la phrase (2-23) s'explique par le degré de cohésion entre le substantif et le verbe: la langue turque connaît d'une part une composition issue du rapprochement d'un objet indéfini au verbe, ce qui est le cas de *yemek vermek* (donner de la nourriture), et d'autre part une composition entre le substantif et le verbe qui est lexicalisée, c'est le cas de *tehdit etmek* (menacer). Le substantif est, dans les deux cas, satellisé par le verbe, mais dans le premier cas la composition est provisoire: lorsque l'objet est déterminé, la composition cesse d'exister et le substantif se comporte comme l'objet de la phrase. En revanche, dans le deuxième cas nous avons affaire à une composition définitive, et c'est dans ce cas que la phrase peut comporter un objet marqué par l'accusatif autre que le substantif du verbe composé. Ces exemples montrent ce dont nous avons parlé plus haut, c'est-à-dire la différence des degrés de cohésion entre le substantif et le verbe dans les différents types de composition objet-verbe.

Par ailleurs, un verbe simple intransitif comme *çalışmak* (travailler) peut entrer dans une composition où il est précédé d'un substantif, le tout étant intransitif: *ders çalışmak* (mot à mot: leçon travailler; étudier) (Underhill 1976:73).

L'hindi, comme il a été dit, possède deux types de composés. En effet nous voyons que dans une phrase comme (2-28) le substantif satellite n'est plus apte à occuper la position d'objet de la phrase; c'est un autre constituant nominal qui est marqué par le morphème de l'accusatif. A ce propos Montaut dit: "Le participant externe se comporte vis-à-vis du prédicat verbo-nominal exactement comme il le ferait vis-à-vis d'un verbe simple." (Ibid.). Ce constat nous montre que le lien des membres du composé est très fort, ils sont considérés, les deux ensemble, comme le prédicat de la phrase.

En badaga, Pilot-Raichoor distingue trois cas de figure:

1. le substantif est coalescent et l'énoncé reste intransitif; 1.
2. le substantif est coalescent et l'énoncé est transitif; 2.
3. le substantif peut prendre la place de l'objet direct lui-même (1994:382). 3.

Ainsi, nous constatons que la transitivité du composé dépend du degré de la cohésion entre les deux membres du composé. Nous pensons que la seule généralité qu'on puisse appliquer à ce type de composition est la suivante: généralement lorsque le substantif est

<sup>33</sup> Cette phrase nous a été communiquée par une informatrice turque.

en mesure de prendre la place de l'objet de la phrase, l'ensemble objet-verbe reste intransitif. En revanche, lorsque le substantif est totalement satellisé par le verbe, le composé ainsi formé peut accepter un argument en tant que l'objet de la phrase, mais nous ne pouvons même pas dire que c'est souvent le cas.

### **2.4.2.3. La conclusion**

A partir de ces quelques exemples, nous pouvons tirer plusieurs conclusions. En première lieu, nous constatons que la composition constitue un continuum allant de l'objet indéfini à l'objet totalement satellisé par le verbe, en passant par les objets partiellement satellisés (ou semi-coalescents). En effet il est difficile de tracer des limites entre les différents types de composition; une langue peut avoir les trois types d'objet. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'objet partiellement satellisé peut montrer des propriétés syntaxiques différentes d'une langue à une autre: conserver une partie de son autonomie syntaxique ne veut pas dire que l'objet se comporte toujours de la même manière par rapport au verbe. En deuxième lieu, nous pensons que définir le rôle syntaxique exact du substantif pose quelques problèmes à partir du moment où il entre en relation de composition avec le verbe. Le seul argument que nous ayons pour définir le statut syntaxique du substantif satellite c'est le suivant: à partir du moment où l'ensemble objet-verbe peut fonctionner comme le prédicat de la phrase, c'est-à-dire à partir du moment où on a un autre constituant nominal en fonction d'objet, on peut raisonnablement dire que l'objet et le verbe forment un composé. Dans ce cas, le substantif n'est plus un argument de la phrase, il est totalement satellisé par le verbe. En revanche, dans le cas contraire, c'est-à-dire lorsqu'aucun autre constituant nominal ne peut occuper la position objet, nous ne pensons pas avoir suffisamment d'indices pour arriver à une conclusion.

### **2.4.3. Les propriétés sémantiques**

---

Nous avons déjà vu les caractéristiques sémantiques de l'objet indéfini, à savoir la définitude et l'humanité qui constituent le facteur d'individuation et celles des substantifs incorporés (cf. 1.4), où le sens du substantif précise celui du verbe.

Le rapport qu'on peut établir entre l'objet indéfini et le substantif satellite est le suivant: dans les langues qui procèdent au marquage différentiel de l'objet, ce n'est que l'objet indéfini qui peut éventuellement être satellisé par le verbe. Ceci veut dire que plus un objet a de chances de ne pas être marqué plus il est apte à participer à la relation de composition avec le verbe. De ce fait, le substantif satellisé présente beaucoup de caractéristiques de l'objet indéfini, bien qu'il ait d'autres particularités propres. Autrement dit, le substantif satellisé est non individué, il est donc indéfini et souvent il se met en bas de l'échelle de l'humanité; il renvoie à des objets ou à des notions abstraites le plus souvent. La ressemblance entre substantif satellisé et un objet indéfini est telle que dans les langues qui possèdent les deux types de structures c'est souvent par le contexte qu'on peut distinguer l'un de l'autre (Pilot-Raichoor 1994:384).

En ce qui concerne l'incorporation, nous avons vu que là encore il y a la notion d'individuation, le substantif incorporé ne l'est pas. Qui plus est, ce type de substantif joue

un rôle important dans le sens du verbe: il sert à préciser le sens. Le substantif satellisé a le même rôle: sa présence permet au procès exprimé par le verbe d'avoir un champ d'application bien moins large que celui qu'il avait avant la composition. Cette hypothèse peut être affirmée par le fait que la plupart des verbes qui entrent dans la composition sont ceux dont le sens est général, comme *faire* ou *devenir*, ou encore *être*. Par exemple, le verbe *faire* se prête à la composition dans beaucoup de langues, ici nous avons respectivement des phrases turque, hindi, persane et telugu (langue dravidienne):

(2-34)	Bu sabah Ali siz-e iki kere <i>telefon etti</i> . (ce / matin / Ali / vous-DAT / deux / fois / téléphone / fit) Ce matin Ali vous a appelé trois fois. (Underhill 1976:245)
(2-35)	mai tumpar <i>viSva:s karti</i> : hu: . (je / sur toi / confiance / faire.F.sg / PRES.F.1sg) Je te fais confiance. (A. Montaut 1997:225) (2-36) ali <i>ezdevâj kard</i> (Ali / mariage / il fit) Ali s'est marié.
(2-36)	sita <i>PELLI cesu-kunn-di</i> . (Sita / mariage / faire-REFL-PAS) Sita s'est mariée. (R. Pelletier 1990:336)

Dans tous ces cas, les verbes et les substantifs qui les précèdent ont une relation de composition. On peut remarquer le sens trop vaste du lexème verbal et l'apport sémantique du substantif: celui-ci précise le procès auquel le verbe s'applique. Du côté des substantifs satellisés, nous remarquons qu'ils ont tous un sens générique: ils ne sont pas individués. Par ailleurs, il est intéressant de savoir que dans ces exemples on ne peut pas marquer l'objet: il est impossible d'insérer un morphème entre le substantif et le verbe tout en gardant le même sens de la phrase. Nous avons l'exemple suivant du telugu, où le marquage de l'objet change le sens de la phrase:

(2-38)	Sita <i>PELLI(ni) cucusindi</i> (Sita / mariage (ACC) / regarda) Sita a regardé un (le) mariage. (Ibid.)
--------	--

Mais on peut voir que le substantif qui peut avoir la marque d'accusatif n'est plus un substantif satellite, il s'agit ici d'un objet, un argument du verbe, bien qu'il puisse être indéfini (c'est quand il apparaît sans le morphème d'accusatif). Cet exemple peut nous éclairer sur un autre point également, à savoir que dans la phrase où le substantif est satellisé par le verbe, ceci n'est pas à cause d'un fait lexical, car dans la deuxième phrase ce même substantif est à l'accusatif (Ibid.).

Il est tout aussi important de prendre en compte la fonction de l'opposition sémantique effectuée par des verbes composés. Ce qui veut dire que le substantif satellite sert à opposer le sens global du verbe à un autre verbe qui contient un autre substantif, ou, plus globalement, il sert à opposer deux procès. Nous pouvons prendre les exemples suivants, les deux premiers sont du persan et les deux autres du turc:

(2-39)	âraš dars mixânad (Arash / leçon / lit) Arash étudie.
(2-40)	âraš âvâz mixânad (Arash / chanson / chante) Arash chante.
(2-41)	Halil kitap okudu. (Halil / livre / lut) Halil a lu un/des livre(s).
(2-42)	Halil mektup okudu. (Halil / lettre / lut) Halil a lu une/des lettre(s). (R. Underhill 1976:50)

Dans ces exemples, le verbe persan employé est le même: *xândan* (lire, chanter). Par contre le fait d'avoir un substantif qui apporte des sens différents aux composés permet non seulement de distinguer les deux verbes mais aussi d'opposer les composés sémantiquement, ou autrement dit, de focaliser une notion par rapport à une autre notion. C'est le même pour les composés turcs: alors que le verbe est toujours le même, l'apport sémantique du substantif permet de focaliser une fois la notion de "lecture d'un ou plusieurs livres" et une autre fois la notion de "lecture d'une ou plusieurs lettres". Il nous semble que la non individuation du substantif joue un rôle important ici: s'il existe des verbes composés qui peuvent, dans certains cas, voir leur substantif s'individualiser et quitter la composition, ce n'est qu'avec le substantif non individualisé qu'ils peuvent s'opposer à d'autres verbes:

(2-43)	âraš âvâz-e zibâ-yi mixânad (Arash / chanson-EZ / belle-INDEF / chante) Arash chante une belle chanson.
(2-44)	Halil <i>kitab-i okudu</i> . (Halil / livre-ACC / lut) Halil a lu le livre.

Nous remarquons que dans ces phrases, le substantif étant soit déterminé par le morphème d'indéfini soit marqué par l'accusatif, il est l'objet à part entière, le verbe composé cesse d'exister et nous pouvons considérer les verbes comme simples. De même, la fonction d'opposition du verbe ne s'exerce plus.

Un autre point qui nous paraît important c'est le sens global du composé. Comme on l'a vu pour l'incorporation, les termes génériques renvoient à un ensemble comprenant plusieurs individus, mais sans référer à ceux-ci. La composition objet-verbe joue le même rôle: c'est le substantif qui donne le sens du composé, et il ne renvoie pas à référent précis, mais à une classe de référents en général parce qu'il est générique. De là découle la généralité exprimée par la composition, le composé a un sens très général, il est donc employé pour exprimer la généralité d'un procès. On remarque ceci également dans les exemples cités ci-dessus: si nous pouvons opposer le sémantisme de deux procès, c'est à cause justement de la généralité du sens verbal, focalisant une notion par rapport à une autre.

Lorsque le substantif est satellisé par le verbe, il y a un autre aspect important de la fonction sémantique: le substantif satellite permet au verbe de se vider presque



complètement de son sens; ce qui veut dire qu'il n'y a pas de nécessité d'avoir une proximité sémantique entre le verbe et le substantif. Nous allons détailler cette idée: nous avons vu, plus haut, que dans une langue comme le turc on ne peut pas avoir un verbe transitif sans objet; lorsque celui-ci n'est pas sémantiquement défini, l'énonciateur a recours à un objet indéfini. Le point important est que cet objet-là doit avoir un sens proche du sens de verbe, nous reprenons l'exemple (2-24):

(2-45=2-24)	Adam yemek yedi. (l'homme / nourriture / mangea) L'homme mangea (de la nourriture). (Underhill 1976:52).
-------------	--

On peut constater que nous ne pouvons employer qu'un substantif dont le sens est d'une manière ou une autre lié à celui du verbe, ici nous avons "nourriture" et "manger" (le verbe et son objet interne). Ce n'est pas toujours le cas. Souvent, nous n'avons pas l'obligation d'une proximité sémantique entre le substantif et le verbe, surtout lorsque celui-ci est presque vide de sens. De cette manière on peut avoir des associations sémantiques assez inhabituelles, comme l'exemple suivant qui vient du persan:

(2-46)	diruz vasate xiâbân <i>zamin xordam</i> (hier / milieu de / rue / terre / je mangeai) Hier je suis tombé par terre au milieu de la rue.
--------	---

Effectivement il n'y a pas de proximité sémantique entre "terre" et "manger", mais lorsqu'il s'agit d'un verbe composé, c'est le sens général du composé qui est pris en compte et non pas le somme des sens des deux éléments de la composition. Ainsi, en persan l'expression "manger de la terre" veut dire "tomber"<sup>34</sup>. Ce qui vient confirmer cette idée est le fait que dans les langues qui ont des verbes composés, souvent le sens général est donné dans le dictionnaire sous l'entrée du substantif satellite, ce qui n'est pas fait pour des composés objet interne-verbe dont le sens est prévisible à partir de la somme des sens des deux éléments.

En conclusion nous pouvons dire que la composition a deux fonctions sémantiques: interne et externe. La fonction interne de la composition consiste à trouver une équilibre en employant le substantif pour délimiter le champ d'application du procès exprimé par le verbe. La fonction externe est essentiellement l'énonciation de la généralité du procès, mais la composition peut aussi jouer le rôle de focalisateur de la notion qu'il exprime.

#### 2.4.4. Les propriétés pragmatiques

La fonction pragmatique concerne d'une part la division de l'énoncé en thème/rhème, et d'autre part la saillance relative des éléments de l'énoncé. En ce qui concerne la

<sup>34</sup> En effet l'association sémantique entre "manger" et "terre" pour exprimer le fait de tomber paraît inhabituelle pour un francophone. Mais il faut croire que cette association n'est pas si inhabituelle que cela, le français a l'expression "mordre la poussière" qui, évoquant la même image mentale, effectue la même association.

composition, on peut dire que ces deux notions pragmatiques sont présentes. Effectivement selon G. Lazard il n'y a de coalescence que si les deux termes en question appartiennent au même membre de la structure de la visée communicative (ils sont tous les deux soit thématiques, soit rhématiques) et cette règle est générale (op. cit. p. 214).

En ce qui concerne la deuxième division, une distinction de saillance peut s'opérer entre les différents termes du rhème. Avec l'incorporation nous avons vu que quand un objet n'a pas de saillance dans le discours il est incorporé. Dans les langues qui ne possèdent pas le phénomène d'incorporation, sa fonction est remplie par la composition. Lorsqu'un objet n'est pas saillant aux yeux de l'énonciateur et qu'il est indéfini, il peut entrer en composition avec le verbe, et c'est ainsi que son statut d'élément non autonome de l'énoncé est exprimé. Pour mieux voir cette fonction de la composition, nous donnons les phrases turques:

(2-47)	Eski müdür <i>kitapyazdi</i> . (ancien / directeur / livre / écrivit) L'ancien directeur a écrit (un/des) livre(s).
(2-48)	) Eski müdür <i>kitab-i yazdi</i> . (ancien / directeur / livre-ACC / écrivit) L'ancien directeur a écrit le livre. (Underhill 1976).

La différence pragmatique des deux phrases est mise évidence quand on voit que dans la première ce qui est important n'est pas le ou les livres que le directeur a écrit individuellement, mais c'est le fait que le directeur a procédé à l'écriture. Par contre dans la deuxième phrase ce qui est important est le sort du livre en tant qu'individu. Par ailleurs, il est sûr que dans le discours qui a aboutit à la deuxième phrase "le livre" constitue un élément saillant du discours.

A partir de là, on peut dire que la relation de composition de l'objet sert essentiellement à la mise en arrière-plan (backgrounding) de l'information apportée par l'objet. Le rapport qui lie la composition et le marquage différentiel de l'objet est le suivant: lorsqu'un objet est indéfini il a une saillance pragmatique réduite. Un tel élément se met, d'une manière générale, en arrière-plan de la scène décrite à partir de l'événement. Un objet peu saillant peut perdre une partie de son autonomie syntaxique, il peut de ce fait dépendre d'un autre élément de la phrase. On peut dire que l'absence du marquage prépare en quelque sorte l'objet à entrer en composition avec le verbe. Un phénomène qui vient renforcer cette analyse c'est le fait que dans les langues qui connaissent le marquage différentiel de l'objet, quel que soit l'ordre habituel des constituants de l'énoncé et surtout la place de l'objet marqué, une fois qu'il ne l'est plus, il a tendance à se mettre au voisinage du verbe et souvent il se place immédiatement à côté de celui-ci.

### 2.4.5. La lexicalisation du composé

---

La composition objet-verbe peut avoir une autre fonction: la création des nouvelles unités lexicales. Comme il a été dit plus haut, dans certains cas, le composé se lexicalise. Il nous semble qu'à partir du moment où le substantif est satellisé par le verbe, quel que soit

est protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

l'élément qui détermine le sens du composé (c'est souvent le substantif qui a ce rôle), une chose est sûre: le composé est une unité sémantique. Si le procès exprimé par cette unité est fréquemment évoqué dans la langue, le composé peut entrer dans le lexique de la langue en tant que "mot"<sup>35</sup>. C'est le cas de beaucoup de composés des langues qui connaissent la composition objet-verbe. Par exemple, le verbe turc *tehdit etmek* (mot à mot: menace faire; menacer) est une unité lexicale; c'est aussi le cas du verbe persan *tahdid kardan* (même sens).

A ce propos, nous avons deux remarques à faire. Premièrement, le fait que le composé soit lexicalisé ne veut pas dire que le substantif ne peut plus fonctionner comme l'objet de la phrase. En effet, en tamoul nous avons *vidai teLittaaan* ("il a semence-aspergé") et *vidai-yai teLittaaan* ("il a planté la semence"); lorsque le composé fonctionne en tant que tel, il constitue une unité lexicalisée, alors que lorsqu'il cesse d'exister, les deux membres ("semence" et "asperger") reprennent leurs sens respectifs.

Deuxièmement, il se peut que pendant un certain temps, un verbe simple et un verbe composé ayant le même sens coexistent dans une langue. Là encore l'existence d'un verbe simple synonyme du verbe composé ne veut pas dire que le verbe composé n'est pas lexicalisé. Effectivement, l'un des deux verbes peut finir par disparaître, ou être spécialisé dans un registre particulier de la langue. C'est par exemple le cas des verbes persans *andišidan* (penser) et *fekr kardan* (mot à mot: pensé faire; penser). Le premier, diachroniquement le premier verbe à exprimer la notion de "penser", n'est aujourd'hui employé que dans le registre littéraire; le deuxième, le verbe composé lexicalisé, peut servir dans tous les registres.

## 2.5. Les mécanismes de la composition

Il est évident qu'il n'existe pas qu'un seul mécanisme qui entre en jeu pour que le processus de composition ait lieu, mais il est intéressant de voir comment, le long des décennies, deux éléments de l'énoncé se rapprochent et se transforment en un seul élément composé. Nous avons vu que les facteurs syntaxique, sémantique et pragmatique interviennent directement dans ce processus, mais ce qui nous intéresse ici est de voir quel chemin parcourent les deux (ou parfois plus) éléments pour arriver à l'état de composé. Pour ce faire, nous allons nous baser sur le travail de Hopper et Traugott (1993) sur la grammaticalisation, bien que la composition ne nous semble pas être un cas de grammaticalisation. Les auteurs introduisent une notion qui nous paraît très importante, à savoir la notion de "ré-analyse". Elle est définie par Langacker comme "change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation" (1977: 58)<sup>36</sup>. Les auteurs

<sup>35</sup> Nous rappelons la citation de Mithun à propos du premier type d'incorporation: "Some entity, quality, or activity is recognized sufficiently often to be considered name-worthy in its own right; [...] The same is true of verbal compounds, which are coined as names of recognizable activities." (op. cit., p. 848). L'unité sémantique est lexicalisée à partir du moment où le procès qu'elle exprime est considéré comme méritant sa propre appellation.

pensent que dans tout processus de changement de nature d'un élément, chaque forme suit un chemin dans le temps pour passer par plusieurs états et arriver à sa forme définitive. Ce chemin est appelé un "cline". Ce qui paraît intéressant pour nous, c'est qu'un élément peut s'arrêter à n'importe quel point du "cline", il n'est pas obligé d'aller jusqu'au bout. En effet, un exemple de ré-analyse est la fusion, où deux ou plusieurs mots perdent leurs frontières et, ensemble, forment une seule unité. En ce qui concerne la fusion proprement dit, elle implique le phénomène de "rebracketing", au cours duquel les formes acquièrent de nouvelles frontières grâce à un changement d'anciennes limites des mots en présence (mais un "rebracketing" le long d'un "cline" ne mène pas toujours à une fusion). Ainsi, nous pensons pouvoir dire que l'incorporation de l'objet est un exemple de fusion: les deux éléments perdent leurs anciennes frontières et s'amalgament pour former une nouvelle unité.

Ce que nous essayons de faire à présent est d'appliquer les explications ci-dessus à la composition: nous pouvons considérer le phénomène de composition comme une fusion qui s'est arrêté à un point donné du "cline" bien avant le point final (avant d'arriver à la fusion). Dans ce cas, il y a effectivement le processus matériel de "rebracketing" dans la mesure où les frontières entre deux éléments changent de place. Prenons les phrases suivantes du telugu:

(2-49)	sita pelli(ni) cucusindi. (Sita / mariage (ACC) / regarda) Sita a regardé le mariage.
c	sita pelli cesu-kunn-di. (Sita / mariage / faire-REFL-PAS) Sita s'est mariée. (R. Pelletier 1990:336)

Dans la première phrase les frontières qui séparent les différents arguments sont d'une part la frontière entre le verbe et les arguments nominaux; et d'autre part celle qui sépare les deux constituants nominaux, à savoir le sujet (*Sita*) et l'objet qui peut être marqué par l'accusatif (*PELLI*). On peut voir que les éléments de la deuxième phrase sont les mêmes (nous ne tenons pas compte du changement survenu au niveau du verbe par l'ajout du morphème du réflexif), par contre la distribution des rôles sémantiques ne sont plus les mêmes: l'élément *PELLI* ne peut ni être marqué par l'accusatif ni prendre un quelconque déterminant ni être relativisé (Ibid., p. 340). Dans ce cas il se comporte comme un morphème faisant partie du verbe de la phrase. C'est de cette façon que nous pouvons imaginer une sorte de réorganisation de l'énoncé où l'élément objet s'est intégré au verbe, c'est ce qu'on peut appeler le "rebracketing". Mais dans ce processus d'intégration, nous n'allons pas jusqu'au bout: nous nous arrêtons à un point donné du "cline" et la fusion (morphologique) n'a pas lieu.

Il ne faut pas perdre de vue que ce qui vient d'être dit il n'y a pas de contradiction avec les raisons évoquées plus haut, à savoir les raisons sémantique, syntaxique et pragmatique. Si la ré-analyse peut avoir lieu c'est parce que le verbe est sémantiquement vide (ou presque), que l'objet est pragmatiquement non saillant, et que syntaxiquement, il ne peut plus avoir des marques d'objet et des déterminants d'un argument autonome.

<sup>36</sup> Cité par Hopper et Traugott, op. cit., p. 40.

## 2.6. Conclusion: la comparaison entre l'incorporation et la composition

Il nous semble que l'incorporation de l'objet et la composition objet-verbe peuvent être considérées comme deux degrés plus ou moins poussés d'un même phénomène, à savoir la coalescence. Dans ce phénomène, l'objet perd son autonomie syntaxique et tend à s'unir avec le verbe. Dans l'incorporation l'union objet-verbe va jusqu'au bout pour donner un élément morphologiquement (et phonologiquement) cohérent et unitaire. Dans la composition, ce degré d'union est moindre, si bien que dans la plupart des cas l'objet reste morphologiquement autonome et bien distinct du verbe. Donc au point de vue morphologique nous n'avons pas les mêmes propriétés dans les deux cas. En ce qui concerne les propriétés syntaxiques, nous pensons qu'on peut parler de ressemblance entre les deux types de coalescence. En effet dans les deux cas le substantif est pratiquement lié au verbe, même si dans certains cas et dans certaines langues il peut montrer une certaine autonomie (cf. 1-7), cette autonomie est bien trop limitée pour qu'on puisse parler d'un objet, il reste un substantif incorporé ou satellisé dans les deux cas. De même il nous semble qu'au point de vue sémantique aussi bien que pragmatique, les deux types de coalescence se ressemblent beaucoup: dans les deux cas le substantif apporte un sens supplémentaire au verbe qui voit son champ sémantique se spécialiser, ce qui aboutit à une composition sémantique entre le substantif et le verbe; et dans les deux cas, au niveau pragmatique, le substantif doit être non saillant pour le discours pour que son incorporation ou sa composition puisse avoir lieu pour en quelques sortes l'éliminer du premier plan et le mettre en arrière plan.

Il a été dit que Mithun distingue quatre types d'incorporation nominale qui sont en même temps les quatre étapes de l'évolution de l'incorporation. Selon Mithun, la première étape de l'incorporation c'est ce que nous venons de voir, c'est-à-dire la composition objet-verbe<sup>37</sup>. Ceci veut dire que d'une part les langues incorporantes (celles que nous avons étudiées au premier chapitre) possèdent toutes la composition objet-verbe, et d'autre part une langue peut n'avoir que la composition, parce que l'évolution peut s'arrêter à n'importe quelle étape. En effet elle donne l'exemple du hongrois et du turc comme les langues ayant le premier type et la première étape d'incorporation (ce que nous appelons la composition) (op. cit., pp. 872-3). Le fait que Mithun considère la composition comme la première étape et le premier type d'incorporation nominale nous montre les liens étroits existant entre ces deux phénomènes.

En ce qui concerne les mécanismes conduisant à l'incorporation et à la composition,

<sup>37</sup> Il faut préciser que selon l'auteur, la coalescence objet-verbe peut apparaître et disparaître dans une langue au cours de son évolution. Par ailleurs, ce qu'elle entend par les étapes de l'évolution de l'incorporation c'est le fait que si une langue possède le quatrième type de l'incorporation, elle possède certainement les trois autres; si elle possède le troisième type, elle possède certainement les types un et deux, ainsi de suite. Elle pense aussi que l'évolution de l'incorporation dans une langue peut s'arrêter à n'importe quelle étape, ce qui veut dire qu'aller jusqu'au quatrième type d'incorporation n'est pas obligatoire.

nous pouvons revenir sur la notion de ré-analyse pour expliquer la différence entre deux phénomènes: nous avons vu que la composition est un processus qui s'est arrêté à un point donné sur un "cline" qui aboutit à la fusion; de même nous pouvons dire que l'incorporation est le même processus, sauf qu'ici il va jusqu'à bout pour aboutir à la fusion entre le constituant nominal et le verbe.

Le point qui nous paraît très important lorsqu'on parle du phénomène de coalescence, quel que soit le degré de rapprochement des constituants, c'est le fait qu'il faut distinguer d'une part les fonctions de la coalescence, et d'autre part ce qu'on peut appeler la base de celle-ci. Autrement dit il nous semble qu'à partir du moment où l'incorporation ou la composition a lieu, elle présente un certain nombre de propriétés qui sont comparables dans différentes langues, mais en ce qui concerne la ou les raisons qui permettent à l'énonciateur à se servir de ce processus, elles diffèrent généralement d'une langue à l'autre, et parfois même d'une phrase à l'autre dans la même langue. Pour développer ce point, nous revenons à l'article de Sasse sur les langues couchitiques. D'après lui, en dulla bien que l'incorporation de l'objet ait une fonction primaire pragmatique, elle opère sur une base sémantique, à savoir qu'elle est limitée à des cas où le complément présente un degré peu élevé d'indépendance sémantique; dans une langue comme boni, par contre, l'incorporation est essentiellement pragmatique, les substantifs sont incorporés, quel que soit leur fonction syntaxique dans la phrase, à partir du moment où ils doivent exprimer une uniformité informative au niveau du rhème (cf. 1.6.2), ce qui fait qu'en boni même le sujet peut être incorporé (op. cit., pp. 255-6). Bien évidemment la fonction sémantique de l'incorporation qui se manifeste dans de tels cas peut être considérée comme un effet de l'incorporation sur la phrase.

Nous pensons que ce qui a été dit pour l'incorporation est aussi vrai pour la composition. Le fait que la composition objet-verbe a des fonctions comparables à travers différentes langues ne doit pas nous faire oublier que son point de déclenchement peut varier de tout au tout d'une langue à une autre. Certaines langues la pratiquent pour des raisons sémantiques, et d'autres y ont recours pour des raisons pragmatiques.

## 3. Quelques éléments de la langue persane

### 3.1. Le substantif

En persan, les substantifs n'ont pas de morphologie casuelle. Par ailleurs, il n'y a pas de genre pour les éléments nominaux, et ils ont deux nombres, le singulier et le pluriel.

Le pluriel des substantifs se forme par la suffixation d'un des morphèmes *-(h)â* ou *-ân*. Alors que le morphème *-(h)â* est largement employé dans la langue parlée et que sous forme de *-hâ* il est aussi employé dans la langue littéraire pour les inanimés, *-ân* n'est employé que dans la langue littéraire pour les substantifs dont le référent est animé:

(3-1)	miz- <i>hâ</i> / *miz- <i>ân</i> / doxtar- <i>hâ</i> doxtar- <i>â</i> / doxtar- <i>ân</i> table-pl / *table-pl / fille-pl (langue parlée) / fille-pl (langue littéraire)
-------	--

En ce qui concerne le singulier, il a comme fonction primaire de signaler l'unité du référent d'un substantif, mais il sert aussi pour référer à une quantité indéterminée, qui peut être indénombrable ou encore dénombrable et dont le nombre exacte des individus n'est pas pertinent. Par exemple, si on ne peut parler que de *âb* (eau, de l'eau) quand on se réfère à un verre d'eau ou encore à l'action de boire de l'eau, de la même manière on peut parler de *ketâb* (livre, du livre) lorsqu'on ne veut pas mettre en avant le nombre de livres dont on parle (Lazard 1957:58).

Il nous semble que ce dernier emploi du singulier persan peut être considéré comme faisant partie d'une tendance plus générale de plusieurs langues qui marquent le constituant nominal à référent indéfini par un morphème zéro. Ainsi, comme D. Creissels le souligne (1979:177-8), le hongrois peut marquer un substantif de trois manières différentes qui ont, chacune, une relation bien précise avec les notions de générique et de spécifique:

(3-2)	elment <i>az orvoshoz</i> . Il est allé chez le médecin.
(3-3)	elment <i>egy orvoshoz</i> . Il est allé chez un médecin.
(3-4)	<i>orvoshoz</i> ment. "Il est allé chez médecin".

Dans les deux premières phrases où le substantif marqué par le morphème casuel (*el-*) *orvoshoz* est précédé une fois de l'article défini *az* et une autre fois de l'article indéfini *egy*, le substantif renvoie à une entité spécifique, une fois défini et une fois indéfini. Par contre, dans la troisième phrase où le substantif est "marqué" par le morphème zéro, il renvoie non plus à une entité spécifique, mais à un concept. Donc le substantif a un sens générique et on peut traduire cette phrase en français comme suit: "il est allé se faire soigner" (Ibid.).

Le baoulé a le même type de marquage: le substantif nu soit renvoie au concept, soit signifie que la quantité du référent du substantif n'est pas pertinente (Creissels 1991:147). De ce fait, dans cette langue quand on parle de "pot(s)" et qu'on veut parler du concept, ou encore dont le nombre n'est pas important, on a:

(3-5)	ò-fà-lì sé (il-a-pris / pot) Il a pris un/des pot(s). (Ibid.)
-------	---

En persan la situation est un peu différente. Le substantif nu peut effectivement être de sens générique: lorsqu'en persan nous avons *ketâb mixânam* ("je lis du livre"), nous avons la même situation que la troisième phrase hongroise ou la phrase baoulé: le substantif *ketâb* ne renvoie plus à une ou plusieurs entités individualisées donc spécifiques, mais à un concept général. Nous pouvons traduire cette phrase par: "je fais de la lecture de livre". Mais ce n'est pas tout: là où le persan se distingue de ces deux langues c'est par l'emploi du substantif nu comme défini donc spécifique, puisque l'article défini n'existe pas (en tout cas dans le registre standard; nous allons voir cela plus loin) et ce n'est que lorsque le substantif est indéfini qu'il est marqué. Il est évident que la



### 3. Quelques éléments de la langue persane

différence entre le substantif générique et défini ne se laisse appréhender que dans le contexte. Comme nous le verrons plus loin, cette différence entre un substantif générique et un substantif spécifique est le cœur du problème des verbes composés.

L'article défini n'existe pas en persan littéraire et standard, mais dans la langue parlée, il y a les deux formes d'un morphème qui sont *-e* et *-a* et qui jouent le rôle de l'article défini:

(3-6)	asb-a ro didi ceqadar qašang bud <sup>38</sup> (cheval-ART DEF / POST / tu vis / combien / joli / il était) Tu as vu comme le cheval était beau?
-------	---

Par contre le persan standard comme le persan parlé possède des articles indéfinis: *yek* (un), *-i* (article proprement dit) ou la combinaison des deux:

(3-7)	<i>yek medâd</i> / <i>medâd-i</i> / <i>yek medâd-i</i> un crayon
-------	--

La différence entre ces trois types d'article est que *yek* est souvent employé dans la langue parlée, l'article *-i* est propre à la langue standard ou littéraire, et la combinaison des deux peut être employée dans tous les registres.

A côté de *-i* indéfini, il existe une autre unité, le *-i* dit de définition, et en compagnie du morphème *ke* (que) sert à introduire une proposition relative:

(3-8)	<i>nur-i ke</i> be surat-e farâsorx paxš mišod inak be nur-e sorx tabdil šode ast (lumière-ART / que / à / aspect-EZ / infrarouge / émission / devenait / maintenant / à / lumière-EZ / rouge / échange / PP de devenir / AUX 1sg) La lumière qui était émise en infrarouge est transformée en lumière rouge à ce stade.
-------	---

La question qui se pose est la suivante: est-ce qu'il s'agit de deux emplois d'un seul morphème ou est-ce que nous avons deux morphèmes différents? Dans son article, G. Lazard (1966) a démontré qu'il existe plusieurs différences entre les emplois de ces deux morphèmes qui pourraient nous conduire à conclure qu'il s'agit effectivement de deux morphèmes. Ces différences sont les suivantes:

1. En ce qui concerne leur distribution dans la phrase, les deux *-i* ne se comportent pas de la même manière. Le morphème *-i* sans corrélation avec *ke* n'est pas compatible avec les démonstratifs, les superlatifs et les pronoms personnels, ce qui n'est pas le cas de *-i* suivi de *ke*:

<sup>38</sup> Dans la langue parlée, la postposition *râ* peut se prononcer *ro*.

(3-9)	<i>in nur-i ke mibinid / *in nur-i mibinid</i> cette lumière que vous voyez
(3-10)	<i>zibâ-tarin nur-i ke mibinid / *zibâ-tarin nur-i mibinid</i> la plus belle lumière que vous voyezv
(3-11)	<i>ân-i ke mibinid / *ân-i mibinid</i> celui (ou ceci) que vous voyez

Donc il y a une différence de distribution entre les deux morphèmes.

- 2. En persan il existe deux types de relatives: la relative déterminative qui "détermine" son antécédent, et la relative appositive qui introduit une prédication supplémentaire. La distinction entre les relatives se fait à l'aide de l'intonation différente de chacune d'entre elles. Dans une relative appositive, *-i* commute avec zéro sans que cela change la structure de la phrase complexe; alors que si dans une relative déterminative on enlève le morphème *-i*, celle-ci se transforme en une relative appositive:

(3-12)	<i>piremard-i // ke zâheran nâxos bud boland sod</i> (appositive) (vieillard-ART / qui / apparemment / malade / était / haut / devint) Le vieillard, qui semblait malade, se leva.
(3-13)	<i>piremard-∅ // ke zâheran nâxos bud boland sod</i> (appositive) Le vieillard, qui semblait malade, se leva.
(3-14)	<i>piremard-i ke zâheran nâxos bud / boland sod</i> (déterminative) Le vieillard qui semblait malade se leva.
(3-15)	<i>piremard-∅ // ke zâheran nâxos bud boland sod</i> (appositive) Le vieillard, qui semblait malade, se leva.

Donc dans le couple de phrase (3-12)/(3-13) l'absence de *-i* n'a rien changé à l'intonation de la phrase, elle reste appositive. Par contre, dans le couple (3-14)/(3-15) la suppression de *-i* a transformé une relative déterminative en une relative appositive. Ainsi, tout laisse à croire que nous avons affaire à deux morphèmes différents, mais il existe une zone entre les deux cas extrêmes où l'opposition de deux types de relatives est neutralisée, et où on ne peut plus les distinguer. De ce fait, G. Lazard propose de ne voir qu'un seul morphème qui a la fonction fondamentale de "sélection" (parce que chaque fois qu'un substantif ou un syntagme est marqué par *-i*, il lui donne le sens de "un individu particulier choisi parmi plusieurs"), mais qui prend une fonction supplémentaire de ligateur chaque fois qu'il est ajouté à une relative déterminative (op. cit., pp. 252-7).

En résumé on peut dire que le persan standard possède des articles indéfinis (*-i*, *yek*), et pas d'article défini; le persan parlé a les mêmes articles indéfinis mais en plus il possède un article défini (*-e* ou son allomorphe *-a*). Le morphème *-i* peut aussi servir

comme ligateur dans la structure d'une phrase complexe ayant une relative déterminative.

## 3.2 L'adjectif

Du point de vue morphologique l'adjectif persan ne varie pas selon le nombre du terme qu'il détermine. Traditionnellement, il est défini comme "le mot ou le groupe de mots qui dépend du nom et qui exprime une des caractéristiques de celui-ci." (Zamanian 1988:54), ou encore "l'adjectif est le mot qui s'ajoute au nom pour en décrire l'état ou la qualité." (Natelkhanlari 1993:65). Nous observons que dans ces définitions, c'est le caractère sémantique qui est mis en avant. Il nous semble que l'adjectif persan a besoin d'une définition plutôt syntaxique.

Il faut remarquer que la catégorie de l'adjectif n'est pas nettement délimitée, et elle déborde sur la catégorie des substantifs<sup>39</sup>. Ceci veut dire qu'il existe en effet des unités qui ne peuvent pas, dans l'absolu, être reconnues soit comme des adjectifs soit comme des substantifs. Leur reconnaissance dépend du contexte dans lequel ils sont employés. A titre d'exemple, prenons le mot *xub* (bon; bien), classé définitivement dans la catégorie des adjectifs. En effet, dans une phrase comme

(3-16)	pedar-aš zendegi-ye <i>xub</i> -i dârad <sup>40</sup> (père-sien / vie-EZ / bon-un / a) Son père a une bonne vie (il vit bien).
--------	---

*xub* est effectivement un adjectif parce qu'il est le déterminant d'un syntagme épithétique. Mais on peut avoir une phrase comme

(3-17)	<i>xub-ân</i> hame raftand (bon-pl / tout / partirent) Les bons partirent tous (ils sont morts).
--------	--

Ici, le mot *xub* est apparemment un substantif qui peut accepter le morphème du pluriel *-ân* et fonctionne comme le sujet de la phrase. Par contre, il y a des unités qui sont, dans l'absolu, considérées comme des substantifs, alors qu'il y a des phrases où elles peuvent jouer le rôle d'un adjectif. Comparons les deux phrases suivantes, où le mot *xar* (âne) est employé une fois comme substantif, et une autre fois comme adjectif:

(3-18)	gâv-ân o <i>xar-ân</i> -e bârbardâr <sup>41</sup> ... (vache-pl /
--------	---

<sup>39</sup> Comme il a été remarqué par G. Lazard (1957: 84) la catégorie des adjectifs interfère également avec celle des adverbes, c'est-à-dire qu'à côté des unités qui peuvent fonctionner à la fois comme adjectif et comme substantif, il y a aussi des unités qui, selon le syntagme dans lequel elles sont employées, peuvent être soit adjectifs soit adverbes.

<sup>40</sup> Il est à noter que lorsque le syntagme nominal comprend un adjectif et qu'il est indéfini, le morphème de l'indéfini *-i* se suffixe souvent au dernier élément du syntagme.

	et / âne-pl-EZ / porteur de charge) Les vaches et les ânes porteurs de charge...
(3-19)	pesar-e-ye <i>xar</i> aql-eš be hic ciz ne-mirese (garçon-ART-EZ / âne / intelligence-sien / à / rien / chose / NEG-arrive) Cet imbécile de garçon ne comprend rien.

Bien que la deuxième phrase soit plutôt du registre familier, on peut tout de même voir que dans cette même phrase le mot *xar* qui est considéré comme substantif est employé comme adjectif.

Etant donné ces deux fonctions, comment peut-on ranger ces unités dans l'une ou l'autre catégorie grammaticale? Ceci n'est pas un problème particulier à la langue persane, il s'agit plutôt d'un problème général qui concerne la presque totalité des langues qui possèdent des unités adjectivales. Par exemple, en français aussi il existe des unités qui se comportent de la même manière. Comme il a été remarqué par D. Creissels, le français possède des termes qui ne peuvent pas être classés dans une des catégories de substantif ou d'adjectif si on reste au niveau de l'unité phrastique. Prenons le syntagme "chemise rouge" qui est effectivement constitué du substantif "chemise" et de l'adjectif "rouge", sans qu'on puisse leur attribuer des catégories définitives parce qu'à côté, il y a aussi des syntagmes comme "la chemise" et "larouge", de même que des phrases comme "il est très chemise" (Creissels 1995:100). Pour pouvoir apporter une solution à ce problème, D. Creissels propose de considérer la notion d'adjectif postérieure à la notion de syntagme épithétique, ce qui permet de désigner non seulement les unités qui fonctionnent essentiellement comme des déterminants dans un syntagme épithétique, mais aussi des unités qui ont une affinité particulière avec la fonction de déterminant dans certains de leurs emplois comme des adjectifs. Et dans le cas de ces dernières, rien n'exclut de leur reconnaître d'autres statuts par leurs autres emplois (Ibid.).

Cette théorie peut d'une part expliquer le cas des unités prises isolément comme *xar* et *xub* en persan ou encore "chemise" et "rouge" en français, et d'autre part elle peut servir de base pour comprendre les limites floues entre les catégories de substantif et d'adjectif dans les langues les plus diverses. Ainsi, on peut dire qu'en persan il y a un continuum constitué des unités nominaux qui possède à une extrémité les substantifs et à l'autre les adjectifs. Vers le milieu de ce continuum, nous retrouvons justement ces termes qui ne peuvent pas être catégorisés en absolu.

### 3.3 Les pronoms et les indices

En ce qui concerne les pronoms personnels, il faut, dès le départ, opérer une distinction entre les pronoms véritables, c'est-à-dire les formes qui ont une distribution et un comportement syntaxique identiques aux substantifs, et les pronoms dits conjoints, qui

<sup>41</sup> Dans les registres parlé et littéraire, *va* (et) peut se prononcer *o*.

### 3. Quelques éléments de la langue persane

n'ont ni la même distribution ni les mêmes propriétés syntaxiques que les substantifs. Le premier groupe est constitué des unités autonomes suivantes:

(3-20)		singulier	pluriel
	élocutif	man	mâ
	allocutif	to	šomâ
	délocutif	u / vey	ânhâ / išân

La différence entre *u / vey* d'une part et *ânhâ / išân* d'autre part est avant tout d'ordre stylistique, le deuxième n'est employé que dans la langue soutenue ou standard. De plus, *išân* se réfère à des êtres humains et non pas à des choses, ni aux animaux. Les exemples suivants montrent que ces pronoms ont la même distribution que les substantifs:

(3-21)	âraš ham bâ simin miyâd (Arash / aussi / avec / Simin / vient) Arash vient aussi avec Simin
(3-22)	mâ ham bâ šomâ miâyim (nous / aussi / avec / vous / nous venons) Nous aussi nous venons avec vous.
(3-23)	daftar-e ali tu-ye âb oftâd (cahier-EZ / Ali / dans-EZ / eau / il tomba) Le cahier d'Ali est tombé dans l'eau.
(3-24)	daftar-e man tu-ye âb oftâd (cahier-EZ / moi / dans-EZ / eau / il tomba) Mon cahier est tombé dans l'eau.

Le deuxième groupe comprend ce qu'on appelle traditionnellement des pronoms conjoints. Ils n'ont pas les mêmes propriétés que les précédents, et surtout ils ne sont pas toujours commutables avec des substantifs, et de ce fait, il nous semble nécessaire de les distinguer des premiers en leur donnant la désignation d'"indice", et préciser, si possible, leur fonction dans la phrase par des noms comme indice de sujet ou d'objet.

Les indices de sujet, qui se suffixent au verbe, sont les suivants:

(3-25)		singulier	pluriel
	élocutif	-am	-im
	allocutif	-i	-id
	délocutif	-Ø, -ad <sup>42</sup>	-and
(3-26)	ali be ketâbxâne raft-Ø, ba'd bâ âraš be xâne barmigard-and (Ali / à / bibliothèque / il alla / ensuite / avec / Arash / à / maison / ils reviennent) Ali est allé à la bibliothèque, plus tard lui et Arash reviendront à la maison.		

<sup>42</sup> L'indice zéro est employé pour le passé, l'indice -ad pour le présent.

Les indices d'objet peuvent se suffixer au verbe s'il est transitif; ils se placent après les indices de sujet (cf. la fonction objet) :

(3-27)		singulier	pluriel
	élocutif	-am	-emân
	allocutif	-at	-etân
	délocutif	-aš	-ešân

A côté de ces indices, il y en a d'autres qui se suffixent aux substantifs:

(3-28)		singulier	pluriel
	élocutif	-am	-emân / emun
	allocutif	-at	-etân / etun
	délocutif	-aš / eš	-ešân / ešun

Ces indices peuvent avoir plusieurs fonctions différentes. Par exemple, ils peuvent jouer le rôle du possessif en déterminant un substantif, et c'est uniquement dans cette fonction qu'ils peuvent commuter avec des pronoms, ou ils peuvent intervenir dans certaines constructions impersonnelles où ils font référence à la personne concernée par le procès exprimé par le verbe (Lazard 1957:104). Dans ce dernier emploi, on ne peut pas les commuter avec des substantifs:

(3-29)	az in ketâb-et xeyli xoš-eš umade (de / ce / livre-ton / très / plaisir-l.3sg / est venu) Ton livre lui plaît beaucoup.
--------	---

Dans cet exemple, nous avons deux indices: *-et* et *-eš*. Le premier est commutable avec un substantif, c'est-à-dire qu'on peut dire *ketâb-e to* au lieu de *ketâb-et*; mais dans la deuxième occurrence où nous avons affaire à une expression impersonnelle (*xoš-eš umâde*) on ne peut pas dire *\*xoš-e u*, la seule forme possible est l'indice. On remarque que l'indice est un morphème totalement dépendant de son élément déterminé, et de ce fait il ne peut pas avoir les propriétés d'un substantif autonome.

Ce double paradigme de pronoms personnels n'est pas une particularité de la langue persane. En hongrois, par exemple, il existe des indices qui se suffixent au substantif et qui ont pour fonction sémantique de référer à la personne concernée par la possession. Ils peuvent être accompagnés des pronoms autonomes ou pas, parce que leur présence seule suffit. Ainsi, nous pouvons avoir deux paradigmes morphologiques différents:

(3-30)	(az) <i>én könyv-em</i> ((le) / moi / livre-mien) mon livre ((le) / toi / livre-tien) (a) <i>te könyv-ed</i> ton livre (az) <i>ö könyv-e</i> ((le) / lui / livre- sien) son livre etc.	
(3-31)	(a) <i>könyv-em</i>	
	((le) / livre-mien)	mon livre
	(a) <i>könyv-ed</i>	
	((le) / livre-tien)	ton livre
(3-31)	(a) <i>könyv-e</i>	
	((le) / livre-sien)	son livre etc.

On remarque que la fonction de *-em* dans *könyv-em* est assez semblable à la fonction de *-am* dans *ketáb-am*.

La langue turque possède aussi ce type d'indice. Il s'agit, comme en persan ou en hongrois, des indices qui expriment la possession:

(3-32)	<i>kitab-im</i>	<i>kitab-in</i>	<i>kitab-i</i>
	mon livre	ton livre	son livre
	<i>kitab-imiz</i>	<i>kitab-iniz</i>	<i>kitab-i</i>
	notre livre	votre livre	leur livre

En persan, la ressemblance morphologique entre les indices exprimant la possession ou la personne concernée avec les indices d'objet pose un problème lorsqu'il s'agit des verbes composés. En effet, avec ces derniers nous pouvons avoir des phrases comme <sup>43</sup> :

(3-33)	<i>ali asb ro zin-aš kard</i> (Ali / cheval / POST / selle-I.3sg / il fit) Le cheval, Ali l'a sellé.
--------	--

L'indice *-aš* renvoie, sémantiquement, à l'objet de la phrase, à savoir *asb* (cheval), ce qui nous laisse penser qu'il s'agit d'un indice d'objet. Par ailleurs cet indice se suffixe non pas au verbe, mais au substantif, ce qui est le cas des indices qui expriment la possession; étant donné que morphologiquement il n'y a pas de différence entre les indices d'objet et les indices exprimant la possession, il est difficile de donner un statut à tels indices. De ce fait, nous avons décidé de ne parler d'indices d'objet que si ceux-ci se suffixent au verbe. En ce qui concerne les indices comme celui de notre exemple, nous nous contenterons de les appeler les "indices" <sup>44</sup>.

### 3.4. Les syntagmes génitif et épithétique

<sup>43</sup> La langue soutenue n'emploie pas l'objet et son indice dans la même phrase; la langue parlée, au contraire, fait un usage assez fréquent de l'indice de l'objet même en présence de l'objet lui-même; notre exemple est tiré de la langue parlée (*ro* est une des prononciations de la postposition *râ* dans la langue parlée).

Après avoir étudié très brièvement les éléments nominaux du persan, nous allons nous intéresser à leur combinaison, à savoir leur comportement dans les syntagmes génitif et épithétique. Les deux types de construction se forment habituellement à l'aide d'un connectif, l'*ezâfe*, à deux allomorphes *-e* et *-ye*; le déterminé se place souvent avant le connectif, le déterminant après:

(3-34)	xâne-ye barâdar-e man (maison-EZ / frère-EZ / moi) La maison de mon frère
(3-35)	asb-e vahši-ye zibâ (cheval-EZ / sauvage-EZ / beau) Le beau cheval sauvage

Lorsque la partie déterminante du syntagme génitif est un pronom, le syntagme peut se former sans la présence de l'*ezâfe*. Dans ce cas, l'ensemble constitué par l'*ezâfe* et le pronom est remplacé par un des indices de détermination, comme on l'a vu plus haut.

Bien évidemment le syntagme peut avoir plus de deux membres, c'est le cas lorsque nous avons plus de deux déterminants. Dans de tels cas, tous les termes sauf le dernier déterminant sont suivis de l'*ezâfe*:

(3-36)	tosif-e sâxtemân-e dasturi-ye zabân-e fârsi (description-EZ / structure-EZ / grammatical-EZ / langue-EZ / persan) La description de la structure grammaticale de la langue persane
--------	--

## 3.5. Le verbe

### 3.5.1. La morphologie

---

Morphologiquement, le verbe est le mot le plus complexe de la langue persane, non

<sup>44</sup> Ces indices peuvent se suffixer à d'autres éléments de l'énoncé dans la langue parlée. Nous en donnons quelques exemples, empruntés à G. Lazard (1957: 102-5): 1. Ils peuvent se suffixer aux prépositions: *be-m goft* ( *be man goft*) (à- / il dit (à / moi / il dit)) il m'a dit 2. Ils peuvent aussi se suffixer à un adverbe: *unvaqt ke vazir nabudi az hâlâ-t behtar budi* (quand / que / ministre / tu n'étais pas / de / maintenant- / mieux / tu étais) Au temps où tu n'étais pas ministre, tu étais bien mieux. 3. L'indice d'élocutif singulier peut se suffixer à un verbe pour représenter son sujet: *umad-eš* (il vint- / Il est venu. Dans le cas du verbe *dâdan* (donner), nous avons remarqué que parfois l'indice qui se suffixe au verbe peut ne pas être l'indice d'objet. C'est surtout le cas de certaines phrases de la langue parlée: *âraš ketâb o be man dâd* (Arash / livre / POST / à / moi / il donna) Arash m'a donné le livre. *âraš ketâb o dâd-am* Arash m'a donné le livre. Cette dernière phrase contient un indice suffixé au verbe qui n'est pas l'indice d'objet: sémantiquement, il renvoie non pas à l'objet de la phrase, mais au complément prépositionnel (*be man*).



### 3. Quelques éléments de la langue persane

seulement parce qu'il est conjugué toujours selon la personne et le nombre, mais aussi parce qu'il peut être accompagné des morphèmes aspectuels et modaux, du morphème de la négation, et éventuellement de l'indice d'objet si le verbe est transitif ou encore du morphème d'infinitif. Chaque verbe a deux racines qui sont appelées des radicaux (Lazard 1957: 125). Le premier, le radical 1, sert à former le présent de l'indicatif, l'infinitif des verbes réguliers, le présent du subjonctif et l'impératif; le deuxième -le radical 2- sert à former le passé simple, l'infinitif de tous les verbes, l'imparfait et le participe passé:

(3-37)	<i>xor-dan</i> / <i>ne-mi-xor-am</i> / <i>be-xor-aš</i> / <i>xord-Ø</i> (radical 1-INF / NEG-ASP-radical 1-IS 1sg / ASP-radical 1-IO 3sg / radical 2-IS 3sg) Manger / je ne mange pas / mange-le! / il mangea
--------	---

(Les autres formes se constituent à l'aide des auxiliaires *astan* et *budan* (être):

Une des formes de verbe est ce qu'on appelle "l'infinitif apocopé". En effet le persan possède deux types d'infinitif: le plein, c'est celui que nous venons de voir, et l'apocopé, qui est morphologiquement identique au radical 2 du verbe. Ce deuxième infinitif est employé après les verbes impersonnels et sert à former le futur (Ibid.):

(3-39)	<i>mi-tavân u râ az xâne birun kešid</i> (peut (impersonnel) / lui / POST / de / maison / dehors / tirer (infinitif apocopé)) On peut le tirer hors de chez lui.
(3-40)	<i>xâh-am xord</i> (AUX-IS 1sg / manger (infinitif apocopé)) Je mangerai

Une des particularités du persan est l'existence de deux grands groupes de verbe: les verbes simples et les verbes composés. Le verbe simple est constitué d'un lexème verbal unique qui exprime le sens d'un procès à lui seul:

(3-41)	<i>goftan</i> / <i>sâxtan</i> / <i>xaridan</i> dire / construire / acheter
--------	--

Le verbe simple peut parfois être accompagné d'un élément préverbal qui, soit n'existe qu'en composition avec le verbe, soit est de nature prépositionnelle ou adverbiale:

(3-42)	dar asar-e tekân-hâ-ye zelzele sâxtemân <i>foru-rixt</i> (dans / effet-EZ / mouvement-pl-EZ / tremblement de terre / bâtiment / s'écroula) Le bâtiment s'écroula sous l'effet des mouvements du tremblement de terre.
(3-43)	pedar-aš ba'd az in tasâdof <i>dar-gozašt</i> (père-I.3sg / après / de / ce / accident / mourut) Son père mourut après cet accident.

Dans ces exemples, les préverbes sont *foru-* et *dar-*. Synchroniquement, le premier n'existe qu'en association avec les verbes, le deuxième est aussi une préposition.

Le nombre des verbes simples est très réduit. De ce fait, pour exprimer des procès ne possédant pas de lexème propre, on emploie des verbes dits "composés", formés d'un verbe précédé d'un adjectif ou d'un substantif. Dans de telles constructions, le verbe a un sens assez large et général, c'est l'élément adjectival ou nominal qui apporte un sens précis à l'ensemble. Le lexème verbal, lui, sert de support pour les morphèmes verbaux comme celui de personne, d'aspect, de mode, etc.. Le sens de la construction dépend donc essentiellement de l'élément non verbal. En voici quelques exemples:

(3-44)	vaqti dar xiâbân <i>rah miraftam</i> morattab be in mas'ale <i>fekr mikardam</i> (quand / dans / rue / chemin / j'allais / régulièrement / à / ce / problème / pensée / je faisais) Lorsque je marchais dans la rue je n'arrêtais pas de penser à ce problème.
(3-45)	abr-hâ nâgahân âsemân râ pušândand va havâ râ <i>târik kardand</i> (nuage-pl /soudainement / ciel / POST / couvrirent / et / air / POST / sombre / firent) Les nuages envahirent soudainement le ciel et assombrirent le temps.

Les trois composés *râh raftan*, *fekr kardan* et *târik kardan* sont des verbes composés respectivement à élément substantival (pour les deux premiers) et adjectival. Etant donné que nous allons revenir longuement sur les verbes composés plus loin, ici nous nous contentons de ces quelques exemples.

### 3.5.2. Le temps et l'aspect

Traditionnellement les formes du verbe persan sont classés selon leur temporalité, il y a donc trois classes de formes verbales, et tout l'étiquetage réfère au temps, comme on vient de le voir (ce point de vue n'est pas propre à la grammaire traditionnelle persane, on sait que la grammaire traditionnelle française classe aussi les verbes selon le "temps"

qu'ils expriment). Ainsi, chaque forme verbale conjuguée est censé porter en elle une indication temporelle qui permet de la distinguer des autres formes, et c'est par cette indication que la classification des tiroirs verbaux s'effectue.

Pourtant, lorsqu'on étudie les formes verbales de plus près et surtout quand on s'intéresse à leur emploi concret dans les énoncés produits par les locuteurs persanophones, on constate très vite que le classement traditionnel basé sur la temporalité ne tient plus.

Pour mieux illustrer l'insuffisance de la définition traditionnelle, prenons l'exemple du tiroir traditionnellement appelé le passé simple (*mâziye sâde*) ou encore le passé absolu (*mâziye motlaq*). Ce tiroir est défini essentiellement comme comportant les formes verbales qui renvoient à une action ou à un état dans le passé (Meshkotod Dini 1987; Zamanian 1988; Natelkhanlari 1993).

Effectivement le passé simple est souvent employé pour exprimer un procès qui s'est déroulé dans le passé; mais il y a des cas, dont le nombre n'est pas négligeable, où ce même tiroir sert à exprimer un procès dans le futur:

(3-46)	xob, man digar <i>raftam</i> (bien / moi / donc / j'allai) Bien, je m'en vais donc.
(3-47)	hanuz ke nayâmade, vaqti <i>resid to boro tu-ye otâq</i> (encore / que / il n'est pas venu / quand / il arriva / toi / vas / dans-EZ / chambre) Il n'est pas encore venu, quand il arrive va dans la chambre.

Compte tenu de la définition traditionnelle, nous sommes effectivement en face d'un problème: comment une forme qui ne peut que décrire une action ou un état dans le passé peut renvoyer au futur? La seule explication qui nous paraît pouvoir rendre compte de son emploi est que ce tiroir est en fait aspectuel et non pas temporel. En ce qui concerne l'aspect, D. Creissels le définit ainsi:

"... la localisation du procès sur l'axe du temps, mais c'est une localisation (à la différence de ce que prévoient les définitions traditionnellement données du «temps» ) relative à un repère *qui ne coïncide pas nécessairement avec le moment de l'énonciation.*" (Creissels 1991:333).

Ainsi, l'emploi du tiroir appelé "passé simple" avec une valeur temporelle future ne pose aucun problème, parce qu'en fait il s'agit d'envisager le déroulement du procès par rapport à un repère situé dans le futur. Donc quand on dit

(3-48)	diruz be ketâbxâne <i>raftam</i> (hier / à / bibliothèque / j'allai) Je suis allé à la bibliothèque hier.
--------	---

le procès est vu à partir d'un repère qui coïncide avec le moment de l'énonciation, mais quand on dit *raftam* (j'allai) alors qu'on n'est pas encore parti, le verbe ne comportant

pas d'indication temporelle; c'est le contexte qui lui donne une valeur temporelle qui est, ici, le futur. C'est pour cela que D. Creissels considère le verbe comme un des éléments de l'énoncé qui participe à l'attribution d'une valeur temporelle à l'énoncé, et lorsqu'il est le seul élément avec cette fonctionnalité, la valeur temporelle de l'énoncé est calculée par défaut (Creissels 1995:172). Ceci nous amène à distinguer, au niveau temporel, plusieurs types d'énoncés comportant un verbe au passé simple:

(3-49)	âraš diruz âmad. (Arash / hier / il vint) Arash vint hier.
(3-50)	âmad! (il vint) Il arrive!
(3-51)	âmad (il vint) Il vint / Il arrive

Le verbe de (3-49) réfère effectivement au passé, et si cette interprétation ne pose aucun problème, c'est grâce au contexte, ou plus précisément à l'adverbe *diruz* (hier) qui pose un repère temporel clair. Le verbe y participe par sa capacité à posséder une valeur du passé. Le même verbe dans l'énoncé suivant ne pose pas de problème non plus: bien qu'il n'y ait pas d'adverbe, c'est la situation de l'énonciation qui donne une valeur temporelle au verbe: ici, il dénote le futur (il s'agit d'une situation où par exemple une mère demande à son enfant de venir, une troisième personne annonce l'arrivée imminente de l'enfant; ceci est rendu par le point de l'exclamation). En ce qui concerne le troisième énoncé, nous avons délibérément éliminé toute indication contextuelle et situationnelle; on voit bien que l'interprétation de l'énoncé pose des problèmes: s'agit-il d'un futur ou d'un passé? C'est à ce stade que la notion d'attribution de valeur temporelle par défaut entre en jeu. Effectivement un énoncé comme celui-ci, sans aucun repère temporel, est perçu par un persanophone comme ayant une valeur du passé, la traduction "Il vint" est considérée comme plus probable que "Il arrive". Donc le passé simple du persan ne dénote le passé qu'en absence de toute autre indication situationnelle ou contextuelle. Par conséquent, nous pensons que du fait même qu'il n'est pas temporel, ce tiroir doit avoir une étiquette autre que "passé simple"; nous l'avons appelé l'aoriste.

Nous pensons que les autres tiroirs verbaux du persan se comportent exactement de la même manière, à savoir qu'ils n'ont pas de valeur temporelle en soi et qu'ils sont tous aspectuels. Ainsi, nous avons distingué trois aspects verbaux en persan: l'aoriste, l'inaccompli et l'accompli. Le premier dénote une vision globale du déroulement du procès; le deuxième est une vision incidente, c'est-à-dire que le procès est considéré à un certain moment de son déroulement; et enfin l'aspect accompli donne une vision rétrospective du procès.

### 3.5.3. Le passif

---

Le passif persan, comme le passif arabe, est appelé *majhul* (l'inconnu). La construction passive est employée essentiellement lorsque le référent de l'agent du procès n'est pas connu. En ce qui concerne les verbes simples, le passif appelle plusieurs remarques:

1. La langue parlée n'utilise pratiquement jamais le passif; dans le cas où le référent 1.

### 3. Quelques éléments de la langue persane

de l'agent n'est pas connu le procès est exprimé à l'aide d'un pronom délocutif pluriel qui correspond à peu près au "on" français. Par exemple, là où en français nous dirons "son fils a été tué", en persan nous dirons:

(3-52)	pesar-eš râ koštand (fils-I.3sg / POST / ils tuèrent) Ils ont tué son fils.
--------	---

2. La langue standard et/ou littéraire connaît le passif. Cette construction se forme par 1. le participe passé du verbe principal et l'auxiliaire *šodan* (devenir). Mais même dans ces registres, le passif est souvent employé sans qu'il y ait le complément d'agent:

(3-53)	u ali nâmade šod (lui / Ali / nommé / AUX 3sg) Il fut appelé Ali.
--------	--

3. Il est possible, dans certains cas et surtout sous l'influence de la traduction des 1. textes étrangers en persan, d'exprimer l'agent. Pour introduire le complément d'agent, on utilise des locutions telles que *tavassot-e* (par l'intermédiaire de) ou *be vasile-ye* (au moyen de):

(3-54)	kahkešân-hâ tavassote in mâde-ye moterâkem sâxte mišavand (galaxie-pl / par l'intermédiaire de / ce / matière-EZ / concentré / construit / AUX) Les galaxies sont constituées de cette matière concentrée.
--------	--

En ce qui concerne les verbes composés, certains linguistes pensent que ce type de verbe forme son passif par un changement du lexème verbal; si par exemple nous avons le verbe *qofl kardan* (verrouille faire; verrouiller), le passif se forme par le remplacement du verbe *kardan* par le verbe *šodan*:

(3-55)	ali dar râ qofl kard (Ali / porte / POST / verrouille / il fit) Ali a verrouillé la porte.
(3-56)	dar qofl šod (porte / verrouille / il devint) La porte a été verrouillée.

Nous venons de dire qu'il y a un certain nombre de linguistes qui pensent que la phrase (3-56) est l'équivalente passive de la phrase (3-55). D'autres linguistes pensent qu'il s'agit en fait d'une phrase inchoative. Nous verrons ceci en détail plus loin.

#### 3.5.4. Le causatif

Le persan possède une deuxième voix, la voix causative. Cette voix possède son propre

est protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

morphème, à savoir *-ân(i)-*:

(3-57)	âraš qazâ <i>xord</i> (Arash / nourriture / il mangea) Arash a mangé (de la nourriture).
(3-58)	ali be âraš qazâ <i>xor-ân(i)-d</i> (Ali / à / Arash / nourriture / il fis manger) Ali a nourri Arash.
(3-59)	man dars râ <i>fahmidam</i> (moi / leçon / POST / je compris) J'ai compris la leçon.
(3-60)	ostâd dars râ be man <i>fahm-ân-d</i> (maître / leçon / POST / à / moi / il fis comprendre) Le professeur m'a fait comprendre la leçon.

Nous avons plusieurs remarques à faire à ce sujet. Il faut savoir que le nombre des verbes qui acceptent ce morphème est peu élevé. Par ailleurs, parfois un verbe reçoit ce morphème sans que cela le rende causatif. Par exemple les verbes *parvardan* (élever) et *parvar-ân(i)-dan* (élever) ont strictement le même sens et le même nombre d'arguments. Un certain nombre de verbes ont un statut particulier: ils sont employés comme des verbes transitifs ou intransitifs. Il s'agit des verbes comme *poxtan* (cuire), *suxtan* (brûler), *rixtan* (verser), *šekastan* (casser, briser), etc. Prenons le dernier verbe comme exemple:

(3-61)	gorbe livân râ <i>šeakst</i> (chat / verre / POST / il cassa) Le chat a cassé le verre.
(3-62)	livân <i>šekast</i> (verre / il cassa) Le verre s'est cassé.

Nous avons remarqué que la langue parlée, du moins le dialecte de Téhéran, a développé un verbe causatif, \**šekândan*, à partir de *šekastan*, par analogie avec les autres causatifs:

(3-63)	gorbe livân o <i>šek-un-d</i> (chat / verre / POST / il fit casser) Le chat a cassé le verre.
--------	---

La langue standard a développé un causatif pour *suxtan*, sous forme de *suzândan*. En effet le verbe *suxtan* dans son emploi transitif n'appartient qu'à la langue littéraire/poétique.

## 3.6. Les adverbes

Selon la tradition grammaticale persane, l'adverbe est le constituant de la phrase qui exprime la qualité du verbe, de l'adjectif, d'un autre adverbe ou de la phrase entière. Par la suite, à l'intérieur de la catégorie, on classe les adverbes par leur sens, et ainsi on obtient des adverbes de temps, de lieu, d'état, de quantité, etc.:

(3-64)	man <i>hamiše</i> az in maqâze xarid mikonam (moi / toujours / de / ce / magasin / achat / je fais) Je fais toujours mes achats dans ce magasin.
(3-65)	biyâ <i>injâ</i> kâr-at dâram (viens / ici / travail-I.2sg / j'ai) Viens ici, j'ai quelque chose à te dire (litt.: j'ai ton affaire).
(3-66)	pesar-am <i>xub</i> dars mixânad (fils-I.1sg / bien / leçon / il lit) Mon fils étudie bien.

Par ailleurs, les adverbes peuvent être classés selon leur structure morphologique. On peut avoir les classes suivantes:

- l'adverbe simple: *hargez* (jamais)
- l'adverbe composé: *hame sâle* (tous les ans)
- l'adverbe à suffixe: *xošbaxt-âne* (heureusement) constitué de l'adjectif *xošbaxt*.
- le groupe adverbial: *bi sar o sedâ* (mot à mot: sans tête et voix; sans bruit)

(Zamanian 1988:107)

Les adverbes de phrase sont ceux qui dépendent de toute une phrase. Ils peuvent être classés, toujours selon leur sens, en adverbe de doute, de répétition, d'ordre, etc. Les termes suivants sont donc des adverbes de phrase: *šâyad* (peut-être), *dobâre* (encore une fois), *bel'axare* (enfin), etc.

Le grand problème de cette catégorie est que la grammaire traditionnelle y regroupe des unités à comportements syntaxiques très différents. En effet certaines unités considérées comme "adverbe" se comportent souvent ou parfois comme des substantifs (par exemple elles peuvent fonctionner comme le noyau d'un syntagme génitival ou épithétique, ou encore prendre une fonction grammaticale comme un substantif); ce sont des unités que G. Lazard appelle des "adverbes-substantifs" (Lazard 1957:84), alors que d'autres unités peuvent avoir aussi les comportements propres aux adjectifs, c'est-à-dire qu'elles peuvent avoir par exemple la fonction de déterminant d'un syntagme épithétique:

(3-67)	<i>injâ</i> râ tamiz kon na dam-e dar râ (ici / POST / propre / fais / non / devant-EZ / porte / POST) Nettoie cet endroit-ci, pas devant la porte.
(3-68)	dar in donyâ âdam-e <i>xub</i> kam peydâ mišavad (dans / ce / monde / homme-EZ / bon / peu / trouvé / il devient) Dans ce monde on trouve peu de bons hommes.

On remarque que *injâ* et *xub* changent de catégorie grammaticale selon les phrases. En ce qui concerne le mot *xub*, on a vu (cf. 3.2) qu'il est considéré comme un adjectif, il peut être un substantif; et nous venons de voir qu'il fonctionne aussi comme adverbe. Ce

mot illustre bien l'interférence entre les catégories de substantif, d'adjectif et d'adverbe en persan. Il nous semble que certains termes ne peuvent être grammaticalement catégorisés qu'à partir d'un contexte donné. Autrement dit, il existe des mots auxquels on ne peut pas attribuer une seule et unique catégorie, ils sont à cheval entre plusieurs classes grammaticales.

## 3.7. Les fonctions syntaxiques

Les substantifs et les pronoms autonomes peuvent avoir des fonctions syntaxiques. On peut diviser ces fonctions en trois groupes distincts: la fonction sujet, la fonction d'objet direct et la fonction des compléments prépositionnels. Nous allons voir ces fonctions en détail.

### 3.7.1. La fonction sujet

---

Le sujet se distingue, traditionnellement, par l'accord du nombre qu'il impose au verbe:

(3-69)	<i>âraš diruz az mosâferat bargašt</i> (Arash / hier / de / voyage / il revint) Arash est revenu du voyage hier.
(3-70)	<i>âraš va parviz diruz az mosâferat bargaštand</i> (Arash / et / Parviz / hier / de / voyage / ils revinrent) Arash et Parviz sont revenus de voyage hier.

Il existe toutefois quelques exceptions à cette règle. En premier lieu, un sujet inanimé, même au pluriel, peut accompagner un verbe au singulier:

(3-71)	<i>bar asare enfejâre bomb šiše-ha šekastand / šekast</i> (sur / effet-EZ / explosion-EZ / bombe / vitres / cassèrent / cassa) Sous l'effet de l'explosion de la bombe les vitres se cassèrent.
--------	---

Il nous semble que dans de tels cas la différence entre le verbe singulier et le verbe pluriel peut s'expliquer par le choix de l'énonciateur de considérer ou pas le substantif pluriel en fonction du sujet comme étant constitué de plusieurs individus. Autrement dit, lorsque l'énonciateur considère le sujet pluriel inanimé comme un tout, il emploie le verbe singulier; au contraire, lorsqu'il veut insister sur la multitude d'entités qui forment le référent du sujet pluriel, il a recours au verbe pluriel.

En deuxième lieu, lorsque le référent du sujet, outre le fait d'être inanimé, ne peut pas



être considéré comme un ensemble d'individus, le verbe est au singulier:

(3-712)	tamâm-e gac-hâ-ye divâr rixt / *rixtrand (tout-EZ / plâtre-pl-EZ / mur / versa / *versèrent) Tout le plâtre du mur s'est détaché.
---------	--

En troisième lieu, un sujet au singulier ayant un référent animé peut accompagner un verbe au pluriel, il s'agit d'un effet de politesse:

(3-73)	ostâd âmadand (maître / ils vinrent) Le professeur est arrivé (*sont arrivé).
--------	--

A notre connaissance, il n'existe pas de contrainte particulière pour la fonction sujet: tous les constituants nominaux peuvent fonctionner comme le sujet de la phrase. Nous pouvons avoir un interrogatif, un pronom, un constituant composé, etc. comme le sujet de la phrase.

## 3.7.2. La fonction objet

---

### 3.7.2.1. Le rôle de la postposition *râ* dans le marquage de l'objet persan

La grammaire traditionnelle donne une définition sémantique de cette fonction selon laquelle l'objet est le membre de la phrase qui subit l'action ou l'état exprimés par le verbe. Le morphème qui marque le constituant porteur de cette fonction est, toujours selon la grammaire traditionnelle, la postposition *râ*:

(3-74)	âraš <i>nâme</i> râ nevešt (Arash / lettre / POST / il écrivit) Arash a écrit la lettre.
--------	---

Parfois l'objet peut apparaître sans la postposition:

(3-75)	Parvin <i>nâme</i> nevešte ast (Parvin / lettre / PP (écrit) / AUX (est)) Parvin a écrit (une) lettre. (Zamanian 1988:39)
--------	---

Pourtant la définition de la grammaire traditionnelle n'est pas satisfaisante; sans tenir compte de sa nature sémantique qui ne se vérifie pas toujours avec tous les référents, il y a d'autres raisons. Premièrement, le constituant nominal en fonction d'objet possède un certain nombre de caractéristiques syntaxiques propres à cette position qui ne sont pas prises en compte par la grammaire traditionnelle. L'un d'entre elles est le fait que l'objet peut être représenté dans la morphologie verbale par un indice (un "pronom personnel clitique"):

(3-76)	magas-a ro koštam-eš (moustique-ART / POST / je tuai-IO) Le moustique, je l'ai tué.
--------	---

L'objet peut, dans beaucoup de phrases, devenir le sujet de la phrase passive correspondante <sup>45</sup> :

(3-77)	magas košte šod (moustique / PP / AUX PASS) Le moustique a été tué.
--------	---

Deuxièmement, définir la fonction d'objet à partir du morphème *râ* c'est négliger une propriété du persan qui possède en fait deux types d'objets: les objets effectivement suivis de *râ*, et les objets qui ne le sont pas. En effet, la phrase (3-75) est assez éloquent à ce sujet: bien que l'auteur ait le mérite de donner cette phrase, il n'y a aucune explication sur l'absence de *râ*, ni sur la manière de reconnaître cette fonction quand la postposition n'est pas là. En d'autres termes, nous savons qu'il s'agit de l'objet, même en absence de *râ*, parce que le substantif *nâme* (lettre) subit l'action exprimée par le verbe, mais nous ne savons pas pour quelle raison l'objet n'est pas suivi de la postposition. Par ailleurs, la langue parlée fait un emploi très vaste du morphème *râ* avec des constituants qui ne peuvent pas être en fonction d'objet. Ainsi, nous constatons que la fonction objet dans la langue persane est étroitement liée au morphème *râ* (bien que cette fonction ne s'identifie pas à ce morphème), et il n'est pas possible de parler de cette fonction sans essayer de dégager le rôle de ce morphème.

Pour mieux comprendre le problème, prenons les exemples suivants:

(3-78)	u avval <i>cerâq-e nafti</i> râ rošan kard (lui / d'abord / lampe-EZ / pétrole-SUF (dénominal) / POST / allumé / il fit) Il alluma d'abord la lampe à pétrole.
(3-79)	mâdar-am <i>cerâq-hâ</i> râ naft mirixt (mère-I.1sg / lampe-pl / POST / pétrole / elle versait) Ma mère mettait du pétrole dans les lampes.

Dans la première phrase, le constituant *cerâqe nafti* est effectivement l'objet de la phrase et est suivi de *râ*. Les preuves suivantes affirment le statut de ce constituant:

1. Il peut être le sujet de la phrase passive:

1.

(3-80)	<i>cerâq-e nafti rošan šod</i> (lampe-EZ / pétrolier / allumé / AUX PASS) La lampe à pétrole fut allumée.
--------	---

<sup>45</sup> Nous reviendrons sur le passif en persan plus loin.

2. Ce constituant peut être représenté, sémantiquement, au niveau du verbe par un indice:

(3-81)	u avval cerâq-e nafti râ rošan-aš kard (lui / d'abord / lampe-EZ / pétrolier / POST / allumé-I.3sg / fit) Il l'alluma d'abord, la lampe à pétrole.
--------	--

Ce n'est pas le cas de *cerâq-hâ* qui n'est pas l'objet de la phrase, puisqu'il ne peut subir aucune des opérations possibles sur un objet:

(3-82)	*cerâq-hâ naft rixte mišodand (lampe-pl / pétrole / versé / AUX PASS)
(3-83)	*mâdar-am cerâq-hâ râ naft mirixt-ešân (mère-I.1sg / lampe-pl / POST / pétrole / elle versait-IO)

Par contre cette phrase est sémantiquement équivalente à la suivante:

(3-84)	*mâdar-am cerâq-hâ râ naft mirixt-ešân (mère-I.1sg / lampe-pl / POST / pétrole / elle versait-IO) Ma mère versait du pétrole dans les lampes.
--------	---

De même, nous pouvons avoir la phrase suivante:

(3-85)	mâdar-am <i>naft</i> râ dar cerâq-hâ mirixt (mère-I.1sg / pétrole / POST / dans / lampe-pl / elle versait) Ma mère versait le pétrole dans les lampes.
--------	--

Dans cette dernière phrase, le constituant *naft* est l'objet direct, suivi de *râ*; il endosse la fonction de sujet de la phrase passive et il peut être représenté au niveau du verbe par un indice d'objet:

(3-86)	naft dar cerâq-hâ rixte mišod (pétrole / dans / lampe-pl / versé / AUX) Le pétrole été versé dans les lampes.
(3-87)	mâdar-am naft râ dar cerâq-hâ mirixt-aš (mère-I.1sg / pétrole / POST / dans / lampe-pl / elle versait-IO) Le pétrole, ma mère le versait dans les lampes <sup>46</sup> .

Si nous résumons le tout nous avons deux phrases où l'objet direct est suivi de *râ*

((3-78) et (3-85)), nous avons une phrase où apparemment il n'y a pas d'objet parce qu'il n'y a pas de constituant suivi de *râ* (3-84), et finalement nous avons une phrase où un constituant autre que l'objet est suivi de *râ* (3-79). A propos de ces observations quelques questions se posent: pourquoi d'autres termes ayant d'autres fonctions qu'objet peuvent être suivis du morphème *râ*, et pourquoi dans une phrase ayant un verbe transitif qui peut avoir un objet aucun des constituants n'est marqué par ce morphème?

Pour répondre à ces questions, comparons d'abord les phrases (3-84) et (3-85): la seule différence entre les deux occurrences du terme *naft* est qu'en (3-85) il est suivi de *râ*, et pas en (3-84). Peut-on dire qu'il est l'objet en (3-85) et pas en (3-84)? Par ailleurs la phrase (3-79) est là pour nous montrer que d'autres constituants peuvent être marqués par *râ*; donc ce morphème ne peut pas être considéré comme la marque exclusive de l'objet direct défini.

G. Lazard (1982) donne une explication détaillée de ces faits. Selon ses analyses, concernant l'objet direct de la phrase, le facteur le plus important qui cause le marquage de l'objet par *râ* est la définitude. Ainsi, on peut distinguer trois cas de figures: l'objet défini est généralement marqué par *râ*, l'objet indéfini non spécifique n'est généralement pas marqué, et l'objet indéfini spécifique peut l'être, son marquage dépend d'autres facteurs comme l'humanité, la plénitude (sémantique) du verbe, la distance sémantique du verbe et de l'objet, et le poids relatif des groupes syntaxiques. En d'autres termes, dans le cas d'un objet indéfini spécifique, si le référent est humain et/ou le verbe de la phrase est sémantiquement plein et/ou la distance sémantique entre le verbe et l'objet est grande et/ou le constituant objet est long, le morphème *râ* a de chances d'être présent. Un autre facteur qui joue un rôle important est la visée communicative: l'objet défini accompagné de *râ* est souvent thématique, même l'objet indéfini non spécifique est marqué par *râ* lorsqu'il est thématique. Ce même facteur intervient également dans le marquage d'autres constituants de la phrase, comme par exemple les compléments temporels ou prépositionnels, qui sont suivis de *râ* s'ils sont thématiques. Par ailleurs, *râ* peut avoir un rôle sémantique en accompagnant des compléments prépositionnels pour exprimer la notion de "totalité", une notion qui peut être cumulée avec la position thématique, mais ce n'est pas obligatoire. Pour éclaircir ce point, regardons les exemples suivants:

(3-88)	<i>jâni râ mojàzât mikonand</i> (criminel / POST / punition / ils font) Un criminel, on le punit / un criminel doit être puni (Lazard, op. cit., p. 189)
(3-89)	<i>âdam sag o gorbe-aš râ râzi ne-mišavad az gorosnegi bemirand</i> (humain / chien / et / chat-I.3sg / POST / satisfait / NEG devient / de / famine / (qu'ils) meurent) On ne laisse pas son chien ou son chat mourir de faim. (Ibid.)
(3-90)	<i>pul-eš râ širini mixorad</i> (argent-I.3sg / POST / sucreries / il mange) Il dépense son argent à manger des sucreries. (Ibid.)

<sup>46</sup> Comme nous l'avons signalé plus haut, la présence de l'objet et de son indice dans la même phrase ne se fait que dans la langue parlée.

Le terme *jâni* est l'objet non spécifique de la phrase (3-88), pourtant il est marqué parce qu'il est en position thématique. C'est la même chose pour *sag o gorbe-aš* de la phrase suivante: bien que cette séquence ne soit pas l'objet de la phrase, sa position thématique appelle la présence de *râ*. La phrase (3-90) montre le marquage d'un complément prépositionnel (*bâ pul-eš*, "avec son argent") pour exprimer la notion de la totalité: si *pul-eš* est précédé de la préposition *bâ*, cette notion de "dépenser la totalité de son argent pour les sucreries" n'est plus exprimé. De plus, la position de cet élément est thématique puisqu'il est en tête de la phrase, donc ce constituant est aussi thématique (Ibid.).

En résumé, *râ* suit l'objet défini, l'objet indéfini spécifique lorsqu'il possède un certain nombre de conditions sémantiques ou syntaxiques, et les autres compléments soit lorsqu'ils sont thématiques soit quand on veut exprimer la notion de la "totalité", soit les deux. En ce qui concerne la terminologie renvoyant à des constituants suivis ou non de *râ*, Lazard a adopté la notion de "polarisation" de Hinch, et de ce fait l'objet suivi de *râ* est un objet "polarisé", l'objet nu est "dépolarisé", et les compléments autres qu'objet suivis de *râ* sont des "quasi-objets polarisés".

Ce qui illustre très bien ce propos c'est lorsqu'on a deux morphèmes *râ* dans la même phrase, ce qui arrive assez souvent dans la langue parlée. En persan on ne peut pas avoir plus d'un objet direct par phrase, donc le deuxième terme marqué l'est forcément par la fonction pragmatico-sémantique de ce morphème:

(3-91)	<p>portoqâl o bâyad puss-eš o kand ba'd xord          (orange / POST / il faut / peau-I.3sg / POST /          enlever (INF AP) / ensuite / manger (INF AP))          Les oranges, il faut les éplucher avant de les          manger. (Ibid., p. 203)</p>
--------	--

Dans cette phrase nous avons un "objet polarisé" (*puss-eš*) et un "quasi-objet polarisé" (*portoqâl*), la première occurrence de *râ* est essentiellement syntaxique, la deuxième pragmatique: il marque le thème.

A la lumière de cette analyse, la présence de *râ* dans la phrase (3-79) s'éclaircit: ce morphème marque un "quasi-objet polarisé" exprimant la notion de "totalité": la mère mettait du pétrole dans toutes les lampes.

Toujours à propos de la fonction du morphème *râ* et de sa relation avec certains de constituants de la phrase, S. Karimi (1990) base son analyse sur la théorie du Gouvernement et du Liage pour arriver à la conclusion suivante:

- Specific-Oblique Principle
- An NP must be marked by *râ* in the following configuration:
- [... cp ... NP ... [□.....]....] where □ = the head of □
- [+SPEC]
- [-NOM]

(op. cit., p. 163)

Et elle explique: "The configuration [...] indicates that a specific-oblique NP must be marked by *râ* only if it is outside the governing category of the head." (Ibid.). Selon elle, cette règle démontre l'interaction de la syntaxe et les fonctions discursives, ce sont les fonctions discursives comme la thématization et la focalisation qui mettent un constituant dans une position non argumentale. Elle fait aussi remarquer que cette règle comprend les têtes lexicales suivantes: le verbe, le nom, la préposition et l'inflection, donc les adjectifs n'en font pas partie (Ibid.).

Les applications de cette analyse sont nombreuses et intéressantes. En premier lieu elle peut expliquer l'absence de *râ*: un objet non spécifique, un sujet et un complément précédé de sa préposition ne sont pas marqués par *râ* parce qu'il sont respectivement non spécifique, au cas nominatif et dans la catégorie gouvernante de leur tête:

(3-92)	âraš qazâ mixorad (Arash / repas / il mange) Arash mange (de la nourriture).
(3-93)	pedar-am (*râ) hanuz nay-âmade (ast) (père-l.1sg / encore / NEG-venu / (AUX)) Mon père n'est pas encore venu.
(3-94)	be âraš (*râ) ketâb na-dâdi? (à / Arash / livre / NEG-donnas) Tu n'as pas donné un (des) livre(s) à Arash?

En deuxième lieu elle prévoit que tout complément prépositionnel thématized (donc en dehors de la catégorie gouvernante de sa tête), les constituants focalisés et tout objet spécifique sont marqués, et c'est effectivement le cas:

(3-95)	âraš o be-heš ketâb dâdam (Arash / POST / à-l.3sg / livre / je donnai) J'ai donné un (des) livre(s) à Arash.
(3-96)	ki râ didi? (qui / POST / tu vis) Qui as-tu vu?
(3-97)	âraš qazâ râ mixorad (Arash / repas / POST / il mange) Arash mange le repas (la nourriture).

Cette analyse nous semble intéressante par la conclusion que S. Karimi tire à propos des objets suivis de *râ*: "... the appearance of *râ* with the direct object indicates that the specific direct object is not in its base-position, namely the position adjacent to the verb. This fact is supported by the free occurrence of the object *NP + râ* within a sentence.". Nous verrons plus loin, lors de l'analyse des verbes composés, que cette affirmation prend beaucoup d'importance.

Pour résumer ce qui vient d'être dit sur le morphème *râ* et sa présence auprès de certains constituants de la phrase, nous remarquons les points suivants:

1. Ces deux analyses, bien que différentes sur la nature de l'objet généralement marqué (défini pour G. Lazard et spécifique pour S. Karimi), mettent l'accent sur deux propriétés importantes du morphème *râ*: il ne marque pas tous les objets, il peut marquer des constituants non objet pour une fonction pragmatique. 1.
2. Le morphème *râ* ne marque le constituant en fonction syntaxique d'objet que lorsque celui-ci satisfait un certain nombre de conditions sémantiques. 2.
3. Un constituant autre qu'objet peut être marqué s'il possède une fonction pragmatique, souvent lorsqu'il est thématifié. 3.
4. L'objet générique faut remarquer que par le terme "générique" G. Lazard et S. Karimi n'entendent pas exactement la même chose. Pour S. Karimi, un constituant nominal peut être défini, indéfini spécifique, indéfini non spécifique ou générique, alors que G. Lazard ne fait pas la distinction entre l'indéfini non spécifique et le générique (dans le cas de l'objet persan tout au moins). En ce qui nous concerne, nous avons adopté la terminologie de S. Karimi, mais dans le cas bien précis de cette phrase, nous avons employé le terme "générique" de G. Lazard. n'est marqué que s'il porte la fonction pragmatique de thème. Ainsi, il nous semble que l'analyse de G. Lazard explique plus de cas où *râ* est présent que l'analyse de S. Karimi. Par exemple, Karimi ne peut pas expliquer la présence de *râ* dans la phrase (3-98) que nous reprenons ici: 4.

(3-98=3-88)	<i>jâni râ mojàzât mikonand</i> (criminel / POST / punition / ils font) Un criminel, on le punit / un criminel doit être puni.
-------------	--

Un des traits sémantiques d'un constituant marqué par *râ* étant [+ spécifique], selon S. Karimi, la présence de *râ* dans la phrase du haut avec un objet générique donc non spécifique doit rendre la phrase inacceptable. Or ce n'est pas le cas. En revanche l'analyse de G. Lazard selon laquelle tout objet thématifié est marqué peut expliquer l'acceptabilité de cette phrase.

La fonction pragmatique du morphème *râ* le distingue d'autres morphèmes utilisés dans les langues pour le marquage différentiel de l'objet. En effet le morphème qui marque l'objet dans ces langues a d'une part la fonction sémantique de signaler la présence d'un constituant à référent défini et d'autre part la fonction syntaxique de marquer le constituant comme l'objet de la phrase. Prenons l'exemple du morphème de l'accusatif du turc. Ce morphème n'a aucune fonction pragmatique, sa présence signale uniquement l'objet défini. Le *râ* persan est différent en ce sens qu'il a en même temps la fonction pragmatique de mise en évidence d'un constituant thématifié. En hindi nous avons la même différence: la marque d'objet, le morphème *ko*, signale la présence du constituant objet à référent humain ou inanimé défini (Montaut 1997:223); il n'est pas employé pour thématifier un constituant nominal. De ce point de vue, nous pouvons dire que le persan est différent d'autres langues qui ont le marquage différentiel de l'objet: le morphème *râ*, qui marque effectivement l'objet défini, n'est ni uniquement un morphème casuel ni uniquement un morphème de thématification. Il endosse à la fois les deux

fonctions, mais nous ne pouvons pas donner un statut définitif à ce morphème.

### 3.7.2.2. L'évolution historique de *râ*

Du point de vue diachronique, le morphème *râ* existait déjà en vieux perse sous forme de *râdi* avec le sens de "pour": *awahya-râdi* est un composé du vieux perse constitué d'un démonstratif au génitif (*awa-hya-*) et de *-râdi*. Le sens du composé est "pour cela", ce qui veut dire que le morphème *râdi* est celui du datif (Abolghasemi 1994a:94). En moyen perse, ce morphème apparaît sous forme de *rây*. Il sert à marquer le constituant nominal exprimant le but, la référence, le bénéficiaire, mais il ne marque pas l'objet direct de la phrase (Karimi 1990:180):

(3-99)	uš ân <i>vis</i> hamiz kand hamiz <i>šahr</i> (lui / ce / village / aussi / il enleva / aussi / ville) Il a enlevé le village et aussi la ville.
--------	--

Dans cette phrase, les termes *vis* et *šahr* sont les objets direct, mais ils ne sont pas suivis de *rây* (Ibid.). En persan moderne, ce morphème prend sa forme actuelle: *râ*. Dans les textes du début de la période moderne, *râ* ne suit pas encore l'objet direct<sup>47</sup> :

(3-100)	xosro <i>tus</i> be d-u dâd (roi / Tus / à / lui / il donna) Le roi lui a donné Tus. (Ibid.)
---------	--

Durant cette période, le morphème *râ* suit certains constituants de la phrase: il marque l'objet indirect des verbes tels que *zadan* (frapper), *resânidan* (faire arriver), etc.; il suit le constituant datif du verbe *goftan* (dire); il remplace les prépositions *az* (de) et *barâye* (pour) de même que la préposition ancienne *bar* (sur, à) et finalement il indique la relation oblique d'un constituant par rapport au verbe *budan* (être) si ce dernier a le sens d'"avoir". Le seul point commun entre les constituants marqués par *râ* c'est le fait qu'ils sont tous spécifiques (Ibid., pp. 181-2).

Ce résumé historique nous montre que *râ* était, à l'origine, la marque du datif, ensuite il a marqué le cas oblique en général, et il a finalement endossé la fonction du marquage de l'objet et du thème. L'évolution de *râ*, si nous prenons compte d'autres langues, n'est pas isolée. En effet il existe plusieurs manières, pour une langue, de créer une marque d'objet direct. En espagnol, le morphème *a*, qui marque d'habitude l'objet spécifique et humain, vient historiquement du latin *ad* (allatif) qui, en roman, marquait le datif. Ce même terme latin a donné par ailleurs la préposition *à* en français avec un sens datif (donner quelque chose à quelqu'un) et un sens locatif (aller à Paris). La deuxième façon de créer une marque d'objet c'est à partir d'un article défini. En effet le sujet est souvent défini, donc accompagné de l'article défini. L'objet, lui, est souvent indéfini. A partir de là, la forme définie du nom est assimilée à la forme du constituant sujet, d'où l'emploi de l'article défini pour marquer un objet défini. Parfois, c'est un ancien démonstratif qui évolue vers la

<sup>47</sup> Comme le fait remarquer l'auteur, ce type de construction, où l'objet direct n'est pas suivi de *râ*, est toujours employé dans certains dialectes du sud-ouest de l'Iran.



fonction du marquage de l'objet: le morphème d'accusatif du hongrois, *-t*, est morphologiquement semblable à un ancien démonstratif de cette langue.

Pour ce qui est de la fonction de thématization de *râ*, nous pouvons dire qu'elle peut être créée à partir d'une valeur bénéfactive. Par exemple, en français nous pouvons entendre des phrases comme: "*Pour* lui, il s'est passé quelque chose": le terme "*pour*", qui a une valeur bénéfactive, sert à thématizer l'élément qui le suit.

#### 3.7.2.3. Le résumé

En conclusion, nous reprenons deux points des analyses précédentes parce qu'ils nous paraissent cruciaux pour l'analyse des verbes composés. En premier lieu, il est important de mettre l'accent sur le fait que le persan fait partie des langues qui ont deux traitements syntaxiques pour l'objet selon qu'il est marqué ou non. Nous avons commencé la partie concernant l'objet persan par énumérer certaines caractéristiques de ce type de constituant. A ce stade de notre exposé, nous précisons que ces caractéristiques ne concernent pas toutes l'objet non marqué. Par exemple, ce type d'objet ne peut être repris au niveau du verbe par un indice:

(3-101)	âraš ketâb mixânad (Arash / livre / il lit) Arash lit un (des) livre(s).
(3-102)	*âraš ketâb mixânad-aš (Arash / livre / il lit-IO) *Un livre, Arash le lit.

Ou encore, certains de ces objets ne peuvent pas être le sujet de la phrase passive; lorsqu'il y a la passivation des phrases comportant l'objet générique, celui-ci est compris comme un objet défini dans la phrase passive. Par exemple, la phrase (3-101) ne peut pas avoir de passif; la phrase:

(3-103)	ketâb xânde šod (livre / PP / AUX PASS) Le livre a été lu.
---------	--

est forcément le passif de:

(3-104)	âraš ketâb râ xând (Arash / livre / POST / il lut) Arash a lu le livre.
---------	---

En deuxième lieu, l'interaction de la syntaxe et de la visée pragmatique nous paraît très bien illustrée quand on compare des phrases avec et sans *râ*. Autrement dit si nous avons deux phrases qui ne diffèrent que par la présence de *râ* dans l'une d'entre elles, leur comparaison démontre que la différence se situe non seulement au niveau syntaxique et sémantique, mais aussi au niveau pragmatique. Reprenons deux des phrases citées plus haut:

(3-105)	mâdar-am dar cerâq-hâ naft mirixt Ma mère
---------	---

	versait du pétrole dans les lampes.
(3-106)	mâdar-am naft râ dar cerâq-hâ mirixt Ma mère versait le pétrole dans les lampes.

Dans la première phrase nous avons un schéma thème/rhème où le rhème est "monotone", c'est-à-dire qu'il ne comporte pas d'élément pragmatiquement plus important que d'autres, c'est le tout qui constitue la nouvelle information. La deuxième phrase est, entre autres, pragmatiquement différente parce que le terme *naft* est thématique: il s'agit de l'information ancienne. Cette différence prend son importance parce que dans un rhème qui n'a pas d'élément mis en premier plan, l'objet générique tend à former une unité sémantico-syntaxique avec le verbe, et cette propriété est en fait celle des verbes composés.

### 3.7.2.4. La définitude et la généricité de l'objet en persan

Jusqu'à présent, à chaque fois que nous avons affaire à un objet non marqué tendant à former un composé avec le verbe, nous avons parlé de l'objet indéfini (cf. chapitre 2). Il nous paraît intéressant de voir si ce type d'objet est effectivement indéfini ou, comme nous le pensons, générique (pour la différence entre l'indéfini et générique cf. chapitre 1).

Nous avons étudié les propriétés de l'objet persan plus haut et nous avons vu qu'un substantif peut être accompagné des articles indéfini. Dans ce cas, il peut être interprété comme un indéfini spécifique ou non spécifique. S. Karimi propose, citant d'autres linguistes, une solution pour distinguer les deux types d'indéfini (1990:145). En anglais, lorsque l'indéfini peut être repris par le pronom *it* il est spécifique, alors que si on peut le reprendre par *one*, il est non spécifique:

(3-107)	Mary was looking for <i>a sloop</i> , and she found <i>one</i> . (non spécifique) she found <i>it</i> . (spécifique)
---------	---

En ce qui concerne le constituant nominal indéfini, le persan possède deux morphèmes qui fonctionnent comme l'article indéfini: *-i* ou *yek* (un):

(3-108)	ali donbâl-e <i>yek ketâb-e âbi</i> migašt (Ali / derrière-EZ / un / livre-EZ / bleu / il tournait) Ali cherchait un livre bleu.
---------	--

Là encore, si on peut continuer la phrase par "et il l'a trouvé" il s'agit d'un indéfini spécifique, alors que si on dit "et il en a trouvé un" il s'agit d'un indéfini non spécifique.

Le constituant nominal générique n'est pas le représentant d'un référent ou plusieurs référents, mais d'un ensemble de référents. Dans une phrase comme "Je suis vendeur de chaussures" nous avons en effet une référence générique pour le substantif "chaussures". En persan nous avons le même cas:

(3-109)	âraš <i>kafš</i> miforušad (Arash / chaussure / il vend) Arash est vendeur de chaussures.
---------	---

Le générique du persan est souvent exprimé par un substantif nu, comme dans l'exemple précédent. Néanmoins le substantif générique peut avoir des déterminants, mais ce ne sont ni des articles, ni des démonstratifs. Autrement dit, il peut être déterminé par des éléments nominaux:

(3-110)	âraš <i>kafš-e zanâne</i> miforušad (Arash / chaussure-EZ / féminin / il vend) Arash vend des chaussures de femme.
(3-111)	ali <i>ketâb-e falsafe</i> mixânad (Ali / livre-EZ / philosophie / il lit) Ali lit des livres de philosophie.

Nous voyons que les constituants nominaux, bien que déterminés, gardent leur sens générique. En fait lorsque nous disons *kafš-e zanâne* (chaussure de femme), le constituant nominal nous renvoie non pas à une ou des chaussures de femme, mais à la classe d'objets constituée par les chaussures de femme. En d'autres termes, *kafš-e zanâne* ou *ketâb-e falsafe* sont des sous ensembles des ensembles *kafš* et *ketâb* respectivement, le fait qu'ils contiennent des individus n'entre toujours pas en compte; c'est pour cette raison qu'ils restent génériques.

Il faut noter que la généricité ne peut pas s'appliquer à tous les constituants nominaux; certains d'entre eux sont définis par nature. C'est notamment le cas des noms propres:

(3-112)	iraj <i>šâhnâme</i> mixânad (Iraj / Livre des Rois / il lit) Iraj lit le Livre des Rois <sup>48</sup> .
---------	---

Si nous comparons cette phrase avec une autre telle que *iraj ketâb mixânad* (Iraj lit un/des livre(s)), nous voyons la différence entre les deux constituants nominaux: *šâhnâme* a un seul référent, identifiable par les deux interlocuteurs, alors que *ketâb* réfère la classe des individus dont *šâhnâme* fait partie.

Là où le cas de persan est délicat c'est la multiplicité de l'interprétation qu'on peut donner au référent du substantif nu. Nous avons vu qu'un tel substantif peut être défini:

(3-113)	<i>sag pârs</i> mikonad (chien / aboiement / il fait) Le chien aboie.
---------	--

Mais ce même substantif nu peut avoir un sens générique, c'est-à-dire que la même phrase peut être traduite par: "Un chien, ça aboie"<sup>49</sup>.

<sup>48</sup> Il s'agit d'un recueil de poèmes de Ferdowsi, concernant, entre autres, la vie du héros légendaire iranien Rostam.

De même, dans certaines phrases le substantif nu peut être défini ou indéfini non spécifique:

(3-114)	âraš donbâl-e <i>sekreter</i> migardad (Arash / derrière-EZ / secrétaire / il tourne) Arash cherche une (quelconque) secrétaire/Arash cherche la secrétaire <sup>50</sup> .
---------	---

C'est pour éviter ce genre de confusion que la langue a recours à différents procédés. Le défini a son propre article dans la langue parlée (-e ou -a), et en persan standard il est souvent le noyau d'un syntagme nominal:

(3-115)	âraš donbâl-e ( <i>in</i> ) <i>sekreter(-aš)</i> migardad (Arash / derrière-EZ / (cette) / secrétaire(-l.3sg) / il tourne) Arash cherche (cette) (sa) secrétaire.
(3-116)	âraš donbâl-e <i>xânom-e sekreter</i> migardad (Arash / derrière-EZ / madame-EZ / secrétaire / il tourne) Arash cherche madame la secrétaire.

De la même manière, l'indéfini non spécifique est souvent déterminé par l'article (ou les deux articles) d'indéfini, ce qui le distingue du défini.

Nous déduisons de ces observations que les substantifs spécifiques ou indéfinis non spécifiques sont souvent morphologiquement marqués alors que le substantif générique est souvent nu, et ceci quelque soit la fonction grammaticale du substantif dans la phrase. Autrement dit, si nous avons une phrase comme:

(3-117)	ali <i>ketâb</i> mixânad (Ali / livre / il lit)
---------	---

l'interprétation la plus logique serait de considérer le substantif nu comme ayant un sens générique, c'est-à-dire de traduire la phrase comme suit: "Ali lit un/des livres".

A partir de cette généralisation, nous pouvons dire qu'en persan ce n'est que l'objet générique (morphologiquement non marqué) qui peut être satellisé par le verbe.

<sup>49</sup> Il faut faire quelques remarques à propos de ces deux interprétations de la phrase persane: premièrement, la double interprétation ne peut se faire que lorsque la phrase est en dehors de tout contexte ou de toute situation. Deuxièmement, l'accent de la phrase n'a pas la même place dans les deux interprétations: le substantif *sag* porte l'accent quand il est défini, alors que lorsqu'il est générique c'est *pârs* qui est accentué. Troisièmement, nous avons montré la phrase *sag pârs mikonad* à deux persanophones, l'interprétation la plus immédiate est celle où le substantif *sag* est défini (le chien aboie), mais ils n'ont pas exclu l'interprétation générique.

<sup>50</sup> Nous avons demandé à nos deux informateurs de traduire cette phrase en français pour voir quel est l'article français qu'ils emploieront, l'un a utilisé l'article défini (la secrétaire) alors que l'autre a eu recours à l'article indéfini (une secrétaire).

### 3.7.3. Les compléments prépositionnels

La langue persane n'a qu'une seule postposition, *râ*, mais elle a plusieurs prépositions. Selon la grammaire traditionnelle, le constituant nominal précédé d'une préposition est un *motamam* (complément) ou encore un objet indirect:

(3-118)	bâbak <i>bâ</i> otomobil <i>az</i> xâne <i>be</i> madrese raft (Babak / avec / automobile / de / maison / à / école / il alla) Babak est allé (de la maison) à l'école en voiture. (Zamanian 1988:114)
---------	---

Les trois prépositions *bâ*, *az* et *be* désignent les constituants qui les suivent comme des compléments ou les objets indirects. Outre ces prépositions, appelées simples, le persan possède des prépositions composées (ou des locutions prépositives, terme de G. Lazard) du type *dar bâre-ye* (au sujet de), *be taraf-e* (vers), *pas az* (après), etc. Du point de vue de leurs éléments constitutifs, on peut les regrouper en deux catégories (Lazard 1957:72-3): le premier groupe est celui qui comprend les locutions prépositives formées d'un adverbe, d'un adjectif, ou d'un participe gérondif accompagné d'une préposition propre, comme *pas az*; dans le deuxième groupe la locution se forme par un radical, généralement un nom, suivi de l'*ezâfe* et éventuellement précédée d'une préposition propre, comme *dar pošt-e* (derrière).

(3-119)	bâbak <i>dar bâre-ye</i> iran soxanrâni mikonad (Babak / au sujet de / Iran / discours / il fait) Babak donne une conférence sur l'Iran.
(3-120)	xâne-ye mâ ( <i>dar</i> ) <i>pošte</i> in sâxtemân ast (maison-EZ / nous / derrière / ce / bâtiment / est) Notre maison est située derrière ce bâtiment.

Nous voyons que du point de vue fonctionnel il n'y a pas de différence entre une préposition et une locution prépositive, mais d'un point de vue grammatical on peut dire que *pošt* (mot à mot: dos) est en fonction de complément et que le constituant qui le suit (*in sâxtemân*) est son déterminant (Ibid.).

La langue parlée omet souvent la préposition *be* (de). On peut avoir:

(3-121)	ketâb o bede man mixâm beram xune (livre / POST / donne / moi / je veux / (que) j'aïlle / maison) Donne-moi le livre, je veux rentrer.
---------	--

Dans la langue standard, *bede man* se dit *be man bede*, et *beram xune* se dit *be xâne beravam*. Nous remarquons, outre les différences de prononciation et l'inversion de la place du verbe et du complément, l'absence de la préposition *be* en langue parlée.

### 3.7.4. Les interrogatifs

---

Dans la grammaire traditionnelle persane, les interrogatifs n'ont pas une place à part. Selon certains grammairiens, les interrogatifs font partie des "adjectifs interrogatifs" mais ils peuvent être employés comme des substantifs (Zamanian 1988:62), selon d'autres il s'agit des "pronoms interrogatifs" (Shariat 1992:248-9). En effet, certains interrogatifs peuvent servir à la fois comme pronom et comme adjectif (Lazard 1957:115):

(3-122)	ce šode ast? (quoi / est devenu) Que s'est-il passé?
(3-123)	ce ketâbi? Quel livre?

C'est probablement à cause de cette double fonction que la catégorisation des interrogatifs pose quelques problèmes aux grammairiens.

Les interrogatifs du persan sont les suivants: *ki* (qui) et son équivalent littéraire *ke*, qui s'emploient pour les personnes; *ci* (quoi) et son équivalent littéraire *ce*, qui s'emploient pour les choses; *kodum* (lequel) et son équivalent littéraire et standard *kodâm*, qui peuvent aussi être employés comme adjectif (quel); *cand* (combien, combien de) et finalement *kojâ* (où) (Lazard 1957:114-7).

En persan standard, la présence d'un interrogatif comme *ki* ou *ci* n'a pas d'incidence sur l'ordre linéaire des constituants de la phrase:

(3-124)	âraš ketâb râ be ali dâd (Arash / livre / POST / à / Ali / il donna) Arash a donné le livre à Ali.
(3-125)	ki ketâb râ be ali dâd? Qui a donné le livre à Ali?
(3-126)	âraš ce râ be ali dâd? Qu'est-ce qu'Arash a donné à Ali?
(3-127)	âraš ketâb râ be ki dâd? A qui Arash a donné le livre?

Dans la langue parlée on peut changer l'ordre des constituants de la phrase. Par exemple, au lieu des phrases précédemment citées, on peut avoir respectivement:

(3-128)	a. ketâb o be ali ki dâd? b. ketâb o ki be ali dâd? Qui a donné le livre à Ali?
(3-19)	a. ci ro âraš be ali dâd? b. âraš be ali ci dâd? Qu'est-ce qu'Arash a donné à Ali?
(3-130)	a. be ki âraš ketâb dâd? b. âraš be ki ketâb dâd? A qui Arash a donné un livre?

Nous pouvons aussi avoir:

(3-131)	ki ro araš beheš ketâb dâd?
---------	-----------------------------

On peut néanmoins remarquer que dans certaines phrases lorsqu'on change l'ordre des constituants, la postposition *râ* disparaît. C'est en effet parce qu'en changeant l'ordre des constituants de la phrase, un substantif ou un interrogatif suivi de *râ* ne nous paraît pas acceptable:

(3-132)	?âraš be ali ci ro dâd? ?be ki âraš ketâb o dâd?
---------	--

Ceci nous amène à nous intéresser plus particulièrement au comportement de l'interrogatif en fonction d'objet. Nous venons de voir ce qui se passe lorsque l'objet est suivi de *râ*. Qu'en est-il de l'objet sans *râ*? L'interrogatif peut fonctionner comme objet générique (aussi la phrase 5-25) ou comme objet indéfini:

(3-133)	ali ketâb mixânad (Ali / livre / il lit) Ali lit un livre.
(3-134)	ali ce mixânad? Qu'est-ce qu'Ali lit?
(3-135)	ali yek miz xarid (Ali / un / table / il acheta) Ali a acheté une table.
(3-136)	ali ce xarid? Qu'est-ce qu'Ali a acheté?

En règle générale, l'objet partiellement satellisé ou le substantif presque totalement satellisé par le verbe ne peuvent pas être soumis à l'interrogation:

(3-137)	ali be âraš javâb nadâd (Ali / à / Arash / réponse / ne donna pas) Ali n'a pas répondu à Arash.
(3-138)	*ali be âraš ci nadâd? <sup>51</sup>

Dans certains cas, l'interrogatif peut apparaître en fonction d'objet partiellement satellisé:

(3-139)	ali ce mikonad? (Ali / quoi / il fait) Qu'est-ce qu'Ali fait?
---------	---

Néanmoins il faut signaler que ce type de phrase est très rarement employé. C'est pour cette raison que nous préférons dire qu'en règle générale l'interrogatif ne peut pas fonctionner comme l'objet partiellement satellisé. Lorsque l'objet (ou plutôt le substantif) est totalement satellisé, l'emploi de l'interrogatif est exclu:

(3-140)	ali asb râ zin kard (Ali / cheval / POST / selle /
---------	--

<sup>51</sup> Cette phrase est acceptable si le verbe est employé avec son sens plein.

	il fit) Ali a sellé le cheval.
(3-141)	*ali asb râ ce kard?

Lorsque l'interrogation porte sur le verbe, qu'il soit simple, accompagné d'un objet générique ou composé, il y a deux façons de faire. Dans la langue standard et littéraire, on emploie l'interrogatif *ce* et le verbe *kardan* (faire):

(3-142)	ali mixâbad / zarf mišuyad / asb (râ) zin mikonad Ali / dort / fait la vaisselle / selle le/un cheval
(3-143)	ali ce mikonad? Que fait Ali?

Dans la langue parlée, on a recours à *ce*, mais avec le verbe *kâr kardan* (faire quelque chose). Pour les phrases précédentes, on aura l'interrogation suivante:

(3-144)	ali ce kâr mikonad? Qu'est-ce qu'Ali fait?
---------	--

### 3.8. L'ordre linéaire des constituants de la phrase

Dans cette section nous essayerons de donner quelques tendances générales de l'ordre des constituants de la phrase persane.

Le persan est une langue SOV où le déterminant suit le déterminé. D'une manière générale, les compléments prépositionnels se placent entre l'objet et le verbe si l'objet est suivi de *râ*, entre le sujet et l'objet générique:

(3-145)	ali az sâ'at-e dah tâ davâzdah dars xând (Ali / de / heure-EZ / dix / jusque / douze / leçon / il lut) Ali a étudié de dix heures à douze heures.
(3-146)	ali dars-aš râ az sâ'at-e dah tâ davâzdah xând (Ali / leçon-I.3sg / POST / de / heure-EZ / dix / jusque / douze / il lut) Ali a étudié sa leçon de dix heures à douze heures.

Les compléments prépositionnels ont un ordre assez libre les uns par rapport aux autres. Néanmoins, lorsque on a une origine et une destination dans la phrase (souvent exprimées, respectivement, par des prépositions *az* et *be*), logiquement, le constituant référant à l'origine précède celui exprimant la destination:

(3-147)	ali az madrese be xâne barmigardad (Ali / de / école / à / maison / il revient) Ali revient de l'école (à la maison).
---------	---



### 3. Quelques éléments de la langue persane

Le complément précédé de la préposition *bâ* (avec) est, généralement, le premier exprimé: il suit l'objet direct accompagné de *râ* (phrase (3-118)).

Le changement d'ordre des compléments n'est pas exclu, mais il nous semble que de tels changements aboutissent à des phrases marquées du point de vue pragmatique. En effet nous pensons qu'une phrase telle que:

(3-148)	ali be xâne az madrese barmigardad C'est de l'école qu'Ali revient (à la maison).
(3-149)	bâbak az xâne bâ otomobil be madrese raft (Babak / de / maison / avec / automobile / à / école / il alla) Babak est allé (de la maison) à l'école en voiture.

qui ne sont admises que dans la langue parlée, ne sont pas "neutres" du point de vue de l'emphase sur un de leur constituants. Par exemple, en (3-148) nous avons une emphase sur *az madrese*; alors qu'en (3-149) on peut avoir une emphase soit sur *az xâne* soit sur *bâ otomobile*. Donc nous pensons que l'emphase peut être mise sur le constituant déplacé.

Chaque constituant peut avoir ses déterminations: elles suivent le constituant déterminé:

(3-150)	bâbak bâ otomobil-e âbi az xâne-ye mâ be madrese-aš raft (Babak / avec / voiture-EZ / bleu / de / maison-EZ / nous / à / école-l.3sg / il alla) Babak est allé de notre maison à son école avec la voiture bleu.
---------	--

En résumé, l'ordre des constituants en persan est, d'une manière générale et dans une phrase pragmatiquement neutre, le suivant:

- S O (+ *râ*) C (+ az ou + *bâ*) C (+ be) O (sans *râ*) V



## 4. Quelques généralités sur les verbes composés

### 4.1. Les éléments non verbaux dans la morphologie du verbe persan: un aperçu historique

Dans ce qui suit, nous allons très brièvement voir l'évolution du verbe, depuis le vieux perse jusqu'au persan moderne, en mettant l'accent sur les affixes ou les mots qui peuvent entrer en composition avec le lexème verbal.

#### 4.1.1. Le vieux perse

---

En vieux perse (langue iranienne parlée en Iran jusqu'au quatrième siècle avant J. C.), le verbe possède une morphologie complexe, comparé au verbe du persan moderne. Abolghasemi (1994a:28-30) donne une liste des différentes parties d'une forme verbale du vieux perse, on peut en retenir les caractéristiques suivantes: chaque forme verbale comporte un thème, sur lequel viennent s'ajouter les différents morphèmes de la voix, d'aspect et de personne. Par exemple, la racine verbale *mr-* aura la forme suivante pour

la troisième personne du singulier, au passé:

(4-1)	a- mrya - ta (morphème du passé- thème du présent (racine <i>mr-</i> et le morphème du thème du présent <i>-ya-</i> )- 3sg du deuxième groupe des indices, forme intransitive) Il mourut. (Ibid., p. 90)
-------	--

A part les éléments que nous venons de citer, des verbes pouvaient aussi être accompagnés d'éléments non verbaux. Il n'y a pas de preuve de l'existence de verbes accompagnés étroitement de substantifs ou d'adjectifs. Par contre, bien que les documents écrits concernant cette époque ne soient pas nombreux, il s'y trouve un nombre non négligeable de verbes à préverbe. Ces morphèmes servaient à modifier le sens du verbe surtout en ajoutant une précision sur la direction du verbe d'action. Les exemples qui suivent et qui sont issus des inscriptions de Darius à Behistun, présentent respectivement trois formes à un préverbe et une forme avec deux préverbes:

(4-2)	ud- a- pata- ta (préverbe- morphème du passé-thème du présent - 3sg du deuxième groupe des indices, forme intransitive) Il se révolta ( <i>-pat-</i> : sauter; <i>-ud-pat-</i> : se révolter).
(4-3)	a- a- yasa- ta (préverbe- le morphème du passé-thème inchoatif du présent-3 sg du deuxième groupe des indices, forme intransitive) Il s'appropriä ( <i>-ya-</i> : s'étendre; <i>-aa-ya-</i> : s'approprier).
(4-4)	fra- a- bara- t (préverbe-morphème du passé-thème du présent-indice 3sg du deuxième groupe des indices, forme transitive) Il offrit ( <i>-bar-</i> : amener; <i>-fra-bar-</i> : offrir)
(4-5)	awa- a- janyaa- t (préverbe-préverbe-thème du présent à l'optatif-indice 3sg du deuxième groupe des indices, forme transitive) Il pourrait tuer ( <i>-jan-</i> : battre; <i>-awa-aa-jan-</i> : l'optatif de "tuer"). (Traduction de Meillet) (Ibid.)

Comme nous pouvons le constater, le préverbe est incorporé au lexème verbal, et sa fonction consiste à donner un sens nouveau à ce lexème.

Mais la fonction des préverbes ne s'arrêtait pas là, ils jouaient un autre rôle dans la morphologie verbale aussi: le vieux perse n'ayant pas de moyen pour opposer un procès arrivé à son terme à un procès toujours en cours, cette fonction était remplie par certains préverbes, le plus fréquemment employé étant *-ham-* (avec) (Meillet, 1915:132):

(4-6)	daarayaamiy je tiens, j'occupe
-------	--------------------------------

]daarayai[y] j'ai pris possession de
--------------------------------------

Dans les inscriptions d'où sont issus les exemples du vieux perse, il n'y avait aucun signe de séparation entre le préverbe et le verbe, ce qui signifie que le préverbe n'avait pas d'autonomie (Ibid.). Mais un certain nombre de ces préverbes était de nature prépositionnelle: ils étaient employés par ailleurs en fonction de préposition (Abolghasemi 1988:70).

#### 4.1.2. Le moyen perse

En moyen perse ou pehlvi (du quatrième siècle avant J.C. au neuvième siècle J.C.<sup>52</sup>), la morphologie du verbe s'est simplifiée. Le verbe n'avait plus que deux thèmes: le présent et le passé (tout comme le persan actuel, qui construit ses formes verbales sur deux radicaux). Il y avait plusieurs groupes d'indices, pour les formes indicatif, subjonctif, optatif, etc. Certaines formes verbales de cette époque se construisaient avec des verbes auxiliaires comme *-h* (racine du verbe être), *estâdan* (être debout), etc.; d'autres formes avaient des morphèmes d'aspect comme le duratif *hame* ou le factitif *-en-* (ces deux morphèmes existent encore en persan sous forme de *mi-* et *-ân-*) (Amuzgar et Taffazoli 1994, pp. 64-8). En somme, on peut dire que la morphologie verbale du moyen perse s'apparente beaucoup à la morphologie du verbe du persan moderne.

(4-7)	ween-eem / ween-aan (thème du présent-indice du 1sg pour l'indicatif) / (thème du présent-indice du 1sg pour le subjonctif) je voie / (Que) je vois
(4-9)	raft esteed (thème du passé / le présent de "être debout", 2pl) Je suis allé. (Ibid.)

Une des particularités du verbe pehlvi est l'existence des "dénommatifs": il s'agit des substantifs, adjectifs, adverbes ou même des prépositions qui, par l'emploi du morphème *-een-*, se transforment en thème du présent et peuvent donc servir comme verbe. Il semble que ce procédé était très employé en pehlvi pour construire des verbes:

(4-10)	rawaag-een-eed (usage-morphème dénommatif-IS 3sg) Il met en usage.
(4-11)	uš rawaag-een-iid (lui / usage-morphème dénommatif-morphème du passé (3sg)) Il mit en usage. (Ibid., pp. 71-2)

<sup>52</sup> Souvent, les historiens considèrent que la fin de l'Empire Perse coïncide avec la fin de la période du moyen perse, c'est-à-dire le septième siècle. Le linguiste iranien Abolghasemi (1994c:35) étend la période du moyen perse jusqu'au neuvième siècle, c'est-à-dire la date à laquelle la première dynastie iranienne après l'Islam a vu le jour et que le persan moderne a été considéré comme la langue "officielle" (nous ne savons pas dans quel sens est pris le mot "officiel", d'où les guillemets).

Natelkhanlari (1994:73) parle d'une deuxième manière de construire des verbes qui est la suivante: on ajoute, sans autre modification, le morphème de l'infinitif au substantif et on obtient un verbe:

· kin (rancune) > kin-idan (avoir de la rancune)

Cette deuxième façon de construire des verbes est arrivée au persan moderne et elle a donné des verbes tels que: *âqâzidan* (débuter; de *âqâz*, début), *tarsidan* (avoir peur; de *tars*, peur) ou même avec des substantifs d'origine arabe comme *bal'idan* (avalier; de *bal'*, action d'avalier). A partir du septième siècle, les auteurs et les littéraires ont banni ce type de construction, et c'est à partir de cette époque que l'emploi du substantif à côté d'un verbe plus ou moins vidé de son sens (appelé *hamkard* par Natelkhanlari) commence à s'étendre en persan (Ibid.)<sup>53</sup>.

Concernant les préverbes du vieux perse, on observe qu'une grande partie de ces préverbes a continué à fonctionner, bien que certains d'entre eux aient perdu le statut de préverbe et soient devenus partie intégrante du lexème. Par exemple le verbe *nišast* (il s'assit) vient du vieux perse *ni-šasta-*, où le préverbe *ni-* s'employait pour signifier un mouvement vers le bas. Pourtant, en moyen perse ce morphème avait totalement perdu sa signification et il faisait partie du lexème verbal (Abolghasemi 1994a: 212). A côté de tels verbes, il y avait évidemment des verbes dont le préverbe avait gardé son caractère de morphème différent du lexème verbal:

(4-12)	<i>fra- waš- t</i> (préverbe-souffler (vent)-IS) il s'est envolé. (Ibid.)
--------	---

Dans ce cas, le préverbe *fra-* est resté distinct du lexème verbal et nous voyons que comme dans le vieux perse, il sert à changer le sens premier de ce lexème.

C'est à cette époque que certains adverbes servent parfois de préverbe en modifiant soit totalement le sens du verbe, soit en lui donnant une direction: l'adverbe *be*, quand il est en fonction de préverbe dans *be šod* (il sortit) indique la direction: "il alla vers l'extérieur" (Amuzgar et Taffazoli, op. cit., pp. 73-4).

En résumé, nous pouvons dire qu'à l'époque du moyen perse les verbes composés en tant que tels n'existent pas encore.

<sup>53</sup> Il est à remarquer que le pehlvi avait une structure ergative qui s'employait pour le passé des verbes transitifs lorsque le sujet n'était pas un substantif: too *diid* (toi / vis) Tu as vu. too mard-aan *diid heend* (toi / homme-pl / thème passé de "voir" / auxiliaire "être" 3pl) Tu as vu les hommes. (Amuzgar et Taffazoli, op. cit., pp. 66-7) Le moyen perse n'avait, selon Amuzgar et Taffazoli, qu'une seule forme pour le pronom du deuxième personne du singulier (op. cit., p. 58); nous pensons que de ce fait, c'est l'accord du verbe avec l'objet direct en nombre et en personne qui montre le caractère ergatif de la langue. Par contre, le pronom de la première personne du singulier avait deux formes différentes selon qu'il était à l'accusatif ou à l'ergatif. Cette différence montre mieux le caractère ergatif du moyen perse: az kun-am (moi-NOM / thème du présent-IS 1sg) Je fais. man kird (moi-ERG / thème du passé-IO 3sg) J'ai fait. (Kalbasi 1988:76-7)

### 4.1.3. Le persan moderne

---

Historiquement, l'époque du persan moderne commence au neuvième siècle et dure encore. Mais il est évident que pendant ces onze siècles, la langue, bien que plutôt stable, a changé tout de même et que nous ne pouvons pas parler de toutes les époques du persan moderne de la même manière. C'est pour cette raison que Natelkhanlari (1994: 11-26) a subdivisé le persan moderne en trois périodes différentes<sup>54</sup> :

1. La période de "la genèse et de la maturité" qui va du neuvième au début du treizième siècle; c'est la période de la stabilisation phonétique et orthographique du persan, fortement influencé par la langue arabe. 1.
2. La période du "persan d'études" qui continue jusqu'au dix-neuvième siècle; il s'agit d'une période où le persan moderne a été influencé par les différentes langues des différents conquérants du pays, comme les mongols et les turcs. Par ailleurs, l'état iranien à cette époque étant souvent gouverné par des petites principautés autonomes, le persan ne s'était pas encore imposé comme la langue de tout le pays. Les différents dialectes iraniens ou non iraniens n'ont cessé d'exercer une influence sur le persan. 2.
3. La période du "changement" qui correspond au persan actuel. Les deux facteurs les plus importants de ce changement sont d'une part l'ouverture du pays sur le monde occidental, qui lui a apporté de nouvelles technologies et de nouveaux mots, et d'autre part le progrès de la distribution des livres grâce à l'imprimerie qui a eu comme résultat l'accès de plus en plus de gens aux livres, et par là même à la langue persane. 3.

Revenant au sujet qui nous intéresse, c'est-à-dire les verbes composés, il faut bien noter que la transformation du système verbal persan s'est effectuée très progressivement. Si nous regardons les deux extrémités temporelles de l'évolution, nous remarquons qu'au départ, au neuvième siècle, les verbes simples et à préverbe étaient courants et tout procédé de création de nouveaux verbes aboutissait à de tels verbes, alors que vers la fin de cette époque, il n'y a que très peu de verbes simples et à préverbe, et le moyen largement employé pour créer des verbes est la composition.

En effet, l'évolution des verbes simples ou à préverbe vers les verbes composés a commencé dès la première époque du persan moderne: bien que les préverbes soient toujours employés, il s'observe une régression de ces verbes au profit des verbes composés à substantif et à adjectif, d'origine arabe ou persane:

---

<sup>54</sup> Les dénominations persanes employés par Natelkhanlari pour ces trois périodes sont respectivement: *rošd o takvin*, *fârsiye darsi* et *tahavvol o tajaddod*.

(4-13)	be-dâštan □ <i>motevaqqef kardan ounegâh dâštan</i> (arrêter); (arrêt (arabe) / faire // arrêt (persan) / avoir)
(4-14)	bar-âmadan □ <i>bâlâ raftan</i> ou <i>tolu' kardan</i> (monter, se lever (soleil)); (haut / aller // lever (arabe) / faire) (Natlkhanlari, op. cit., p. 15)

Durant la deuxième période du persan moderne, les modifications continuent à s'exercer. C'est à cette époque que les morphèmes aspectuels *mi-* (présent de l'indicatif) et *be-* (présent du subjonctif) se spécialisent dans leurs fonctions respectives (Ibid.). Parallèlement, les verbes construits à l'aide des éléments nominaux ou adverbiaux continuent de progresser, alors que la formation avec les préverbes régresse. Ainsi, aujourd'hui la préverbaton ne s'exerce plus en persan et le nombre des verbes à préverbe reste limité. Les locuteurs ne distinguent plus les préverbes du vieux perse, qu'ils considèrent comme faisant partie du lexème verbal. En revanche, les préverbes du moyen perse sont toujours reconnaissables mais sans emploi dans la formation verbale. Il est à noter que le morphème *be-* du subjonctif est à l'origine un préverbe locatif en moyen perse, c'est la seule exception de préverbe du moyen perse qui n'est plus reconnaissable (Lazard 1995:27).

Dans l'état actuel du persan, la composition est presque la manière exclusive de former de nouveaux verbes. Avec l'ouverture du pays sur la technologie occidentale durant les dernières décennies, un nombre élevé de mots étrangers est entré en persan; ils servent souvent d'éléments nominaux pour construire des verbes composés:

(4-15)	<i>mâšin râ avval batri-aš râ šarz konid</i> ba'd <i>bizahmat poliš-aš konid</i> (voiture / POST / premier / batterie-I.3sg / POST / charge / faites / ensuite / sans peine / cire-I.3sg / faites) La voiture, chargez d'abord sa batterie et ensuite astiquez la s'il vous plaît.
--------	---

Dans des exemples précédents, on observe que le mot d'origine étrangère se comporte exactement comme un mot persan et peut servir à la formation des verbes<sup>55</sup>. Il faut aussi dire que ce qui est vrai pour les mots des langues occidentales est encore plus vrai pour tous les mots d'origine arabe en persan, qui y sont entrés depuis le septième siècle. Aujourd'hui un locuteur persan ne considère pas le verbe *so'âl kardan* (mot à mot: question faire; questionner) comme un verbe à élément nominal arabe, c'est tout simplement un verbe persan.

<sup>55</sup> En fait un mot d'origine étrangère entré en persan ne se distingue plus d'un mot persan, il peut même entrer dans les compositions nominales avec un élément lexique persan, comme par exemple *filmbardâri* (enregistrement (par un caméra)).



## 4.2. Les verbes composés dans la grammaire persane

Dans la presque totalité des manuels de grammaire, il y a mention des verbes composés. La définition qu'on donne varie, souvent, d'un auteur à l'autre. Il est intéressant de voir que selon la définition de l'auteur, la liste des verbes composés du persan est plus ou moins longue. En effet, selon la définition la plus répandue, le verbe composé est une construction dans laquelle un verbe et un élément non verbal se combinent pour former une unité lexicale. Le point qui pose problème c'est l'élément non verbal du composé: certains grammairiens pensent qu'il ne peut s'agir que d'un substantif ou d'un adjectif, alors que chez d'autres grammairiens ou linguistes, quel que soit l'élément ou les éléments non verbaux, à partir du moment où il y a une unité sémantique nous avons affaire à un verbe composé. A titre d'exemple, nous donnons le point de vue de deux grammairiens: selon Zamanian, "l'infinitif composé" se forme à l'aide d'un substantif, d'un adjectif ou d'un adverbe et un verbe choisi dans une liste comprenant à peu près une quinzaine de verbes (1988:47). Etant donné cette définition, nous remarquons que certaines expressions comme *az dast dâdan* (mot à mot: de main donner; perdre) ne peut pas être considéré comme verbe composé: un substantif précédé d'une préposition ne peut pas construire un verbe composé. Par ailleurs, Farshidvard donne une liste très longue des verbes composés du persan où une expression telle que *az dast dâdan* ou encore *del be daryâ zadan* (mot à mot: cœur à la mer frapper; se lancer dans l'aventure) sont considérées comme des verbes composés (1994: pp. 22-4).

Nous verrons plus loin que ce problème est en effet le point crucial dans la définition et l'inventaire, même partiel, des verbes composés. Il est le point de départ de la confusion qui règne dans la grammaire persane, où certains auteurs donnent des listes interminables de verbes composés alors que d'autres clament qu'en persan il n'y a pas de composition verbo-nominale.

Il nous semble que cette confusion est due à une inadéquation entre la définition des structures étiquetées "verbes composés" et les constructions qui sont regroupées sous cette étiquette; ce que nous voulons dire c'est que la définition des structures qui sont appelées des verbes composés est insuffisante à un tel point que les grammairiens réunissent des constructions totalement différentes pour les appeler des verbes composés. Le problème peut être abordé du point de vue opposé: on peut également dire que c'est parce qu'on range les structures d'apparence proches bien que syntaxiquement différentes dans le même groupe des verbes composés que trouver une définition cohérente et complète est impossible. Quel que soit le point de vue adopté, l'inadéquation dont on vient de parler existe bel et bien.

Pour voir le problème plus en détail, nous allons donner brièvement quelques exemples des travaux des grammairiens et linguistes iraniens et ensuite nous allons voir le décalage dont nous avons parlé.

### 4.2.1. La description

---

Nous avons dit que la définition la plus courante est la suivante: sont appelées verbes composés les constructions formées par un préverbe, un adjectif, un substantif ou un adverbe suivi d'un verbe simple dans lesquelles les éléments non verbaux n'ont pas d'autonomie syntaxique, de telle façon que le substantif ne peut avoir de déterminants et se présente sous sa forme nue; l'adjectif ne peut être accompagné des morphèmes de comparatif et de superlatif; et l'adverbe ne peut être accompagné d'un autre adverbe. Il arrive que d'autres éléments se joignent à l'une ou l'autre des unités de la composition: un préverbe peut accompagner le verbe, une préposition ou un autre substantif peut précéder le substantif ou même entrer dans une relation de composition avec lui (cf. Farshidvard). Les constructions suivantes sont des verbes composés respectivement à préverbe, à adjectif, à substantif et à adverbe: *forud âmadan* (atterrir), *sard šodan* (mot à mot: froid devenir; refroidir), *dust dâštan* (mot à mot: ami avoir; aimer) et *birun raftan* (mot à mot: dehors aller; sortir).

Lorsqu'un verbe composé est employé dans une phrase, c'est évidemment la partie verbale qui est conjuguée, la partie non verbale reste inchangée: *forud miâyad* (il/elle atterrit), *sard šodand* (ils/elles ont refroidi), *dust nadârim* (nous n'aimons pas), *birun xâhand raft* (ils/elles sortiront).

### 4.2.2. La définition classique des verbes composés

---

Pour les grammairiens et les linguistes, d'une manière générale, le problème des verbes composés n'en est pas un, c'est-à-dire qu'il s'agit plus d'un détail grammatical qu'une particularité digne d'être étudiée profondément et en rapport avec la linguistique générale. C'est pour cette raison que dans les manuels de grammaire ou les livres de linguistique, il n'y a souvent que quelques lignes qui, de plus, sont plutôt consacrées à la différence entre verbes simples et composés (Meshkotod Dini 1987, Zamanian 1988, Bateni 1991, Marzbanrad 1991, Shariat 1992, Natelkhanlari 1993, Gholamzade 1995). Fréquemment on avance deux critères qui permettent la distinction entre ces deux types de verbe: il s'agit d'une part de différence sémantique et d'autre part de différence syntaxique.

Sur le plan sémantique, les grammairiens insistent sur le fait que dans la construction des verbes composés, la partie verbale n'a pas de sens complet sans la partie nominale, ce qui les distingue des verbes simples qui sont porteurs de sens seuls. Ainsi *xaridan* (acheter) est un verbe simple parce qu'il n'a besoin d'aucun élément non verbal pour avoir un sens complet; alors que *ranj bordan* (mot à mot: souffrance amener; souffrir) est composé parce que le sens du verbe seul est différent du sens de l'ensemble du composé. En effet, cette différence sémantique joue un rôle incontestable dans la distinction entre verbes simples et composés, mais nous verrons plus loin quelles sont ses insuffisances.

Le critère syntaxique le plus pertinent des compositions verbo-nominales est le fait que la partie substantivale ne peut avoir une fonction syntaxique comme un substantif

autonome. Shariat (1992: 97-8) donne des explications pour pouvoir distinguer les infinitifs composés des infinitifs simples qui sont employés avec un substantif nu: si le verbe est intransitif le substantif doit pouvoir fonctionner comme le sujet du verbe, et si le verbe est transitif le substantif doit être l'objet du verbe, donc on doit pouvoir le faire suivre par la postposition *râ*. Chez les générativistes on parle de la possibilité, pour le substantif nu d'un verbe simple, d'être le noyau d'un syntagme nominal. Quoi qu'il en soit, là encore bien que nous ayons un critère syntaxique très important, il n'est suffisant tel quel que pour nous permettre de distinguer les verbes franchement simples des verbes composés avec un degré élevé de cohésion, ces derniers ne constituant qu'une partie de ce qu'on reconnaît comme verbes composés.

### 4.2.3. Les insuffisances de la définition sémantique

Cette définition pose beaucoup de problèmes, nous semble-t-il. Tout d'abord lorsqu'on se base sur une définition sémantique on n'a pas de critères objectifs pour poser des limites au-delà desquelles on considère la structure comme non conforme à la définition. Autrement dit le critère de sens est subjectif. Le deuxième reproche qu'on peut faire à ce type de définition c'est le fait qu'il ne s'avère fructueux que si on veut comparer deux verbes, l'un simple et l'autre composé; et même dans ce cas, il faut que la différence de comportement sémantique des deux verbes soit très importante. Prenons l'exemple du verbe *xordan* (manger). Ce verbe est considéré comme un verbe de sens plein, bien qu'il puisse entrer dans des compositions suivantes:

(4-16)	a. qazâ <i>xordan</i> (nourriture / manger) manger b. kotak <i>xordan</i> (coups / manger) être battu c. qasam <i>xordan</i> (serment / manger) prêter serment d. zamin <i>xordan</i> (terre / manger) tomber (par terre).
--------	---

Selon la définition sémantique traditionnelle, la première combinaison est libre (ce n'est pas une composition verbo-nominale), alors que les trois autres sont effectivement des verbes composés. La première question qui se pose à nous c'est la suivante: quel est le critère sémantique qui permet de distinguer le premier *xordan* en tant que verbe plein des trois autres en tant que verbes sémantiquement vides? En fait il n'y en a pas. La seule différence peut s'apprécier dans le sens de la composition toute entière: le premier *xordan* est accompagné par un objet interne, les trois autres ne le sont pas. Par contre tous les quatre sont effectivement accompagnés par des substantifs, et il nous semble que ce sont ces substantifs, objet interne ou pas, qui précisent le sens du verbe. Pour nous, le verbe *xordan* tout seul n'a pas vraiment plus de sens qu'un verbe sémantiquement vide comme *kardan*: lorsque nous entendons *xord* (la troisième personne du singulier du passé simple), nous nous basons sur le contexte ou sur la situation d'énonciation pour comprendre le sens de l'énoncé. Bien sûr, en tant que persanophone lorsque nous entendons *xord* le premier concept qui nous vient à l'esprit c'est effectivement "manger", mais de même quand nous entendons *kard* (troisième

personne du singulier du passé simple) nous pensons en premier à un acte, à un travail fait par la personne en question. Donc soit le verbe *kardan* n'est pas si vide que ça, soit le verbe *xordan* n'est pas si plein que ça. Mais il nous semble que le premier concept qui nous vient à l'esprit a un rapport avec la fréquence de l'emploi des différents composés de ces verbes: de même qu'on parle plus de "manger" que de "prêter serment" ou de "tomber par terre", de même on emploie plus le verbe *kardan* pour signifier une action que par exemple pour dire "rendre fou" (*xol kardan*); c'est donc un processus mental que de donner le sens le plus courant au verbe employé seul, mais ceci n'empêche pas le verbe d'entrer dans une composition, avec un substantif (ou un adjectif ou adverbe), qui ne retient pas du tout le sens premier du verbe.

#### 4.2.4. Les insuffisances de la définition syntaxique

---

Comme il a été dit plus haut, la définition syntaxique repose sur le lien plus ou moins fort entre le substantif et le verbe. Le problème c'est que la définition ne peut pas nous donner des critères pour évaluer la force de ce lien; autrement dit nous ne savons pas à partir de quel moment nous pouvons considérer les deux éléments de la composition comme étant soudés. Par là même, cette façon de procéder pose d'autres problèmes liés à l'emploi des verbes dans des contextes différents: nous avons le composé *fekr kardan* (mot à mot: pensée faire; penser), il est presque toujours considéré comme une composition, mais nous pouvons très bien avoir une phrase comme:

(4-17)	yek <i>fekr-e xub-i karde (ast)</i> (un / pensée-EZ / bien-un / fait, PP (AUX)) Il a eu une bonne idée.
--------	---

où *fekr* est le noyau d'un syntagme nominal. Pour analyser de tels exemples, faut-il penser que la composition a cessé d'exister puisqu'il y a séparation des deux éléments? Ou faut-il considérer cette phrase comme un cas particulier de l'occurrence du composé? Ces questions se posent parce que la grammaire traditionnelle ne prend pas en compte le contexte dans lequel le composé est employé.

Une autre insuffisance de la grammaire classique est qu'elle ne définit pas le concept de "noyau du syntagme nominal", ce qui peut devenir problématique sachant qu'il existe effectivement très peu de verbes composés où la séparation des deux éléments n'est en aucun cas possible. Nous avons la phrase suivante:

(4-18)	asb râ zin-aš kardi? (cheval / POST / selle-l.3sg / fis) Est-ce que tu as sellé le cheval?
--------	--

Dans cette phrase, où nous avons le verbe composé *zin kardan* (seller), le substantif *zin* ne peut pas devenir le noyau d'un syntagme nominal, mais en même temps nous voyons qu'un indice peut très bien se placer entre les deux éléments du composé. Donc il doit y avoir une manière pour expliquer la différence entre les phrases (4-17) et (4-18). La

#### 4. Quelques généralités sur les verbes composés

grammaire classique considère les deux verbes comme composés. Nous pensons donc qu'au lieu de chercher des comportements syntaxiques pour déterminer si un verbe est oui ou non composé, il faut plutôt essayer de définir des critères qui nous permettraient de dire quel est le degré de la cohésion syntaxique entre un substantif et le verbe, et de là, nous pourrions effectuer une différence entre les verbes simples accompagnés de leur objet générique ou interne, avec un degré de cohésion très peu élevé entre le verbe et le substantif nu, et les verbes composés; et même dans ce dernier groupe nous aurons la possibilité de hiérarchiser les verbes selon leur degré de cohésion avec le substantif nu.

Un autre point qui nous semble problématique dans ce type de définition est le comportement de certains verbes composés dans différents registres de la langue. Nous pensons plus particulièrement à un verbe comme *javâb dâdan* (mot à mot: réponse donner; répondre). Dans la langue standard on a souvent le verbe tel quel, alors que le substantif satellite peut se désatelliser et devenir l'objet direct de la phrase dans le registre familier:

(4-19)	be nâme-ye išan <i>javâb bedahid</i> (à / lettre-EZ / eux / réponse / donnez) Répondez à leur lettre.
(4-20)	cerâ <i>javâb-e</i> man o <i>nemidi</i> (pourquoi / réponse-EZ / moi / POST / tu ne donnes pas) Pourquoi tu ne me réponds pas?

Si on se réfère à la grammaire traditionnelle, il n'y a pas d'explication satisfaisante pour comprendre la différence de ces deux phrases, au plus on dira que le substantif *javâb* peut dans certaines phrases être détaché du verbe, sans plus d'approfondissement.

En résumé, nous estimons que les définitions traditionnelles ne conviennent pas pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'elles procèdent à une approche purement contrastive: pour définir les verbes composés, il faut connaître leurs différences avec les verbes simples. En deuxième lieu, il nous semble qu'il doit y avoir un nombre très restreint de verbes qui pourraient être reconnus comme composés en dehors de tout contexte; c'est au contraire le contexte qui détermine souvent si un verbe est employé comme verbe simple ou comme verbe composé. C'est là le point qui n'a pas été pris en compte par les grammairiens: de même que le morphème *râ* est toujours une postposition, quelle que soit la phrase dans laquelle il est employé, de même on doit pouvoir dire qu'un tel verbe est composé quel que soit le contexte. Et il nous semble qu'avec la composition verbo-nominale un tel raisonnement ne peut pas fonctionner. C'est probablement pour cela que les quelques grammairiens qui ont entrepris de faire des listes des verbes composés sont souvent en désaccord sur l'appartenance de tel ou tel verbe à la catégorie des verbes composés. Parfois même, ils y mettent des verbes qui nous paraissent être des expressions figées, formées éventuellement à l'aide des verbes composés. Comme il a été dit plus haut, dans la liste dressée par Kh. Farshidvard (1994:23) il y a des expressions telles que *pust az sar-e kesi kandan* (mot à mot: peau de tête de quelqu'un enlever; punir quelqu'un sévèrement) ou encore *dast ru-ye dast gozâştan* (mot à mot: main sur main mettre; rester sans rien faire). Il nous semble qu'on doit considérer les

verbes *kandan* (enlever) et *gozâštan* (mettre) comme des verbes simples qui font partie des expressions, et non pas comme des verbes composés: *pust az sare kesi* et *dast ruye dast* peuvent être considérés comme deux ensembles d'arguments des verbes qui les accompagnent, le tout formant des expressions figées. Nous pensons que des confusions de ce genre sont dues à une absence de définition correcte de la composition verbale dans les grammaires persanes, sans oublier que lorsque la définition des verbes composés est basée sur l'unité sémantique entre les éléments non verbaux et le verbe, on peut en effet mettre les expressions figées sous le rubrique des verbes composés.

### 4.3. Les propriétés sémantiques des éléments du composé

Les verbes composés présentent des propriétés sémantiques dues au rapprochement des champs sémantiques du substantif et du verbe. Etant donné qu'en persan le verbe peut entrer dans la construction de composition avec des éléments différents tels que le substantif, l'adjectif, l'adverbe ou même les préverbes, les relations sémantiques et le sens du composé qui en résulte peuvent varier considérablement. En ce qui concerne la relation substantif-verbe, le sujet qui nous intéresse de près, on peut dire qu'en gros le verbe se vide de son sens et c'est la partie nominale qui donne un sens au composé. Dans une minorité des cas, en revanche, le sens du composé est très différent de celui des deux éléments de départ. Il arrive aussi que le sens du composé soit la somme des sens des deux éléments qui le constituent. Pour mieux comprendre les relations sémantiques existant entre les deux éléments du composé, nous allons voir respectivement les propriétés du verbe, celles du substantif, et finalement celles du composé.

#### 4.3.1. Le verbe

---

En ce qui concerne le verbe qui entre en relation de composition, son caractère sémantique le plus important c'est le fait qu'il peut être vide de sens, ou encore qu'il peut avoir un sens très large. Les verbes les plus employés dans la composition sont les suivants: *kardan* (faire), *dâštan* (avoir), *šodan* (devenir), *dâdan* (donner), *zadan* (frapper), *âvardan* (apporter), *gereftan* (prendre), *xordan* (manger), *âmadan* (venir), *yâftan* (trouver), *kešidan* (tirer), *bordan* (porter), et *didan* (voir) (Lazard 1957).

Le verbe le plus fréquent dans les composés c'est le verbe *kardan* (faire). En effet, de part son sens très large, on peut dire qu'il est le verbe idéal pour former des composés, parfois même sans perdre tout son sens premier:

(4-21)

mâ râ be yek qahve <i>da'vat kardand</i> (nous / POST / un / café / invitation / ils firent) Ils
--

#### 4. Quelques généralités sur les verbes composés

	nous ont invité à (boire) un café.
(4-22)	tamâm-e ba'd az zohr râ <i>kar kardam</i> (tout-EZ / après / de / midi / POST / travail / je fis) J'ai travaillé tout l'après-midi.
(4-23)	pâ šodam va <i>šoru' kardam</i> be <i>šâne kardan-e</i> mu-yam. (pied / je devins / et / commencement / je fis / à / peigne / faire-EZ / cheveu-l.1sg) Je me suis levé et j'ai commencé à me peigner.

A travers les exemples ci-dessus, nous constatons la variété des composés qui peuvent être formés à l'aide du verbe *kardan*. Par ailleurs, nous remarquons que le substantif et le verbe de chaque phrase constituent des unités sémantiques qui sont respectivement traduites en français par les verbes simples "inviter", "travailler", "commencer" et "peigner". Le choix du même verbe peut souligner le fait que le sens du composé dépend essentiellement du substantif qui l'accompagne, le verbe lui-même étant trop large de sens.

Le verbe *kardan* peut entrer dans une composition où il perd le peu de sens qu'il a, c'est surtout le cas des composés qui expriment une sensation tels que *hes kardan* (sens faire; sentir), *'âdat kardan* (habitude faire; s'habituer), etc. Si nous disons que le verbe n'a plus de sens c'est essentiellement pour deux raisons. Premièrement, le verbe *kardan* est transitif, et en tant que tel, son sujet prototypique est sémantiquement un agent, alors que son objet prototypique, est un patient. Comme on le constate, dans les composés ci-dessus les sujets ne sont pas agentifs. Deuxièmement, nous posons un sens de départ pour ce verbe qui est "accomplir quelque chose". On s'aperçoit que dans certains composés, ce sens fait effectivement partie du sens global, alors que dans d'autres ce n'est pas le cas. Autrement dit, on peut dire que dans *gerye kardan* (pleur faire; pleurer) il s'agit d'accomplir un acte, tandis que dans *hes kardan* (sens faire; sentir) aucun acte n'est accompli. Ces deux paramètres nous permettent de dire que dans certains composés ce verbe perd son sens. Néanmoins, il serait préférable de dire que ce verbe s'emploie souvent dans des compositions parce que son sens est trop large, ce qui en fait un candidat parfait pour la composition. Par ailleurs, d'un point de vue plus général, les langues qui procèdent à l'incorporation et à la composition emploient souvent ce même verbe; nous pouvons donner les exemples suivants: les composés nahuatl *Cac-chihua* (chaussure-faire; fabriquer des chaussures), *tlaca-chihua* (homme-faire; mettre au monde); les composés turc *affetmek* (pardon faire; pardonner), *telefon etmek* (téléphone faire; téléphoner); en hindi nous avons *perm karna:* (affection faire; aimer), *viSva:s karna:* (confiance faire; avoir confiance), *pasand karna:* (goût faire; aimer quelque chose) et il y a le verbe composé tamoul *kalyaaNam sey* (mariage faire; marier). Il nous semble que le sens très général de ce verbe, quelle que soit la langue où il est utilisé, lui confère une affinité particulière avec les structures d'incorporation et de composition.

Le cas contraire est aussi possible: dans certains composés, le verbe garde au moins une partie de son sens. Pour illustrer ce propos, nous avons choisi quelques composés du verbe *zadan* (frapper):

(4-24)	a.kotak zadan (coups / frapper) frapper b.dar zadan (porte / frapper) frapper à la porte c.zang zadan (sonnerie / frapper) sonner d.dast zadan (main / frapper) toucher; applaudir e.câne zadan (menton / frapper) marchander f.gereh zadan (nœud / frapper) nouer g.harf zadan (parole / frapper) parler faryâd zadan h.(cri / frapper) crier i.labxand zadan (sourire / frapper) sourire j.sar zadan (tête / frapper) visiter k.gul zadan (tromperie / frapper) tromper
--------	---

Dans ces quelques exemples, nous avons essayé de commencer par les composés où le verbe garde une partie de sa signification originelle pour arriver à des composés où il a totalement perdu son sens. Ainsi, on voit que *kotak zadan* est en gros le synonyme de *zadan*, c'est-à-dire que le substantif peut être considéré comme l'objet interne du verbe, alors que les derniers composés ne laissent absolument pas transparaître le sens original du verbe. Entre les deux nous avons les cas où le verbe garde une partie de sa signification, par exemple dans *dast zadan* (toucher; applaudir) il y a toujours l'idée de contact concret qui persiste, si on le compare à *gul zadan* (tromper) qui a un sens totalement abstrait.

Ce même verbe a été étudié par D. Barjasteh, qui étudie certains verbes composés selon une approche lexicaliste. Pour lui, ce verbe entre dans des composés qui expriment toujours des procès appartenant sémantiquement à des catégories bien précises. Ces catégories sont les suivantes (D. Barjasteh, 1983, pp. 355-60):

- Un acte qui implique la répétition de plusieurs mouvements, sans ou avec bruit: 1.
- pâ zadanharf zadan (pied / frapper) pédaler (parole / frapper) parler
- Un bruit prolongé produit par l'agent soit à l'aide d'un instrument, soit par ses propres 1.  
organes vocaux:
- buq zadansut zadan (klaxon / frapper) klaxonner (sifflement / frapper) siffler
- Toute sorte de pâte ou liquide qui peut être appliqué sur une surface: 1.
- vaks zadanrang zadan (cire / frapper) cirer (peinture / frapper) peindre
- L'idée de tromperie ou d'imposture: 1.
- hoqe zadangul zadan (ruse / frapper) ruser (tromperie / frapper) tromper

En effet, les composés de *zadan* appartiennent souvent à l'une de ces catégories



#### 4. Quelques généralités sur les verbes composés

sémantiques. Si nous employons le mot "souvent" c'est parce que nous ne pouvons pas mettre un composé comme *labxand zadan* (sourire) dans une des catégories de Barjasteh; mais la plupart des composés de *zadan* entrent effectivement dans ces catégories sémantiques.

On peut aussi avoir des verbes pleins qui, dès leur entrée dans un composé, se vident totalement du sens. L'exemple le plus significatif vient du groupe des verbes composés à adjectif; il s'agit du composé *xarâb sâxtan* (mot à mot: détruit construire; détruire)<sup>56</sup>. On voit bien que les deux éléments du composé sont sémantiquement opposés, mais étant donné le sens du composé, nous nous rendons compte que c'est en fait l'adjectif qui le détermine, le verbe n'a plus gardé aucun sens. Parmi les verbes à substantif, nous n'avons pas trouvé un composé dont les membres soient des antonymes, mais dans certains composés on peut tout de même se rendre compte de l'absence de sens du verbe. Prenons le cas de *ranj bordan* (mot à mot: souffrance apporter; souffrir). Dans les exemples suivants, nous avons d'abord un verbe de sens plein et ensuite un composé:

(4-25)	mâdar-am ali râ be madrese <i>mibarad</i> (mère-I.1sg / Ali / POST / à / école / amène) Ma mère amène Ali à l'école.
(4-26)	man az didan-e badbaxti-ye mardom <i>ranj mibaram</i> (moi / de / voir-EZ / malheur-EZ / gens / souffrance / j'amène) Je souffre en voyant le malheur des gens.

Il est évident que le verbe ne participe absolument pas au sens général du composé. Nous sommes tentée de dire que le composé aurait pu être *\*ranj kardan*, *\*ranj xordan* ou encore *\*ranj gereftan*; tant que le sens reste "souffrir" et que c'est le substantif qui le détermine. Le verbe peut être n'importe lequel des verbes habituels de la composition, il ne joue pas de rôle sémantique. Par ailleurs, ce composé possède un synonyme *ranj kešidan* (souffrance tirer; souffrir), qui a exactement le même sens, bien que son verbe soit différent.

Le verbe qui entre dans une composition peut prendre un sens métaphorique. Le verbe *xordan* (manger) peut avoir le sens de "s'approprier" dans un composé comme *fohš xordan* (mot à mot: insulte manger; être insulté), parce que ce verbe connote une passivité de la part de la personne qui est insultée, comme si elle absorbait les insultes qu'elle entendait. Il nous semble que c'est le même type d'analyse sémantique qu'on doit faire pour les composés *kotak xordan* (mot à mot: coups manger; être battu) et *zamin xordan* (mot à mot: terre manger; tomber par terre), le sens du verbe met encore plus en évidence la passivité de la personne concernée par l'action du verbe<sup>57</sup>.

<sup>56</sup> Exemple emprunté à Natelkhanlari, 1994:49.

<sup>57</sup> Il faut noter un point qui nous paraît important, c'est le fait que le sens de tels composés est effectivement très proche de la construction passive du français, mais ils n'ont pas la morphologie habituelle du passif persan, c'est un point sur lequel nous allons revenir ultérieurement.

Parfois il arrive qu'on ait deux composés ayant le même substantif mais des verbes différents. Dans un premier cas de figure, le sens des deux composés ne diffère pas. C'est par exemple le cas des verbes *telefon zadan* et *telefon kardan* (donner un coup de fil), de même que le couple *guš dâdan* et *guš kardan* (oreille donner/faire; écouter). En effet il nous semble que dans l'usage des locuteurs ces deux couples de verbes sont interchangeables, sans qu'il y ait de différence sémantique. Il s'agit en fait d'une habitude d'usage de l'un ou l'autre des verbes. Dans le deuxième cas de figure, le changement du verbe aboutit au changement du sens du composé. C'est par exemple le cas de certains composés qui peuvent se former soit avec *kardan* soit avec *šodan*:

(4-27)	dar râ qofl <i>kon</i> (porte / POST / verrou / fais) Verrouille la porte!
(4-28)	dar qofl <i>šod</i> (porte / verrou / il devint) La porte a été fermée.

Nous allons revenir plus loin sur le changement de sens qui, à notre avis, est dû à un changement de voix, mais ce qui nous intéresse pour l'instant c'est le fait que ces deux verbes ne sont pas interchangeables à moins d'un changement de sens du composé et donc de la phrase. Il en va de même pour les couples suivants: *dâdan/gereftan*, *zadan/xordan*, *âvardan/âmadan* dans les composés suivants:

(4-29)	qarâr <i>dâdan</i> /qarâr <i>gereftan</i> (repos donner/repos prendre) Poser/être posé.
(4-30)	kotak <i>zadan</i> /kotak <i>xordan</i> (coups frapper/coups manger) Frapper/être frappé.
(4-31)	jam' <i>âvardan</i> /jam' <i>âmadan</i> /jam' <i>šodan</i> (ensemble apporter/ensemble venir/ensemble devenir) rassembler/être rassemblé ou se rassembler.

Dans cette liste, un point qui nous paraît important c'est le sens d'un couple de verbes comme *kotak zadan/xordan*; le changement du lexème verbal amène un changement du rôle sémantique des éléments du composé: alors qu'en *kotak zadan* le substantif est l'objet interne du verbe, ce qui fait que le sens du composé repose sur le verbe, en *kotak xordan* c'est le contraire, c'est-à-dire que c'est le substantif qui détermine le sens du composé. Nous verrons plus loin l'importance de ce changement.

A côté des couples de verbes qu'on vient de voir, il existe aussi des substantifs qui peuvent apparaître avec plusieurs verbes. Parmi ces verbes qui peuvent entrer en composition avec le substantif, nous pouvons avoir un couple de verbes qui intervient dans le changement de voix et un verbe qui diffère d'un des verbes du couple par son aspect, ou encore deux couples dont les membres s'opposent en voix. Prenons les exemples suivants:

(4-32)	dafn <i>kardan</i> /šodan/budan (inhumation
--------	---

#### 4. Quelques généralités sur les verbes composés

	faire/devenir/être) inhumer/être inhumé (passif)/être inhumé (résultatif)
(4-33)	xabar dâdan/gereftan/kardan/šodan (nouvelle donner/prendre/faire/devenir) Faire savoir/prendre des nouvelles/informer/être informé.

Dans la première phrase, nous avons d'une part le couple *kardan/šodan* qui diffèrent du point de vue de voix, et d'autre part un troisième verbe, *budan*, qui exprime l'aspect statif du procès. La deuxième phrase exprime un cas intéressant où les quatre verbes s'opposent deux à deux. *kardan* et *šodan* s'opposent en voix, alors que le couple *dâdan/gereftan* intervient uniquement pour effectuer un changement de sens.

Parfois le verbe entrant dans la composition a lui-même un préverbe. Ce type de construction, qui est assez rare, appartient à la langue soutenue ou archaïque. Dans l'exemple suivant, *sar* (tête) constitue la partie nominale du composé, *forud* (signifiant un mouvement vers le bas) est le préverbe<sup>58</sup> :

(4-34)	sarbâz dar moqâbel-e parcam <i>sar forud âvard</i> (soldat / dans / devant-EZ / drapeau / tête / PREV / il amena) Le soldat salua le drapeau (en abaissant la tête).
--------	--

En conclusion, nous voudrions revenir sur le point auquel nous avons fait allusion plus haut. En effet nous avons dit que dans certains composés, le verbe garde son sens, alors que dans d'autres, il le perd totalement. Il nous semble que ce phénomène peut être expliqué à partir de la relation qui existe entre le substantif et le verbe: si les deux membres du composé sont sémantiquement proches, comme c'est le cas de *kotak* (coups) et *zadan* (frapper), le verbe garde son sens originel. Dans de tels cas, le substantif peut être considéré comme une sorte d'objet interne du verbe; le procès exprimé par le verbe est en relation sémantique directe avec cet objet. Dans notre exemple, ce sont forcément des coups (*kotak*) qui sont donnés quand on frappe (*zadan*). En d'autres termes, le sens du substantif n'apporte rien au composé dont le sens est celui du verbe. Nous pouvons dire que les verbes comme *ketâb xândan* ou *qazâ xordan*, les verbes que nous avons vus précédemment, présentent le même type de relation entre leurs deux éléments. Par contre lorsqu'il y a une distance sémantique importante entre le substantif et le verbe, ce dernier se vide de son sens et ne sert que morphologiquement pour les affixes verbaux. C'est par exemple le cas de *gul zadan* (tromper) et de *kotak xordan* (être battu) (malgré le sens métaphorique du verbe); le sens du composé est en gros celui du substantif. Comme nous l'avons déjà dit, ce composé aurait pu être \**gul*

<sup>58</sup> Le composé *sar forud âvardan* nous pose un problème: faut-il le considérer comme un verbe composé ou un verbe à préverbe accompagné de son objet (*sar*)? En effet, le substantif *sar* peut se détacher du composé: *sar-aš râ dar moqâbel-e parcam forud âvard* (tête-I / POST / dans / devant-EZ / drapeau / PREV / il amena) Il a abaissé sa tête devant le drapeau. Nous verrons plus loin que ce comportement n'est pas propre à ce verbe, il en existe d'autres qui posent la même difficulté d'analyse (par exemple: *javâb dâdan* (mot à mot: réponse donner; répondre).

*kardan*, \**gul bordan* ou autre, le verbe n'a aucun rôle sémantique. Entre ces deux cas extrêmes, il en existe un troisième qui concerne les composés où le verbe garde une partie de son sens. En effet, dans ce groupe on peut dire que le verbe n'est ni tout à fait vide ni tout à fait plein. Comme nous l'avons dit plus haut, le verbe *zadan* dans le composé *dar zadan* (porte frapper; frapper à la porte) rappelle un peu le verbe plein, il s'agit de donner des coups à l'aide de la main. Dans ce cas, si le composé avait été \**dar kardan* ou \**dar bordan* il n'aurait pas eu exactement le même sens que *dar zadan*. C'est là où l'analyse de D. Barjasteh nous vient en aide. Il nous semble en effet qu'on peut, suivant son analyse, dire qu'il y a ce que nous appellerons des "sèmes communs" entre le composé à venir et le verbe plein, c'est-à-dire que certains sèmes du composé appellent la présence d'un verbe bien particulier. Reprenons l'exemple du verbe *zadan*. Lorsqu'il est plein, c'est-à-dire quand il signifie "frapper", il exprime un procès qui s'effectue d'une manière répétitive à l'aide de la main. Ces deux sèmes, à savoir la répétition et l'usage de la main se retrouvent lorsqu'on veut exprimer le procès de "frapper à la porte" (*dar zadan*) ou "applaudir" (*dast zadan*). Donc non seulement le verbe adéquat sera *zadan*, mais en plus il n'y a pas de raison pour qu'il se vide totalement de son sens, on l'a choisi justement par rapport au sens du verbe plein. Nous pensons que c'est pour la même raison qu'il y a, dans les langues différentes, les verbes composés formés de mêmes éléments: en tamoul *kaitaTTu* (main frapper; applaudir) (Murugaiyan 1997:185) est l'équivalent de *dast zadan*, alors que *kalyaaNam sey* (mariage faire) est l'équivalent du verbe persan *ezdevâj kardan* (mariage faire) et *paal koDu* (lait donner; allaiter) a les mêmes membres que le persan *šir dâdan*. De même, nous avons le turc *affetmek* et le persan *af kardan* (pardonner) ou encore *telefon etmek* et *telefon kardan* (appeler au téléphone).

Cette analyse peut expliquer le cas des verbes composés qui ne se vident pas totalement de leur sens; par contre elle ne peut pas expliquer le cas des composés dans lesquels le verbe se vide de son sens. En effet on peut dire que le verbe ne joue pas de rôle sémantique quand il n'a pas de sème commun avec le composé, mais la question qui se pose à ce niveau est de savoir quelle est la raison de choisir un verbe plutôt qu'un autre? Autrement dit, pourquoi en persan on dit *gul zadan* (tromperie frapper; tromper) et pas \**gul dâdan* alors que nous avons *farib dâdan* (tromperie donner; tromper) et pas \**farib zadan*? Effectivement à partir du moment où le substantif a un sens abstrait, sa composition avec un verbe à sens concret ne peut pas s'expliquer par notre analyse.

## 4.3.2. Le substantif

---

### 4.3.2.1. L'origine et la nature du substantif

Le substantif qui entre dans la composition avec le verbe peut être d'origine diverse. Il peut, bien sûr, être d'origine persane:

(4-35)	a. <i>gerye kardan</i> (pleur faire; pleurer) b. <i>tekân dâdan</i> (secousse faire; secouer)
--------	---

Les mots d'origine étrangère peuvent, à partir du moment où ils sont employés en

#### 4. Quelques généralités sur les verbes composés

persan, entrer dans la composition avec le verbe; c'est surtout le cas des mots d'origine arabe qui constituent une grande partie des substantifs des verbes composés:

(4-36)	a. <i>dars</i> dâdan (leçon donner; enseigner) b. <i>tašakkor</i> kardan (remerciement faire; remercier) c. <i>sohbat</i> kardan (conversation faire; s'entretenir)
--------	--

A propos de ces mots on peut se demander s'il n'y a pas un rapport entre le nombre élevé de ces constructions et l'emprunt massif des mots arabes par le persan après la conquête arabe. En effet, à cette époque le persan a emprunté beaucoup de mots arabes; étant donné que l'emprunt des verbes se fait moins facilement, il s'agit essentiellement des substantifs. La formation des verbes correspondants s'est fait de deux manières: dans de rares cas, le verbe est formé en ajoutant le morphème de l'infinitif persan au substantif, ce qui est par exemple le cas de *raqs-idan* (danser) ou *talab-idan* (demander) (bien que les verbes *raqs kardan* et *talab kardan* existent également, le premier ayant plutôt un emploi dialectal). Mais il semble que la morphologie dérivationnelle posait quelques problèmes, puisque la langue a eu recours, d'une manière presque exclusive, à la formation de verbes composés. Si on regarde les verbes composés ci-dessous (4-37), on voit le même phénomène: le persan a emprunté beaucoup de substantifs français et anglais au cours de ce siècle, les verbes correspondants ont été formés à l'aide de la composition substantif-verbe.

Par ailleurs, on voit le même phénomène en turc et en japonais: à un moment donné de leur histoire, ils ont emprunté un nombre élevé de substantifs étrangers (arabes et persans pour le turc, chinois pour le japonais). Les verbes correspondants se sont formés à l'aide de la composition (on peut donner les exemples turcs suivants: *ihanet etmek* (trahir), *cesaret etmek* (oser), *nufuz etmek* (pénétrer); les substantifs sont d'origine arabe).

A partir de ces données, on peut émettre l'hypothèse suivante: d'une manière générale, lorsqu'il y a un emprunt massif de substantifs étrangers de la part d'une langue, celle-ci favorise le développement des "light verbs" et de la composition pour former des verbes correspondant aux substantifs empruntés.

Comme il vient d'être dit, en persan il existe aussi des verbes dont le substantif est d'origine européenne (anglaise ou française le plus souvent):

(4-37)	a. <i>montâj</i> kardan ( monter (un film, les pièces d'une voiture)) b. <i>šârij</i> kardan (charger (la batterie d'une voiture, etc.)) c. <i>pâs</i> dâdan (passer le ballon (au football)) d. <i>cekâp</i> kardan (faire une visite médicale complète) e. <i>šut</i> kardan (frapper (au football)) f. <i>tormoz</i> kardan (freiner) <sup>59</sup>
--------	--

<sup>59</sup> Le mot *tormoz* existe à la fois en russe et en yiddish, mais nous ne savons pas quelle est son origine. Néanmoins, étant donné la proximité géographique de la Russie, nous pensons que le mot *tormoz* doit nous venir, logiquement, du russe.

Les onomatopées peuvent, à leur tour, servir de substantif pour la formation des verbes composés:

(4-38)	a. <i>celep celep</i> kardan (faire des bruits dans l'eau) b. <i>melec melec</i> kardan (faire des bruits avec la bouche en mangeant) c. <i>taraq turuq</i> kardan (claquer, craquer)
--------	---

Pour parler des sons que les animaux émettent, on utilise aussi des verbes composés:

(4-39)	a. <i>miyo miyo</i> kardan (miauler) b. <i>vâq vâq / 'u 'u</i> kardan (aboyer)
--------	--

On peut aussi employer des mots de registre familier pour former des verbes composés:

(4-40)	a. <i>ver zadan</i> (bavarder) b. <i>verrâji</i> kardan (bavarder) c. <i>se</i> kardan (faire une gaffe)
--------	--

Du point de vue morphologique, le substantif peut être composé, bien que les substantifs simples aient une fréquence plus élevée d'apparition. Ainsi on peut avoir:

(4-41)	a. <i>asbâb-keš-i</i> kardan (déménagement faire; déménager) b. <i>pors-o-ju</i> kardan (demande-et-cherche faire; être en quête de)
--------	--

En outre, le substantif peut être lui-même un déverbal. Ainsi, les verbes *anjâmidan* (s'achever) et *farâmušidan* (oublier), le premier verbe n'étant employé que dans la langue littéraire et le deuxième étant totalement abandonné, ont les radicaux présents *anjâm-* et *farâmuš-* respectivement<sup>60</sup>; dans la langue standard et familière ces radicaux servent de substantifs pour former les verbes composés *anjâm dâdan/šodan* (fin donner/devenir; finir/s'achever) et *farâmuš kardan* (oublie faire; oublier). Un substantif composé comme *pors-o-ju*, est lui-même formé de deux radicaux verbaux présents: *pors-* est celui du verbe *porsidan* (demander), *ju-* celui du verbe *jostan* (trouver). On peut aussi avoir un substantif composé de deux radicaux présent et passé du même verbe, ce substantif peut ensuite devenir la partie nominale du verbe composé. C'est par exemple le cas de *goft-o-gu kardan* (s'entretenir), où *goft-* et *gu-* sont respectivement le radical passé et le radical présent du verbe *goftan* (dire).

Dans sa thèse, D. Barjasteh donne une autre catégorie des substantifs qui peuvent former des verbes composés. Il s'agit des substantifs qui sont formés à partir des radicaux

<sup>60</sup> Abolghasemi 1994 b:31 et 65.

verbaux par la suffixation. Nous en donnons quelques exemples:

1. Le verbe kušidan (essayer) a le radical présent kuš-, qui prend le suffixe -eš pour former le substantif kuš-eš (essai), ce substantif entre dans la structure du verbe composé kušeš kardan (essai faire; essayer).
2. Le verbe nâlidan (gémir) donne le radical présent nâl- et le substantif nâl-e (gémissement) qui, à son tour, donne le verbe nâle kardan (gémissement faire; gémir).
3. Le verbe rândan (conduire (une voiture)) a le radical présent rân-; celui-ci donne un nom d'agent avec le suffixe -ande: rân-ande (conducteur). Le tout prend un deuxième suffixe nominal qui en fait un nom abstrait: rân-ande-gi. C'est ce dernier substantif qui peut former un verbe composé: rânandegi kardan (état de conduire faire; conduire) (Barjasteh 1983, pp. 103, 123 et 171).

4.

#### 4.3.2.2. Le rôle sémantique du substantif

Le substantif qui participe à la formation des verbes composés a un certain nombre de caractéristiques sémantiques que nous essayerons de dégager. La caractéristique la plus importante d'un tel substantif est son sens générique. C'est pour cette raison que ni un nom propre ni un substantif individué syntaxiquement ne peuvent former des composés avec un verbe. De ce fait, autant *fekr kardan* (pensée faire; penser) peut être considéré comme composé en première phrase, autant il perd totalement son caractère composé dans la phrase suivante:

(4-42)	xeyli vaqt ast ke ali be in mozu' <i>fekr mikonad</i> (beaucoup / temps / il est / que / Ali / à / ce / sujet / pensée / il fait) Cela fait longtemps qu'Ali pense à ce sujet.
(4-43)	Ali <i>fekr-e xub-i barâye in mozu' karde ast</i> (Ali / pensée-EZ / bon-un / pour / ce / sujet / PP / il est) Ali a trouvé une bonne idée pour ce sujet.

La différence sémantique entre les deux substantifs est évidente: le premier est générique, alors que le deuxième ne l'est plus, il s'agit justement de prélèvement d'un individu hors de l'ensemble exprimé par la première occurrence de *fekr*.

Nous avons vu qu'il existe des composés dont le verbe peut être changé par un autre. En ce qui concerne le substantif, nous avons le cas de figure où le changement du substantif aboutit à un changement de sens du composé, mais l'autre cas de figure, c'est-à-dire le cas où le changement du substantif n'amène pas un changement du sens du composé nous paraît beaucoup plus difficile à trouver. Nous avons néanmoins les deux verbes *negâh kardan* (regard faire; regarder) et *tamâšâ kardan* (contemplation faire; regarder). Nous avons remarqué que pour certains locuteurs ces deux verbes sont parfaitement synonymes, alors que pour d'autres il y a une différence entre les sens des

deux verbes que nous pouvons qualifier de manière suivante: il nous semble que pour ce deuxième type de locuteurs, dont nous faisons partie, *tamâšâ kardan* apporte une nuance sémantique d'"avoir l'intention de regarder", alors que *negâh kardan* peut avoir une connotation marquant la passivité de la personne. Par exemple on peut employer *negâh kardan* dans le cas où on regarde les autres quand on marche dans la rue, ce qui n'est pas le cas de *tamâša kardan*.

Lorsque le changement du substantif aboutit à un changement de sens, on peut déjà citer tous les verbes composés qui se construisent avec le même verbe et un substantif différent à chaque fois, comme par exemple *dard gereftan* (mal prendre; faire mal) et *zan gereftan* (femme prendre; se marier); on peut aussi signaler l'existence de certains couples de sens contraire dont l'antonymie est due à celle des substantifs, comme par exemple *doruq/râst goftan* (mensonge/vérité dire; mentir/dire la vérité).

Dans le processus de la composition substantif-verbe en persan, il existe un point qui mérite attention. En effet nous venons de voir que certains verbes composés se forment à partir des substantifs issus eux-mêmes des verbes simples, ce qui aboutit à des couples de verbes simple/composé. Dans certains cas, les membres de ce couple diffèrent sémantiquement par une nuance. C'est par exemple le cas de *foruxtân* (vendre) et *foruš kardan* (vente faire; vendre). Ici, les deux verbes n'ont pas exactement le même sens: *foruxtân* se dit à propos de n'importe quelle vente même quand il s'agit d'un acte rare ou de la vente d'un seul objet, alors que *foruš kardan* se dit plutôt de la part d'un vendeur, il s'agit d'une vente régulière:

(4-43)	pul na-dâštam ketâb-hâ-yam râ <i>foruxtân</i> (argent / NEG-j'eus / livre-pl-I.1sg / POST / je vendis) Je n'avais pas d'argent, j'ai vendu mes livres.
(4-43)	emruz maqâze xub <i>foruš kardan</i> (aujourd'hui / magasin / bien / vente / je fis) Aujourd'hui, au magasin, j'ai bien vendu (des choses).

Mais dans une majorité des cas, les deux membres du couple ainsi formé ont strictement le même sens. Nous en donnons quelques exemples ici <sup>61</sup> :

(4-46)	nâlidan / nâle kardan (gémir/gémissement faire) gémir
(4-47)	kušidan / kušeš kardan (s'efforcer/effort faire) s'efforcer, s'appliquer
(4-48)	geristan / gerye kardan (pleurer / pleur faire) pleurer

Par ailleurs, il existe des verbes simples qui ont un équivalent composé dont le

<sup>61</sup> Nous avons emprunté ces exemples à D. Barjasteh.



substantif n'est pas de la même racine que le verbe simple, c'est le cas de *andišidan* et *fekr kardan* (pensée faire) qui veulent dire, tous les deux, "penser"; avec cette différence que dans le cas du verbe composé, le substantif est d'origine arabe.

Du point de vue synchronique, on peut expliquer l'existence de ce type de couple verbal par le registre de langue. En effet les verbes simples appartiennent souvent à la langue soutenue et littéraire, alors que les verbes composés sont employés dans la langue parlée. Ainsi, *nâlidan*, *kušidan*, *geristan* et *andišidan* ne s'emploient que dans la langue soutenue. Mais nous pensons que le point de vue diachronique est plus intéressant. En effet il nous semble avoir décelé une tendance à l'élimination des verbes simples en persan, à part les verbes simples souvent employés comme *âmadan* (venir), *raftan* (aller), *xordan* (manger), *xâbidan* (dormir) etc. En fait nous avons vu que la composition substantif-verbe a commencé dès le début du persan moderne. Depuis, le nombre des verbes composés n'a cessé d'augmenter au détriment des verbes simples qu'ils ont remplacé. Nous pensons que ce "remplacement" s'effectue en plusieurs étapes: tout commence par le verbe simple qui existe déjà dans la langue. La première étape, c'est la création d'un verbe composé ayant strictement le même sens que le verbe simple. Pendant un certain temps, ces deux formes coexistent. La deuxième étape est celle où le verbe simple sort du registre parlé pour être consigné dans le registre soutenu et/ou littéraire. La troisième et dernière étape est la tombée en désuétude de la forme simple. Ce qui vient appuyer cette hypothèse c'est d'une part l'existence des couples dont nous venons de parler, avec le verbe simple qui n'apparaît que dans la langue soutenue et littéraire, et d'autre part l'existence, en persan, de certains verbes simples qui ne sont plus du tout employés, même pas dans la langue soutenue et littéraire, comme par exemple *farâmušidan* (oublier) et *farjâmidan* (s'achever, s'aboutir), les verbes qui ont été mentionnés par M. Abolghasemi (1994 b) dans l'inventaire des verbes du persan moderne, mais qui n'existent pas dans le dictionnaire de G. Lazard (1991); ce qui prouve leur absence de la langue persane actuellement parlée<sup>62</sup>.

### 4.3.3. Le composé

---

Après avoir vu brièvement les caractéristiques du substantif et du verbe qui forment ensemble un verbe composé, nous pouvons maintenant parler des propriétés sémantiques du composé lui-même. En premier lieu, la propriété la plus importante d'un composé, c'est son unité sémantique. A partir du moment où le substantif et le verbe se mettent en relation de composition, le tout ne possède qu'un seul sens, quelle que soit l'organisation interne du composé, quelle que soit la relation qu'entretiennent ses deux membres. Cette propriété est celle décrite par M. Mithun à propos du premier type d'incorporation nominale, appelé aussi la "composition lexicale" (cf. 1.4.2.1), ou encore par Murugaiyan à propos du tamoul (cf. 2.4.2.2). Donc le composé renvoie à un procès,

<sup>62</sup> Il faut noter que le processus inverse, c'est-à-dire la formation d'un verbe simple à partir d'un verbe composé, n'est pas totalement exclu, bien qu'il soit très rare. En effet, en persan standard il existe le verbe composé *šut kardan* (frapper le ballon (en football)); nous avons entendu certains jeunes persanophones dire: *be-šut!* (frappe!) au lieu de *šut kon!* (même sens), ce qui veut dire qu'ils ont formé le verbe \**šutidan* à partir du verbe composé du départ.

comme le fait un verbe simple:

(4-49)	âraš dârad <i>miâyad</i> (Arash / AUX / il vient) Arash est en train de venir.
(4-50)	âraš dârad <i>mixâbad</i> (Arash / AUX / il dort) Arash est en train de (se préparer pour) dormir.
(4-51)	âraš dârad fekr mikonad (Arash / AUX / pensée / il fait) Arash est en train de réfléchir.
(4-52)	âraš dârad qazâ mixorad (Arash / AUX / nourriture / il mange) Arash est en train de manger (de la nourriture).

D'après ces exemples nous remarquons que les deux premiers verbes, simples, peuvent être remplacés par les deux derniers verbes, composés, sans que cela change la structure de la phrase. Et on peut continuer la liste des verbes composés qui peuvent remplacer les verbes simples. Ceci démontre l'unité sémantique des verbes composés<sup>63</sup>. En deuxième lieu, nous avons vu qu'en incorporation, comme en composition objet-verbe, le substantif raffine le sens du verbe. C'est encore une propriété que nous retrouvons dans le composé persan: le substantif non individué (générique) délimite le champ d'application du procès exprimé par le verbe. Nous faisons remarquer que "raffiner le sens du verbe" ne doit pas être compris, du moins en persan, comme un processus facultatif. En fait les verbes composés du persan ont absolument besoin du substantif pour avoir un sens. En absence de celui-ci, soit la phrase n'a pas de sens soit elle est ambiguë:

<sup>63</sup> L'unité sémantique de certains composés peut être mise en cause si les deux membres sont séparés par d'autres éléments de la phrase. Dans les exemples cités, le verbe *fekr kardan* garde son unité sémantique même s'il y a d'autres constituants entre le substantif et le verbe. Par contre, il nous semble que nous ne pouvons pas dire la même chose à propos de *qazâ xordan*: âraš dârad qazâ-yaš râ mixorad (Arash / AUX / nourriture-I / POST / il mange) Arash est en train de manger sa nourriture. Nous pensons que dans cette dernière phrase, étant donné la fonction syntaxique du substantif, la relation sémantique entre celui-ci et le verbe est tout simplement celle entre l'objet et le verbe. Nous verrons plus loin qu'il existe une différence syntaxique entre ces deux verbes, ce qui peut expliquer leur différence sémantique.

#### 4. Quelques généralités sur les verbes composés

(4-53)	man emruz xeyli <i>kar kardam</i> (moi / aujourd'hui / beaucoup / travail / je fis) J'ai beaucoup travaillé aujourd'hui.
(4-54)	man emruz xeyli <i>ta'ajob kardam</i> (moi / aujourd'hui / beaucoup / étonnement / je fis) J'ai été très surprise aujourd'hui.
(4-55)	*man emruz xeyli <i>kardam</i> (moi / aujourd'hui / beaucoup / je fis)
(4-56)	cerâ sar-e man <i>dâd mizani?</i> (pourquoi / tête-EZ / moi / cri / tu frappes) Pourquoi tu me cris dessus?
(4-57)	cerâ inqadar <i>dar mizani?</i> (pourquoi / tant / porte / tu frappes) Pourquoi tu frappes autant à la porte?
(4-58)	?cerâ <i>mizani</i> (pourquoi / tu frappes) Pourquoi tu bats quelqu'un? <sup>64</sup>

Lorsque nous avons affaire à un verbe large de sens ou encore un verbe polysémique ce processus nous paraît nécessaire, sans quoi la phrase serait pratiquement incompréhensible sauf dans des contextes particuliers; mais il ne faut pas oublier que même les procès exprimés par des verbes pleins peuvent s'appliquer à plusieurs domaines, là encore la présence du substantif est nécessaire. On peut donner l'exemple du verbe *poxtan* (cuire) qui a un sens tout de même assez précis pour ne pas avoir besoin d'une précision supplémentaire. Dans la pratique on s'aperçoit qu'il a besoin d'un substantif générique pour avoir une signification complète<sup>65</sup> :

(4-59)	mâdaram qazâ mipazad (ma mère / nourriture / elle cuit) Ma mère cuisine (cuit de la nourriture).
(4-60)	*mâdaram mipazad (ma mère / elle cuit)

Dans les exemples ci-dessus, un point nous paraît particulièrement intéressant: là où le français emploie un verbe plein "cuisiner", qui suffit pour rendre le sens complet souhaité, le persan a recours à un verbe plein plus un substantif générique. C'est également le cas d'autres verbes pleins, comme par exemple *xordan* (manger), qui doit être accompagné de son objet générique (cf. 2.4.2.1). La seule différence entre les deux verbes est que ce dernier peut entrer dans la construction de composition; on pourrait dire que s'il est accompagné de son objet générique même lorsqu'il est plein c'est par analogie avec ses composés; mais on ne peut pas dire la même chose pour le verbe *poxtan* (cuire) qui n'entre pas, à notre connaissance, dans la composition avec un substantif. Nous

<sup>64</sup> Cette phrase ne peut avoir une signification précise que dans des situations ou des contextes particuliers, lorsque ce verbe est plein, auquel cas il s'agit de "frapper quelqu'un".

<sup>65</sup> Voir aussi la section 2.4.2.1, note de bas de page n° 31.

pensons que ceci démontre bien qu'un verbe toujours plein, lui aussi, a besoin de son objet générique.

D'un point de vue purement sémantique la précision apportée par ce type d'objet n'est pas d'une absolue nécessité, c'est-à-dire qu'en théorie, on devrait comprendre le sens du verbe transitif seul (nous pensons que l'obligation de la présence d'objet, dans de tels cas, est plus d'ordre syntaxique que sémantique); mais parfois, il arrive que le substantif ait un sens moins générique, plus précis. Regardons les verbes pleins *xordan* (manger) et *xândan* (lire):

(4-61)	mard gušt mixorad (homme / viande / mange) L'homme mange de la viande.
(4-62)	goft amu tu-ye pastu nâhâr mixorad (il dit / oncle / dans-EZ / arrière-boutique / déjeuner / il mange) Il (m')a dit que (mon) oncle mangeait dans l'arrière-boutique.
(4-63)	pedar-am tu-ye daftar ketâb mixânad (père-I.1sg / dans-EZ / bureau / livre / il lit) Mon père lit dans le bureau.

Le substantif raffine encore plus le sens du verbe: les substantifs *gušt* (viande) et *nâhâr* (déjeuner) apportent une précision sémantique supplémentaire: ils indiquent sur quel type d'objet porte le procès du verbe. Nous pensons que dans ces exemples, la présence de l'objet générique est sémantiquement nécessaire. On peut parler d'une hiérarchie sémantique entre ce type de substantif et l'objet générique en ce sens que l'objet générique renvoie à un ensemble, alors que le substantif du type *gušt* ou *nâhâr* renvoie à un sous ensemble. En effet la viande est une des nourritures qu'on peut manger et le déjeuner est un des repas qu'on peut prendre. Le verbe reste plein, mais le substantif est, en quelques sortes, "moins" générique. Il nous semble que c'est à partir de ce type de substantif que le raffinement du sens du verbe commence, c'est-à-dire que si l'objet générique joue plutôt le rôle d'affirmer le sens du verbe, un objet comme *gušt* ou *nâhâr* "aide", sémantiquement, le verbe à s'appliquer à un domaine plus réduit. D'ailleurs un verbe comme *ketâb xândan* montre bien la transition entre ce deux type sémantique d'objet: *ketâb* nous paraît avoir un sens générique, mais en même temps il s'agit d'une des choses qu'on peut lire; on peut avoir aussi *ruznâme xândan* (lire des journaux), etc. Ceci veut dire qu'il n'est pas possible de tracer une limite nette entre ce type d'objet, mais nous pensons qu'à partir du moment où le verbe reste plein, il y a des chances pour que le substantif soit l'objet interne.

C'est aussi le cas des objets génériques du turc. On peut avoir un objet interne:

(4-64)	Adam yemek yiyor (l'homme / nourriture / il mange) L'homme mange (de la nourriture). (Underhill 1976:52)
(4-65)	Adam et yiyor (l'homme / viande / il mange) L'homme mange de la viande.

#### 4. Quelques généralités sur les verbes composés

En hongrois, le verbe "manger" s'emploie soit seul soit avec un objet générique précisant la chose mangée <sup>66</sup> :

(4-66)	Az ember <i>eszik</i> (ART / homme / mange) L'homme mange.
(4-67)	Az ember <i>hús-t eszik</i> (ART / homme / viande-ACC / mange) L'homme mange de la viande.

Dans cette langue, et dans des contextes précis, on peut même avoir le verbe accompagné par son objet interne:

(4-68)	Az ember <i>étel-t eszik</i> (ART / homme / nourriture-ACC mange) L'homme mange de la nourriture.
--------	---

Donc *gušt* en persan, *et* en turc et *hús* en hongrois ont la même fonction sémantique auprès des verbes qu'ils précèdent.

Ainsi, nous pensons pouvoir dire que le persan ne possède qu'un nombre très réduit de verbes pleins, si par "verbe plein" nous entendons un verbe qui peut paraître seul en ayant un sens complet. Il n'y a que quelques verbes intransitifs comme *raftan* (aller), *âmadan* (venir), *xâbidan* (dormir) etc., et un nombre encore plus limité de verbes pleins transitifs, lorsqu'ils sont employés dans des contextes bien précis, qui n'ont pas besoin d'une précision sémantique supplémentaire. En effet, les phrases telles que *ali âmad* (Ali est venu) ou *âraš raft* (Arash est parti) ou *gorbe xâbid* (le chat s'est endormi) ou *ali râ zadand* (ils ont frappé Ali) sont sémantiquement complètes et non ambiguës.

Le composé peut avoir plus de deux membres, c'est-à-dire qu'on peut avoir deux substantifs précédant le verbe et ayant, en général, un sens générique. Ce cas est tout de même assez rare par rapport des verbes à deux membres. G. Lazard donne l'exemple suivant: *jalase taškil dâdan* (assemblée formation donner; former une assemblée). A ce propos, il dit:

**"en persan, une même phrase peut contenir deux (quelquefois trois) objets nettement hiérarchisés, dont le plus proche du verbe forme ou tend à former avec lui une locution lexicalisée; [ ... ]" (1994:95).**

Nous voyons qu'un des deux objets est beaucoup moins lié au verbe que l'autre; cet objet est en fait l'objet générique d'un verbe composé. La preuve en est qu'il peut être déterminé:

(4-69)	emruz <i>jalase râ taškil nadâdand</i> (aujourd'hui / assemblée / POST / formation / il ne donnèrent pas) Aujourd'hui ils n'ont pas
--------	---

<sup>66</sup> Toutes les phrases hongroises nous ont été communiquées par notre informatrice hongroise.

	formé l'assemblée.
--	--------------------

Nous avons une remarque à faire au sujet de tels verbes: parfois, le verbe composé lui-même peut se défaire, ce qui est, par exemple, le cas de *taškil dâdan*. Dans ce cas, si les deux substantifs sont déterminés, nous avons le phénomène suivant: les deux substantifs forment un syntagme génitival dont l'objet générique est le déterminant; ce syntagme fonctionne comme l'objet du verbe:

(4-70)	taškil-e jalase râ dâdand (formation-EZ / assemblée / POST / ils donnèrent) Il formèrent l'assemblée. (Ibid.)
--------	---

#### 4.3.4. La conclusion

---

##### 4.3.4.1. Les différents types de relation sémantique entre les deux membres du composé

Nous venons de voir quelques généralités sur la composition substantif-verbe en persan. Ce que nous avons remarqué à propos de ces verbes c'est que la relation sémantique existante entre les deux éléments du composé, à savoir le substantif et le verbe, n'est pas toujours de la même nature pour tous les composés, selon le caractère plus ou moins vide du verbe et le rôle sémantique du substantif. Ce fait nous amène à distinguer plusieurs types de composés.

1. Dans un certain nombre de cas le verbe est plein; le substantif n'a pas le rôle d'apporter du sens au verbe. Sa présence étant obligatoire pour des raisons syntaxiques, son rôle sémantique sera celui d'un objet interne. (Par objet interne nous entendons l'objet qui est sémantiquement contenu dans le verbe. Le français possède ce type d'objet dans des expressions telles que "vivre sa vie", "manger sa nourriture", etc.). C'est le cas de *kotak zadan* (frapper), *qazâ xordan* (manger) ou encore *qazâ poxtan* (cuisiner).
2. Certains substantifs apportent une nuance sémantique au sens du verbe: si le champ de l'application du verbe est vaste, il existe des substantifs qui divisent ce champ en plusieurs sous-groupes. C'est par exemple le cas de *kešide zadan* (gifle frapper; gifler), *nâhâr xordan* (déjeuner manger; déjeuner) ou encore *nâhâr poxtan* (déjeuner cuire; faire le déjeuner).
3. Le troisième type de relation qui peut exister entre un substantif et un verbe correspond au cas où le substantif représente un choix parmi tous les termes qui peuvent accompagner le verbe, et qui n'ont pas forcément une relation sémantique avec ce dernier. Dans ce cas, la présence du substantif est obligatoire pour le sens du composé parce que c'est de lui que dépend la valeur sémantique de ce dernier. La différence avec les substantifs qu'on a vu plus haut c'est justement cet apport sémantique. Ce groupe peut être lui-même subdivisé en deux. Dans un sous-groupe,

est protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

le substantif et le verbe ont quelques sèmes en commun, et dans le deuxième sous-groupe nous avons mis les substantifs et les verbes qui n'ont aucun rapport sémantique.

En ce qui concerne les verbes composés dont les constituants ont des sèmes en commun, nous en avons parlé plus haut et nous n'y reviendrons plus (cf. *dar/zang zadan*).

Le deuxième sous-groupe, qui comprend un nombre non négligeable de verbes composés persan, est constitué des membres qui n'ont pas de rapport sémantique entre eux. Nous pouvons donner les exemples suivants: *zamin zadan/xordan* (terre frapper/manger; faire tomber/tomber), *dâd zadan/kešidan* (cri frapper/tirer; crier), *dust dâštan* (ami avoir; aimer).

Si nous comparons les trois relations que nous avons vues, nous voyons qu'ici, dans ce groupe, le substantif a une fonction sémantique à part entière. En effet le substantif n'est pas redondant sémantiquement comme l'objet interne, il n'a pas la fonction de choisir un terme parmi ceux qui appartiennent sémantiquement à la catégorie de l'objet interne non plus; ici, le substantif détermine la signification du composé. C'est pour cela que nous pouvons dire qu'il a une fonction sémantique essentielle.

Si nous comparons ces différents types de relation entre les deux membres du composé avec les composés d'autres langues (chapitre 2), nous constatons que d'une manière générale, les verbes composés du persan montrent les mêmes particularités sémantiques que les composés des autres langues: parfois, le substantif n'a pas de rôle sémantique, comme le composé turc *yemek yemek* (nourriture manger; manger). Parfois, le substantif apporte une précision supplémentaire: c'est le cas du turc *et yemek* (manger de la viande) ou de la phrase tamoul avan *veTkappaTTaan* (Il a "honte-éprouvé"). Dans le composé hindi *ya:d karna:* (souvenir faire; penser), le sens du composé est celui du substantif.

#### 4.3.4.2. Pourquoi le verbe composé?

A partir du constat qui vient d'être fait, nous nous posons la question suivante: peut-on trouver une ou des raisons qui poussent une langue à construire des verbes composés au lieu des verbes simples? Nous prenons l'exemple du persan pour tenter de répondre à cette question. Avant d'aller plus loin, il nous semble utile de rappeler que le persan moderne a hérité du moyen perse le morphème d'infinitif *-idan* qui sert à former des verbes simples à partir des substantifs (cf. 4.1.2); c'est à l'aide de ce morphème qu'un nombre limité des verbes persans sont formés comme *jang-idan* (guerre + *-idan*; faire la guerre) ou *talab-idan* (demande + *-idan*; demander). Ceci démontre que le persan possède les moyens morphologiques nécessaires pour la formation des verbes simples, alors pour quelle raison a-t-il recours à des verbes composés? Du point de vue sémantique, le verbe simple est une unité à la fois syntaxique et sémantique; le verbe composé, en revanche, est constitué de deux éléments, l'un ayant une fonction syntaxique (le verbe) et l'autre une fonction sémantique (le substantif). Ceci est aussi vrai pour les verbes accompagnés par leur objet interne, parce qu'en présence de celui-ci, la charge sémantique est aussi assumée par le substantif, qui a, en gros, le même sens que

le verbe, ce qui permet de "séparer" la partie sémantique et la partie syntaxique du composé. C'est évident qu'en employant des verbes composés au lieu des verbes simples, le persan montre une préférence pour la séparation des deux composants verbaux. Cette séparation peut servir à des fins syntaxiques, comme la détermination du substantif, ou à des fins pragmatiques, comme par exemple la thématization du substantif. En ce qui concerne le sens, nous ne sommes pas sûre qu'il y ait un avantage quelconque à séparer les deux composants, sémantique et syntaxique, du verbe. Et ceci est d'autant plus vrai que le verbe composé fonctionne comme une unité sémantique, au même titre que le verbe simple, et qu'il y a toujours un équilibre entre le sens du substantif et celui du verbe en ce sens que lorsque le verbe est plein, le substantif n'a pas un rôle sémantique indispensable; mais dès que le verbe se vide de son sens c'est le substantif qui prend le relais pour donner une signification au composé. Donc nous pensons que les raisons qui poussent une langue comme le persan à accorder une préférence marquée pour les verbes composés sont plus de nature syntaxique et pragmatique que sémantique.

#### 4.3.4.3. La composition sémantique

Pour conclure, nous revenons sur le rapport sémantique entre le substantif et le verbe. Nous nous posons la question de savoir si nous pouvons parler de la composition à propos de tels verbes. Pour répondre à cette question, il faut faire plusieurs remarques. Premièrement, nous constatons qu'il existe *des* relations entre le substantif et le verbe. Deuxièmement, ces relations ne varient pas d'une manière nette et tranchée; à chaque fois nous passons d'un type de relation à un autre type par des étapes intermédiaires. Prenons les exemples des composés formés par le verbe *zadan* en (4-24): ses composés forment un continuum dont les deux extrémités sont bien distinctes, mais lorsqu'on se met au milieu du continuum, on s'aperçoit qu'il n'est pas possible de tracer des limites entre des différents composés. D'ailleurs, nous nous demandons s'il est souhaitable de vouloir tracer des limites internes entre les membres d'un continuum. Troisièmement, nous remarquons aussi que de toute façon, il y a toujours une relation sémantique étroite entre l'objet et le verbe, même lorsque ce dernier est plein.

Tout ce que nous pouvons déduire de nos observations c'est que d'une manière globale, à partir du moment où l'objet a un sens générique il forme une unité sémantique avec le verbe. En d'autres termes, nous pensons pouvoir parler de la composition sémantique, quelque soit la relation syntaxique, sur laquelle nous reviendrons, entre les deux éléments du composé.



## 5. L'analyse syntaxique des verbes composés

Comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, pour notre analyse des verbes composés nous partons de la définition large des verbes composés comprenant toutes les constructions où il y a une association syntaxique et sémantique plus ou moins forte entre un substantif et un verbe transitif. Au fur et à mesure de notre analyse, nous nous efforcerons de subdiviser les structures étudiées pour affiner la classification des compositions objet-verbe.

L'analyse concernant les propriétés syntaxiques des verbes composés du persan est en fait une tâche très délicate, parce que l'étiquette de "verbe composé" est donnée, dans la pratique grammaticale persane, indifféremment à certains verbes accompagnés de leur objet générique, à des constructions formées par un substantif et un verbe où le substantif garde une partie de sa mobilité par rapport du verbe, et enfin à des structures où le substantif est totalement satellisé par le verbe. Pour pouvoir se retrouver parmi toutes ces constructions, nous avons décidé de prendre les verbes accompagnés de leurs objets génériques comme le point de départ d'une analyse des comportements syntaxiques des différents groupes de structures constituées par un substantif et un verbe. Pour ce faire, il faut d'abord voir quelles sont les caractéristiques des objets génériques, et c'est donc par là que nous allons commencer.

## 5.1. Quelques caractéristiques des objets génériques du persan.

En persan l'objet générique garde non seulement son autonomie morphologique, mais aussi une partie de son autonomie syntaxique, par exemple nous avons vu qu'il pouvait avoir des déterminants nominaux. Dans la langue parlée on peut aller encore plus loin: l'objet générique peut être thématisé<sup>67</sup> :

(5-1)	ketâb man mixunam vali cizi yâd-am nemimune (livre / moi / je lis / mais / une chose / mémoire-l.1sg / ne reste pas) Des livres, j'en lis, mais je ne me souviens pas de grand-chose.
-------	---

On peut aussi mettre un adverbe entre le substantif nu et le verbe:

(5-2)	ali ketâb ziyâd mixune (Ali / livre / beaucoup / il lit) Ali lit (fait de la lecture de livre) beaucoup.
-------	--

On remarque donc une certaine autonomie de la part de l'objet générique, il n'est pas totalement satellisé par le verbe. Mais ceci ne contredit pas la règle générale qui veut que dans une phrase pragmatiquement neutre (une phrase où le sujet est l'élément thématique) l'objet générique tend à se rapprocher au verbe. C'est ce que nous voyons en persan standard où l'objet générique est toujours à côté du verbe. Les phrases suivantes montrent la place de l'objet défini et de l'objet générique respectivement:

(5-3)	âraš qazâ râ barâye man <i>poxt</i> (Arash / nourriture / POST / pour / moi / il cuisit) Arash a cuit (fait) la nourriture pour moi.
(5-4)	âraš barâye man <i>qazâ poxt</i> (Arash / pour / moi / nourriture / il cuisit) Arash a cuit de la nourriture pour moi.

La plus grande caractéristique de l'objet générique est sa capacité d'être défini. A partir de là, cet objet se comporte, syntaxiquement, comme tout autre objet défini, ce qui veut dire qu'il existe plusieurs opérations syntaxiques qui peuvent s'appliquer à lui. Parmi celles-ci, il y a d'abord la possibilité de le faire suivre par le morphème *râ* (cf. fonction

<sup>67</sup> L'objet est dans une position thématique, mais il n'est pas marqué par le morphème *râ* qui sert, entre autres choses, à marquer le caractère thématique d'un objet. Il faut noter que ce type de phrase ne peut se dire que dans un registre familier.

objet en persan). La détermination du substantif devient aussi possible.

### 5.1.1. Les propriétés de quelques verbes composés du type *ketâb xândan*

#### 5.1.1.1. Les données

Pour pouvoir juger le comportement de ce type d'objet, nous avons choisi deux verbes accompagnés de leurs objets génériques qui sont assez fréquents en persan, à savoir *ketâb xândan* (lire) et *qazâ xordan* (manger). A chaque opération syntaxique, nous les comparons à une phrase témoin où l'objet est défini; la phrase témoin est la suivante:

(5-5)	nâhid bacce râ mizanad (Nahid / enfant / POST / elle frappe) Nahid frappe l'enfant.
-------	---

- Le démonstratif et le morphème du pluriel:

(5-6)	âraš <i>in ketâb(hâ)</i> râ mixânad (Arash / ce / livre (pl) / POST / il lit) Arash lit ce (ces) livre(s).
(5-7)	ali <i>in qazâ(hâ)</i> râ mixorad (Ali / ce / nourriture (pl) / POST / il mange) Ali mange cette (ces) nourriture(s).
(5-8)	nâhid <i>in bacce(hâ)</i> râ mizanad Nahid frappe cet (ces) enfant(s).

- La formation d'un syntagme épithétique:

(5-9)	âraš <i>ketâb-e âbi</i> râ mixânad (Arash / livre-EZ / bleu / POST / il lit) Arash lit le livre bleu.
(510)	ali <i>qazâ-ye kapakzade</i> râ mixorad (Ali / nourriture-EZ / moisi / POST / il mange) Ali mange la nourriture moisie.
(5-11)	nâhid <i>bacce-ye šeytân</i> râ mizanad (Nahid / enfant-EZ / diable / POST / elle frappe) Nahid frappe l'enfant turbulent..

Les indices possessifs et les déterminants nominaux:

(5-12)	âraš <i>ketâb-aš</i> râ mixânad (Arash / livre-I.3sg / POST / il lit) Arash lit son livre.
(5-13)	ali <i>qazâ-yaš</i> râ mixorad (Ali / nourriture-I.3sg / POST / il mange) Ali mange sa nourriture.
(5-14)	nâhid <i>bacce-am</i> râ mizanad Nahid frappe mon enfant.
(5-15)	âraš <i>ketâb-e ali</i> râ mixânad (Arash / livre-EZ / Ali / POST / il lit) Arash lit le livre d'Ali.
(5-16)	ali <i>qazâ-ye âraš</i> râ mixorad (Ali / nourriture-EZ / Arash / POST / il mange) Ali mange la nourriture d'Arash.
(5-17)	nâhid <i>bacce-ye ali</i> râ mizanad Nahid frappe l'enfant d'Ali.

Ces exemples démontrent qu'une fois l'objet défini, il se comporte comme n'importe quel autre constituant nominal en fonction d'objet. Mais ce n'est pas tout. Il existe d'autres opérations syntaxiques qui sont possibles sur ce type d'objet. Nous les présentons ci-dessous:

- La relativisation de l'objet:

(5-18)	<i>ketâb-i</i> ke âraš mixânad (livre-REL / que / Arash / il lit) Le livre qu'Arash lit.
(5-19)	<i>qazâ-yi</i> ke ali mixorad (nourriture-REL / que / Ali / il mange) La nourriture qu'Ali mange.

En ce qui concerne la nominalisation, l'objet générique et le verbe peuvent se soumettre à cette opération syntaxique de deux manières différentes: soit l'ensemble objet-verbe se nominalise, soit on construit un syntagme génitival où l'ancien objet fonctionne comme le déterminant de l'ancien verbe nominalisé.

- La nominalisation de l'ensemble objet-verbe:

(5-20)	ketâb xândan-e âraš (livre / lire-EZ / Arash) La lecture d'Arash
(5-21)	qazâ xordan-e ali (nourriture / manger-EZ / Ali) La façon de manger d'Ali

- La nominalisation de l'ensemble en inversant la place des deux éléments:

## 5. L'analyse syntaxique des verbes composés

(5-22)	<i>xândan-e ketâb</i> dar tarbiyat-e âraš asar dârad (lire-EZ / livre / dans / éducation-EZ / Arash / influence / il a) Lire des livres a des effets sur l'éducation d'Arash.
(5-23)	<i>xordan-e qazâ</i> dar rošd-e ali asar dârad (manger-EZ / nourriture / dans / croissance-EZ / Ali / influence / il a) Manger (de la nourriture) a des effets sur la croissance d'Ali.

- L'emploi de l'interrogatif:

(5-24)	-âraš ce mixânad?-ketâb. (Arash / quoi / il lit) -Livre. Qu'est-ce qu'Arash lit?
(5-25)	-ali ce mixorad? -qazâ. (Ali / quoi / il mange) -Nourriture. Qu'est-ce qu'Ali mange?

Il y a deux remarques à faire: premièrement, l'interrogatif remplace l'objet et le verbe seul suffit pour véhiculer du sens, et deuxièmement, le substantif seul peut être une réponse suffisante. Nous pensons que ceci montre l'indépendance de l'objet et du verbe l'un par rapport à l'autre (nous verrons plus loin que cette propriété est importante dans la mesure où elle permet, entre autres choses, la distinction entre certains substantifs satellites et les objets génériques).

- Le passif <sup>68</sup> :

(5-26)	ketâb xânde šod (livre / PP / AUX du passif) Le livre a été lu..
(5-27)	qazâ xorde šod (nourriture / PP / AUX du passif) La nourriture a été mangée.

La thématization:

(5-28)	<i>ketâb râ</i> âraš mixânad-aš (livre / POST / Arash / il lit-IO) Le livre, Arash le lit.
(5-29)	<i>qazâ râ</i> ali mixorad-aš (nourriture / POST / Ali / il mange-IO) La nourriture, Ali la mange.

- L'élimination du substantif:

<sup>68</sup> Nous avons une remarque à faire sur l'acceptabilité des phrases passives: en effet bien qu'elles soient correctement formées, elles ne nous semblent pas spontanées parce qu'en persan on a tendance à employer des phrases avec des sujets à la troisième personne du pluriel (et sémantiquement indéfinis) plutôt que les passifs. On peut rencontrer ce type de phrases passives surtout dans les traductions des livres étrangers.

(5-30)	âraš <i>in ketâb</i> râ xând, ânyeki râ hanuz na-xânde ast (Arash / ce / livre / POST / il lut / celui-là / POST / encore / NEG- PP / il est) Arash a lu ce livre, il n'a pas encore lu celui-là.
(5-31)	ali <i>in qazâ</i> râ xord, ânyeki râ hanuz na-xorde ast (Ali / ce / nourriture / POST / il mangea / celui-là / POST / encore / NEG-PP / il est) Ali a mangé cette nourriture, il n'a pas encore mangé celle-là.

L'élimination du verbe:

(5-32)	âraš ketâb mixânad man ruzname (Arash / livre / il lit / moi / journal) Arash lit un livre, moi un journal.
(5-33)	ali qazâ mixorad man mive (Ali / nourriture / il mange / moi / fruit) Ali mange de la nourriture, moi du fruit.

La transitivité:

(5-34)	*âraš <i>in</i> râ ketâb mixânad (Arash / ce / POST / livre / il lit)
(5-35)	*ali <i>in</i> râ qazâ mixorad (Ali / ce / POST / nourriture / il mange)

Ces deux derniers exemples démontrent que lorsque le verbe est transitif, l'objet générique remplit la valence objet du verbe, exactement comme un objet défini, et de ce fait le verbe ne peut pas accepter un autre constituant en fonction d'objet.

En somme, la totalité des phrases précédentes nous montrent que l'objet générique est parfaitement capable de se comporter comme un constituant nominal autonome et de subir toutes les manipulations propres à l'objet de la phrase. Ce caractère prend son importance lorsque nous comparerons ce type d'objet avec certains autres constituants nominaux qui ont, en apparence, les mêmes propriétés.

### 5.1.1.2. Les caractéristiques d'une séquence objet générique-verbe par rapport à un composé

Une autre question que nous nous posons c'est de savoir si nous pouvons considérer de telles associations comme des compositions, c'est-à-dire si *ketâb xândan* est un verbe composé. Certains linguistes pensent qu'on peut effectivement considérer ce type d'association comme relevant de la composition. Ainsi, Hajati (1977; cité par Barjasteh 1983: 14-6) pense que le persan tend à rapprocher certaines catégories syntaxiques

comme le sujet et l'objet au verbe, ce qui en résulte est un composé. Il s'est aussi intéressé à l'objet indéfini (celui auquel nous avons donné le statut de générique dans ce travail) et il développe un raisonnement selon lequel à chaque fois que nous avons un objet indéfini dans la phrase, celui-ci entre en relation de composition avec le verbe. D'autre part, D. Barjasteh formule quelques critiques à l'égard de cette théorie sans toutefois la mettre en cause. Nous allons voir de manière brève respectivement la théorie de Hajati, les critiques de Barjasteh et finalement nous donnerons notre point de vue.

Hajati part de la phrase suivante qui comporte un objet défini:

(5-36)	(man) <i>qazâ râ be bacce-hâ dâdam</i> ((moi) / nourriture / POST / à / enfant-pl / je donnai) (Moi) j'ai donné la nourriture aux enfants. Lorsque nous avons un objet indéfini, nous aurons d'abord:
(5-37)	(man) <i>qazâ be bacce-hâ dâdam</i> (Moi) j'ai donné de la nourriture aux enfants.

Ensuite cet objet indéfini se déplace à côté du verbe, et c'est là où ils constituent un composé:

(5-38)	(man) be bacce-hâ [ <i>qazâ dâdam</i> ] (Moi) j'ai donné de la nourriture aux enfants.
--------	--

La phrase ainsi obtenue peut se soumettre à trois autres opérations qui, en même temps, prouvent qu'effectivement l'association objet-verbe est un composé. Dans un premier temps, il y a la position de l'objet direct qui est vacante, l'objet indirect de la phrase peut être "copié" dans cette position, en gardant un clitique dans sa position initiale:

(5-39)	(man) bacce-hâ râ be-šun <i>qazâ dâdam</i> ((moi) / enfants-pl / POST / à-indice renvoyant à objet indirect / nourriture / je donnai) (Moi) j'ai donné de la nourriture aux enfants.
--------	--

Dans un deuxième temps, l'objet indirect initial peut être éliminé:

(5-40)	(man) bacce-hâ râ <i>qazâ dâdam</i> (Moi) j'ai donné de la nourriture aux enfants.
--------	--

Dans un troisième temps et après l'élimination de l'objet indirect, cette "copie" va fonctionner comme l'objet direct de la phrase et peut devenir le sujet de la phrase passive:

(5-41)	bacce-hâ <i>qazâ dâde šodand</i> (enfants /
--------	---

	nourriture / PP / AUX PASS) Les enfants ont été nourris.
--	--

Donc Hajati part du verbe simple et transitif *dâdan* (donner) et son objet indéfini pour arriver au verbe composé *qazâ dâdan* (nourrir) qui est toujours transitif et possède, dans sa rection, une position objet qui est occupé par l'ancien objet indirect.

Ce raisonnement, bien que très intéressant, comporte quelques points faibles; voyons d'abord les critiques de Barjasteh.

Selon ce linguiste (op. cit., pp. 16-7), il y a essentiellement deux critiques à faire. Premièrement, affirmer qu'il y a une tendance à déplacer des objets indéfinis à côté du verbe pour former des composés est trop fort. En effet, il donne l'exemple d'un objet indéfini qui se déplace comme prévu par Hajati, mais ne forme pas de composé avec le verbe, ce qui fait que l'objet indirect ne peut pas devenir le nouvel objet direct de la phrase. Il part de la phrase comportant un objet direct défini:

(5-42)	(man) <i>širini râ barâ-ye baccehâ âvardam</i> ((moi) / gâteau / POST / pour-EZ / enfants / j'apportai) (Moi) j'ai apporté le gâteau pour les enfants.
--------	--

Ensuite, l'objet indéfini perd la préposition *râ* et se rapproche au verbe:

(5-43)	(man) <i>barâ-ye baccehâ širini âvardam</i> (Moi) j'ai apporté du gâteau pour les enfants.
--------	--

L'objet indirect est copié à gauche en laissant un indice dans sa position initiale:

(5-44)	(man) <i>baccehâ râ barâ-šun širini âvardam</i> ((moi) / enfants / POST / pour-indice de l'objet indirect / gâteau / j'apportai) (Moi) j'ai apporté du gâteau pour les enfants.
--------	---

Selon le raisonnement de Hajati, à ce stade *širini âvardan* (apporter du gâteau) est un verbe composé, et si la position de l'objet indirect (occupée ici par la préposition et l'indice d'objet indirect) est laissée vide, nous aurons une phrase acceptable (cf. phrase (5-40)). Or, ce n'est pas le cas:

(5-45)	*(man) <i>baccehâ râ [širini âvardam]</i>
--------	---

Le blocage de l'élimination de l'objet indirect démontre que *širini âvardan* n'est pas un verbe composé, bien qu'il associe l'objet indéfini et le verbe.

Deuxièmement, nous avons des verbes composés qui ne peuvent pas être dérivés d'une séquence objet direct-verbe, parce que de telles séquences ne sont pas



acceptables en persan:

(5-46)	dolat qeymat-hâ râ [ <i>afzâyeš dâd</i> ] (gouvernement / prix-pl / POST / hausse / il donna) Le gouvernement a haussé les prix.
(5-47)	*dolat <i>afzâyeš</i> râ be qeymat-hâ <i>dâd</i>

Donc le cas de l'objet indéfini et du verbe qui ne forment pas un verbe composé ainsi que le cas des verbes effectivement composés qui ne sont pas dérivés d'une séquence objet-verbe ne peuvent pas être expliqués par la théorie de Hajati.

Comme nous l'avons dit, Barjasteh ne met pas en question la théorie de Hajati, en somme il pense que cette théorie n'est applicable qu'à un certain nombre de verbes accompagnés par leurs objets indéfinis.

En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il existe en effet une différence de comportement syntaxique entre une séquence telle que *qazâ dâdan* (nourrir) et une autre telle que *širini âvardan* (apporter du gâteau), mais cette différence ne peut pas s'expliquer par le statut de composé attribué au verbe *qazâ dâdan*. Dans ce qui suit, nous essaierons d'abord de dégager quelques points de l'analyse d'Hajati et de Barjasteh qui nous semblent critiquables; ensuite nous tenterons de démontrer qu'affirmer que la relation entre les deux constituants *qazâ* et *dâdan* est une composition sans donner d'autres explications pour préciser le type de composition est un peu fort, et finalement nous donnerons une explication sur la différence entre les deux séquences objet-verbe que nous venons de citer sans avoir recours à la notion de composition.

Tout d'abord, l'analyse de Hajati aboutissant à ce résultat nous paraît critiquable sur deux points. En premier lieu, là où Hajati et Barjasteh voient un objet direct, nous n'en voyons pas. En d'autres termes, dans la phrase suivante (la même que la phrase (5-40)) nous ne pensons pas que le substantif suivi du *râ* soit l'objet de la phrase:

(5-448=5-40)	(man) baccehâ râ qazâ dâdam ((moi) / enfants / POST / nourriture / je donnai) (Moi) j'ai donné de la nourriture aux enfants.
--------------	--

Pour expliquer la présence de *râ* nous nous basons sur l'étude de G. Lazard sur ce morphème (Lazard 1982). Il voit trois facteurs aboutissant à l'apparition de *râ*: la fonction objet (l'objet doit avoir quelques propriétés pour être suivi de *râ*; nous en avons parlé précédemment et n'y reviendrons plus), la notion de totalité et la fonction thématique. Ces deux derniers facteurs peuvent concerner les constituants autres que l'objet de la phrase comme les compléments du temps ou les compléments prépositionnels, auxquels Lazard donne le nom de "quasi-objets polarisés" (p. 197; cf. fonction objet dans le présent travail). Donc nous pouvons avoir la phrase suivante:

(5-49)	<i>pul-eš</i> râ širini mixorad (argent-I.3sg / POST / sucrerie / il mange) Il dépense son argent à manger des sucreries.
--------	---

G. Lazard fait remarquer que le groupe verbal qui suit le substantif est intransitif (donc la phrase ne peut pas avoir d'objet), et que *râ* est en opposition avec une préposition parce qu'on peut dire *bâ pul-eš*, "avec son argent". L'emploi de *râ* exprime d'une part la notion de totalité (il dépense tout son argent pour acheter des sucreries) et d'autre part la visée communicative de thémativité, *pul* est thématique (p.199).

Nous constatons que les phrases (5-48) et (5-49) sont comparables, d'autant plus que nous pouvons imaginer un cheminement presque semblable à celui qui donne la phrase (5-48) pour la phrase (5-49)<sup>69</sup> :

(5-50)	širini bâ <i>pul-eš</i> mixorad (sucrerie / avec / argent-I.3sg / il mange) Il dépense son argent à manger des sucreries.
(5-51)	bâ <i>pul-eš</i> širini mixorad Il dépense son argent à manger des sucreries.

Après le déplacement de l'objet générique à côté du verbe, nous pouvons mettre l'objet indirect en position thématique. Nous pouvons garder la trace de cet objet dans sa position initiale:

(5-52)	<i>pul-eš</i> râ bâ-hâš širini mixorad (argent-I.3sg / POST / avec-indice de l'objet indirect / sucrerie / il mange) Il dépense son argent à manger des sucreries.
--------	--

Ou nous pouvons éliminer la position initiale de l'objet indirect:

(5-53)	<i>pul-eš</i> râ širini mixorad Il dépense son argent à manger des sucreries (Son argent, il le dépense entièrement à manger des sucreries).
--------	--

<sup>69</sup> Nous disons un cheminement *presque* semblable, parce qu'en effet si nous voulons reprendre les mêmes transformations que Hajati, nous devons partir d'une phrase où *širini* est défini et suivi de *râ*. Or, il nous semble qu'une telle phrase n'est pas acceptable: \*(u) širini râ bâ pul-eš mixorad ((lui) / sucrerie / POST / avec / argent-I / il mange) Néanmoins nous pensons que le blocage de l'emploi d'objet défini est dû au sens de la phrase. En effet "manger des sucreries avec son argent" est une expression qui comporte toujours un objet générique; d'où l'impossibilité d'avoir un objet défini. A partir de là, nous pensons qu'en changeant le verbe, ce qui transforme la phrase en une phrase banale (ce n'est plus une expression), nous pouvons avoir un objet défini. C'est effectivement le cas: si nous utilisons le verbe *xaridan* (acheter) au lieu de *xordan* (manger), nous aurons une phrase avec l'objet défini tout à fait acceptable: (u) širini râ bâ pul-eš mixorad ((lui) / sucrerie / POST / avec / argent-I / il achète) (Lui) il dépense son argent à acheter des sucreries. Par ailleurs, le fait que la même phrase avec un objet générique soit acceptable, c'est-à-dire la phrase suivante: (u) širini bâ pul-eš mixorad (Lui) il dépense son argent à manger de la sucrerie. nous mène à penser que le verbe est transitif et possède donc une position d'objet dans sa réaction. C'est pour cette raison qu'en dépit de l'impossibilité de l'emploi de l'objet défini nous pensons que cette phrase suit effectivement le même cheminement que la phrase d'Hajati.

Donc le constituant suivi de *râ* n'est pas l'objet direct, mais le thème de la phrase. C'est la même chose pour la phrase (5-48) où *baccehâ* (les enfants) n'est que le thème de la phrase; on peut traduire cette phrase persane par: "Les enfants, je les ai nourris.". Le fait que cette phrase n'ait pas d'objet direct change considérablement la suite du raisonnement d'Hajati.

Ceci nous amène à notre deuxième point de différence avec les deux linguistes cités, il s'agit de la phrase (5-41) que nous reproduisons ici:

(5-54=5-41)	bacce-hâ <i>qazâ dâde šodand</i> (enfants / nourriture / PP / AUX PASS) Les enfants ont été nourris.
-------------	--

Cette forme passive ne nous semble pas acceptable en persan. Après avoir mis en cause le statut du substantif *baccehâ* en tant qu'objet direct de la phrase, la malformation de la phrase (5-54) peut s'expliquer de la manière suivante: puisque *baccehâ* n'est pas l'objet direct de la phrase active, il ne peut pas être le sujet de la phrase passive; d'où l'impossibilité de la phrase (5-54).

Néanmoins, le fait que *baccehâ* ne soit pas l'objet ne prouve en rien que le verbe *qazâ dâdan* n'est pas composé; au contraire, il a été dit que dans un très grand nombre de cas lorsqu'il y a une relation de composition entre l'objet et le verbe, comme lorsque nous avons un objet incorporé au verbe, l'ensemble objet-verbe devient intransitif. Donc nous pourrions en conclure que *qazâ dâdan* est un verbe composé intransitif et c'est pour cette raison que la phrase passive n'est pas acceptable. Par ailleurs, il y a une phrase passive tout à fait acceptable qui peut se former à partir de la phrase (5-40) et qui a la forme suivante:

(5-55)	be baccehâ <i>qazâ dâde šod</i> (à / enfants / nourriture / PP / AUX PASS) Les enfants ont été nourris.
--------	---

Là encore l'acceptabilité de cette phrase ne nous permet pas de conclure que le verbe n'est pas composé: en effet nous pouvons avoir une phrase passive impersonnelle, ce qui veut dire que notre phrase peut ne pas avoir de constituant sujet. Néanmoins, étant donné les caractéristiques du substantif, c'est-à-dire son aptitude à occuper la position objet de la phrase active, il nous semble plus cohérent de penser que le substantif est le sujet de la phrase passive, ce qui nous amène à considérer le verbe comme étant simple. La seule remarque que nous pouvons faire à ce propos c'est que dans ce cas, le substantif en fonction sujet de la phrase passive a un sens générique<sup>70</sup>. A partir de là, il est difficile de retenir le raisonnement de Hajati selon lequel *qazâ dâdan* est un verbe

<sup>70</sup> On peut se demander s'il est possible d'avoir, en persan, un sujet générique. La réponse est positive, parce que nous pouvons avoir des phrases telles que: *otâq bâyard bozorg bâšad* (chambre / doit / grand / (qu') il soit) Une chambre ça doit être grand. (Shariat, op. cit., p. 218) Dans cette phrase, le substantif *otâq*, le sujet de la phrase, a un sens générique, il renvoie à la classe des objets constitués par des endroits délimités dans l'espace qui ont l'appellation de "chambre".

composé: si c'était le cas, le substantif, faisant partie de la composition, ne pourrait pas occuper la position de sujet de la phrase passive en se détachant du verbe.

Ceci étant dit, il est indéniable que les deux constituants de *qazâ dâdan* peuvent présenter un lien assez étroit. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce lien n'existe que lorsque l'objet est générique. Dès que celui-ci est, d'une manière ou d'une autre, défini, le caractère composé de l'ensemble objet-verbe cesse d'exister. Ceci nous mène à penser qu'il n'est peut-être pas nécessaire d'essayer d'imaginer un cheminement particulier pour aboutir au résultat selon lequel il s'agit d'un composé, dire simplement que l'objet générique tend à former un composé avec le verbe suffit.

Si nous parlons d'une "tendance", c'est parce que la séquence objet générique-verbe ne peut accepter un autre constituant nominal en fonction d'objet. Le contexte qui nous démontre ce fait est le suivant: il s'agit de changement de la valence de la séquence objet-verbe par rapport à la valence du verbe simple. Prenons les exemples suivants:

(5-56)	ali qazâ râ be baccehâ midehad (Ali / nourriture / POST / à / enfants / il donne) Ali donne la nourriture aux enfants.
(5-57)	ali be baccehâ qazâ midehad (Ali / à / enfants / nourriture / il donne) Ali nourrit les enfants.
(5-58)	*ali kabâb râ be baccehâ qazâ midehad (Ali / viande grillée / POST / à / enfants / nourriture / il donne) Ali nourrit les enfants avec la viande grillée.
(5-59)	*ali kabâb râ be baccehâ qazâ midehad (Ali / viande grillée / POST / à / enfants / nourriture / il donne) Ali nourrit les enfants avec la viande grillée.
(5-60)	ali qazâ mixorad Ali mange.
(5-61)	*ali kabâb râ qazâ mixorad (Ali / viande grillée / POST / nourriture il mange) Ali mange la viande grillée.

Ces exemples attirent notre attention sur le fait qu'à chaque fois que l'objet générique se place à côté du verbe, la valence de celui-ci diminue: le verbe transitif *dâdan* (donner) n'a plus de valence pour l'objet direct, et le verbe transitif *xordan* devient intransitif. Donc l'objet générique occupe bien la valence objet du verbe.

C'est le même phénomène que M. Mithun décrit à propos du turc. En effet, elle pense que le turc montre le type 1 de l'incorporation nominale (cf. incorporation) en ce sens que dans cette langue il existe la coalescence entre l'objet indéfini et le verbe (1984:873). Nous pouvons avoir les exemples suivants:

(5-62)	Ahmet <i>pipo</i> -sun-u hergün ic-iyor (Ahmet / pipe-son-ACC / tous les jours / boire-AOR)
--------	---

	Ahmet fume sa pipe tous les jours.
(5-63)	Ahmet hergün pipo ic-iyor (Ahmet / tous les jours / pipe / boire-AOR) Ahmet "pipe-fume" tous les jours. (Ibid.)

Sur l'exemple turc aussi nous remarquons le même phénomène qu'en persan: la présence de l'objet générique a pour effet la diminution de la valence du verbe. Une des propriétés du premier type d'incorporation est effectivement la diminution de la valence du verbe, ce qui nous amène à considérer les exemples persans comme ceux du turc, ce que Mithun appelle "la composition par juxtaposition" (op. cit., p. 851).

En conclusion, nous pouvons dire que bien qu'il y ait quelques points critiquables dans l'analyse d'Hajati et Barjasteh, nous pensons que leur intuition concernant le statut particulier d'un substantif nu en fonction d'objet (avec le sens générique) soit juste. Qui plus est, ce qui a été dit pour ce verbe est aussi vrai pour les deux autres verbes accompagnés de leurs objets génériques, *qazâ xordan* (manger) et *ketâb xândan* (lire) dont nous avons étudié les propriétés parce que ces deux verbes se comportent de la même manière que *qazâ dâdan*.

Néanmoins, nous avons une remarque à faire: donner le statut de "composé" sans donner d'autres explications à de tels verbes ne reflète pas tout à fait la réalité pour des raisons suivantes: premièrement, le persan possède d'autres séquences objet-verbe qui montrent une cohésion syntaxique beaucoup plus importante que celle que nous venons de voir et qui sont, eux aussi, qualifiés de "composés". Il faut pouvoir expliquer la différence entre ces deux types de composés. Deuxièmement, ce qui doit être pris en compte c'est le caractère provisoire de tels composés, à savoir des composés syntaxiques qui se font et se défont d'une phrase à l'autre selon le caractère sémantique de l'objet (la généralité).

Pour tenter d'expliquer le statut de l'objet générique, résumons nos observations: l'objet générique se met toujours à proximité du verbe, et tant qu'il est dans la phrase nous ne pouvons pas avoir un autre constituant objet. Le cas de l'objet générique est en fait un cas intermédiaire. D'une part, le fait qu'il accompagne toujours le verbe montre une certaine dépendance au verbe. D'autre part, l'objet générique occupe de toute évidence la position syntaxique d'objet et de ce fait il s'agit d'un argument du verbe. Si nous tenons compte des langues incorporantes comme le nahuatl, où l'objet générique est incorporé au verbe, nous pouvons dire que le cas de l'objet générique des langues comme le persan et le turc présente en fait l'étape d'avant l'incorporation. Par "étape" nous ne voulons pas dire que le persan et le turc vont finir par incorporer leurs objets génériques; nous pensons à un continuum constitué de la relation objet-verbe, comme nous l'avons dit plus haut, qui va de l'objet complètement indépendant à l'objet incorporé. L'objet générique se place à mi-chemin de ces deux extrémités: il montre à la fois le caractère de dépendance au verbe et le caractère d'un argument indépendant du verbe. En d'autres termes, si nous revenons sur la définition du "cline", nous pouvons dire que dans les langues comme le turc et le persan, le rapprochement physique entre l'objet générique et le verbe s'est arrêtée sur un point du "cline", à un stade avant la fusion morphologique et/ou syntaxique. Si nous nous posons de nouveau la question de savoir si nous pouvons

qualifier de telles séquences comme "composé", nous pensons pouvoir répondre par affirmatif, mais à condition de garder à l'esprit toutes les caractéristiques de ce type de composé.

Nous avons dit que la différence entre *qazâ dâdan* et *širini âvardan* peut être expliquée par d'autres facteurs que la composition. Pour cela, nous devons expliquer la différence de comportement vue dans les phrases (5-40) et (5-45), c'est-à-dire expliquer le fait que dans un cas nous pouvons éliminer la position d'objet indirect et que dans l'autre cette opération nous donne une phrase malformée. Pour pouvoir donner cette explication, voyons comment d'autres verbes accompagnés de leurs objets génériques se comportent. Prenons les verbes *qazâ xordam* (manger), *ketâb xândam* (lire), *pul gereftam* (prendre de l'argent) et *pul dâdan* (donner de l'argent) et voyons si nous pouvons supprimer la position de l'objet indirect lorsque sa "copie" est thématifiée:

(5-64)	qazâ râ bexâtere âraš xordam (nourriture / POST / pour / Arash / je mangeai) J'ai mangé la nourriture pour (l'amour de) Arash.
(5-65)	âraš râ bexâter-aš qazâ xordam (Arash / POST / pour-I.3sg / nourriture / je mangeai) Arash, j'ai mangé de la nourriture pour lui.
(5-66)	*âraš râ qazâ xordam Arash, j'ai mangé de la nourriture pour lui.
(5-67)	ketâb râ barâye âraš xândam (livre / POST / pour / Arash / je lus) J'ai lu le livre pour Arash.
(5-68)	âraš râ barây-aš ketâb xândam (Arash / POST / pour-I.3sg / livre / je lus) Arash, je lui ai fait de la lecture.
(5-69)	*âraš râ ketâb xândam Arash, je lui ai fait de la lecture.
(5-70)	pul râ az ali gereftam (argent / POST / de / Ali / je pris) J'ai pris l'argent d'Ali.
(5-71)	ali râ az-aš pul gereftam <sup>71</sup> (Ali / POST / de-I.3sg / argent / je pris) Ali, je lui ai pris de l'argent.
(5-72)	*ali râ pul gereftam Ali, je lui ai pris de l'argent.
(5-73)	pul râ be ali dâdam (argent / POST / à / Ali / je donnai) J'ai donné l'argent à Ali.
(5-74)	ali râ be-heš pul dâdam (Ali / POST / à-I.3sg / argent / je donnai) Ali, je lui ai donné de l'argent.
(5-75)	ali râ pul dâdam (Ali / POST / argent / je donnai) Ali, je lui ai donné de l'argent.

<sup>71</sup> Nous avons emprunté cette phrase de Hajati, cité par S. Karimi 1990:141.

En regardant les phrases (5-65), (5-68), (5-71) et (5-74), nous constatons que lorsque la position d'objet indirect est maintenue la phrase est acceptable. En revanche, en regardant les phrases (5-66), (5-69), (5-72) et (5-75) nous voyons que seule la dernière est acceptable. Par ailleurs, si nous la comparons avec la phrase de Hajati, que nous reproduisons ici, nous nous rendons compte que dans les deux cas le verbe de la phrase est *dâdan* (donner):

(5-76)	(man) baccehâ râ qazâ dâdam ((moi) / enfants / POST / nourriture / je donnai) (Moi) j'ai donné de la nourriture aux enfants.
--------	--

C'est pourquoi nous pensons qu'il s'agit d'une particularité sémantique du verbe *dâdan*: lorsque nous thématisons la "copie" de l'objet indirect la position initiale de celui-ci, occupée par la préposition et un indice qui renvoie à l'objet indirect, peut être éliminée sans que la phrase soit inacceptable.

En résumé, nous pouvons ramener les caractéristiques des verbes composés de ce groupe aux points suivants:

1. Lorsque l'objet de la phrase a un sens générique, il tend à se rapprocher physiquement au verbe de la phrase. 1.
2. Dès que l'objet reçoit une détermination, il montre les mêmes propriétés que n'importe quel constituant nominal en fonction d'objet: si restriction il y a elle est d'ordre sémantique et non d'ordre syntaxique. 2.
3. D'un point de vue sémantique, le substantif en fonction d'objet générique ne détermine pas le sens du composé; le sens du verbe suffit. 3.
4. C'est ce type de relation entre le substantif et le verbe qui peut être comparé à la relation d'incorporation du nahuatl classique ou de composition en turc (un certain nombre de composés turcs, souvent formés à l'aide du verbe *etmek* (faire), n'ont pas les mêmes propriétés que les verbes accompagnés de leur objet générique). 4.
5. D'un point de vue quantitatif, il est difficile d'avoir une estimation du nombre de tels composés puisqu'ils se forment à chaque fois que l'objet de la phrase est générique. Par exemple, nous pouvons avoir les composés suivants: *qazâ xordan* (manger), *qazâ dâdan* (donner de la nourriture), *qazâ poxtan* (cuire (de la nourriture)); *pul dâdan* (donner de l'argent) et *pul gereftan* (prendre de l'argent); *lebâs šostan* (laver le linge) et *zarf šostan* (faire la vaisselle); *lebâs pušidan* (s'habiller), etc. Autrement dit, un même substantif peut entrer en composition avec différents verbes, de même qu'un verbe peut avoir différents composés avec des substantifs différents. 5.

## 5.2. Les propriétés de quelques verbes composés du

## type *javâb dâdan*

Il existe un certain nombre de verbes composés qui constituent un sous ensemble bien particulier présentant la propriété suivante: l'élément nominal peut, dans certaines circonstances, être séparé du verbe par d'autres constituants ou par des déterminants. Cette propriété est appelée "separability" par Barjasteh ou encore la "disjonction" par Sayar. Barjasteh donne la définition suivante:

**"A syntactically separable compound verb [...] is a construction in which the surface sequence of the nominal and the verbal components is breakable either by the insertion of other elements from the sentence or by the movement of the nominal constituent by the application of different syntactic transformations." (1983:251).**

De son côté, Sayar donne la définition suivante:

**"[...] il y a la possibilité de scinder la locution pour y insérer un autre élément. Ce procédé que nous appelons "disjonction" peut se faire par: -Une expansion [...] -Un complément [...] -L'ensemble de ces deux éléments pour certains types de compléments." (1988:138).**

Parmi ce type de verbes, nous allons nous intéresser à ceux dont l'élément nominal peut fonctionner comme l'objet de la phrase. Pour ce faire, nous avons choisi des verbes qui sont parmi les plus fréquents en persan, à savoir *javâb dâdan* (mot à mot: réponse donner; répondre), *kâr kardan* (mot à mot: travail faire; travailler) et *harf zadan* (mot à mot: parole frapper; parler). En effet, ces verbes sont des composés dans des phrases comme les suivantes:

(5-77)	be so'âl-e u <i>javâb dâdam</i> (à / question-EZ / lui / réponse / je donnai) J'ai répondu à sa question.
(5-78)	barâdar-am dar edâre-ye doxâniyât <i>kâr mikonad</i> (frère-l.1sg / dans / bureau-EZ / tabac / travail / il fait) Mon frère travaille à la Régie du Tabac.
(5-79)	cerâ bâ in doxtar <i>harf mizani?</i> (pourquoi / avec / ce / fille / parole / tu frappes) Pourquoi tu parles avec cette fille?

Dans ces phrases les seuls éléments qui peuvent s'intercaler entre les deux parties du verbe composé sont d'une part le morphème d'aspect *mi-* et le morphème de subjonctif *be-*, et d'autre part le morphème de négation *ne-* et ses allomorphes



## 5. L'analyse syntaxique des verbes composés

(5-80)	<i>javâb mi-dehad/be-dehad/ne-mi-dehad</i> il répond/(qu'il) réponde/ne répond pas.
(5-81)	<i>kâr mi-konad/be-konad/ ne-mi-konad</i> il travaille/(qu'il) travaille/ne travaille pas.
(5-82)	<i>harf mi-zanad/be-zanad/ne-mi-zanad</i> il parle/(qu'il) parle/ne parle pas.

Mais nous pouvons avoir des phrases où l'élément nominal fonctionne comme l'objet de la phrase, comme les suivantes:

(5-83)	ostâd asqar <i>javâb-e salâm-am râ ke dâd</i> goft... (maître / Asghar / réponse-EZ / bonjour-I.1sg / POST / que / il donna / il dit)
(5-84)	Après avoir répondu à mon bonjour, le Maître Asghar a dit....
(5-85)	<i>dâštam in kâr râ mikardam ke šenidam yeki</i> goft. (AUX / ce / travail / POST / je faisais / que / j'entendis / une personne / il dit) J'étais en train de faire ceci quand j'ai entendu quelqu'un dire...
(5-86)	<i>harf-e âxar-am râ be-heš zadam</i> (parole-EZ / dernier-I.1sg / POST / à-I.3sg / je frappai) Je lui ai dit mes derniers mots.

Nous constatons que ces éléments nominaux se comportent comme des objets définis, suivis de la postposition *râ*. Par ailleurs, de telles phrases nous rappellent celles que nous avons vu plus haut, constituées d'objet générique et du verbe. La question que nous nous posons est de savoir si les objets des phrases précédentes ont les mêmes relations avec le verbe que les phrases comportant un objet générique et le verbe. Pour ce faire, il faut voir de plus près les propriétés des objets *javâb*, *kâr* et *harf*. Nous commençons par l'aptitude du substantif à accepter des déterminants:

(5-86)	ali in javâb (-hâ-ye monâseb) râ dâd (Ali / ce / réponse (-pl-EZ / approprié) / POST / il donna) Ali a donné cette réponse/(ces réponses appropriées).
(5-87)	ali in kâr (-hâ-ye bixod) râ kard (Ali / ce / travail (-pl-EZ / inutile) / POST / il fit) Ali a fait ceci/(ces actes inutiles).
(5-88)	ali in harf (-hâ-ye nâmarbut) râ zad (Ali / ce / parole (-pl-EZ / incohérent) / POST / il frappa) Ali a tenu ce propos incohérent/(ces propos incohérents).
(5-89)	javâb-am râ bede! (réponse-I.1sg / POST / donne) Réponds-moi!
(5-90)	kâr-at râ bekon! (travail-I.2sg / POST / fais) Fais ton travail!
(5-91)	âdam bâ-yad harf-aš râ bezanad (humain / il faut / parole-I.3sg / POST / (qu'il) frappe) On doit dire ce qu'on pense.

En comparant les exemples ci-dessus avec ceux que nous avons vu à propos des objets génériques nous sommes déjà en mesure de faire quelques remarques. A première vue, les objets *javâb*, *kâr* et *harf* se comportent comme leur équivalents génériques, c'est-à-dire qu'ils sont aptes à prendre des déterminants allant du démonstratif jusqu'à l'indice de personne. Mais à regarder de plus près, il nous semble qu'au moins dans un cas, lorsque le substantif est déterminé le sens de la phrase n'est pas exactement celui de la phrase avec le substantif nu; il s'agit de la séquence *kâr kardan*. En effet, quand le substantif est nu l'ensemble substantif-verbe a le sens de "travailler", à partir du moment où le substantif devient l'objet de la phrase et accepte des déterminants, le sens général de la phrase est plutôt "faire quelque chose". Cette différence de sens est appréciable surtout dans les phrases (5-84) et (5-87) où l'ensemble objet-verbe est traduit respectivement comme "faire ceci" et "commettre ces actes inutiles". Dans le cas d'un objet générique cette différence de sens n'existe pas, *qazâ xordan* et *qazâ râ xordan* renvoient tous les deux au même acte, même si les modalités de l'acte changent avec le changement de statut sémantique du substantif.

Ce changement sémantique, amené par la présence du morphème *râ*, peut apparaître chez d'autres verbes composés. Le persan a un verbe composé *negâh kardan* (regard faire; regarder). Ce verbe peut avoir, à son tour, un objet générique comme par exemple *televiziyon* (télévision), ce qui donne le verbe *televiziyon negâh kardan* (regarder la télévision (une émission)). Parfois, lorsque l'objet est défini et suivi de *râ*, c'est-à-dire lorsque nous avons une phrase comme:

(5-92)	ali televiziyon râ negâh kard (Ali / télévision / POST / regard / il fit)
--------	---

le sens du composé plus l'objet n'est pas le même: cette phrase se traduit par "Ali a

est protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

regardé le téléviseur (l'appareil)". En somme, bien qu'il existe un terme équivalent du mot français "appareil", il n'est pas nécessaire dans une phrase comme celle du haut: la présence de *râ* suffit pour que l'objet renvoie à l'appareil et non pas à une émission.

Maintenant voyons comment ces objets réagissent lorsqu'on opère d'autres changements syntaxiques dans la phrase:

La relativisation de l'objet:

(5-93)	<i>javâb-i</i> ke ali dâd (réponse-REL / que / Ali / il donna) La réponse qu'Ali a donnée
(5-94)	<i>kâr-i</i> ke man kardam (travail-REL / que / moi / je fis) Ce que j'ai fait
(5-95)	<i>harf-i</i> ke mâdar-am zad (parole-REL / que / mère-I.1sg / il frappa) Ce que ma mère a dit

La nominalisation de l'ensemble objet-verbe:

(5-96)	javâb dâdan-e ali (réponse / donner-EZ / Ali) La façon de répondre d'Ali.
(5-97)	kâr kardan-e man (travail / faire-EZ / moi) Ma façon de travailler
(5-98)	harf zadan-e mâ (parole / frapper-EZ / nous) Notre façon de parler

La nominalisation de l'ensemble en inversant la place des deux éléments:

(5-99)	? <i>dâdan-e javâb</i> be mo'allem jâyez nist (donner-EZ / réponse / à / enseignant / admissible / n'est pas) Répondre à l'enseignant (discuter à propos de ses reproches) n'est pas admissible.
(5-100)	? <i>kardan-e kâr</i> dar in garmâ ensân râ bimâr mikonad (faire-EZ / travail / dans / ce / chaleur / humain / POST / malade / il fait) Travailler dans cette chaleur rend n'importe qui malade.
(5-101)	? <i>zadan-e harf</i> bâ mosibat zadegân ânân râ delgarm mikonad (frapper-EZ / parole / avec / malheureux / eux / POST / encouragé / il fait) Parler avec les malheureux les encourage.

Nous constatons que le premier type de nominalisation ne pose aucun problème, tout comme celle des verbes accompagnés de leurs objets génériques. Mais à la différence de ces derniers, lorsqu'on inverse l'ordre des éléments des verbes composés que nous

études, nous voyons que les phrases obtenues sont discutables au moins dans les registres parlé et standard<sup>72</sup>.

L'emploi de l'interrogatif:

(5-102)	-*ali ce midehad?- javâb (midehad) - Qu'est-ce qu'Ali donne? - réponse (il répond).
(5-103)	?-ali ce mikonad?- kâr. - Qu'est-ce qu'Ali fait?- travail.
(5-104)	-ali ce mikonad?- kâr mikonad - Qu'est-ce qu'Ali fait?- il travaille.
(5-105)	-*ali ce mizanad?- harf (mizanad) - Qu'est-ce qu'Ali frappe?- parole (il parle).

Donc l'interrogatif *ce* (quoi) ne peut pas remplacer le substantif (cf. les caractéristiques de l'objet générique). Dans le cas *javâb dâdan* et *harf zadan* l'impossibilité de la commutation de l'interrogatif et le substantif peut s'expliquer par le fait que les verbes *dâdan* et *zadan*, lorsqu'ils sont précédés de l'interrogatif, sont compris comme des verbes pleins; la réponse au verbe *dâdan* (donner) exige un objet dont le référent est concret, et le verbe *zadan* (frapper) exige un objet défini avec l'interrogatif *ki* (qui):

(5-106)	-ali ce midehad?- pul - Qu'est-ce qu'Ali donne?- de l'argent.
(5-107)	-ali ki râ mizanad?- âraš râ - Qu'est-ce qu'Ali frappe? - Arash.v

Avec le verbe *kâr kardan* nous avons affaire à un cas particulier. En effet le sens de verbe *kardan* est tellement vaste et donc imprécis que lorsque ce verbe est précédé de l'interrogatif *ce*, la réponse n'est pas forcément constituée d'un substantif avec le verbe *kardan*, et elle est encore moins le composé *kâr kardan*. Nous pensons que c'est pour cette raison que la réponse exige la présence du composé dans son ensemble.

Le passif:

<sup>72</sup> Nous n'avons pas considéré ces phrases comme fausses parce que dans certains cas, comme par exemple les expressions figées, nous pouvons avoir des inversions de ce type. Nous donnons l'exemple d'une expression persane du registre de la langue parlée: *na-karde kâr na-frest be kâr* (NEG-fait (PP) / travail / NEG-envoie / à / travail) Ne donne jamais un travail important à quelqu'un qui n'a pas d'expérience. Ici, *nakarde kâr* est un nominal, puisqu'il a le sens de "personne qui n'a jamais fait ce genre de travail"; nous voyons que l'inversion est tout à fait acceptable dans ce cas bien précis. La langue poétique peut aussi employer de telles inversions.

## 5. L'analyse syntaxique des verbes composés

(5-108)	<i>javâb dâde šod</i> (réponse / PP / AUX PASS) La réponse a été donnée.v
(5-109)	* <i>kâr karde šod</i> Le travail a été fait.
(5-110)	? <i>harf zade šod</i> La parole a été prononcée.

Dans les phrases passives nous constatons encore une fois une différence de comportement entre les trois verbes: alors que le passif du premier verbe nous semble acceptable, les deux autres nous paraissent plus ou moins problématiques.

La thématization (les phrases suivantes sont issues du registre parlé):

(5-111)	<i>javâb-am râ ali dâd</i> (réponse-I.1sg / POST / Ali / il donna) Ma réponse, Ali l'a donnée.
(5-112)	<i>kâr-at râ cerâ gozâšti ali bekonad</i> (travail-I.2sg / POST / pourquoi / tu laissas / Ali / (qu'il) fasse) Ton travail, pourquoi tu as laissé Ali le faire (à ta place)?
(5-113)	<i>harf-e haqq o âdam bâyad hamiše bezane</i> (parole-EZ / juste / POST / humain / il faut / toujours / (qu'il) frappe) La vérité, on doit toujours la dire.

Les substantifs, à partir du moment où ils fonctionnent comme des objets, peuvent être thématiques. Si nous revenons sur les phrases où c'est l'ancien objet générique qui est thématisé, nous voyons tout de même une différence avec les phrases ci-dessus: alors que l'ancien objet générique (qui vient d'être défini et thématisé) peut laisser un indice coréférentiel au niveau du verbe (uniquement dans la langue parlée), les objets ci-dessus ne le peuvent pas:

(5-114)	<i>ketâb ro âraš mixunad-eš</i> Le livre, Arash le lit.v
(5-115)	<i>qazâ ro ali mixorad-eš</i> La nourriture, Ali la mange.
(5-116)	* <i>javâb-am ro ali dâd-eš</i> <sup>73</sup> (même sens)
(5-117)	* <i>kâr-at ro cerâ gozâšti ali bokonad-eš</i> (même sens)
(5-118)	* <i>harf-e haqq o âdam bâyad hamiše bezane-š</i> (même sens)

La transitivité:

<sup>73</sup> Cette phrase est acceptable si l'indice renvoie au sujet, ici le nom propre Ali.

(5-119)	* <i>harf-e haqq o âdam bâyard hamiše bezane-š</i> (même sens)
(5-120)	* <i>ali in râ kêr kard</i> (Ali / ce / POST / travail / il fit)
(5-121)	* <i>ali in râ harf zad</i> (Ali / ce / POST / parole / il frappa)

La transitivité à laquelle nous nous sommes intéressée ici concerne l'ensemble objet-verbe, indépendamment du fait que le verbe est transitif par rapport au substantif défini. Là, nous pouvons constater, encore une fois, que nos trois verbes ne se comportent pas de la même manière. Effectivement, l'ensemble objet-verbe, ou en d'autres termes le verbe composé, peut être transitif ou intransitif relativement à un deuxième objet. Parmi nos trois verbes, nous en avons un qui est transitif (*javâb dâdan*) et les deux autres qui ne le sont pas.

Après avoir étudié quelques propriétés de certains de verbes composés dits séparables, nous remarquons deux points intéressants: premièrement, en comparant ces verbes-ci avec d'autres verbes que nous avons qualifiés comme verbes accompagnés de leur objet générique, nous constatons qu'il y a à la fois des différences et des ressemblances de comportements syntaxiques entre les deux groupes. Autrement dit, les verbes composés se comportent parfois comme l'ensemble objet générique-verbe et parfois différemment. Deuxièmement, ces verbes composés ne forment pas une classe cohérente parce qu'ils montrent des différences syntaxiques entre eux. Troisièmement, nous constatons qu'en dépit de ces différences de comportement, l'ensemble substantif-verbe constitue une unité sémantique, même lorsque les deux éléments de l'ensemble sont séparés par d'autres constituants de la phrase.

En résumé, nous pouvons énumérer les caractéristiques suivantes pour ce groupe de verbes:

1. Le substantif peut devenir le noyau d'un syntagme nominal et par là même fonctionner comme l'objet de la phrase, mais la détermination du substantif peut changer le sens de la phrase. Dans ce cas de figure ce changement n'est pas prévisible à partir du sens de deux éléments du composé.
2. Le substantif déterminé qui fonctionne comme l'objet de la phrase n'a pas toutes les propriétés du constituant objet; par ailleurs il ne peut pas endosser le rôle d'objet sans être morphologiquement déterminé. Nous pensons pouvoir dire que lorsque de tels substantifs sont en fonction d'objet, il s'agit des objets atypiques (cf. 1.7).
3. Lorsqu'il n'est pas déterminé, le substantif montre certaines caractéristiques d'un satellite du verbe (et non pas d'un argument de celui-ci); entre autres choses, l'ensemble substantif-verbe peut avoir un constituant nominal en fonction d'objet. De ce point de vue, de telles coalescences ne ressemblent pas à ce que nous avons vu en turc ou en nahuatl.
4. Du point de vue sémantique, nous pouvons dire que les deux éléments du composé forment une unité. Le sens du composé dépend très souvent du sens du substantif; le

verbe peut avoir un rôle sémantique à jouer en ayant des sèmes communs avec le substantif, mais ce rôle n'est pas déterminant.

Comme nous l'avons vu pour le groupe précédent, le nombre de tels composés est 5. difficile à estimer. Le plus grand problème qui se pose, ici, c'est le fait que les frontières entre ce groupe et le groupe précédent sont très floues. D'une part parce que le substantif peut endosser le rôle de l'objet de la phrase, comme ceux du groupe précédent, et d'autre part parce que sémantiquement, l'ensemble substantif-verbe forme une unité. Le seul point qui diffère est le fait qu'ici le substantif peut ne pas montrer tous les caractéristiques d'un objet même lorsqu'il est défini (ce qui est dû à son satellisation partielle par le verbe), et que le sens du composé dépend du substantif. Ainsi, nous pouvons donner les composés suivants comme d'autres exemples de ce type de composition: *tasmim gereftan* (mot à mot: décision prendre; décider), *eštebâh kardan* (mot à mot: erreur faire; se tromper), *bâzi kardan* (mot à mot: jeu faire; jouer), *'âdat kardan* (mot à mot: habitude faire; s'habituer), etc. Nous pensons que la difficulté que nous avons pour trouver des verbes de ce type montre que le nombre de tels verbes ne doit pas être très élevé, en comparaison avec les autres groupes.

### 5.3. Les propriétés de quelques verbes composés du type *zin kardan*

Un troisième groupe de verbes composés est celui qui, à la différence des deux autres groupes que nous venons de voir, n'est ni une séquence objet générique-verbe ni séparable. Pour illustrer ce groupe, nous avons choisi deux verbes: *zin kardan* (mot à mot: selle faire; seller) et *qofl kardan* (mot à mot: verrou faire; verrouiller). Les deux nominaux qui entrent dans la composition avec le verbe *kardan* sont des substantifs à part entière de la langue persane qui peuvent apparaître sans être accompagnés de verbe, et prendre des déterminants (et nous verrons l'importance de ce point en étudiant le groupe suivant des verbes composés):

(5-122)	<i>zin-e asb / qofl-e dar</i> (selle-EZ / cheval / verrou-EZ / porte) La selle du cheval / Le verrou de la porte.
---------	---

Les verbes composés issus de la composition de ces substantifs et du verbe *kardan* sont employés souvent dans des phrases comme les suivantes où l'ensemble objet-verbe a un objet suivi de *râ*:

(5-123)	avval bâyard asb râ <i>zin kard</i> (d'abord / il faut / cheval / POST / selle / INF.AP) Il faut d'abord seller le cheval.
(5-124)	dar-e madrese râ <i>qofl karde budand</i> (porte-EZ / école / POST / verrou / PP / AUX) Ils avaient verrouillé la porte de l'école.

En d'autres termes, bien que le verbe employé soit transitif et que le substantif soit, en théorie, apte à devenir son objet, ce n'est pas le cas:

(5-125)	*avval bâyard <i>zin râ kard</i> (d'abord / il faut / selle / POST / INF.AP) Il faut d'abord mettre la selle <sup>74</sup> .
(5-126)	*boland šo <i>qofl râ bokon</i> (debout / deviens (lève-toi) / verrou / POST / fais) Lève-toi pour aller verrouiller (la porte).

Cette propriété, à savoir le fait que le substantif ne puisse pas être l'objet de la phrase, peut influencer sur le comportement du substantif dans la phrase en ce sens que certaines opérations syntaxiques propres à l'objet ne seront pas possibles pour le substantif. Néanmoins, ceci ne veut pas dire a priori que le substantif ne se comporte pas comme un constituant nominal autonome. Voyons maintenant si c'est effectivement le cas en examinant la détermination de ces substantifs:

<sup>74</sup> L'impossibilité de cette phrase n'est due qu'au caractère de la séquence *zin kardān*; nous pouvons avoir une phrase telle que: avval bâyard zin râ *gozāšt* Il faut d'abord mettre la selle. Nous voyons qu'avec un autre verbe, qui n'a pas de lien particulier avec le substantif, la phrase est acceptable.

<sup>75</sup> Nous considérons cette phrase comme acceptable, mais il faut dire qu'il est rare d'avoir un contexte dans lequel cette phrase soit acceptable.



## 5. L'analyse syntaxique des verbes composés

(5-127)	*ali asb râ ( <i>yek zin-i kard va râh oftâd</i> (Ali / cheval / POST / (un) / selle-un / il fit / et / chemin / il tomba (il partit))
(5-128)	in asb râ <i>yek zin-i bekonid!</i> (ce / cheval / POST / un / selle-un / faites) Mais sellez donc ce cheval! <sup>75</sup>
(5-129)	*cerâ dar râ ( <i>yek qofl-i nakardi?</i> (pourquoi / porte / POST / (un) / verrou-un / tu ne fis pas) Pourquoi tu n'as pas verrouillé la porte?
(5-130)	*ali asb(-hâ) <i>zin-hâ mikonad</i> (Ali / cheval (-pl) / selle-pl / il fait)
(5-131)	*ali dar(-hâ) <i>qofl-hâ karde ast</i> (Ali / porte (-pl) / verrou-hâ / PP / il est)v
(5-132)	*cerâ <i>zin-e man râ kardi?</i> (pourquoi / selle-EZ / moi / POST / tu fis)
(5-133)	*ali <i>qofl-e xodaš râ kard</i> (Ali / verrou-EZ / soi / POST / il fit)
(5-134)	(5-134)ali asb râ <i>zin-aš kard</i> (Ali / cheval / POST / selle-I.3sg / il fit) Ali a sellé le cheval
(5-135)	ali dar râ <i>qofl-aš kard</i> (Ali / porte / POST / verrou-I.3sg / il fit) Ali a verrouillé la porte.
(5-136)	*man asb-am râ <i>zin-e xubi kardam</i> (moi / cheval-I.1sg / POST / selle-EZ / bon / je fis)
(5-137)	*ali dar râ <i>qofl-e bozorgi karde (ast)</i> (Ali / porte / POST / verrou-EZ / grand / PP / AUX (il a fait))
(5-138)	*asb râ <i>in zin bokon</i> (cheval / POST / ce / selle / fais)
(5-139)	*dar râ <i>ân qofl mikonam</i> (porte / POST / ce / verrou / je fais)
(5-140)	* <i>zin-e asb râ kardan</i> (selle-EZ / cheval / POST / faire)
(5-141)	* <i>qofl-e dar râ kardan</i> (verrou-EZ / porte / POST / faire)

Comme ces phrases montrent lorsque *zin* et *qofl* sont accompagnés du verbe *kardan* ils ne peuvent pas fonctionner comme la tête d'un syntagme nominal, sauf dans un cas plutôt exceptionnel où *zin* peut être déterminé par l'article indéfini (phrase (5-128)). Par ailleurs, nous avons donné deux phrases où les substantifs sont accompagnés d'indices (phrases (5-134), (5-135)); il faut remarquer que du point de vue sémantique, il s'agit des indices qui renvoient aux objets des deux phrases, à savoir *asb* et *dar*. Qu'en est-il des

<sup>75</sup> Nous considérons cette phrase comme acceptable, mais il faut dire qu'il est rare d'avoir un contexte dans lequel cette phrase soit acceptable.

autres opérations syntaxiques? C'est ce que nous allons voir maintenant:

La relativisation: en effet cette opération est possible essentiellement dans la langue parlée:

(5-142)	<i>zin-i ke ali bokone fâyde nadâre</i> (selle-REL / que / Ali / (qu') il fasse / utilité / il n'a pas) Si c'est Ali qui selle ça n'a aucune utilité.
(5-143)	<i>qofl-i ke man bokonam xod be xod vâz miše</i> (verrou-REL / que / moi / (que) je fasse / soi / à / soi / ouvert / il devient) Si c'est moi qui verrouille ça va s'ouvrir tout seul.

La nominalisation de l'ensemble substantif-verbe :

(5-144)	<i>zin kardan-e asb xeyli saxt ast</i> (selle / faire-EZ / cheval / très / difficile / il est) Seller un cheval c'est difficile.
(5-145)	<i>bâ qofl kardan-e dar-e xâne jelo-ye dozd râ migirand</i> (avec / verrou / faire-EZ / porte-EZ / maison / devant-EZ / voleur / POST / ils prennent) C'est en verrouillant la porte de la maison qu'on arrête les voleurs.

La nominalisation en inversant l'ordre substantif-verbe:

(5-146)	* <i>kardan-e zin-e asb saxt ast</i> (même sens)
(5-147)	* <i>bâ kardan-e qofl-e dar-e xâne jelo-ye dozd râ migirand</i> (même sens)

Nous observons qu'ici c'est uniquement le premier type de nominalisation qui peut avoir lieu. Si nous comparons ceci avec le comportement de deux autres groupes de verbes que nous avons étudiés, nous constatons qu'effectivement sur ce point ces verbes sont très différents des autres.

La passivation:

(5-148)	* <i>asb zin karde šod</i> (cheval / selle / PP / AUX) Le cheval a été sellé.
(5-149)	* <i>dar qofl karde šod</i> (porte / verrou / PP / AUX) La porte a été verrouillée.

Les phrases précédentes ne sont pas acceptables; mais à côté de celles-ci, il existe d'autres phrases qui sont considérées par la grammaire classique comme des passives, où c'est uniquement le lexème verbal qui change (cf. 3.5.3; nous y reviendrons plus loin):

(5-150)	asb zin šod (cheval / selle / il devint) Le cheval a été sellé. (5-151)dar qofl šod
(5-151)	(porte / verrou / il devint) La porte a été verrouillée.

La thématization: cette opération n'est possible que dans la langue parlée:

(5-152)	zin (o) baladam bokonam (selle / (POST) / je sais / (que) je fasse) Seller, je sais le faire.
(5-153)	qofl (o) hanuz nakarde (verrou / (POST) / encore / il n'a pas fait) Verrouiller, il ne l'a pas encore fait.

La transitivité: comme il a été dit plus haut, le substantif accompagnant le verbe *kardan* ne peut en aucun cas devenir l'objet de la phrase. De ce fait, nous ne pouvons avoir que des phrases où un deuxième substantif est en fonction d'objet:

(5-154)	šâyad asbhâ râ zin karde bâšand (peut-être / les chevaux / POST / selle / PP / (qu')ils fassent) Ils ont peut-être sellé les chevaux.
(5-155)	*šâyad zin râ karde bâšand (peut-être / selle / POST / PP / (qu')ils fassent)
(5-156)	dar râ qofl kon! (porte / POST / verrou / fais) Verrouille la porte!
(5-157)	*in qofl râ bokon! (ce / verrou / POST / fais)

Résumons: les substantifs *zin* et *qofl* existent dans la langue ailleurs qu'en compagnie du verbe *kardan*. Lorsqu'ils sont seuls, ils se comportent comme tout autre substantif; à partir du moment où ils entrent dans la relation de composition avec le verbe *kardan*, leur autonomie syntaxique se réduit considérablement. En effet, il n'y a que quelques opérations syntaxiques, parmi toutes celles qui sont théoriquement possibles, qui peuvent être effectuées sur de tels substantifs.

## 5.4. Les propriétés de quelques verbes composés du type *gul zadan*

Nous allons voir ici un autre groupe de verbes composés constitués d'un substantif qui n'existe qu'en association avec un verbe. En d'autres termes, le substantif de tels verbes composés ne peut être employé sans le verbe. Il s'agit d'un petit nombre de verbes composés du persan, mais du fait même que l'élément nominal n'a d'existence qu'en

composition avec le verbe nous pose des difficultés pour déterminer la nature exacte de cet élément. C'est pour cette raison que G. Lazard lui donne le nom d'"acolyte"; le verbe qui l'accompagne est appelé l'"effecteur"<sup>76</sup>. Par ailleurs, la relation entre l'élément nominal et le verbe est telle qu'il est souvent impossible de faire subir des opérations syntaxiques à l'élément nominal et d'observer son comportement pour pouvoir déterminer sa nature. De ce fait, nous n'avons choisi qu'un seul verbe composé pour illustrer ce groupe, dont nous sommes sûre, il s'agit de *gul zadan* (mot à mot: tromperie frapper; tromper)<sup>77</sup>.

le verbe *gul zadan* appartient au registre de la langue parlée (son synonyme de la langue standard est *farib dâdan*). Ce verbe est employé d'habitude dans des phrases telles que:

(5-158)	ali râ <i>gul(-eš) zadand</i> (Ali / POST / tromperie(-l.3sg) / ils frappèrent) Ils ont trompé Ali/Ali, ils l'ont trompé.
---------	---

Comme il a été dit plus haut, la relation substantif-verbe est tellement étroite qu'il est difficile de faire subir des opérations syntaxiques au substantif. Néanmoins il en existe quelques uns. Etant donné la longueur des phrases où aucune opération n'est possible, nous ne donnons que les quelques phrases où le substantif peut être séparé du verbe.

- La relativisation:

<sup>76</sup> Termes proposés durant la conférence de G. Lazard dans le cadre des réunions du groupe METAGRAM, à l'université de Stendhal, Grenoble 3, le 29.04.1997.

<sup>77</sup> Au départ, nous avons choisi trois verbes: *gul zadan*, *padid âvardan* (créer) et *montašer kardan* (publier). Mais nous avons remarqué que le mot *padid* est traduit comme "visible, apparent" dans le dictionnaire persan-français de G. Lazard (1991:73), ce qui en fait un adjectif synonyme de *padidâr* (même sens), qui est un adjectif, donc nous l'avons éliminé de notre liste. Par ailleurs, le mot *montašer* est d'origine arabe, il vient de la racine *našr*. En persan, les mots arabes qui ont les mêmes propriétés formelles que *montašer* sont presque toujours employés comme des adjectifs: *bast* > *monbaset* (étendu dilaté), le substantif correspondant est *enbesât*; *nasb* > *montaseb* (lié, attribué), le substantif correspondant est *entesâb*; il y a aussi l'adjectif *montazer* (attendant) qui est fréquemment employé, le substantif correspondant à cet adjectif est *entezâr*, etc. Là encore nous avons décidé de ne pas traiter *montašer kardan* comme un verbe composé à substantif.

<sup>78</sup> Dans la langue parlée, le -d à la fin du verbe pluriel ne se prononce pas, ce qui fait que le pluriel du troisième personne, qui est *zadand*, est prononcé comme l'infinitif du verbe, c'est-à-dire *zadan*.

## 5. L'analyse syntaxique des verbes composés

(5-159)	be ali yek <i>gul-i zadan</i> ke sâlhâ yâd-eš mimune <sup>78</sup> (à / Ali / un / tromperie-REL / ils frappèrent / que / années / mémoire-I.3sg / il reste) Ils ont trompé Ali de telle façon qu'il s'en souviendra des années.
(5-160)	ali ro <i>gul-i be-heš zadan</i> ke tâ 'omr dâre yâd-eš nemire (Ali / POST / tromperie-REL / à-I.3sg / ils frappèrent / que / jusqu'à / vie / il a / mémoire-I.3sg / il ne va pas) Ali, ils l'ont trompé de telle manière qu'il ne l'oubliera pas jusqu'à la fin de sa vie.

La nominalisation:

(5-161)	<i>gul zadan-e</i> mardom ham šod kâr? (tromperie / frapper-EZ / gens / aussi / il devint / travail) Tromper les gens n'amène à rien.
---------	---

La passivation:

(5-162)	*ali gul zade šod (Ali / tromperie / PP / il devint)
(5-163)	ali <i>gul xord</i> (Ali / tromperie / il mangea) Ali a été trompé.
(5-164)	Ali ce <i>gul-i xord!</i> (Ali / quel / tromperie-un / il mangea) Comme Ali a été trompé!

La thématisation:

(5-165)	<i>gul-am</i> ke nemitune bezane (tromperie-I.1sg / que / il ne peut pas / (qu')il frappe) Il ne peut pas me tromper.
---------	---

- L'adjonction d'adverbes:

(5-166)	ali râ <i>gul-e xubi zadand</i> (Ali / POST / tromperie-EZ / bien / ils frappèrent) Ali, ils l'ont bien trompé.
---------	---

L'indice:

<sup>78</sup> Dans la langue parlée, le -d à la fin du verbe pluriel ne se prononce pas, ce qui fait que le pluriel du troisième personne, qui est *zadand*, est prononcé comme l'infinitif du verbe, c'est-à-dire *zadan*.

(5-167)	ali râ gul-eš zadam (Ali / POST / tromperie-I.3sg / je frappai) Ali, je l'ai trompé.
---------	--

Si nous comparons les phrases ci-dessus avec celles que nous avons vues pour les verbes *zin/qofl kardan* nous voyons que ces deux groupes sont très proches syntaxiquement: la détermination du substantif est impossible sauf en ce qui concerne les articles indéfinis *yek* et *-i*, et les opérations syntaxiques donnant des phrases acceptables sont les mêmes pour les deux groupes de verbes.

Ces deux derniers groupes de verbes composés ont quelques caractères en commun:

1. Le substantif ne peut pas avoir de fonction syntaxique par rapport au verbe; il n'est pas un argument de celui-ci: il s'agit d'un substantif satellite.

2. Si le verbe est transitif, l'ensemble substantif-verbe est souvent transitif à son tour. Le seul objet possible c'est celui qui fonctionne comme objet de l'ensemble.

3. Du point de vue sémantique, l'unité des deux membres du composé ne laisse aucun doute. C'est toujours le substantif qui détermine le sens du composé.

4. On peut trouver ce type de verbe en turc, il s'agit de certains composés formés à l'aide du verbe *etmek* (faire).

5. Il nous semble que les verbes du type *zin kardan* soient les plus nombreux en persan. D'une part, la plupart des verbes composés dont le substantif est d'origine arabe appartient à ce groupe, comme *hes kardan* (mot à mot: sens faire; sentir), *hesâb kardan* (mot à mot: calcul faire; calculer), *exrâj kardan* (mot à mot: expulsion faire; expulser), *sabr kardan* (mot à mot: attente faire; attendre, patienter), *ta'ajob kardan* (mot à mot: étonnement faire; être surpris), etc.. D'autre part, il y a des composés dont le substantif est d'origine persane: *dân dâdan* (mot à mot: grain donner; donner du grain (aux oiseaux)), *âtaš zadam* (mot à mot: feu frapper; incendier), *nešân dâdan* (mot à mot: singe donner; montrer), *dust dâštan* (mot à mot: ami avoir; aimer), *šâne kardan* (mot à mot: peigne faire; peigner), etc.

## 5.5. La comparaison des différents types de verbes composés

### 5.5.1. Les observations

---

En comparant les différents groupes des verbes composés, du point de vue du comportement syntaxique du substantif par rapport au verbe, nous pouvons dégager les

points suivants:

1. Allant du premier groupe (objet générique-verbe) aux deux derniers groupes (qui, 1. rappelons-le, ont les mêmes propriétés syntaxiques), l'aptitude du substantif à occuper la position objet diminue, alors qu'en même temps sa cohésion avec le verbe augmente, de sorte que le dernier groupe ne contient que les substantifs entièrement satellisés par le verbe, n'ayant pas d'existence en dehors du composé.
2. Les verbes composés du premier groupe n'admettent pas de constituant nominal 2. en fonction d'objet. Un grand nombre des verbes du deuxième groupe montre également le même comportement, tandis que certains verbes du deuxième groupe (par exemple javâb dâdan) ainsi que les verbes des deux autres groupes peuvent accepter un constituant nominal en fonction d'objet. Ce fait peut nous amener à considérer le lien substantif-verbe suffisamment fort pour que l'ensemble fonctionne comme le prédicat de la phrase.
3. Aucun des groupes ne présente une cohésion absolue entre les deux membres du 3. composé: la composition persane n'est pas morphologique, ce qui veut dire qu'il n'y a ni intégration physique du substantif au verbe ni de marque morphologique ouverte qui permettrait de reconnaître un verbe composé.
4. Compte tenu des résultats des opérations syntaxiques faites sur les quelques 4. verbes choisis à titre d'exemple, nous sommes amenée à faire une distinction terminologique entre deux types de composition: la composition objet-verbe d'une part et la composition substantif-verbe d'autre part. En fait nous avons vu qu'un substantif comme zin n'a aucune des propriétés habituelles d'un terme en fonction d'objet du persan. De ce fait, quand nous parlons de sa relation avec le verbe auquel il est étroitement lié, nous ne pouvons pas employer le terme objet-verbe, il n'est jamais l'objet de la phrase. Par contre, à propos d'un substantif comme javâb (ainsi que kâr, harf, fekr, etc.) nous pouvons employer le terme de "composition objet-verbe", un terme qui décrit les cas où la relation entre le substantif et le verbe est telle que le substantif en question peut, dans certaines constructions, fonctionner lui-même comme l'objet du verbe.
5. Du point de vue sémantique, la relation entre le substantif et le verbe change aussi. 5. En effet tous les verbes dits composés présentent une unité sémantique. En d'autres termes, les deux éléments, le substantif et le verbe, forment une seule unité sémantique. En ce qui concerne les verbes accompagnés de leur objet générique, lorsque ce dernier est un objet interne, la relation sémantique des deux éléments change par rapport au schéma habituel des verbes composés: la relation entre le substantif et le verbe est, sémantiquement, redondante; le substantif et le verbe gardent leurs sens respectifs, et il s'agit du même domaine sémantique.

En somme, nous pouvons constater qu'allant du premier au dernier groupe, le caractère indépendant du substantif diminue, alors que le composé devient de plus en plus apte à fonctionner comme le prédicat de la phrase.

### 5.5.2. Une discussion supplémentaire sur les verbes composés

---

En étudiant les différents groupes de verbes composés, nous remarquons qu'il s'agit en fait d'un continuum allant des verbes accompagnés de leur objet générique aux verbes composés dont le substantif ne peut exister qu'en association avec le verbe. Le deuxième groupe peut être considéré comme le groupe de transition: le substantif n'est plus un objet comme les autres, sans être totalement satellisé par le verbe. C'est ce caractère intermédiaire qui a poussé quelques linguistes de se poser la question suivante: le persan ne possède-t-il pas deux verbes du type *javâb dâdan* dont l'un est composé et l'autre le verbe simple accompagné de son objet générique?

Avant de répondre à cette question, nous donnons l'avis de deux linguistes qui se sont intéressés aux verbes composés. En premier lieu, Meyer-Ingwersen a travaillé sur le verbe *fekr kardan* (mot à mot: pensée faire; penser), ayant les mêmes caractéristiques que les verbes que nous avons mis dans le groupe de *javâb dâdan*. Cité par Windfuhr (1979:121), il pense qu'il existe une différence sémantico-syntaxique majeure entre les constructions de *fekr kardan* avec et sans objet:

***"In the absence of a direct object the verb means 'thinking of something which existed in the mind of the subject before the act of thinking'. With a direct object, however, the verb means thinking of something to be effected by and to result from the act of thinking."***

Nous voyons qu'il ne pose pas le principe de deux verbes, mais il pense qu'il y a une différence sémantique qui va de pair avec la différence syntaxique des constructions de ce verbe; c'est ce que nous avons dit à propos du verbe *kâr kardan*, où la différence sémantique est beaucoup plus évidente que dans le cas de *fekr kardan*. En deuxième lieu, S. Karimi (1987) étudie tous les verbes considérés comme composés et à la fin elle arrive à les regrouper en trois classes. La première classe, contenant des verbes comme *šir dâdan* (mot à mot: lait donner; allaiter), *ketâb xândan* (lire), *dars dâdan* (mot à mot: leçon donner; enseigner) et *pul dâdan* (mot à mot: argent donner; donner de l'argent), est définie ainsi: "[...] the members of Class 1, which have been considered as compound verbs by most grammarians are nothing but verb phrases." (p. 24). Les verbes de sa deuxième classe ont les caractéristiques suivantes:

***"These verbs, which have a maximal projection of X as their non-verbal element, reveal an intermediate stage between the true compounds of Class 3 and the verb phrases of Class 1. Therefore, I consider them as pseudo compounds in this language." (Ibid.).***

Dans cette classe on trouve notamment *zamin xordan* (mot à mot: terre manger; tomber), *mariz šodan* (mot à mot: malade devenir; tomber malade), et *da'vat kardan* (mot à mot: invitation faire; inviter). Etant donné que les substantifs de ces verbes peuvent avoir des expansions, S. Karimi cite le travail de Samiiian où ce dernier pense que ces substantifs-ci ne sont pas du niveau X° mais du niveau X-bar. Finalement, elle met des verbes comme *dust dâstan* (mot à mot: ami avoir; aimer), *guš kardan* (mot à mot: oreille faire; écouter), *dars dâdan* (mot à mot: leçon donner; enseigner) et *sorx šodan* (mot à mot: rouge devenir; rougir). Les membres de cette classe ont les caractéristiques suivantes:



**"[...] they show all the syntactic-morphological properties of true compounds, [...] the non-verbal element of these compounds is an  $X^0$ , which may not branch, and lets nothing but inflectional affixes and clitic pronouns separate it from the verbe." (Ibid.).**

Nous constatons que les trois classes de S. Karimi et nos trois groupes ont, à peu de chose près, les mêmes caractéristiques. Le point qui nous intéresse ici c'est le verbe *dars dâdan* qui figure deux fois: une fois comme un verbe de la première classe, et une fois comme un verbe de la troisième classe. S. Karimi distingue donc deux *dars dâdan*: le premier veut dire "donner une leçon", alors que le deuxième a le sens de "enseigner". La différence syntaxique entre ces deux verbes est la même qu'entre *fekr kardan* avec ou sans objet, ou entre *javâb dâdan* avec et sans objet.

Donc nous voyons que les linguistes ne sont pas d'accord sur l'existence de deux verbes, et pour cause, il s'agit d'un problème difficile à résoudre. En effet, si nous posons le principe de l'existence de deux verbes, homonymes et homographes, nous devons considérer l'un d'entre eux comme un verbe composé et l'autre comme un verbe précédé de son objet générique (ce qui est fait par S. Karimi lorsqu'elle met *dars dâdan* et *ketâb xândan* dans la même classe, sa Classe 1). Dans le cas d'un verbe composé, le substantif ne peut pas être séparé du verbe (exception faite par certains morphèmes dont nous avons parlé), donc chaque fois que nous avons la séquence substantif-verbe avec un constituant nominal (autre que le substantif du verbe composé) en fonction d'objet dans la phrase, nous avons affaire au verbe composé. Dans le cas d'un verbe précédé de son objet générique, nous pouvons avoir soit le substantif nu (éventuellement entouré des morphèmes "permis") soit le substantif déterminé. En effet, S. Karimi donne les trois exemples suivants, le premier concerne le verbe et son objet générique alors que les deux autres concernent le verbe composé avec un objet défini (spécifique pour Karimi) et un objet indéfini (non spécifique pour S. Karimi) respectivement:

(5-168)	<i>dars-e xub-i be bacce-hâ dâdam</i> (leçon-EZ / bon-un / à / enfant-pl / je donnai) J'ai donné une bonne leçon aux enfants.
(5-169)	<i>dastur-e gaštâri râ dars dâdam</i> (grammaire-EZ / transformationnel / POST / leçon / je donnai) J'ai enseigné la grammaire transformationnelle.
(5-170)	<i>târix dars dâdam</i> (histoire / leçon / je donnai) J'ai enseigné l'histoire. (Ibid., pp. 17 et 21)

Dans la première phrase le verbe *dâdan* est simple, il a comme objet *dars-e xub-i*. Dans les deux phrases suivantes, *dars dâdan* est composé et prend un objet, défini ou générique. Le seul point qui n'a pas été soulevé par S. Karimi est l'existence des phrases suivantes qui peuvent se former à partir des deux dernières phrases ci-dessus:

(5-171)	<i>diruz dars-e dastur-e gaštâri râ dâdam</i> (hier / leçon-EZ / grammaire-EZ / transformationnel / POST / je donnai) Hier, j'ai enseigné la
---------	--

	grammaire transformationnelle (j'ai donné la leçon de la grammaire transformationnelle).
(5-172)	diruz <i>dars-e târix dâdam</i> (hier / leçon-EZ / histoire / je donnai) Hier, j'ai enseigné la leçon d'histoire.

C'est-à-dire qu'en partant du verbe composé, le substantif peut être déterminé en devenant le noyau d'un syntagme nominal<sup>79</sup>. Une explication possible serait de traiter *dars dâdan* des deux phrases ci-dessus comme un verbe simple précédé d'un objet déterminé, auquel cas partant d'un verbe composé nous arrivons à un verbe simple, ce qui nous amène à l'existence d'un seul verbe qui peut se comporter, tour à tour, comme un verbe simple ou un verbe composé. A partir de là, poser le principe d'existence de deux verbes n'est plus nécessaire. Par ailleurs, si nous nous intéressons au sens des deux verbes, nous voyons que la différence sémantique entre les deux verbes est d'ordre générique/non générique: le verbe composé *dars dâdan* a un sens générique alors que le verbe simple *dâdan* précédé de l'objet *dars* a un sens non générique (spécifique ou non spécifique). Autrement dit, la différence sémantique n'est pas telle qu'il faille poser le principe de l'existence de deux verbes. Nous pensons qu'il serait beaucoup plus simple de dire qu'il existe un verbe *dars dâdan*, constitué d'un verbe et son objet générique, et que ce dernier perd son caractère générique dès qu'il est déterminé.

Ce qui est vrai pour *dars dâdan* l'est également pour les verbes comme *ketâb xândan* (lire un livre), *qazâ xordan* (manger), etc. En outre, on peut appliquer le même type d'analyse pour d'autres verbes comme *javâb dâdan* (répondre) et *harf zadan* (parler), sans oublier que ceux-ci n'ont pas toutes les caractéristiques des séquences objet générique-verbe. En revanche, un verbe comme *kâr kardan* (travailler) pose un problème. Nous avons vu qu'au niveau syntaxique il se comporte comme *javâb dâdan* et *harf zadan*; nous avons aussi vu que lorsque son substantif se détermine, le sens de l'ensemble substantif-verbe change. En effet c'est dans de tels cas que nous sommes tentée de supposer l'existence de deux verbes, l'un composé, traduisible par "travailler", l'autre verbe simple accompagné de son objet générique qui peut être déterminé, voulant dire "faire quelque chose". Néanmoins nous pensons que le critère sémantique tout seul n'est pas suffisant pour nous permettre de décider s'il existe un ou deux verbes, d'autant plus que suivre ce raisonnement nous conduit à un impasse: selon Meyer-Ingwersen le verbe *fekr kardan* (penser) n'a pas le même sens suivant qu'il ait un objet déterminé ou non déterminé. Bien que la différence sémantique entre les différentes constructions de *fekr kardan* soit plus une nuance qu'un changement sémantique, le problème de la subjectivité du critère sémantique reste entier: à partir de quel moment la différence sémantique entre substantif-verbe et substantif déterminé-verbe est-elle suffisamment grande pour que nous puissions dire qu'il s'agit de deux verbes et non plus du même verbe?

Ainsi nous voyons que la décision sur l'existence de deux verbes concernant les

<sup>79</sup> Le cas du dernier exemple est intéressant dans la mesure où nous partons d'une phrase avec deux objets dépolarisés (cf. la fonction objet), il s'agit de l'exemple donné par S. Karimi, et nous pouvons arriver à une phrase dont le verbe est précédé d'un syntagme nominal formé de deux anciens objets en fonction de déterminant et de déterminé respectivement (*dars-e târix*). On peut, à partir de là, faire suivre le syntagme par le morphème *râ*: diruz *dars-e târix râ dâdam* Hier j'ai enseigné la leçon d'histoire.

verbes composés traditionnellement appelés séparables n'est pas facile à prendre.

A côté de tels verbes, il en existe qui entrent toujours dans les mêmes types de constructions mais qui ont des sens différents. Ainsi, lorsque les verbes ont exactement les mêmes constructions, nous pouvons sans trop de risque dire qu'il s'agit de plusieurs verbes distincts. L'exemple que nous donnons est le verbe *cerk kardan* (mot à mot: sale faire). Ce verbe peut avoir trois sens différents, et entrer dans deux types de constructions. Voyons les exemples:

(5-173)	bâ gel bâzi nakon lebâs-et o <i>cerk mikoni</i> (avec / boue / jeu / ne fais pas / vêtement-I.2sg / POST / sale / tu fais) Ne joue pas avec la boue, tu salis tes vêtements.
(5-174)	diruz baccehâ ro ferestâdam hammâm <i>cerk-ešun kardand</i> (hier / enfants / POST / j'envoyai / bain / sale-I.3pl / ils firent) Hier j'ai envoyé les enfants au bain, on les a lavés <sup>80</sup> .
(5-175)	angošt-am ke boride bud <i>cerk karde</i> (ast) (doigt-I.1sg / que / PP (coupé) / AUX (était) / pus / PP (fait) / (AUX (est))) La plaie de mon doigt coupé s'est infecté.

Comme nous le constatons, ce verbe peut être transitif, ce sont les deux premiers exemples qui le montrent, ou intransitif, comme on le voit dans le dernier exemple. Lorsqu'il est transitif, l'ensemble substantif-verbe reste soudé, ce qui veut dire que le substantif ne peut pas devenir l'objet de la phrase. Par ailleurs, il peut avoir un objet, *lebâs-et* dans la première phrase et *baccehâ* (représenté sous forme d'indice suffixé au substantif) dans la deuxième; il fonctionne comme un verbe composé du groupe *zin kardan*. Les deux constructions sont donc les mêmes, mais le sens du verbe varie considérablement de l'une à l'autre. Qui plus est, ce même verbe peut renvoyer à une réalité totalement différente, à savoir "suppurer", et dans ce cas le verbe composé est intransitif. Nous pouvons d'ores et déjà effectuer un premier tri: nous avons deux types de verbes, l'un transitif et l'autre intransitif. A ce stade, nous ne pensons pas pouvoir dire que la différence du comportement syntaxique de deux types de verbes puisse nous mener à l'existence d'au moins deux verbes, c'est en fait la différence considérable de sens qui peut, éventuellement, nous y mener.

En ce qui concerne les deux occurrences du verbe transitif, là nous pouvons effectuer un deuxième tri en disant qu'il s'agit de deux verbes distincts parce que ces verbes ont les mêmes propriétés syntaxiques, donc ils entrent dans les mêmes types de constructions, et pourtant ils ont des sens très éloignés (presque opposés: "salir" d'une part et "laver"

<sup>80</sup> En fait ici le verbe *cerk kardan* ne veut pas dire simplement "laver", il renvoie à un acte qui consiste à enlever les peaux mortes du corps à l'aide d'un gent rugueux (*kisse*) et d'un produit spécial (*sefidâb*).

d'autre part) pour qu'on puisse les considérer comme deux verbes distincts.

En résumé, nous pensons que pour poser l'existence de deux verbes, il faut d'abord avoir une différence considérable de sens, et non pas une nuance sémantique différente. Ensuite, quand nous avons des verbes qui n'ont aucune différence syntaxique en ce qui concerne les constructions dans lesquelles ils entrent et qui montrent quand même cette différence de sens, là, il est éventuellement possible de parler de deux verbes composés distincts.

En reprenant les exemples déjà cités, nous remarquons que ces conditions ne sont pas remplies par les verbes comme *javâb dâdan* (répondre) ou *dars dâdan* (enseigner, donner une leçon). En effet la différence de sens n'est pas telle qu'on puisse penser à l'existence de deux verbes. Par ailleurs, chaque verbe peut entrer dans deux constructions syntaxiques différentes (une fois il se comporte comme un verbe composé, et une fois comme un verbe simple ayant un objet déterminé), et non pas dans une même construction en présentant des sens différents. Là encore les faits nous amènent à penser qu'il serait préférable de traiter des verbes tels que *dars dâdan* et *javâb dâdan* comme des composés dont le substantif peut devenir le noyau d'un syntagme nominal.

### 5.5.3. Le persan comparé à d'autres langues

---

Dans le chapitre deux de ce travail nous avons vu qu'il y a beaucoup de langues qui procèdent à la composition objet-verbe. Le point sur lequel nous voudrions attirer l'attention à ce stade c'est le fait que l'existence de différents types de verbes composés n'est pas propre au persan non plus. Il faut remarquer qu'en dépit de différents groupes de verbes composés du persan, ceux-ci peuvent être divisés, en gros, en deux groupes principaux: ceux dont le substantif peut fonctionner comme l'objet de la phrase, et ceux dont le substantif reste toujours satellisé par le verbe.

A partir de là, nous pouvons donner l'exemple de plusieurs langues connaissant la composition objet-verbe qui présentent la même division en ce qui concerne l'autonomie du substantif du verbe composé. Nous avons déjà parlé de la langue turque, qui connaît d'une part la composition objet générique-verbe, et d'autre part les compositions lexicalisées dont le substantif est totalement satellisé par le verbe.

A. Murugaiyan distingue, en tamoul, deux types de substantifs en association avec les verbes composés de cette langue qui sont décrits ainsi: "En tamoul on trouve deux tendances: l'objet partiellement ou entièrement affecté/patient et le formant nominal faisant partie intégrante du formant verbal et de la locution sémantiquement." (1997:188).

A. Montaut parle, à propos de l'hindi, de l'existence de plusieurs types de verbes composés. En somme, elle parle de la "semi-coalescence" de certains verbes, dont le substantif peut être marqué par le morphème de l'accusatif *ko*, et d'autres verbes dont le substantif garde une partie de son autonomie mais ne peut pas être marqué par *ko* (1997:223-4).

Ces quelques cas montrent qu'en fait le lien plus ou moins fort entre le substantif et le verbe dans le cas des verbes composés est un critère général qui peut servir à subdiviser

les verbes composés des langues qui connaissent ce phénomène.

### 5.6. La composition objet-verbe en persan et la théorie du prototype

En tenant compte de l'analyse syntaxique des verbes composés, nous pouvons dire que le persan montre une tendance à la coalescence objet-verbe qui peut aboutir à la formation des verbes composés tels que *qazâ xordan*, *fekr kardan*, *javâb dâdan*, *zin kardan*, *gul zadan*, etc., et qu'il existe une grande catégorie de séquences objet-verbe (ou substantif-verbe) qui peuvent fonctionner comme verbes composés. Mais cette composition n'est pas tout à fait comme le genre de composition que nous entendons lorsque nous pensons à certains termes composés comme "*truckdriver*", nous avons vu qu'il s'agit d'un type de composition morphologiquement non marquée. En effet l'étude des verbes composés persans nous pose plusieurs problèmes:

1. Le passage de la séquence objet générique-verbe à la séquence substantif satellite-verbe ne se fait pas de manière nette et précise; il existe des verbes composés intermédiaires, montrant à la fois les caractères sémantiques et syntaxiques des deux extrêmes. 1.
2. La notion même de "composition" peut poser des problèmes: nous avons vu que les verbes composés ne forment pas des blocs morphologiques indissociables. Si nous voulons garder le terme de "verbe composé", il faut d'abord donner une définition correspondant au cas particulier des verbes persans, en gardant à l'esprit qu'il faut poser une limite au-delà de laquelle le lien entre le substantif et le verbe ne peut plus être considéré comme "composition". 2.
3. Un point qui prend une importance particulière dans la discussion sur les verbes composés c'est la notion de lexicalisation. Tous les séquences substantif-verbe formant une unité sémantique peuvent être des unités lexicalisées, mise à part les séquences objet interne-verbe où le sens des deux éléments est redondant. Mais le problème se pose, là encore, à propos du degré de prévisibilité du sens d'un composé à partir du sens de ses constituants. Le sens d'une séquence comme *zinkardan* (seller) n'est pas difficile à prévoir, alors que le sens de *zamin xordan* (mot à mot: terre manger; tomber (par terre)) n'est, a priori, pas prévisible. Cela aurait été facile de dire que les unités lexicalisées sont des verbes composés et pas les autres, mais on ne peut pas décider facilement à partir de quel moment il faut considérer une unité comme lexicale. 3.

En dépit de ces quelques problèmes, nous pensons qu'il existe un certain nombre de caractéristiques syntaxiques qui nous permettent de reconnaître un verbe composé comme tel. Dans le cas de certains verbes, ces caractéristiques ne nous autorisent pas de décider si oui ou non nous avons affaire à un verbe composé tout simplement parce

que la composition verbo-nominale en persan est une question de degré.

Cette constatation nous amène tout naturellement à la théorie du prototype. En effet, étant donné le caractère scalaire de la composition substantif-verbe, nous pensons que la seule manière nous permettant d'étudier de telles séquences c'est l'application de la théorie du prototype à la catégorie des verbes composés du persan.

Pour ce faire, nous pouvons nous baser sur les propriétés des différentes séquences substantif-verbe. Dans ce cas, il faut définir une entité prototypique, avec un certain nombre de caractéristiques, et ensuite mesurer l'écart des autres verbes composés par rapport au prototype en comparant leurs caractéristiques avec celles du prototype. En d'autres termes, le prototype nous permet de dresser une "liste", énumérant ses caractéristiques; si une séquence substantif-verbe ne montre aucune de ces caractéristiques, nous pouvons dire qu'il ne s'agit pas de composition verbale; dans le cas où cette même séquence montre certaines de ces caractéristiques, selon le nombre de celles-ci, nous pouvons dire qu'il montre un degré plus ou moins poussé de cohésion entre ses éléments et donc nous pouvons en conclure qu'il est plus ou moins prototypique.

En ce qui concerne les verbes composés, nous prenons un verbe comme *zin kardan* comme le prototype (bien qu'il ne représente pas un "composé" prototypique, il est un "verbe composé" prototypique du persan); nous pouvons résumer ses caractéristiques: le lien syntaxique très fort entre les deux éléments, la possibilité pour l'ensemble de fonctionner comme le prédicat de la phrase mais l'impossibilité pour le substantif du verbe composé de prendre la position de l'objet, et l'unité sémantique des deux membres du composé.

Ainsi, les verbes du quatrième groupe (*gul zadan* (tromper)), présentant les mêmes caractères syntaxiques, sont très proches du prototype, mais s'en écartent par le fait que leur substantif n'existe qu'en composition avec le verbe: il n'a pas d'existence propre. Les verbes du deuxième groupe, celui de *javâb dâdan* (répondre), sont moins prototypiques: leur substantif peut fonctionner comme l'objet de la phrase et la cohésion entre les deux membres du composé est moins forte que dans le cas du prototype. Le premier groupe, constitué de séquences objet générique-verbe, est le groupe le moins prototypique: pas la même caractéristique sémantique que le composé prototypique (dans la mesure où les deux membres du composé gardent leurs sens respectifs), pas de possibilité pour l'ensemble de fonctionner comme le prédicat en présence d'un objet autre que le substantif du verbe composé, et un lien entre les deux membres du composé très ténu.

Ainsi, nous pouvons dire que le persan possède une catégorie de verbes composés avec un noyau dur représenté par les composés prototypiques autour duquel viennent se placer les verbes dont le substantif peut fonctionner comme objet de la phrase, le tout entouré par les verbes accompagnés de leur objet générique.

En ce qui concerne ce dernier groupe des verbes composés, c'est-à-dire les verbes accompagnés de leur objet générique, il nous pose en effet un problème: il est très peu prototypique, alors pourquoi le considérer comme faisant partie des verbes composés? Nous pensons que le critère décisif nous conduisant à le mettre parmi les différents groupes de verbes composés est le fait que l'ensemble objet-verbe montre un degré

suffisamment élevé de cohésion pour fonctionner comme un prédicat uni, tout comme *fəkr kardan* (penser), *kâr kardan* (travailler) ou *javâb dâdan* (répondre). Par ailleurs, si nous décidons d'écarter ce groupe, il nous faut tracer une limite nette entre celui-ci et les autres groupes, ce qui, à notre avis, n'est pas faisable: en dépit de ses différences, le groupe de verbes accompagnés de leur objet générique appartient à la catégorie des verbes composés du persan.

La prise en compte de la théorie du prototype peut avoir plusieurs avantages. Avant tout, en donnant une vision scalaire de la catégorie des verbes composés, elle règle un des plus grands problèmes que les linguistes ont lorsqu'ils s'intéressent aux verbes composés. En effet, nous n'aurons plus à décider si un verbe, présentant une partie de caractéristiques des verbes composés, en fait partie ou non; il suffira de le situer par rapport au verbe composé prototypique. Nous pensons que ce fait donne une cohérence nouvelle à cette catégorie: nous avons vu que les listes des verbes composés du persan diffèrent d'un linguiste à un autre, et qu'il n'existe pas une définition pour cette catégorie qui soit acceptée par tous. La théorie du prototype nous permet de poser le problème autrement: nous n'aurons que définir les caractéristiques du prototype et de n'écarter de la catégorie que les séquences qui ne montent aucune d'entre elles.

L'autre avantage de cette approche c'est qu'elle tient compte, à l'aide des écarts par rapport à l'entité prototypique, des différences syntaxiques entre les membres du même groupe. Nous avons vu que dans le deuxième groupe il y a des différences entre les verbes comme *kâr kardan* (travailler) et *javâb dâdan* (répondre). La théorie du prototype peut, très facilement, nous dire pourquoi: le premier verbe est plus proche du prototype que le deuxième, d'où la différence entre leurs comportements syntaxiques respectifs.

Qui plus est, ce n'est que de cette manière qu'on peut avoir une analyse cohérente des différences entre deux extrémités du continuum formé par des séquences substantif-verbe. Autrement dit, il est plus facile d'expliquer la différence entre les deux extrémités du continuum constitué par les verbes composés en ayant recours à la théorie du prototype qu'en se basant sur les théories traditionnelles.





## 6. Les verbes composés et la voix

### 6.1. La voix passive

Lorsqu'on étudie les verbes composés du persan, il est intéressant d'étudier en même temps le statut du substantif, qu'il soit entièrement satellisé ou pas, quand la phrase subit un changement de voix. En effet, cette étude nous permet de mieux comprendre le rôle du substantif par rapport au verbe. A partir du moment où on s'intéresse à la question de la voix dans une langue on s'aperçoit qu'il ne s'agit pas d'un problème facile à traiter, surtout lorsque la langue étudiée présente des lacunes morphologiques pour marquer les changements de voix. Le cas d'une langue comme le tswana nous paraît presque idéal. Dans cette langue, non seulement les différentes voix ont des morphèmes qui se situent au niveau du verbe, mais aussi nous pouvons avoir une configuration comme la suivante:

(6-1)	Bóntsha bóna bónala faire voir voir se voir (causatif) (actif) (moyen) (Creissels 1991:436)
-------	---

Dans le cas de ce verbe tswana, nous ne pouvons pas avoir de problème pour distinguer les différentes formes d'une part et de leur donner un statut de voix d'autre part. La langue persane ne fonctionne pas de la même manière. D'abord, elle n'a plus de

morphème de voix comme en tswana (le causatif mis à part). Ensuite, comme nous le verrons plus loin, certaines constructions posent des problèmes d'analyse parce que dans cette langue les linguistes ne reconnaissent que deux voix: l'active et la passive (certains parlent de la voix causative, mais ils restent peu nombreux). Pour résumer le problème de la voix en persan d'une manière générale, nous prenons l'exemple du verbe le plus employé dans différentes constructions dont certaines passives, le verbe *šodan* (devenir), sachant que les traductions françaises correspondent aux différences sémantiques que nous percevons entre les phrases persanes:

(6-2)	ali dar jang <i>košte šod</i> (Ali / dans / guerre / PP (tué) / AUX) Ali a été tué à la guerre. à côté de: Ali <i>râ dar jang koštand</i> (Ils ont tué Ali pendant la guerre.)
(6-3)	âb <i>sard šod</i> (eau / froid / il devint) L'eau s'est refroidie. à côté de: <i>bâd âb râ sard kard</i> (Le vent a refroidi l'eau.)
(6-4)	otâq <i>jâru šod</i> (chambre / balai / il devint) La chambre a été balayée. à côté de: ali otâq <i>râ jâru kard</i> (Ali a balayé la chambre.)
(6-5)	barnâme <i>tamâm šod</i> (programme / fin / il devint) Le programme s'est terminé. à côté de: ali barnâme <i>râ tamâm kard</i> (Ali a fini le programme.)

Nous voyons qu'il y a beaucoup de différence entre le système de voix du persan et celui du tswana: le persan n'a pas de morphème de voix, et nous verrons plus loin que les structures constituées avec l'auxiliaire *šodan* n'ont ni toujours le même sens, ni toujours la même fonction.

En ce qui suit, nous nous intéressons au passif d'abord, et à la voix moyenne ensuite.

### 6.1.1. Un bref aperçu historique du passif persan

---

Avant de commencer à traiter le passif du persan moderne, nous pensons qu'il est nécessaire de donner quelques éléments historiques sur l'évolution du passif depuis le vieux perse jusqu'au persan moderne.

En vieux perse il y avait deux manières pour former le passif:

à l'aide du morphème du passif -ya-:

1.

(6-7)	adâr-ya-t la forme passive construite à partir de la racine -dâr- (avoir). (Abolghasemi 1994a:64)
-------	---

le passif périphrastique: le participe passé du verbe accompagné ou non du verbe 1.  
auxiliaire *budan* (être) (Dabir Moghadam 1985). Les deux phrases suivantes sont  
respectivement la forme active et la forme passive, le participe passé de la racine  
-kar- (faire):

(6-8)	tya adam <i>akunavam</i> (ART / moi-NOM / j'ai fait) Ce que j'ai fait.
(6-9)	tya manâ <i>kartam</i> (ART / moi-GEN / PP de -kar-) Ce qui est fait par moi ("mon fait"). (Kalbasi 1988:75-6)

Le moyen perse avait conservé ces deux types du passif, avec toutefois quelques différences: en premier lieu, le morphème du passif s'était transformé, morphologiquement, en deux allomorphes *-ih-* et *-yh-*; en deuxième lieu, ce morphème ne s'affixait qu'à un nombre limité de verbes, le passif périphrastique avait gagné du terrain (Dabir Moghadam, op. cit.)<sup>81</sup> :

(6-10)	kar- <i>ih</i> -ist / kun- <i>ih</i> -et Il a été fait / il est fait (Kalbasi, op. cit.)
(6-11)	winawâd e Tu as été éloigné (e est la deuxième personne du singulier du présent du verbe <i>budan</i> (être)). (Abolghasemi, op. cit., p. 270)

A la période classique du persan moderne, le morphème du passif a totalement disparu; le passif se formait donc à partir du participe passé du verbe principal et un auxiliaire. Les verbes qui servaient d'auxiliaire étaient nombreux: *šodan* (devenir), *gaštan/gardidan* (au sens de devenir), *âmadan* (venir) et *raftan* (aller). L'auxiliaire le plus employé était *šodan* (Natelkhanlari 1994:132):

(6-12)	hame hadis az avval tâ be âxar <i>gofte šavad</i> (tout / histoire / de / début / jusque / à / fin / PP / AUX PASS) Toute l'histoire sera racontée du début jusqu'à la fin.
--------	---

Lorsque nous avons un verbe composé, à cette époque, le verbe principal n'est pas éliminé; nous avons donc un passif formé d'un substantif, du participe passé du verbe principal et de la forme conjuguée de l'auxiliaire (Ibid.):

<sup>81</sup> A propos du passif, il est intéressant de savoir que les formes passives du vieux perse ont été traitées comme les formes actives en moyen perse. De ce fait, nous avons des phrases comme: man kird J'ai fait (forme active) Le verbe *kird* vient du participe passé du vieux perse *kartam* (et *man* vient de *mana* du vieux perse), ce qui fait qu'il n'est pas en accord avec son sujet, d'où les constructions ergatives du moyen perse. Cette langue ayant une structure mixte, les mêmes verbes au présent ont une construction accusative: az kunam Je fais. (Kalbasi, op. cit.)

(6-13)	zeker kard (forme active) / <i>zeker karde šod</i> (forme passive) (mention / il fut) / (mention / PP (fait) / AUX PASS) Il a mentionné / il a été mentionné <sup>82</sup> .
--------	--

En ce qui concerne l'époque actuelle, la voix passive se fait uniquement par l'auxiliation d'un verbe. Il en existe plusieurs; le verbe le plus couramment employé est le verbe *šodan* (devenir). La langue littéraire emploie parfois les verbes *gaštan* (tourner) et *gardidan* (même sens).

Dans le chapitre consacré à la grammaire persane, nous avons vu comment le passif des verbes simples se forme, et nous n'allons pas y revenir. En revanche, nous allons nous intéresser à plusieurs problèmes qui se posent tant au sujet du passif en général qu'au sujet du passif des verbes composés. Pour ce faire, nous étudierons d'abord l'avis de certains linguistes qui pensent que le persan ne possède pas de construction passive, ensuite nous nous intéresserons au traitement des verbes composés et de leur passif dans la grammaire traditionnelle, et finalement nous verrons si la notion de voix passive peut être retenue à propos des verbes composés.

### 6.1.2. Le persan moderne a-t-il une construction passive?

L'idée de l'existence des constructions passives (des verbes simples) en persan a été mise en cause par un certain nombre de linguistes, dont Palmer (1970), Bashiri (1972) et notamment Moyne (1974). Windfuhr donne un résumé des analyses et des théories de ces linguistes que nous reprenons ici. Les deux premiers linguistes ont recours à la grammaire des cas pour expliquer le passif. Selon Palmer, dans les constructions dites passives, le datif ("experiencing object") est promu à la position sujet, ce qui cause des changements morphologiques au niveau du verbe tels que la transformation du verbe principal en participe et l'insertion de verbe *šodan* (devenir). Bashiri, de son côté, accepte cette analyse, mais du point de vue sémantique et syntaxique il interprète le participe passé (du verbe principal) comme étant l'objet (complément) de l'expérient. Par exemple, la phrase suivante

(6-14)	pesar košte šod (garçon / PP (tué) / AUX PASS) Le garçon a été tué
--------	--

peut être interprétée comme:

(6-15)	[the boy is (a) killed (one)] it happened <sup>83</sup> . (Windfuhr pp.106-7)
--------	--

<sup>82</sup> Natelkhanlari fait la remarque que cette construction n'existe plus en persan moderne actuel. Dans le cas d'un verbe composé, le passif se forme par le remplacement du verbe: *ejrâ kard* / *ejrâ šod* Nous verrons ceci en détail plus loin.

Moyne part d'une paire de phrase:

(6-16)	ali dide šod	ali râ didand
	(Ali / PP (vu) / AUX PASS)	(Ali / POST / ils virent)
	Ali a été vu	Ils ont vu Ali

Il pense qu'elles sont le résultat d'une seule structure inchoative profonde:

(6-17)	(in) [ ] šod
	(ceci) [ ] devint

avec l'insertion d'une phrase active ayant un élément [PRO] (un agent non spécifié étant à la troisième personne du pluriel) on peut arriver à deux phrases du départ:

(6-18)	in [[PRO] ali bin] šav [+ passé].
	1. ø [[ ø ] ali dide] šod
	2. ø [[ ø ] ali didand] ø

Le résultat final donne les deux phrases de la paire du départ. Il en déduit que les constructions dites passives du persan sont en fait des inchoatives, et donc tout à fait comparables à d'autres phrases inchoatives se construisant avec le verbe *šodan* telle que:

(6-19)	[ali xeyli xošhâl] šod (Ali / très / content / il devint) Ali est devenu très content. (Windfuhr, pp. 107-8)
--------	---

Selon cette analyse, le participe passé a le même rôle syntaxique qu'un adjectif attribut comme *xošhâl* (content).

Dabir Moghadam, dans un de ses articles (1985), revient longuement sur cette analyse. Il critique plusieurs parties du travail de Moyne, dont nous ne parlons pas ici, mais il avance un point qui nous paraît intéressant pour la suite de notre travail. En fait Dabir Moghadam pense que Moyne confond le passif et l'inchoatif ayant comme verbe *šodan* pour la simple raison que ces constructions ont une même structure de surface. Il commence son raisonnement par un ensemble de phrases, comprenant des paires de phrases en anglais et en persan:

(6-20)	a. The water is cool âb sard ast b. The water cooled. âb sard šod c. The water became cool. âb sard šod d. *The water became cool by John. âb tavassot-e mahmud sard šod e. John cooled the water. mahmud âb râ sard kard f. The
--------	--

<sup>83</sup> Nous nous tenons aux explications des auteurs et ne tenons pas compte du fait que cette interprétation est en contradiction avec l'analyse de la phrase en ses parties constituantes: [the boy is (a) killed (one)] ne peut pas être considéré comme un élément constitutif de la phrase du départ.

	water was cooled (by John)âb (tavassot-e mahmud) sard šod (Dabir Moghadam 1985:36)
--	--

où *sard šodan* est composé de l'adjectif *sard* (froid) et le verbe *šodan*, *mahmud* est un nom propre, et *tavassot-e* (par l'intermédiaire de) est employé pour introduire le complément d'agent de la phrase passive. Dabir Moghadam attire l'attention sur les phrases persanes b, c et f: les deux premières sont des inchoatives, alors que la troisième est une phrase passive où le complément d'agent n'est pas exprimé; comme on peut l'observer, les trois phrases ont la même structure de surface, à savoir l'adjectif plus *šodan*, et il en conclut que ce type de phrase est ambigu. D'après lui, c'est cette ambiguïté qui a induit Moyne en erreur (op. cit., pp. 36-7).

Autrement dit, un certain nombre des phrases causatives constituées d'un adjectif et le verbe *kardan* ont leur équivalent inchoatif avec le verbe *šodan*, tout comme leur passif. Pour désambiguïser de telles phrases, il propose un test sémantique qui consiste en l'insertion des constituants suivants (op. cit., p. 40):

(6-21)	bomb (xod be xod) monfajer šod (bombe / soi / à / soi / explosé / il devint) La bombe a explosé (de soi).
(6-22)	bomb (tavassote u) monfajer šod (bombe / par l'intermédiaire de / lui / explosé / il devint) La bombe a été explosée (par lui).

(

Par ailleurs, Dabir Moghadam pense que le persan possède des passifs répondant aux critères de passivation de Permuter et Postal sans aucune ambiguïté<sup>84</sup>. Ce type de passif se construit aussi avec *šodan*, précédé du participe passé du verbe principal (op. cit. pp. 38-9):

(6-23)	mottaham (tavassote ma'murân) be dâdgâh âvarde šod (accusé / par l'intermédiaire de / agents / à / tribunal / PP (amené) / AUX PASS) L'accusé a été amené au tribunal par les agents (de police).
--------	---

Pour résumer, Dabir Moghadam pense que le persan a des constructions passives qui sont formées à l'aide de l'auxiliaire *šodan*. Certaines d'entre elles, ayant un adjectif dans leur structure, sont ambiguës parce que celle-ci se confond avec la structure inchoative de la phrase active<sup>85</sup>.

Nous avons plusieurs remarques à faire à propos de ce que nous venons de voir. En

<sup>84</sup> Perlmutter et Postal (1977) donnent les trois principes suivants comme des universaux du passage de l'actif au passif: 1. l'objet direct de l'actif devient le sujet du passif. 2. le sujet de l'actif devient un "chômeur". 3. la phrase passive est intransitive en surface. (Dabir Moghadam, op. cit., p.38)

premier lieu, nous sommes d'accord avec Dabir Moghadam en ce qui concerne l'existence du passif en persan. En effet, comme nous en avons parlé plus haut (cf. 3.5.3), la langue parlée n'emploie pas souvent le passif, mais il n'en demeure pas moins que cette construction existe bel et bien. La ressemblance superficielle entre certaines structures appelées inchoatives et certains passifs et leur différence plus profonde a été, à notre avis, démontrée par Dabir Moghadam et aussi par Barjasteh (1983).

Par ailleurs, l'argument le plus important de Moyne, lui permettant de rejeter l'existence du passif, c'est le fait que le passif persan ne peut pas avoir de complément d'agent<sup>86</sup>. Il en déduit que la phrase passive ne peut pas être dérivée d'une phrase active sous-jacente par la transformation passive, donc le persan n'a pas de passif. Il est intéressant de voir, à ce propos, l'article de Langacker et Munro dans lequel les auteurs exposent les résultats de leurs travaux sur les constructions passives et impersonnelles des langues uto-aztèques et mojave tout en les comparant avec les passifs de l'anglais. Ils finissent par en tirer une hypothèse sur les constructions passives en général. Selon eux, le passif n'est pas le résultat d'une transformation passive agissant sur une phrase active sous-jacente; il a une structure profonde distincte. La preuve de ce qu'ils avancent se trouve dans les caractéristiques du passif qui sont les suivantes (1975, p.791)<sup>87</sup>:

1. Le passif résulte de l'insertion d'une proposition au prédicat "BE".
2. Le sujet de cette proposition est non spécifié, c'est-à-dire qu'il est sémantiquement requis, mais il n'a pas reçu d'identification référentielle ou lexicale.
3. Le complément d'agent ou d'instrument n'est pas partie intégrante de la construction passive; s'il existe, il provient d'une source externe.

Nous pouvons constater que la dernière des caractéristiques du passif, concernant l'origine externe du complément d'agent, va à l'encontre du raisonnement de Moyne. En effet le passif persan est employé pour éviter de mentionner l'agent, soit parce qu'il est inconnu soit parce que l'énonciateur juge sa saillance tellement peu élevée qu'il renonce à le mentionner. Si de tels compléments existent néanmoins en persan, nous pensons que cela s'est fait par l'influence de la traduction des œuvres des langues étrangères tel le français. Par ailleurs, les locutions qui servent, en persan, à introduire le complément

<sup>85</sup> Barjasteh (1983) critique lui aussi l'analyse de Moyne, et tout comme Dabir Moghadam, il pense que la ressemblance superficielle du passif et de l'inchoatif est à l'origine de l'erreur de Moyne. Le test sémantique qu'il donne pour différencier les passifs et les inchoatifs est en gros le même que celui de Dabir Moghadam; il finit par conclure que la différence sémantique entre le passif et l'inchoatif conduit automatiquement à une différence structurelle entre ces constructions. Pour Barjasteh, la cause de la ressemblance de telles phrases est le fait qu'en passant de l'actif au passif, si le verbe principal est *kardan*, son participe passif *karde* est obligatoirement éliminé à cause des changements historiques survenus en persan. Donc Barjasteh pense lui aussi que la langue persane possède une construction passive.

<sup>86</sup> On peut en effet ajouter le complément d'agent à l'aide de certaines expressions comme *be vasileye* (par le moyen de) ou *tavassote* (par l'intermédiaire de), mais Moyne pense qu'un complément d'agent ainsi ajouté rend la phrase passive difficilement acceptable.

<sup>87</sup> La traduction est la nôtre.

d'agent peuvent tout aussi bien servir à introduire d'autres types de compléments, dans la phrase active comme dans la phrase passive:

(6-24)	pedar-i <i>tavassote</i> câqu-ye šekâr pesar-e xod râ košt (père-un / par / couteau-EZ / chasse / fils-EZ / soi / POST / il tua) Un père a tué son fils avec un couteau de chasse.
(6-25)	in nâme <i>be vasile-ye</i> edâre-ye post ferestâde šode ast (ce / lettre / par / moyen-EZ / bureau-EZ / poste / PP (envoyé) / AUX PASS / il est) Cette lettre a été envoyée de la part du bureau de poste.

(

Dans le premier exemple la locution *tavassote* introduit un instrumental, et dans le deuxième exemple, bien que la phrase soit au passif, la locution *be vasileye* n'introduit pas le complément d'agent proprement dit. C'est pour cette raison que nous pensons que l'introduction du complément d'agent n'est qu'une fonction secondaire de ces locutions, peut-être même une fonction récente, créée sous l'influence de la traduction de textes en langues étrangères.

Qui plus est, nous pensons que l'étude de voix ne peut pas avoir un résultat satisfaisant si nous nous contentons d'une approche purement syntaxique. En d'autres termes, le changement syntaxique induit par la voix dans une phrase va de pair avec le changement de sens qu'il y amène. D. Creissels définit la voix comme suit:

**"On peut parler de "voix" chaque fois qu'une différence morphologique entre deux formes verbales issues d'un même lexème est associée de façon relativement régulière à une différence au niveau des schèmes argumentaux avec lesquels elles sont compatibles [...]" (1995: 265).**

Il n'est pas difficile de constater que certains linguistes qui se sont intéressé au passif persan n'ont pas pris en compte le côté sémantique du problème, et c'est en se basant sur le sens des phrases que Dabir Moghadam et Barjasteh ont pu, sans trop de difficulté, prouver la confusion de Moyne concernant les phrases passives et inchoatives. En effet la phrase:

(6-26)	pesar košte šod (garçon / PP (tué) / AUX PASS) Le garçon a été tué.
--------	---

a un sujet qui est sémantiquement le patient du procès exprimé par le verbe. Ce procès a un agent qui n'a pas été explicité pour des raisons sémantico-pragmatiques, mais l'agent doit exister puisque le constituant nominal en fonction d'objet est un patient (l'agent est "sémantiquement requis"). C'est justement ce qu'une passivation fait: le patient du procès devient le sujet de la phrase et l'agent peut être exprimé sous forme d'un complément d'agent. Donc il est évident, à notre sens, que cette phrase a un sens passif.



La deuxième remarque que nous voulons faire sur ce qui a été dit plus haut c'est que l'analyse des deux linguistes concernant les phrases ayant à la fois un sens passif et un sens inchoatif nous semble très intéressant parce que les exemples qu'ils donnent sont ce qu'on connaît traditionnellement sous le nom des verbes composés à adjectif. Prenons les verbes suivants, dans leur sens inchoatif, le premier de Dabir Moghadam (op. cit., p. 36) et les trois autres de Barjasteh (op. cit., p. 276):

(6-27)	âb <i>sard</i> ast L'eau est froides.
(6-28)	âb <i>garm</i> šod L'eau s'est chauffée.
(6-29)	lebâshâ <i>xošk</i> šod Les vêtements se sont séchés.
(6-30)	xâne <i>xarâb</i> šod La maison s'est effondrée.

Nous verrons plus loin que les verbes composés dont le lexème verbal est *šodan* (les trois derniers exemples) répondent parfaitement à la définition de la voix moyenne. Autrement dit ce que Dabir Moghadam et Barjasteh appellent l'inchoatif est la voix moyenne. Ceci est important pour notre travail parce que d'une part c'est la preuve de l'existence de la voix moyenne en persan, et d'autre part nous pensons pouvoir étendre l'analyse à certains nombres de verbes composés à substantif déjà étudiés dans le présent travail. A partir de là, si notre analyse sur la voix moyenne du persan s'avère cohérente, on peut considérer ce type de phrase comme des exemples de la voix moyenne.

### 6.1.3. Le passif des verbes composés

Les verbes composés sont peu étudiés par les grammairiens et les linguistes, et leur passif encore moins. La question que nous pouvons nous poser à ce propos est de savoir si les verbes composés séparables peuvent avoir une construction passive du même type que nous avons vu pour les verbes simples, c'est-à-dire avec la formation d'un participe passé. Par ailleurs, si la réponse à cette question ne concerne qu'une partie de ces verbes, nous nous poserons une deuxième question à savoir quel est le rôle sémantico-syntaxique qu'on peut attribuer à des changements de verbes dans les paires de verbes du type *jâru kardanjâru šodan* (mot à mot: balai faire/balai devenir; balayer/être balayé).

#### 6.1.3.1. Le rôle du verbe *šodan* dans les constructions passives selon la grammaire traditionnelle persane

Avant d'aller plus loin, il est peut-être utile de jeter un coup d'œil sur ce qui a été déjà dit sur la constructions passives ou inchoative ou encore intransitive des verbes composés dans la grammaire traditionnelle. Selon Windfuhr (op. cit., p. 117), l'alternance *kardan/šodan* a très tôt attiré l'attention des linguistes occidentaux. Angelus (1684) distingue le verbe *šodan* en tant qu'auxiliaire du passif du verbe *šodan* en tant que lexème verbal d'un verbe composé. De Dieu (1639) pense qu'il existe deux ensembles de verbes

participant à la construction des verbes composés: un ensemble forme des verbes actifs et l'autre des verbes passifs. Appartiennent au premier ensemble les verbes tels que *kardan*, *âvardan* (amener), *dâštan* (avoir), *sâxtan* (construire) etc., alors que *šodan*, tout comme *gardidan* (tourner), *yâftan* (trouver) etc. constituent le deuxième ensemble. Plus près de nous, Telegdi (1951) distingue deux fonctions pour le couple *kardan/šodan*: d'une part une fonction passive et d'autre part une fonction de formation des verbes composés. Par ailleurs, il pense que ces deux fonctions sont incompatibles. Pour G. Lazard, un certain nombre de verbes qui peuvent remplacer d'autres dans une composition donnent des passifs. Par exemple, le verbe *šodan* "... forme des verbes intransitifs qui servent normalement de passifs aux transitifs formés de *kardan* (ou *dâštan*) ..." (1957: p. 290).

Dans tous les autres documents linguistiques que nous avons consultés, nous n'avons vu qu'un seul cas où l'auteur traite les verbes composés avec *kardan* ayant un équivalent avec *šodan* comme des causatifs. Il s'agit de Zamanian (1988:99):

**"Les verbes composés intransitifs qui se forment à partir d'un substantif et un des verbes *šodan*, *gaštan* (tourner) et *gardidan* (tourner) ont un causatif qui se forme par le remplacement des verbes déjà cités par l'un des verbes suivants: *kardan*, *farmudan* (ordonner), *sâxtan* (construire) et *nemudan* (montrer)."**

Partout ailleurs, dans d'autres documents, soit on parle de *šodan* comme un verbe qui rend intransitif, soit on n'en parle pas du tout (Meshkotod Dini 1987, Bateni 1991, Marzbanrad 1991, Shariat 1992, Gholamalizade 1995). Parfois le fait de la double fonction du verbe *šodan*, son rôle dans les constructions passives et sa fonction dans les structures que nous avons appelées jusqu'ici inchoatives, crée une sorte de confusion parmi certains grammairiens de la langue persane. L'exemple le plus clair nous vient de Natelkhanlari (1994). En ce qui concerne les verbes composés il dit:

**"[...] mais tous les verbes composés qui se conjuguent avec *kardan* et qui sont transitifs ont une forme intransitive qui se fait à l'aide du verbe *šodan* [...]" (p. 61).**

Quelques pages plus loin dans le même livre il dit:

**"Concernant les verbes composés, surtout ceux qui sont conjugués avec *kardan* [...] ils forment leur passif par l'élimination de *kardan* ou son équivalent et en le remplaçant par le verbe *šodan* [...]" (p. 133).**

Autrement dit, pour qualifier les verbes composés ayant une alternance *kardan/šodan* il hésite entre l'appellation passive et intransitive.

Pour résumer, nous pouvons dire que la commutation des lexèmes verbaux dans les couples tels que *kardan/šodan* pose des problèmes sérieux pour les linguistes. Il semblerait, à premier vue, que cette commutation conduit parfois à la formation des verbes composés passifs, mais pas toujours. Ce point de vue pose un problème dans la mesure où les facteurs qui interviennent d'une part pour donner des passifs et d'autre part pour donner des verbes que certains linguistes ont appelés des inchoatifs n'ont pas été dégagés. Autrement dit nous ne saurons ni pourquoi, lorsque *šodan* remplace *kardan*, nous n'avons pas toujours un passif, ni comment interpréter exactement le verbe composé "non passif" qui en résulte.

Il nous semble que la première étape pour essayer de résoudre ce problème est de tenter de délimiter, tant bien que mal, la catégorie des verbes composés. Quand nous avons étudié ces derniers, nous avons vu que le passage du verbe simple au verbe

composé ne se fait pas d'une manière nette et précise, et que nous avons affaire à un continuum qui passe par des verbes accompagnés de leur objet générique; la délimitation de la catégorie des verbes composés dans ces conditions est impossible. Pourtant, puisque nous avons distingué différents types de verbes composés, nous pensons pouvoir étudier les différents groupes séparément. Si nous tenons de faire cette distinction c'est essentiellement pour deux raisons. En premier lieu, nous avons constaté que les linguistes, surtout ceux qui travaillent dans le cadre de la grammaire persane, ne faisant pas cette distinction se trouvent devant des structures très différentes qu'ils doivent expliquer par une seule et même règle, ce qui conduit à des incohérences. En deuxième lieu, nous pensons que malgré les apparences superficielles, les séquences objet générique/verbe et les autres verbes composés sont différents du point de vue de la formation des constructions passives; le continuum qui conduit de l'un à l'autre passe par des constructions appelées les verbes composés séparables, eux-mêmes pas très homogènes, qui présentent des propriétés des deux extrémités du continuum à la fois. Ayant plusieurs groupes à caractéristiques syntaxiques différentes, il faut considérer chaque groupe dans son ensemble mais pas avec d'autres groupes pour voir les constructions passives correspondantes à chacun d'entre eux. En même temps, comme nous avons vu que les linguistes pensent qu'il existe deux types de constructions passives en persan, nous avons décidé de voir d'abord la construction traditionnellement appelée passive, c'est-à-dire le passif périphrastique; une fois cette construction étudiée, nous pourrions nous poser le problème des constructions ayant des couples de verbes qui commutent.

### 6.1.3.2. Le passif périphrastique

En ce qui concerne les verbes accompagnés de leurs objets génériques, ce qui mérite d'être expliqué ici c'est le fait que l'objet générique ne peut pas prendre la position du sujet de la phrase passive. En effet, une phrase comme:

(6-31)	qazâ xorde mišavad (nourriture / PP / AUX PASS) La nourriture est mangée.
--------	---

qui pourrait être le passif de:

(6-32)	ali qazâ mixorad (Ali / nourriture / il mange) Ali mange de la nourriture.
--------	--

nous semble être plutôt le passif d'une phrase où l'objet est défini, c'est-à-dire la phrase:

(6-33)	ali qazâ râ mixorad (Ali / nourriture / POST / il mange) Ali mange la nourriture.
--------	---

En d'autres termes, il nous semble que l'objet générique ne peut pas fonctionner comme le sujet de la phrase passive. Néanmoins, nous remarquons que la phrase

passive correspondante, même si l'objet est compris comme étant défini, est formée à l'aide de l'auxiliaire *šodan* et du participe passé du verbe principal.

Le groupe des verbes composés du type *javâb dâdan* (répondre), appelé aussi les verbes composés séparables est, comme nous l'avons vu, un groupe hétérogène. Le seul point commun des verbes de ce groupe c'est la possibilité qu'a l'élément substantival d'accepter des déterminants et devenir défini. En revanche, en ce qui concerne le nombre et la nature des déterminants que peut prendre le substantif, il existe des différences d'un verbe composé à un autre. Le passif de ces verbes n'échappe pas à cette hétérogénéité. Le verbe *javâb dâdan* lui-même forme son passif à l'aide du participe passé et l'auxiliaire *šodan*:

(6-34)	az taraf-e edâre-ye post be nâme-ye mâ <i>javâb dâde šod</i> (de / direction-EZ / bureau-EZ / poste / à / lettre-EZ / nous / réponse / PP / AUX PASS) La réponse nous a été donnée de la part du bureau de poste.
--------	---

Nous avons classé cette phrase comme passive, mais il est intéressant de savoir que la traduction française la plus proche du sens persan serait une phrase impersonnelle: "Il nous a été répondu par le bureau de poste".

Cette observation amène une question: peut-on considérer la phrase précédente, ayant un objet générique dans son équivalent actif, comme un impersonnel? Notre réponse est négative. En effet nous pensons pour qu'il y ait impersonnel, il faut une composition entre l'objet et le verbe, de telle sorte que le substantif ne puisse plus être considéré un élément autonome de la phrase, mais une partie du verbe. La coalescence du substantif des verbes composés séparables et du verbe est loin d'être suffisamment grande pour nous permettre de considérer le substantif comme faisant partie du verbe. C'est pour cette raison que nous pensons que notre intuition de persanophone est juste lorsque nous ne voyons pas ces phrases comme impersonnelles. Le fait que la traduction française la plus proche soit une impersonnelle n'est, à notre avis, pas pertinent dans ce cas.

Ce même groupe comporte d'autres verbes composés, dont *kâr kardan* (travailler). Celui-ci ne peut pas avoir un passif:

(6-35)	*(in) <i>kâr karde šod</i> ((ce) / travail / PP / AUX PASS) (Ce) Le travail a été fait.
--------	---

L'impossibilité de ce passif est liée, entre autres, au fait que le verbe *kardan* (faire) ne forme pas (ou plus) son passif à l'aide d'un participe passé (cf. 6.1.1). Il nous semble que ceci ne soit pas la seule raison, parce que la phrase suivante, où le participe a été éliminé, ne nous paraît pas acceptable non plus:

(6-36)	*in <i>kâr šod</i> Ce travail a été fait.
--------	---

Donc ce verbe ne peut pas avoir de passif. Ce qui est vrai pour ces deux verbes qu'on vient de voir l'est aussi pour tous les verbes composés de ce groupe: certains ont une construction passive, d'autres n'en ont pas. En d'autres termes, partant du fait que le substantif est séparable du verbe, donc autonome, nous ne pouvons pas toujours arriver à la conclusion qu'il est apte à devenir le sujet de la phrase passive. Cette particularité nous semble importante parce qu'à notre avis, elle traduit un lien plus fort entre le substantif et le verbe par rapport à celui existant entre les deux éléments du verbe *javâb dâdan* (répondre). Bien qu'un substantif tel que *kâr* puisse être déterminé en tant qu'objet de la phrase, il ne peut pas fonctionner comme le sujet de la phrase passive, et de ce fait il montre une partie des propriétés d'un substantif satellite. Nous pouvons observer un autre point: le verbe *kardan* est transitif, même lorsqu'il est avec le substantif *kâr* (ce dernier peut être l'objet de la phrase); l'ensemble constitué par le substantif et le verbe n'est plus transitif: le verbe *kâr kardan* ne peut pas avoir d'objet. A partir de là, nous pouvons conclure qu'effectivement le substantif *kâr* montre suffisamment d'autonomie pour remplir la valence objet du verbe, et en même temps il est satellisé à tel point qu'il ne peut pas avoir toutes les propriétés d'un constituant objet.

Le troisième groupe des verbes composés que nous avons distingué c'est celui qui comporte des verbes du type *zin kardan* (seller). Ce groupe n'a pas de passif du type "participe passé + auxiliaire".

En ce qui concerne les verbes du type *zin kardan*, même lorsqu'il y a une structure ayant un sens passif, ce n'est pas le substantif coalescent qui devient le sujet de la phrase passive, mais l'objet déterminé. En d'autres termes, la phrase

(6-37)	ali asb râ zin kard (Ali / cheval / POST / selle / il fit) Ali a sellé le cheval.
--------	---

c'est tout naturellement le substantif *asb* (cheval) qui sera le sujet passif; le substantif *zin* (selle) ne peut en aucun cas prendre la position du sujet passif. De même:

(6-38)	ali dar râ qofl kard (Ali / porte / POST / verrou / il fit) Ali a verrouillé la porte.
--------	--

c'est toujours *dar* (porte) qui sera le sujet du passif. La raison nous paraît évident: d'une part la coalescence entre le verbe et le substantif est telle que ce dernier est un satellite du verbe, ce qui veut dire qu'il n'a pas d'autonomie syntaxique (ou plutôt son autonomie est limitée à accepter quelques morphèmes verbaux), ce qui l'empêche d'occuper la position du sujet passif. Par ailleurs, l'ensemble objet-verbe constitue un verbe composé transitif, c'est-à-dire que nous avons un objet autre que le substantif satellite, c'est cet objet qui sera apte à devenir le sujet du passif:

(6-39)	<i>asb zin šod</i> (cheval / selle / il devint) Le cheval a été sellé.
(6-40)	<i>dar qofl šod</i> (porte / verrou / il devint) La porte a été verrouillée.

Nous remarquons que les phrases précédentes n'ont pas la morphologie des autres constructions passives que nous avons vues. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons plus longuement plus loin.

Si nous comparons ces verbes composés avec les verbes tels que *kâr kardan* (travailler), nous trouvons des indices qui nous montrent que dans le cas présent, le lien entre les deux éléments du verbe est encore plus fort. Le verbe *kardan*, pris seul, est toujours transitif. Lorsqu'il a le substantif *zin* comme satellite, l'ensemble reste transitif, ce qui veut dire que le substantif n'occupe en aucun cas la valence objet du verbe. Par ailleurs, *zin* ne peut pas être le sujet de la phrase passive non plus; ce fait va dans le même sens que le précédent: il est très fortement satellisé. Nous pensons que dans ce cas, l'ensemble substantif-verbe fonctionne, du moins du point de vue syntaxique, comme un constituant unique.

### 6.1.3.3. Le passif par changement du lexème verbal

En ce qui concerne le deuxième type de construction passive, il est en distribution complémentaire avec le passif périphrastique. Morphologiquement, ce passif n'a pas de participe passé, ni d'auxiliaire proprement dit; dans ce passif le lexème verbal est remplacé par un autre lexème, à la même valeur aspecto-temporelle. Nous avons vu quelques exemples, il y en a d'autres:

(6-41)	ali otâq râ <i>jâru kard</i> (Ali / chambre / POST / balai / il fit) Ali a balayé la chambre.
(6-42)	otâq <i>jâru šod</i> (chambre / balai / il devint) La chambre a été balayée.
(6-43)	<i>kârmandân az vazir ozrxâhi mikonand</i> (fonctionnaires / de / ministre / pardon / ils font) Les fonctionnaires s'excusent auprès du ministre.
(6-44)	<i>az vazir ozrxâhi mišavad</i> (de / ministre / pardon / il devient) On s'excuse auprès du ministre.
(6-45)	<i>ostâd az ali so'âl karde ast</i> (professeur / de / Ali / question / il a fait) Le professeur a posé une question à Ali.
(6-46)	<i>az ali so'âl šode ast</i> (de / Ali / question / il est devenu) Il a été posé une question à Ali.

En nous basant sur la grammaire traditionnelle, nous dirons que le point commun le plus important de toutes ces phrases c'est le fait qu'elles soient intransitives. En effet, les grammairiens parlent souvent des constructions intransitives qui *servent* de passifs aux verbes composés. Nous pensons qu'il s'agit de constructions passives. C'est évident que la seule intransitivité de ces phrases n'est pas une raison suffisante pour leur donner le statut de passif. Par ailleurs, ce passif ne se forme pas par l'adjonction d'un morphème ou

par l'emploi d'un auxiliaire; il se forme par une commutation du lexème verbal. De ce fait, ce passif s'écarte, du point de vue morphologique, des constructions habituelles de la voix passive.

Néanmoins, il existe un certain nombre de propriétés communes à toutes les constructions passives; les propriétés qui peuvent être d'ordre sémantique, pragmatique ou syntaxique. On peut parler d'une structure passive à partir du moment où cette structure montre ces propriétés.

En premier lieu, nous avons qualifié la voix comme une corrélation systématique entre un changement morphologique au niveau du verbe et un changement sémantique des rôles des référents des constituants nominaux. Nous pouvons constater que cette propriété est observée dans les couples de phrases que nous venons de voir. A chaque fois que le lexème verbal change, il y a un changement sémantique des référents: l'objet de la phrase active, sémantiquement patient, devient le sujet de la phrase passive. Par ailleurs, le complément d'agent n'est pas partie intégrante de la construction passive, donc son absence ne peut pas être comprise comme une entorse aux règles de la passivation.

En deuxième lieu, Givón donne une série de particularités concernant les constructions passives. Il définit d'abord la construction active prototypique, et observe des changements qui se produisent lorsqu'on passe à une construction passive. Pour lui, une construction active prototypique a les particularités suivantes: du point de vue sémantique, elle possède un agent "volitional, controlling, initiating, active". Le patient est "inactive, non volitional, non controlling". Le verbe est "compact, bounded, realis", c'est-à-dire que l'événement représenté par le verbe est rapide, complet et réel. Du point de vue pragmatique, une construction active prototypique a un agent qui est le participant le plus thématique de la phrase. Lorsqu'on passe à une construction passive, il y a trois paramètres fonctionnels essentiels:

1. L'agent régresse de sa position thématique prototypique; il descend aussi dans la hiérarchie des cas (sujet > objet direct > oblique). L'agent peut être supprimé. 1.
2. Nous avons la promotion d'un argument non agent; après la régression de l'agent, un autre participant est interprété comme le nouveau thème et le nouveau sujet. 2.
3. Le verbe subit une "stativization": l'événement est présenté comme un état résultant. Pour ce faire, les deux moyens les plus courants sont: l'emploi du verbe "être" ou l'emploi des formes verbales adjectivale, participiale, parfait et nominal (Givón 1990, pp. 563-72). 3.

Là encore, si nous reprenons nos couples de phrases, nous constatons que ces trois dimensions fonctionnelles sont présentes: le sujet actif est éliminé; l'objet actif fonctionne comme le sujet dans la construction passive, et le verbe exprime un procès statique (*šodan* vs. le verbe actif *kardan*).

Ainsi, nous pouvons dire qu'en dépit de la morphologie inhabituelle de ces constructions, il s'agit de passifs.

Le persan possède d'autres constructions qui, morphologiquement, sont identiques à

celles que nous venons de voir, à savoir des phrases qui sont obtenues par une commutation du lexème verbal à partir d'une autre phrase. Ces constructions, contrairement à celles que nous venons de voir, n'ont pas tout à fait un sens passif, bien qu'elles soient construites de la même manière que les passifs précédents:



(6-47)	xoršid âb râ <i>boxâr kard</i> (soleil / eau / POST / vapeur / il fit) Le soleil a évaporé l'eau.
(6-48)	âb <i>boxâr šod</i> (eau / vapeur / il devint) L'eau s'est évaporée.
(6-49)	ali hame râ dar hayât <i>jam' karde (ast)</i> (Ali / tout / POST / dans / cour / addition / il a fait) Ali a rassemblé tout le monde dans la cour.
(6-50)	hame dar hayât <i>jam' šodeand</i> (tout / dans / cour / addition / ils sont devenus) Tout le monde s'est rassemblé dans la cour.
(6-51)	setâregân aqlab-e in anâsor râ dar del-e xod <i>tolid mikonand</i> (les étoiles / plupart-EZ / ce / éléments / POST / dans / cœur-EZ / soi / production / ils font) Les étoiles font naître la plupart de ces éléments dans leur propre cœur.
(6-52)	aqlab-e in anâsor dar del-e setâregân <i>tolid mišavand</i> (plupart-EZ / ce / éléments / dans / cœur-EZ / étoiles / production / ils deviennent) La plupart de ces éléments se forment dans le cœur des étoiles.
(6-53)	ali mâšin râ <i>râh andâxt</i> (Ali / voiture / POST / chemin / il jeta) Ali a fait démarrer la voiture.
(6-54)	mâšin <i>râh oftâd</i> (voiture / chemin / il tomba) La voiture a démarré.
(6-55)	ali esm-e u râ <i>yâd-am andâxt</i> (Ali / nom-EZ / lui / POST / mémoire-I.1sg / il jeta) Ali m'a rappelé son nom.
(6-56)	esm-e u <i>yâd-am oftad</i> (nom-EZ / lui / mémoire-I.1sg / il tomba) Je me suis rappelé de son nom..
(6-57)	zelzele xâne râ <i>tekân midehad</i> (tremblement de terre / maison / POST / secousse / il dnne) Le tremblement de terre secoue la maison.
(6-58)	xâne <i>tekân mixorad</i> (maison / secousse / il mange) La maison est secouée ("se bouge").
(6-59)	parvâne man râ <i>qasam dâde (ast)</i> (Parvane / moi / POST / serment / il a donné) Parvane m'a fait prêter serment.
(6-60)	man <i>qasam xordeam</i> (moi / serment / j'ai mangé) J'ai prêté serment.
(6-61)	ali zan-aš râ <i>talâq dâd</i> (Ali / femme-I.3sg / POST / divorce / donna) Ali a répudié sa

**La composition dans la relation verbe-objet. Problématique générale et application au persan.**

	femme.
(6-62)	zan-e ali <i>talâq gereft</i> (femme-EZ / Ali / divorce / il prit) La femme d'Ali a divorcé.
(6-63)	ali kâh râ <i>âtaš zad</i> (Ali / paille / POST / feu / il frappa) Ali a mis le feu à la paille.
(6-64)	kâh <i>âtaš gereft</i> (paille / feu / il prit) La paille a pris feu.

Comme on peut le voir, les couples de verbes qui commutent dans ces constructions sont très divers: *kardan/šodan*, *dâdan/gereftan* ou *xordan*, *andâxtan/oftâdan*, etc. Le point intéressant est que ces constructions ont la morphologie de la deuxième construction passive du persan, mais il nous semble qu'au niveau sémantique, elles ne présentent pas le même type de signification. En effet, nous pensons qu'ici, l'agent n'est pas "sémantiquement requis". La différence de ces deux formes peut se voir de la façon suivante:

(6-65)	dowlat ali râ az kešvar <i>extrâj kard</i> (gouvernement / Ali / POST / de / pays / expulsion / il fit) Le gouvernement a expulsé Ali du pays.
(6-66)	ali az kešvar <i>extrâj šod</i> (Ali / de / pays / expulsion / il devint) Ali a été expulsé du pays.
(6-67)	*ali <i>xod be xod</i> az kešvar <i>extrâj šod</i> (Ali / soi / à / soi / de / pays / expulsion / il devint) *Ali a été expulsé du pays par lui-même.
(6-68)	ali mardom râ <i>jam' kard</i> (Ali / gens / POST / addition / il fit) Ali a rassemblé les gens.
(6-69)	mardom <i>xod be xod jam' šodand</i> (gens / soi / à / soi / addition / ils devinrent) Les gens se sont rassemblés (par eux-mêmes).

Lorsque la phrase est au passif, l'expression *xod be xod* (de soi) n'est pas, sémantiquement, compatible avec elle, d'où l'inacceptabilité de la phrase passive. Ceci est dû au fait que la construction passive sous-entend l'existence d'un agent. En revanche, lorsque la phrase n'est pas passive, cette même expression peut être ajoutée sans que cela rende la phrase inacceptable.

En effet, l'expression *xod be xod* (de soi) est compatible avec la quasi-totalité des phrases intransitives des couples précédemment cités. Là où cette expression donne des phrases douteuses, comme par exemple:

(5-4)	âraš barâye man <i>qazâ poxt</i> (Arash / pour / moi / nourriture / il cuisit) Arash a cuit de la nourriture pour moi.
(5-4)	âraš barâye man <i>qazâ poxt</i> (Arash / pour / moi / nourriture / il cuisit) Arash a cuit de la nourriture pour moi.
(6-70)	?man xod be xod <i>qasam xordam</i> J'ai prêté serment (par moi-même).
(6-71)	?zan-e ali xod be xod <i>talâq gereft</i> La femme d'Ali a divorcé (par elle-même).

il s'agirait plutôt d'un problème sémantique: le référent du sujet étant humain et donc doué de la volonté, l'expression *xod be xod* ne conviendrait pas. C'est peut-être pour cette raison que ces mêmes phrases peuvent accepter une expression telle que *xod-* (soi) accompagnée de l'indice personnel coréférentiel avec la personne concernée:

(6-72)	man xodam <i>qasam xordam</i> J'ai prêté serment moi-même.
(6-73)	zane ali <i>xodaš talâq gereft</i> La femme d'Ali a divorcé elle-même.

Quel que soit la raison de cette incompatibilité, ce qui est sûr c'est que la plupart des phrases intransitives précédentes sont compatibles avec l'expression *xod be xod*; ce fait montre la différence entre celles-ci et les phrases ayant un sens passif.

## 6.2. La voix moyenne

La notion de voix moyenne n'a pas été, à notre connaissance, introduite dans la grammaire persane. En effet, pour la plupart des grammairiens et des linguistes, le persan a une catégorie de voix constituée de la voix active et de la voix passive. Il est vrai que certains grammairiens, tels que Zamanian, parlent de la voix causative également, mais de telles mentions sont rares. En étudiant les différentes constructions comportant des verbes composés, nous nous sommes rendu compte que certaines phrases ne peuvent être traitées correctement que si on a recours à un concept nouveau, pour la langue persane, qui est celui de la voix moyenne.

A la fin de la section précédente, nous avons donné quelques exemples de verbes qui nous paraissent être différents, sémantiquement, des constructions passives. La liste de tels couples est assez longue. Le problème c'est que nous ne pouvons pas considérer les deuxièmes phrases de chaque couple comme des passifs. Revenons à ce que G. Lazard a écrit sur de tels couples, et reprenons l'exemple du verbe *šodan*: "forme des verbes intransitifs qui servent normalement de passifs aux transitifs formés de *kardan*" (1957:290). Nous pensons que les termes "servent" et "normalement" prennent toute leur

importance après les exemples que nous venons de voir. En effet ce qu'on comprend par là c'est que premièrement les verbes avec *šodan* ne sont pas des passifs de leurs homologues avec *kardan* (ils "servent" de passifs), et deuxièmement c'est "normalement" le cas, donc pas toujours. A partir de là, la question du statut sémantique de ces verbes se pose. Il nous semble que la manière la plus simple et la plus efficace pour déterminer ce statut c'est d'avancer l'idée que le persan possède la voix moyenne.

### 6.2.1. La définition de la voix moyenne

---

Pour donner une définition de la voix moyenne nous nous référons au travail de S. Kemmer (1993). Elle se donne pour but la caractérisation de la catégorie de la voix moyenne de façon à pouvoir l'incorporer dans une théorie cognitive du langage. Pour ce faire, d'une part elle étudie les situations qui sont systématiquement associées au morphème de la voix moyenne<sup>88</sup> (en se basant sur les langues qui possèdent ce morphème), et d'autre part elle dégage les caractéristiques de la voix moyenne en la comparant à d'autres voix (active, passive) et à des procès transitifs et intransitifs. Le moyen, selon Kemmer, a plusieurs caractéristiques sémantiques essentielles:

l'entité initiateur ("Initiator") de l'événement verbal est en même temps l'entité affectée 1. ("Endpoint") Il faut noter que Kemmer donne un sens très large aux termes "Initiator" et "Endpoint": "The notions of Initiator and Endpoint [...] are actually more general, and not confined to the semantics of transitive clauses [...] Initiator and Endpoint can be thought of as "macroroles", each of which subsumes various thematic participant roles. The Initiator role subsumes participant roles involving a conceptualization of a "starting point" for an event, such as Agent, Experiencer and Mental Source. Endpoint includes participants at the end of the "action chain", [...] including Patients (where no other "downstream" participant is present in the clause) and Recipient and Beneficiary participants." (op. cit., p. 51).;

- les événements exprimés par le moyen ont un degré peu élevé d'élaboration; 2.
- le degré de distinction des participants les uns des autres est peu élevé. 3.

<sup>88</sup> Elle donne le nom de "situation types" (le terme anglais pour lequel nous avons choisi la traduction française "types situationnels") à ces situations et donne la définition suivante: "Situation types can be thought of as sets of situational or semantic/pragmatic contexts that are systematically associated with a particular form of expression." (op. cit., p. 7). Par ailleurs, elle dresse une liste des types situationnels qui sont exprimés morpho-syntaxiquement par le moyen; nous en donnons un résumé avec des exemples français: 1. Les soins corporels: se laver, se raser, etc. 2. Le mouvement du corps sans déplacement dans l'espace: 2.1. le mouvement non translationnel: se tourner, se redresser, etc. 2.2. le changement de position corporelle: s'asseoir, s'allonger, etc. 3. L'entité agent est normalement le récipient ou le bénéficiaire de l'action verbale: se procurer, etc. 4. Les événements naturellement réciproques: se rencontrer, s'embrasser, etc. 5. Le mouvement du corps en se déplaçant dans l'espace: s'en aller, se promener, etc. 6. Le moyen émotionnel: se fâcher, etc. 7. Les actes de parole de type émotionnel: se plaindre, se lamenter, etc. 8. Les actes de parole de type émotionnel exagéré: se confesser, se vanter, etc. 9. Les verbes d'état mental, le moyen de cognition: se demander, etc. 10 Les événements spontanés: s'évaporer, se dessécher, etc. 11. Le moyen logographique: en islandais, les verbes référant aux procès de perception, de croyance et de parole sont accompagnés du morphème de la voix moyenne dans les constructions où ils ont des complétives. 12. Le moyen passif, impersonnel ou facilitatif: se vendre, se voir. (pp. 16-20)

Etant donné que ces caractéristiques nous semblent importantes pour la suite de notre travail, nous les développons plus. En fait elle pense que les événements exprimés par le moyen se placent, du point de vue du nombre des participants et du degré de leur implication dans le procès, entre les événements transitifs et intransitifs d'une part, et entre l'actif et le passif d'autre part. Un événement transitif prototypique met en jeu deux participants, un agent, humain le plus souvent, qui "initie" l'action verbale, et un patient, souvent inanimé, qui subit et qui peut être considéré comme le point d'arrivée de l'action du verbe ("Endpoint"). Un événement intransitif, en revanche, ne met en jeu qu'un seul participant et de ce fait il n'y a pas de polarité agent/patient. Lorsqu'un événement est au moyen l'entité qui initie l'action, ou l'initiateur, est en même temps le point d'arrivée, et par conséquence l'entité affectée. Lorsque l'événement dénoté par le verbe n'est pas une action, comme "se demander", l'expérient est un initiateur dans la mesure où l'événement mental provient de son esprit, et il est le point d'arrivée parce qu'il est affecté mentalement. De même, dans une relation statique il y a un expérient et un stimulus. Donc dans les événements exprimés par le moyen, l'initiateur et le point d'arrivée sont, du point de vue sémantique, une seule et même entité ou, en d'autres termes, l'initiateur est aussi l'entité affectée. La deuxième caractéristique du moyen c'est le degré peu élevé de l'élaboration des événements. Le meilleur exemple pour illustrer cette propriété de la voix moyenne ce sont les verbes naturellement réciproques, par exemple "se rencontrer". Sémantiquement, on peut imaginer que l'événement décrit par le verbe est lui-même constitué de plus d'un sous-événement: A rencontre B et B rencontre A. Mais l'énonciateur choisit de prendre l'événement dans son ensemble, sans s'occuper de ses sous structures ou de ses parties composantes. C'est ce qui est appelé degré peu élevé d'élaboration des événements. La troisième propriété de la voix moyenne, à savoir le degré relatif de distinction des participants, découle directement des deux autres propriétés: il s'agit du degré avec lequel une entité unique est, du point de vue conceptuel, distinguée en plusieurs participants séparés, comme par exemple corps vs. esprit ou agent vs. patient. Au moyen, ce degré est peu élevé<sup>89</sup> parce que le morphème du moyen est là justement pour signaler que l'événement est pris dans son ensemble et que deux rôles sémantiques ont été attribués à une même entité (ce qui est le contraire de vouloir distinguer deux facettes d'une même entité comme s'il s'agissait de deux participants distincts). Une fois ces caractéristiques dégagées, on peut dire que la voix moyenne constitue une catégorie grammaticale formée par un ensemble de critères sémantico-pragmatiques, et par un paradigme formel constitué des morphèmes du moyen.

### 6.2.2. Le persan possède-t-il une voix moyenne?

---

A première vue, le persan ne possède pas de morphème ou d'auxiliaire de la voix

<sup>89</sup> Cette propriété est plus évidente lorsque nous comparons le moyen et le réflexif ("il se voit dans le miroir"). Selon Kremmer, ce dernier est employé quand on veut distinguer (ou traiter comme deux participants séparés) deux facettes d'une même entité: l'initiateur agit sur lui-même comme il agirait sur une autre entité, le morphème du réflexif est là pour signaler le fait inhabituel que le rôle de différents participants est accompli par la même entité.

moyenne. En ce qui suit, nous tenterons de démontrer que d'un côté il existe des formes verbales pouvant être considérées comme moyennes, et d'autre côté il y a certains verbes composés qui ne sont ni des passifs, ni des inchoatifs comme il a été dit, et que le seul moyen de leur donner un statut compte tenu de la définition de la voix moyenne que nous venons de voir c'est de les considérer comme les moyens.

Nous avons vu que Moyne pense que le passif persan est en fait une structure inchoative. Nous pensons que Moyne a basé sa théorie essentiellement sur le sens du verbe *šodan* (devenir) qui est, lorsqu'il a un sens plein, un verbe lexicalement inchoatif. Mais que veut dire un verbe inchoatif? Selon Ducrot et Schaeffer (1995) chaque verbe peut avoir deux types d'aspect: l'aspect subjectif, c'est-à-dire "**[...] le point de vue que le locuteur prend par rapport au procès**", et l'aspect objectif ou encore "mode de procès", à savoir "**[...] la façon dont le procès se déroule, dont il occupe le temps.**" (p. 573). L'aspect inchoatif, étant un aspect objectif, est défini ainsi: "**Le mode est inchoatif, ingressif ou inceptif si le procès est donné comme le début d'un procès plus large qui l'englobe (s'endormir), [...]**" (Ibid.). En d'autres termes un verbe inchoatif signale le début d'un procès. C'est effectivement le cas du verbe *šodan* en persan lorsqu'il a son sens premier de "devenir"<sup>90</sup>, mais il nous semble qu'il ne garde pas son sens quand il sert d'auxiliaire du passif, ce qui est le cas de tous les auxiliaires. Lorsque nous regardons les analyses de Moyne, surtout la partie suivante où il dérive le passif de la structure profonde:

(6-74)	(in) [ ] šod (ceci) [ ] devint
--------	--------------------------------

nous voyons qu'il garde le verbe *šodan* non pas comme un auxiliaire, mais comme un verbe principal. Outre le fait que la quasi-totalité des grammairiens pense que dans la construction passive *šodan* joue le rôle d'un auxiliaire, ce qui le différencie de ce même verbe lorsqu'il est à sens plein, il y a le sens qui nous pose un problème: l'exemple de Moyne est

(6-75)	ali dide šod Ali a été vu.
--------	----------------------------

Selon l'analyse de Moyne, le verbe *šodan* doit exprimer le début d'un procès plus large, puisqu'il est inchoatif. Du point de vue sémantique, nous voyons mal quel est le procès qui peut débiter dans le cas de cet exemple, et par là même nous ne voyons pas l'intérêt de considérer le verbe *šodan* comme un verbe plein<sup>91</sup>. Qui plus est, si nous donnons à ce verbe le statut d'auxiliaire, l'interprétation sémantique de tous les passifs sera plus simple et surtout plus cohérente.

En ce qui concerne les verbes composés à adjectif, c'est-à-dire ceux comme *sard šodan* (mot à mot: froid devenir; refroidir), Dabir Moghadam pense qu'il s'agit d'une structure de surface qui peut avoir deux structures profondes différentes, l'une résultant d'une transformation passive et l'autre ayant un sens inchoatif. Regardons de plus près

---

<sup>90</sup> Historiquement, *šodan* était l'équivalent sémantique de *raftan* (aller). Avec le temps, il a perdu ce premier sens, de telle sorte qu'aujourd'hui son sens premier est "devenir".

les couples de phrases en question:

(6-76)	bâd havâ râ sard mikonad (vent / atmosphère / POST / froid / il fait) Le vent refroidit l'atmosphère.
(6-77)	havâ sard mišavad (atmosphère / froid / il devient) Le temps se refroidit.

En effet la deuxième phrase a, à la fois, les propriétés d'un passif (sans le complément d'agent) et d'un inchoatif, l'objet de la première phrase en est le sujet. Mais là encore nous voyons mal comment expliquer des phrases comme les suivantes:

(6-78)	havâ <i>soru'</i> be sard šodan <i>mikonad</i> (atmosphère / commencement / à / froid / devenir / il fait) Le temps commence à se refroidir.
(6-79)	havâ <i>dârad</i> sard mišavad (atmosphère / AUX (il a) / froid / il devient) Le temps commence à se refroidir.

Nous constatons que le verbe *soru' kardan* (mot à mot: commencement faire; commencer) et l'auxiliaire *dâštan* (avoir; l'auxiliaire du progressif) sont là justement pour souligner le caractère inchoatif du procès. Si *sard šodan* en soi est inchoatif, alors pourquoi avons-nous besoin d'un autre verbe ou d'un auxiliaire pour indiquer le début du procès?

Nous pensons qu'il y a une autre manière de voir les choses; il s'agit de prendre en compte, outre les changements syntaxiques survenus en allant de la première à la deuxième phrase, les changements sémantiques. Effectivement, nous voyons que alors que la première phrase met en scène une force sous forme d'un constituant nominal sujet (et, de part sa fonction, assimilable à un agent), et un constituant objet (assimilable à un patient) qui subit l'action de la force de la nature et est, de ce fait, le siège du procès; dans la deuxième phrase il n'y a pas de référence à l'origine du procès, nous n'avons qu'un seul constituant nominal. Autrement dit, "la polarité agissant/subissant" est neutralisée, ou encore, le procès est vu comme un "événement spontané". Les premiers mots sont employés par D. Creissels pour décrire le sémantisme de la voix moyenne, alors que le terme "événement spontané" est utilisé par Kemmer pour nommer un des types situationnels du moyen. Ce que nous voulons dire c'est que la deuxième phrase peut tout

<sup>91</sup> Si nous reprenons l'exemple de Bashiri, dont la traduction est "The boy is (a) killed (one)", nous pourrions, à la limite et en insistant sur sa structure inchoative, dire qu'il s'agit effectivement du début du procès "être mort". Dans le cas de cette hypothèse, nous nous posons deux questions: premièrement, cette interprétation nous rappelle la célèbre phrase "Monsieur de Lapalisse était en vie cinq minutes avant sa mort"; c'est-à-dire que l'hypothèse de Bashiri nous paraît, en tout cas dans son exemple, inutile; le verbe *koštan* (tuer) étant sémantiquement ponctuel, il n'est pas nécessaire d'interpréter *šodan* comme inchoatif (une fois que le garçon est tué, il est forcément mort). Deuxièmement, nous voyons que cette hypothèse ne marche pas toujours avec tous les passifs, donc nous ne voyons pas son utilité.

aussi bien être le moyen de la première. Regardons de plus près les définitions de la voix moyenne. Selon D. Creissels, une forme moyenne est

**"[...] une forme qui est disponible pour signifier que le rôle du référent du sujet est conçu comme échappant d'une manière ou d'une autre à une stricte polarité agissant/subissant." (1995:273).**

Kemmer pense que lorsque nous voulons exprimer un changement subi par une entité, nous avons le choix entre deux façons de conceptualiser l'événement: soit nous traitons l'événement comme ayant une cause directe, auquel cas nous employons une structure transitive, soit nous voyons le même événement comme autonome et sans référence à une cause extérieure, auquel cas nous pouvons choisir une structure moyenne parce que dans ce cas le référent du seul participant du procès explicité est celui qui subit (donc il est le point d'arrivée) mais le procès étant considéré comme autonome, ce même référent est vu comme l'initiateur du procès, ce qui fait que ces structures sont sémantiquement moyennes (op. cit., pp. 144-5)<sup>92</sup>. Cela étant dit, nous voyons que la phrase *havâ sard mišavad* (le temps se refroidit) exprime les particularités sémantiques de la voix moyenne: non seulement la polarité agissant/subissant ne peut plus s'appliquer au référent du constituant nominal *havâ*, mais aussi ce référent est conceptualisé comme étant à la fois l'initiateur et le point d'arrivée du procès exprimé par le verbe; en somme on peut dire que le rôle d'agent initiateur est supprimé dans la conceptualisation du procès.

De telles structures ne sont pas rares en persan. En fait une grande partie de ce qu'on appelle traditionnellement des verbes composés à adjectif présente ces propriétés sémantiques. Nous pouvons donner les exemples suivants: *pâk šodan* (mot à mot: propre devenir; être nettoyé), *xarâb šodan* (mot à mot: détruit devenir; tomber en panne), *bâz šodan* (mot à mot: ouvert devenir; s'ouvrir), etc. Nous pensons que tous ces exemples relèvent de la voix moyenne.

En ce qui concerne les verbes composés à substantif, nous avons remarqué que dans un certain nombre de cas ils sont comparables aux verbes que nous venons de voir en ce sens qu'ils expriment, sémantiquement, l'absence de polarité agissant/subissant et

<sup>92</sup> Nous avons deux remarques à faire à propos de ce qui vient d'être dit. En premier lieu, l'emploi des termes "agent", "initiateur" et "point d'arrivée" peut sembler discutable à propos des phénomènes atmosphériques comme le vent ou le froid, mais ce sont les termes employés par Kemmer elle-même. En effet, lorsqu'elle parle de la conceptualisation d'un procès par une structure transitive, elle dit: "Human, volitional participants, being highly salient, are typically selected as Initiator under such circumstances (although other perceived causal forces such as natural or supernatural entities can be ascribed this role)." (op. cit., pp. 144-5). Autrement dit, pour elle, le terme "agent" a une définition très large qui peut comprendre aussi les forces de la nature comme les phénomènes atmosphériques. En ce qui concerne les deux autres termes, en parlant des structures intransitives correspondantes, elle dit: "They are semantically middle in that the affected entity is not only an Endpoint, but is also conceptualized as an Initiator. The event is treated as though it emanates from the Patient." (op. cit., p. 145). Là encore nous voyons qu'elle donne un sens très large à ces deux termes (aussi la note de bas de page n° 90). En ce qui nous concerne, ayant basé notre travail en partie sur les définitions de Kemmer, nous avons gardé ses termes. En deuxième lieu, le type situationnel des événements spontanés se subdivise, selon Kemmer, en plusieurs groupes dont les plus importants sont: les processus ou les actions physiques s'accomplissant sans l'initiation directe d'un agent humain comme mourir, grandir, se dessécher, etc., ainsi que les changements de taille, de forme, de couleur, etc.; les mouvements non volontaires comme commencer, s'approcher, etc. et finalement les changements d'état sans qu'il y ait un patient (ou "Undergoer") spécifique, comme se passer ou avoir lieu (op. cit., pp. 142-6).



l'identité du point d'arrivée et de l'initiateur.

Pour mieux voir ces caractéristiques, nous redonnons deux des exemples de la section précédente:

(6-80)	ali esm-e u râ <i>yâd-am andâxt</i> (Ali / nom-EZ / lui / POST / mémoire-I.1sg / il jeta) Ali m'a rappelé son nom.
(6-81)	esm-e u <i>yâd-am oftad</i> (nom-EZ / lui / mémoire-I.1sg / il tomba) Je me suis rappelé de son nom.
(6-82)	zelzele xâne râ <i>tekân midehad</i> (tremblement de terre / maison / POST / secousse / il dnne) Le tremblement de terre secoue la maison.
(6-83)	xâne <i>tekân mixorad</i> (maison / secousse / il mange) La maison est secouée ("se bouge").

Comme on peut remarquer, dans chaque paire de phrase nous avons un premier membre transitif, avec un sujet sémantiquement agent et un objet sémantiquement patient. Le deuxième membre, lui, il ne contient qu'un seul constituant nominal (le substantif du verbe composé mis à part) qui correspond à l'objet du premier membre, mais ce qui est intéressant c'est son rôle sémantique: en absence du sujet agent, ce constituant, qui avait le statut sémantique de patient, est bivalent: il est à l'origine du procès, c'est donc l'initiateur, et il subit le procès, il est donc le point d'arrivée. Le procès lui-même est vu comme autonome: il n'y a pas le besoin de mentionner un agent parce que le procès part de l'initiateur. C'est la définition du sémantisme de la voix moyenne.

Nous constatons aussi que chaque changement sémantique du rôle de l'entité patient s'accompagne, syntaxiquement, par un changement du lexème verbal, et que contrairement pour les verbes composés à adjectif, ici le couple verbal constitué par les lexèmes qui commutent n'est pas uniquement *kardan/šodan*, nous avons aussi tous les couples déjà cités. A partir de là, nous pensons qu'il existe une relation systématique entre certains couples de verbes qui se traduit de manière suivante: à chaque fois qu'un membre du couple verbal commute avec l'autre membre, un changement syntaxique de nombre des participants au procès et un changement sémantique des rôles de ces mêmes participants a lieu, de sorte que nous assistons soit à une élimination d'agent et par là même une élimination de la valence du verbe composé (*kardan*□*šodan*; *dâdan*□*xordan* ou *gereftan*), soit à une addition d'agent, et donc une augmentation de la valence verbale (*šodan*□*kardan*; *xordan* ou *gereftan*□*dâdan*). Nous pensons que cette relation systématique peut se définir comme une relation entre les structures transitives et moyennes. En d'autres termes, dans les exemples du haut à chaque fois que nous passons du premier membre au deuxième, nous arrivons à une structure moyenne.

En effet le persan n'a pas de morphème de la voix moyenne, mais il ne faut pas oublier qu'il y a des langues qui n'ont pas de morphème de la voix passive, par exemple,

mais qui possèdent bel et bien un passif. En d'autres termes l'absence du morphème du moyen en persan ne peut pas être retenue comme une raison valable pour nier l'existence de la voix moyenne dans cette langue. Par ailleurs, il faut tenir compte du fait qu'une corrélation entre un changement du lexème et un changement de sens doit correspondre à quelque chose; il a été dit par certains linguistes qu'il s'agirait d'un passif, mais nous ne pensons pas qu'on puisse retenir cette hypothèse. Outre la différence du comportement des phrases passives et des phrases moyennes par rapport à l'introduction de l'expression *xod be xod*, il existe une différence de sens qui se laisse appréhender dès le départ:

(6-84)	ali dar jang košte šod (Ali / dans / guerre / tué / AUX PASS) Ali a été tué à la guerre.
(6-85)	dar qofl šod (porte / verrou / il devint) La porte a été verrouillée.
(6-86)	kâh âtaš gereft (paille / feu / il prit) La paille a pris feu.

Les deux premières phrases sont passives, et la dernière est moyenne.

Nous pouvons remarquer qu'au niveau sémantique, ces deux types de phrases n'expriment pas la même idée: les premières laissent entendre qu'un procès s'est effectué à l'aide d'un agent qui n'est pas explicité au niveau de la phrase (quelqu'un a tué Ali, de même que quelqu'un a verrouillé la porte). Mais cet agent existe, et s'il n'est pas donné c'est pour des raisons pragmatiques ou sémantiques<sup>93</sup>. La dernière phrase n'exprime pas la même chose: en effet dans cette phrase, d'un point de vue sémantique, l'existence d'un agent n'est nullement requise (bien qu'un agent puisse exister en dehors du contexte de cette phrase). Le référent du constituant nominal en fonction du sujet est considéré à la fois comme l'agent (l'initiateur) et le patient (le point d'arrivée), le procès est vu comme étant accompli par la même entité qui le subit.

Ainsi, nous pensons pouvoir affirmer l'existence de la voix moyenne en persan: les phrases résultant d'un changement du lexème verbal qui ont été souvent simplement désignées comme des intransitives sont en fait passives ou moyennes.

A côté des deux types de constructions que nous venons de voir, à savoir la passive et la moyenne, il existe un troisième type de construction, à laquelle l'attribution d'une voix ne nous paraît pas aussi évidente que dans le cas des phrases précédentes. Le persan possède des couples de phrases comme:

<sup>93</sup> L'agent est "sémantiquement requis" (cf. Langacker et Munro) parce que le sujet de la phrase a, sémantiquement, le rôle du patient. Par ailleurs, en ce qui concerne les raisons sémantiques et pragmatiques de l'absence du constituant nominal dont le référent est l'agent du procès de la phrase, Saad donne les conditions sous lesquelles le passif est employé en arabe: "1. if the agent is God or a higher being; 2. if the agent is unknown; 3. if the speaker does not wish to name the agent; 4. if the significance of the act is associated with the affected person rather than the agent." (Cité par Windfuhr, op. cit., p. 110) Selon Windfuhr, ces faits sur le passif arabe nous aident à connaître le passif persan. En effet, nous pensons aussi que le passif persan, lorsqu'il est employé, obéit à ces mêmes conditions sémantiques et pragmatiques; c'est surtout le cas de l'agent inconnu qui nous paraît important pour le passif persan.

(6-87)	ali râ gul zadand (Ali / POST / tromperie / ils frappèrent) Ils ont trompé Ali.
(6-88)	ali gul xord (Ali / tromperie / il mangea) Ali a été trompé.
(6-89)	pedar xâhar-am râ kotak zad (père / sœur-I.1sg / POST / coup / il frappa) Père a frappé ma sœur.
(6-90)	xâhar-am kotak xord (sœur-I.1sg / coup / il mangea) Ma sœur a été frappée.
(6-91)	doctor be ali âmpul zad (médecin / à / Ali / ampoule / il frappa) Le médecin a fait une injection à Ali.
(6-92)	ali âmpul xord (Ali / ampoule / il mangea) On a fait une injection à Ali.

Nous remarquons que le deuxième lexème verbal est toujours le même: *xordan* (manger), qui a commuté avec *zadan* (frapper). Si on veut attribuer une catégorie de voix au deuxième membre de chaque couple, celui-ci doit être analysé à deux niveaux différents: d'une part la construction de la phrase, et d'autre part notre connaissance du monde. La construction elle-même ne donne pas d'indication sur la voix. Par ailleurs, nous avons vu que le verbe *xordan* évoque, métaphoriquement, la notion de "s'approprier", ce qui peut nous amener à conclure que le sujet de la phrase n'est pas sémantiquement patient, donc la phrase n'a pas de sens passif. En revanche, si nous tenons compte de notre connaissance du monde, nous savons que si quelqu'un est victime d'une escroquerie, ou s'il reçoit des coups ou une injection, il est sémantiquement patient. C'est à partir de ce deuxième niveau d'analyse que nous pouvons attribuer une voix grammaticale aux phrases ci-dessus: elles sont passives.

Le problème d'interprétation que nous venons de voir peut se poser d'une manière plus générale: le persan ne dispose pas de moyens morphologiques pour distinguer les phrases moyennes de certaines phrases passives. Qui plus est, le sens de telles phrases ne peut pas toujours servir d'indication pour leur catégorisation; ce qui aboutit à une certaine ambiguïté qui ne peut être levée que si on fait appel à des informations contextuelles ou situationnelles.

Ce problème n'est pas propre au persan. Si nous prenons les deux phrases suivantes à la morphologie moyenne

(6-93)	a.la branche se casse b.le vin se <i>boit</i> frais <sup>94</sup>
--------	---

nous remarquons que dans la première phrase l'existence d'un agent n'est pas nécessaire, alors qu'il est "sémantiquement requis" dans la deuxième phrase. En d'autres termes, alors que le sens de la première phrase est on ne peut plus moyen, la deuxième phrase a un sens très proche du sens passif.

<sup>94</sup> Ces exemples nous ont été donnés par D. Creissels.

C'est la même chose pour les phrases espagnoles suivantes:

(6-94)	a.se-curaron los brujos b.se-venden bien los apartamentos
--------	---

Selon Givón, chaque phrase peut avoir plusieurs interprétations différentes qui sont, respectivement:

(6-95)	a.The sorcerers cured themselves (réfléxif) b.The sorcerers got well (intransitif moyen) c.The sorcerers were cured (passif)
(6-96)	a.Apartments sell well b.Apartments are sold well (op. cit., p. 604)

Ces interprétations sont dues à la présence du morphème *se-* qui peut avoir une valeur réflexive, donc moyenne, et une valeur passive.

Nous remarquons que dans chaque langue, l'interprétation exacte du sens de la phrase dépend essentiellement du contexte ou de la situation dans laquelle la phrase se trouve. En d'autres termes, au moins en ce qui concerne le français et l'espagnol, un verbe ayant la morphologie du moyen peut véhiculer un sens passif. Par ailleurs, dans certains cas le sens du verbe intervient aussi dans l'interprétation de la phrase: nous pensons que la différence de voix exprimée par *se casser* et *se boire* dans les exemples cités plus haut, se situe au niveau du sens de chaque verbe: le deuxième verbe a un agent dont le référent est forcément humain, ce qui peut ne pas être le cas du premier verbe. Nous pensons que c'est pour cette raison et dans ce cas bien précis que même hors contexte la phrase comportant le verbe *se boire* est interprétée comme passive.

Nous voyons que le persan peut être considéré de la même manière: des phrases ambiguës hors contexte peuvent recevoir une interprétation dans un contexte ou une situation précis.

### 6.3. La conclusion

L'existence de la voix moyenne nous amène à porter un regard nouveau sur la catégorie de la voix en persan. Le passif périphrastique et le causatif sont les voix morphologiquement marquées et distinctes. La forme active du verbe peut être considérée comme "non marquée pour la voix"<sup>95</sup>. En ce qui concerne le deuxième type de passif et la voix moyenne, étant donné la ressemblance morphologique et l'ambiguïté

<sup>95</sup> Terme de D. Creissels. Ce non marquage veut dire: "[...] aucune généralisation ne peut être faite en ce qui concerne le statut sémantique du sujet et de l'objet des formes actives, alors que les formes reconnues comme appartenant aux autres voix sont sémantiquement marquées au sens où leur appartenance à la voix en question implique effectivement qu'elles partagent une certaine caractéristique sémantique." (1995:268).

sémantique qui peut exister entre les deux, nous pensons qu'il ne faut pas vouloir les distinguer d'une manière nette. En effet nous avons un mécanisme de voix qui englobe les deux, qui peut être appelé le médio-passif, dont l'interprétation est une question du contexte. Ainsi, les formes verbales ayant un sens passif peuvent être considérées comme un emploi particulier du médio-passif persan.

D'un point de vue général, l'introduction de la notion de voix médio-passive en persan nous permet de résoudre certaines ambiguïtés dues aux changements des lexèmes verbaux; nous avons parlé du fait que selon certains linguistes ce type de changement conduit à la formation de formes qui peuvent "servir" de passives, à la lumière de la voix médio-passive nous pouvons considérer cette ambiguïté levée: ces formes, des médio-passives, ont une interprétation qui dépend du contexte. De cette manière, la question de savoir pourquoi certaines formes ont un sens passif et pas d'autres, ainsi que la question de savoir quels sont les facteurs qui conduisent à cette différence de sens, ne se posent plus.

D'un point de vue plus restreint, poser le principe d'existence de la voix médio-passive en persan ouvre une voie supplémentaire nous permettant de mettre les verbes composés prototypiques à part. En effet nous avons les verbes accompagnés de leur objet générique qui, sémantiquement, est un objet interne. Parmi les autres verbes composés nous pouvons avoir le même cas de figure, comme par exemple le cas du verbe *kotak zadan* (mot à mot: coups frapper; frapper). Nous remarquons que le deuxième verbe fait partie de ceux qui connaissent une alternance du lexème verbal: *kotak zadan/xordan*; alors que le verbe accompagné de son objet interne ne connaît pas cette alternance. Par ailleurs, l'existence du verbe *kotak xordan* (mot à mot: coups manger; être battu), où le sens du composé repose sur le sens du substantif, nous donne un élément supplémentaire pour faire une distinction entre ce verbe-ci et un verbe accompagné de son objet interne, où le sens du composé est celui du verbe (l'objet étant sémantiquement redondant). Il nous semble que ces deux caractéristiques peuvent s'ajouter à d'autres pour nous aider à différencier le noyau dur, prototypique, des verbes composés: en effet le verbe composé *kotak zadan* appartient au même groupe que *zin kardan*, *qofl kardan*, etc., qui, eux aussi, connaissent ce type d'alternance.

Ce bref exposé montre, à notre sens, l'importance de l'introduction de la notion de la voix médio-passive en persan, tant du point de vue général, concernant la grammaire de la langue, que du point de vue plus particulier concernant la catégorie des verbes composés et leur structure interne scalaire.



---

## Conclusion

Le but essentiel de cette recherche était de mettre en évidence le caractère universel de la coalescence objet-verbe et d'y inclure le cas persan, à savoir les verbes composés du persan. Nous pensons avoir atteint ce but en dégagant les propriétés de telle coalescence d'une part d'une manière générale, dans les langues les plus diverses connaissant ce type de coalescence, et d'autre part en persan. En effet en étudiant les deux grands types de relation qui existent entre l'objet et le verbe, à savoir l'incorporation de l'objet et la composition objet-verbe, nous pensons avoir dégagé un certain nombre de caractéristiques communes à ces deux types de relation et valables dans toutes les langues connaissant l'une ou l'autre relation. Par ailleurs, en étudiant les verbes composés persans d'une manière plus détaillée, nous pensons avoir montré que cette langue connaît, en gros, deux types de relation objet-verbe: la première est effectivement une relation étroite entre l'objet indéterminé et le verbe, et la deuxième est une relation de satellisation d'un substantif par le verbe. Ces deux relations peuvent, à notre sens, être considérées comme deux variantes de la relation de composition objet-verbe, puisqu'elles sont régies par les mêmes lois linguistiques que la composition dans d'autres langues.

Afin d'arriver à ce résultat, nous avons été amenée à introduire plusieurs notions peu habituelles pour la linguistique persane, à savoir la théorie du prototype et la notion de voix médio-passive. En effet nous pensons que sans ces notions, l'étude de la langue persane ne peut être satisfaisante et complète. Certaines relations existant entre l'objet et le verbe, ou entre le substantif et le verbe, et surtout la question des frontières entre les différents types de composés ne peuvent être expliquées de manière satisfaisante qu'à l'aide de ces deux notions. Ainsi, nous pensons avoir apporté une nouvelle approche de la

catégorisation grammaticale en langue persane: au lieu de dire si oui ou non une unité appartient à une catégorie, on peut dire qu'elle présente un certain nombre de caractéristiques de l'élément prototypique de la catégorie en question. Qui plus est, l'introduction de la notion de voix médio-passive nous aide à dresser une nouvelle catégorie de voix en persan qui nous paraît être plus simple à comprendre et à apprendre.

En dépit de tout ce que nous venons de dire, il nous semble que notre travail soulève plus de questions qu'il n'a donné de réponses. Par exemple, on peut se demander si le recours à la théorie du prototype est le seul moyen de classer les verbes composés, et si la réponse est positive, s'il est possible de raffiner le classement des verbes composés en cherchant d'autres facteurs de classification et de le rendre plus précis, moins flou. De telles questions, à notre avis, ouvrent une perspective pour les recherches à venir.



---

## Bibliographie

- ABOLGHASEMI M. 1988. *panj goftâr dar dasture târîxiye zabâne fârsi* (Cinq discours sur la grammaire historique de la langue persane). Babol, Ketabsaraye Babol.
- ABOLGHASEMI M. 1994a. *târîxe zabâne fârsi* (L'histoire de la langue persane). Téhéran, SEMAT.
- ABOLGHASEMI M. 1994b. *fe'lhâye fârsiye dari* (Les verbes du persan dari). Téhéran, Ghoghnos.
- ABOLGHASEMI M. 1994c. *târîxe moxtasare zabâne fârsi* (L'abrégé de l'histoire de la langue persane). Téhéran, Bonyad Andishe Eslami.
- AMUZGAR J. et A. TAFAZOLI 1994. *zabâne pahlavi. Adabiyyât va dasture ân* (La langue pehli. Sa littérature et sa grammaire). Téhéran, Moïn.
- BAKER M. C. 1988. *Incorporation. A Theory of Grammatical Function Changing*. Chicago and London, The University of Chicago Press.
- BARJASTEH D. 1983. *Morphology, syntax and semantics of Persian compound verbs: a lexicalist approach*. Thèse du 3ème cycle (Ph.D.), University of Illinois (Ann Arbor).
- BATENI M.-R. 1991. *tosife sâxtemâne dasturiye zabâne fârsi* (La description de la structure grammaticale de la langue persane). Téhéran, Amir Kabir.
- BELLETTI A. 1988. The Case of Unaccusatives, dans *Linguistic Inquiry*, vol. 19, n° 1, pp. 1-34.
- BENVENISTE E. 1966. *Problèmes de linguistique générale*, tome 1 (réédition 1991).

- Paris, Gallimard.
- BENVENISTE E. 1974. *Problèmes de linguistique générale*, tome 2 (réédition 1992). Paris, Gallimard.
- COMRIE B. 1981. *The Languages of The Soviet Union*. Cambridge, Cambridge University Press.
- CREISSELS D. 1979. *Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*. Grenoble, Publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble.
- CREISSELS D. 1991. *Les langues négro-africaines et la théorie syntaxique*. Grenoble, Ellug.
- CREISSELS D. 1995. *Éléments de syntaxe générale*. Paris, PUF.
- CROFT W. 1990. *Typology and Universals*. Cambridge, Cambridge University Press.
- DABIR MOGHADAM M. 1985. majhul dar zabâne fârsi (le passif en persan), dans *Iranian Journal of Linguistics*, vol. 2, n° 1, Iran University Press, pp.31-46.
- DABIR MOGHADAM M. 1990. pirâmune 'râ' dar zabâne fârsi (Autour de râ en persan), dans *Iranian Journal of Linguistics*, vol. 7, n° 1, Iran University Press, pp. 2-60.
- DI SCIULLO A. M. et S. T. ROSEN 1990. Light and Semi-Light Verb Constructions, dans *Grammatical Relations. A Cross-Theoretical Perspective*. Ed. par K. Dziwirek, P. Farrell et E. Mejías-Bikandi, pp. 109-125.
- DUBINSKY S. 1990. Light Verbs and Predicate Demotion in Japanese, dans *Grammatical Relations. A Cross-Theoretical Perspective*. Ed. par K. Dziwirek, P. Farrell et E. Mejías-Bikandi, pp. 127-145.
- DUCROT O. et J.-M. SCHAEFFER 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris, Seuil.
- FARSHIDVARD Kh. 1994. fe'le morakkab va sâxtemâne ân (2) (Le verbe composé et sa structure; l'article numéro 2) dans *âšenâ* n° 19, Téhéran, Bonyad Andishe Eslami. pp. 22-32.
- GHOLAMALIZADE Kh. 1995. *Sâxte zabâne fârsi* (la structure de la langue persane). Téhéran, Ehya Ketab.
- GIVÓN T. 1984. *Syntax. A functional-typological introduction* vol. 1. Amsterdam /Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- GIVÓN T. 1990. *Syntax. A functional-typological introduction* vol. 2. Amsterdam /Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- HAAS M. R. 1941. Noun Incorporation in the Muskogean Languages, dans *Language* vol. 17, pp. 311-315.
- HAGEGE C. 1977. Incorporation nominale et suffixation lexicale: essai de typologie et cas particulier du comox (langue amérindienne de Colombie Britannique), dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 72, Klincksieck, pp. 319-340.
- HENY J. et V. SAMIIAN 1992. Three Case of Restructuring in Modern Persian, dans *Proceedings of the Western Conference on Linguistics*, California State University, éd. par J. E. Emonds et F. H. Brengelman, pp. 191-203.
- HOPPER P. J. et S. A. THOMPSON 1980. Transitivity in Grammar and Discourse, dans

- Language* vol. 56, pp. 251-299.
- HOPPER P. J. et S. A. THOMPSON 1984. The Discourse Basis for Lexical Categories in Universal Grammar, dans *Language* vol. 60, pp. 703-752.
- HOPPER P. J. et E. C. TRAUGOTT 1993. *Grammaticalization*. Cambridge, Cambridge University Press.
- KALBASI I. 1988. ergativ dar zabânhâ va guyešhâye irâni (L'ergatif dans les langues et les dialectes iraniens), dans *Iranian Journal of Linguistics*, vol. 5, n° 2, Iran University Press, pp. 70-87.
- KARIMI S. 1987. Compound verbs in Persian, dans *Working Papers in Linguistics*, 9, University of Washington, éd. par L. Kenton et S. H. Weinberger. pp. 11-25.
- KARIMI S. 1990. Obliqueness, Specificity, and Discourse functions: Râ in Persian, dans *Linguistic Analysis*, vol. 20, n° 3-4, pp. 139-191.
- KARIMI S. 1991. naqdi bar maqâleye "pirâmune râ dar zabâne fârsi" (une critique sur "Autour de râ en persan"), dans *Iranian Journal of Linguistics*, vol. 8, n° 1 et 2, Iran University Press, pp. 23-41.
- KEMMER S. 1993. *The Middle Voice*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- KLEIBER G. 1990. *La sémantique du prototype*. Paris, PUF.
- KOSTER J. 1994. Predicate Incorporation and the Word Order of Dutch, dans *Pahts Towards Universal Grammar. Studies in Honor of Richard S. Kayne*. Ed. par G. Cinque, J. Koster, J.-Y. Pollock, L. Rizzi et R. Zanuttini, Georgetown University Press, pp. 255-276.
- LANGACKER R. W. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar, vol. 1*. Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER R. W. et P. MUNRO 1975. Passives and their meaning, dans *Language*, vol. 51, pp. 789-830.
- LAUNEY M. 1979. *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, 1: Grammaire*. Paris, L'Harmattan.
- LAZARD G. 1957. *Grammaire du persan contemporain*. Paris, Klincksieck.
- LAZARD G. 1966. L'enclitique nominal -i en persan: un ou deux morphèmes? dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 61, Klincksieck, pp. 249-264.
- LAZARD G. 1982. Le morphème râ en persan et les relations actanciennes, dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 77, Klincksieck, pp. 177-207.
- LAZARD G. 1989. Le persan, dans *Compendium Linguarum Iranicarum*, Wiesbaden, Dr. Ludwig Reichert Verlag, pp.263-293.
- LAZARD G. 1991. Dictionnaire persan-français. Avec l'assistance de M. Ghavam-Nejad. Téhéran, Ketab Baraye Hame.
- LAZARD G. 1994. *L'actance*. Paris, PUF.
- LAZARD G. 1995. Préverbes et typologie, dans *Les préverbes dans les langues d'Europe. Introduction à l'étude de la préverbation*, André Rousseau (éd.), Lille, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 23-31.
- LAZARD G. et L. PELTZER 1991. Predicates in Tahitian. Dans *Oceanic Linguistics*, vol.

30, n° 1, pp. 1-31.

- LIEBER R. 1983. Argument Linking and Compounds in English, dans *Linguistic Inquiry*, vol. 14, n° 2, pp. 251-285.
- MARDIRUSSIAN G. 1975. Noun Incorporation in Universal Grammar, dans *Papers from the Eleventh Regional Meeting*, Chicago Linguistic Society, pp. 383-389.
- MARTINET A. 1967. Syntagme et syntème, dans *La Linguistique*, 2, pp. 1-14.
- MARZBANRAD A. 1991. *Dasture sudmand* (La grammaire utile). Téhéran, Jahad Daneshgahi Shahid Beheshti.
- MEILLET A. 1915. *Grammaire du vieux perse*. Paris, E. Guilmoto.
- MERLAN F. 1976. Noun Incorporation and Discourse Reference in Modern Nahuatl, dans *International Journal of American Linguistics*, vol. 42, n° 3, pp. 177-191.
- MESHKOTOD DINI M. 1987. *An Introduction to Persian Transformational Syntax*. Mashhad, Ferdowsi University Press.
- MITHUN M. 1984. The Evolution of Noun Incorporation, dans *Language*, vol. 60, n° 4, pp. 847-894.
- MIYAGAWA S. 1989. Light Verbs and the Ergative Hypothesis, dans *Linguistic Inquiry*, vol. 20, n° 4, pp. 659-668.
- MONTAUT A. 1997. Les locutions verbales en hindi-ourdou: dérivation ou composition? dans *Faits de langues*, n° 10, OPHRYS, pp. 221-228.
- MURUGAIYAN A. 1997. Locutions verbales en tamoul, dans *Faits de langues*, n° 10, OPHRYS, pp. 185-192.
- NATELKHANLARI P. 1993. *Dasture zabâne fârsi* (La grammaire de la langue persane). Téhéran, Tus.
- NATELKHANLARI P. 1994. *Dasture tarixiye zabane farsi* (La grammaire historique de la langue persane), avec l'assistance de E. Mostashar Nia, Téhéran, Tus.
- PELLETIER R. 1990. Light Verbs in Telugu: A Clause Union Analysis, dans *Grammatical Relations. A Cross-Theoretical Perspective*. Ed. par K. Dziwirek, P. Farrell et E. Mejías-Bikandi, pp. 335-347.
- PILOT-RAICHOOR Ch. 1994. L'objet en badaga, dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 89, Klincksieck, pp. 359-395.
- POLINSKAJA M.S. et V. P. NEDJALKOV 1987. Contrasting the Absolutive in Chukchee. Syntax, Semantics and Pragmatics, dans *Lingua*, 71, pp. 239-269.
- ROOD D. S. 1971. Agent and object in Wichita, dans *Lingua* 28, pp. 100-107.
- ROSEN S. 1989. Two Types of Noun Incorporation: A Lexical Analysis, dans *Language*, vol. 65, n° 2, pp. 294-317.
- SADOCK J. M. 1980. Noun Incorporation in Greenlandic: A Case of Syntactic Word Formation, dans *Language*, vol. 56, pp. 300-319.
- SAMSAM BAKHTIARI F. 1994. *Les verbes composés du persan*. Mémoire de D.E.A, Université Stendhal Grenoble 3.
- SASSE H.-J. 1984. The Pragmatics of Noun Incorporation in Eastern Cushitic Languages, dans *Objects. Towards A Theory Of Grammatical Relations*. Ed. par F. Plank, London, Academic Press, pp. 243-267.

- 
- SAYAR H. 1988. *Etude sur les locutions verbales en persan contemporain. Locutions composées du verbe kardan (faire)*. Thèse du 3ème cycle, Paris 3 Sorbonne Nouvelle.
- SEPTFONDS D. 1985. Classement morphosyntaxique des verbes, coalescence et transitivité en pashto, dans *Actances* 1, pp. 175-198.
- SHARIAT M.-J. 1992. *Dasture zabâne fârsi* (La grammaire de la langue persane). Téhéran, Asatir.
- SHIBATANI M. 1985. Passives and Related Constructions: A Prototype Analysis, dans *Language*, vol. 61, pp. 821-848.
- SPENCER A. 1995. Incorporation in Chukchi, dans *Language*, vol. 71, n° 2, pp. 439-489.
- SPERBER D. et D. WILSON 1986. *Relevance: Communication and Cognition*. Oxford, Blackwell; trad. fr.: *La pertinence: communication et cognition*. par Abel Gerschenfeld et Dan Sperber, Paris, Minuit, 1989.
- SPERBER D. et D. WILSON 1992. Ressemblance et communication, dans *Introduction aux sciences cognitives*, sous la direction de D. Andler, Paris, Gallimard, pp. 219-238.
- SUGITA H. 1973. Semitransitive Verbs and Object Incorporation in Micronesian Languages, dans *Oceanic Linguistics*, vol. 12, n° 1 et 2, pp. 393-406.
- TELEGDI S. 1950. Sur les périphrases verbales dites "verbes composés" en persan, dans *Etudes orientales à la mémoire de Paul Hirschler*, Budapest, éd. par O. Komlós, pp. 32-40.
- TELEGDI S. 1951. Nature et fonction des périphrases verbales dites "verbes composés" en persan, dans *Acta orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae*, Budapest, pp. 315-334.
- UNDERHILL R. 1976. *Turkish Grammar*, The Massachusetts Institute of Technology.
- VÁSQUEZ DE RUÍZ B. 1988. *La predicación en guambiano*. Bogotá, CCELA.
- WINDFUHR G. L. 1979. *Persian Grammar. History and State of its Study*. The Hague, Paris, New York, Mouton.
- WOODBURY H. 1975. Onondaga Noun Incorporation: Some Notes on the Interdependence of Syntax and Semantics, dans *International Journal of American Linguistics*, vol. 41, n° 1, pp. 10-20.
- ZAMANIAN S. 1988. *Dasture zabâne fârsi* (La grammaire de la langue persane). Téhéran, Alavi.